



Les progrès, pas à pas.
de la lutte contre les cancers

De nouveaux espoirs de guérison contre le cancer

► Grand-messe annuelle de la cancérologie, le congrès de l'ASCO, auquel participent plus de 30 000 médecins et chercheurs, a lieu à Chicago

► Parmi les progrès les plus notables, le suivi et la prise en charge de certains cancers du sein à un stade métastatique donnent des résultats prometteurs

► Une étude montrant l'efficacité d'un « anticorps drogue-conjugué » dans le traitement de cancers du sein métastasés a suscité l'enthousiasme

► Autre avancée importante : le recours à l'immunothérapie pour prévenir les récidives de tumeurs non métastatiques (tête, cou, colon, estomac...)

► Parmi les 6 508 communications présentées, l'envoyée spéciale du « Monde » fait le point sur cette profusion d'avancées

SUPPLÉMENT SCIENCE & MÉDECINE

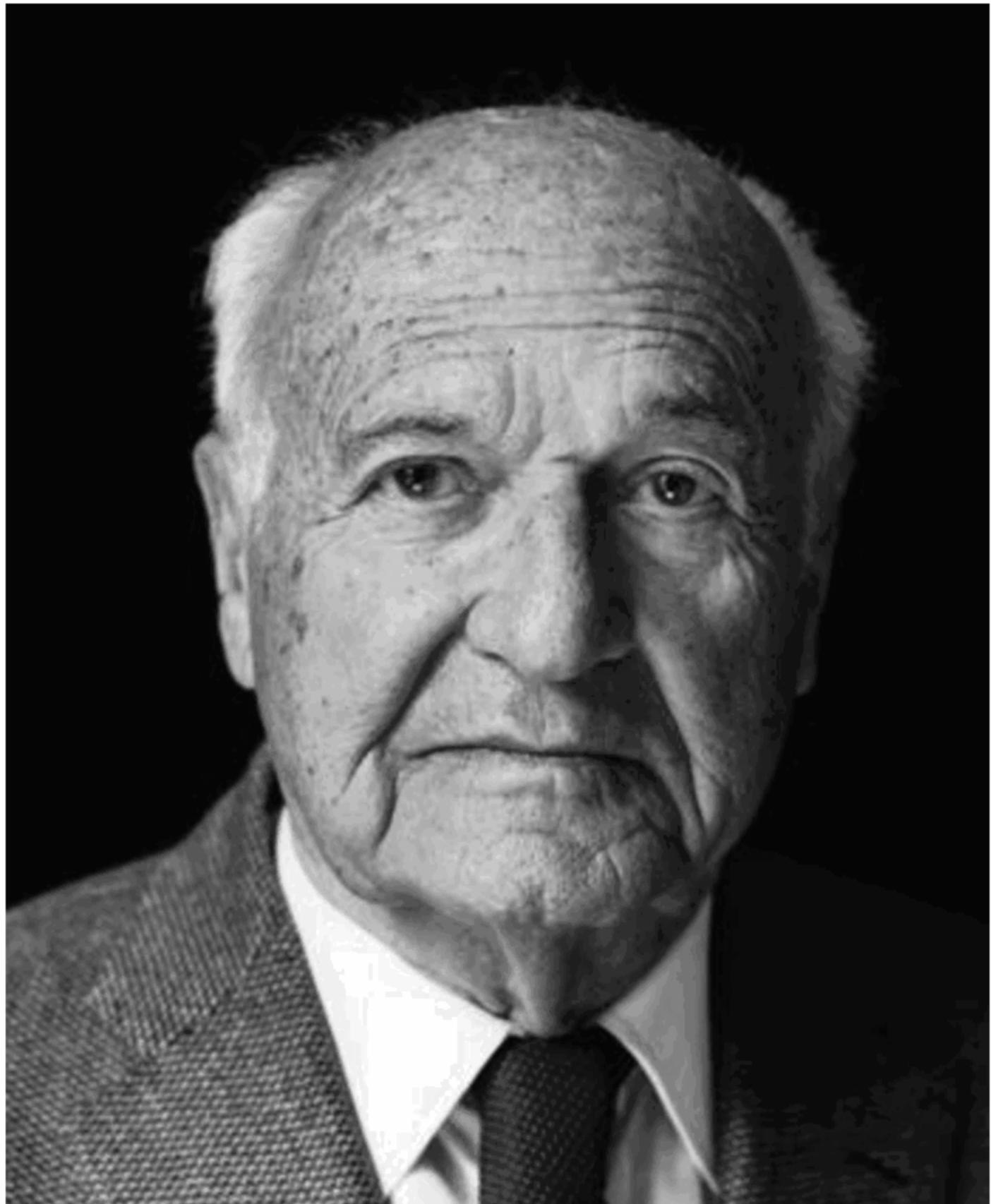
Pierre Nora, l'historien des lieux de mémoire

► Maître d'œuvre des « Lieux de mémoire » (Gallimard), créateur de la revue « Le Débat », il est mort, à Paris, à 93 ans

► Figure de la vie intellectuelle parisienne, académicien, il s'inquiétait de la « fin des humanités ». « La civilisation de la lecture est atteinte », ajoutait-il

PAGES 24-25

Dans les locaux
de Gallimard, à Paris,
le 21 mars 2021.
JEAN-FRANÇOIS ROBERT/MODDS
POUR « LE MONDE »



Environnement
Les pro-A69 passent en force à l'Assemblée nationale

PAGE 6

Idées
Georges Didi-Huberman : « Gaza ou l'intolérable »

PAGE 26

Presse
Les comptes de 2024, année historique pour le Groupe Le Monde

PAGE 18

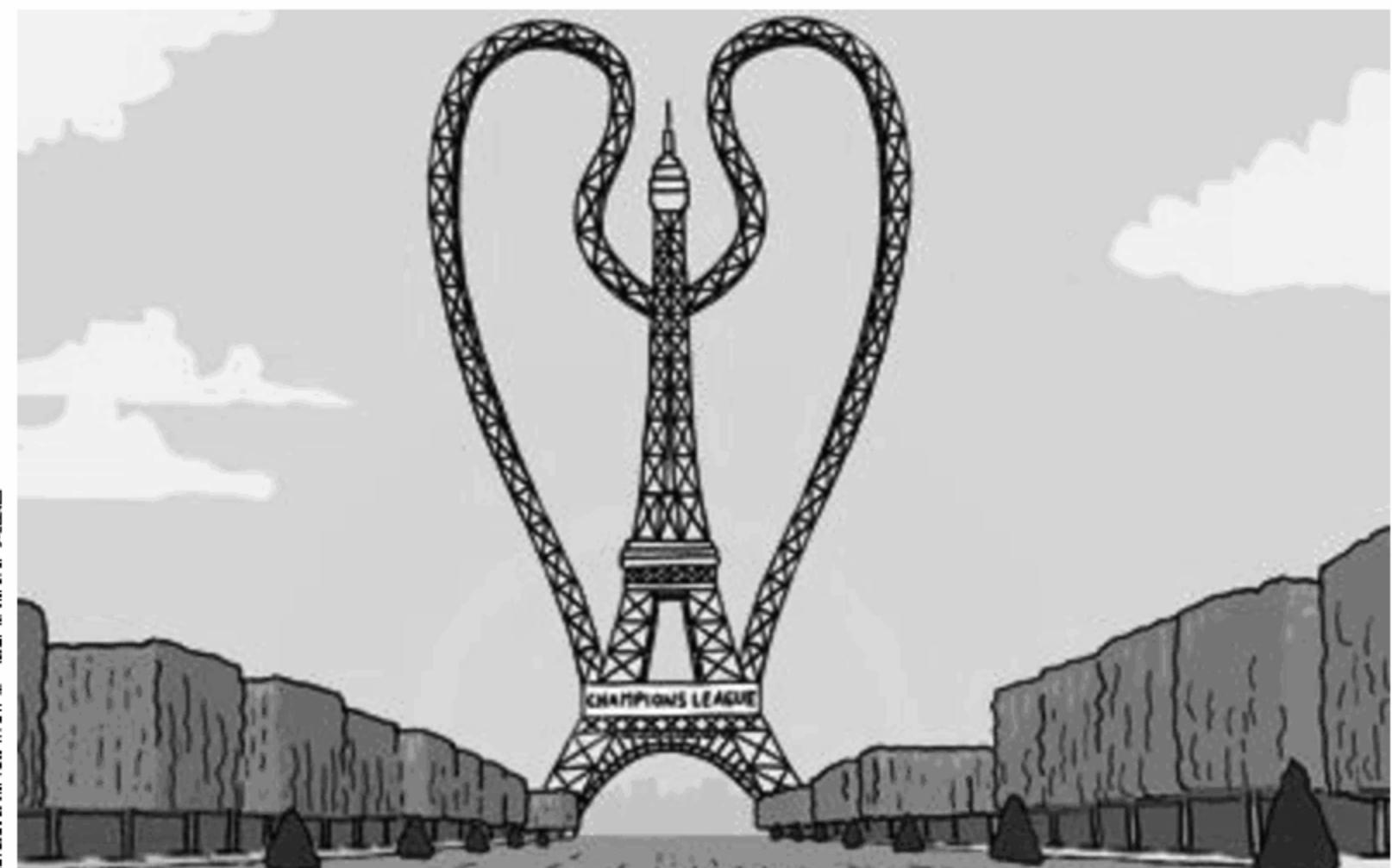
Cinéma
Portrait d'une amoureuse inconditionnelle

Dans « Fragments d'un parcours amoureux », Chloé Barreau revisite ses histoires avec les douze personnes qu'elle a aimées. Autant de témoignages qui proposent en creux un portrait intense de la réalisatrice et d'une époque

PAGE 19 ET LES AUTRES SORTIES EN SALLE P. 20-21

VU PAR HERRMANN (SUISSE)

CARTOONING FOR PEACE



ÉDITORIAL
LE BILAN DOUTEUX
D'ELON MUSK
À LA TÊTE DU DOGE

PAGE 30 ET CHRONIQUE P. 28

Var Le Parquet antiterroriste saisi après un meurtre raciste

UN TUNISIEN de 45 ans a été tué par balle, samedi 31 mai, à Puget-sur-Argens (Var). Deux jours plus tard, le Parquet national antiterroriste (PNAT) a ouvert une enquête préliminaire pour « assassinat et tentative d'assassinat en relation avec une entreprise terroriste, commis en raison de la race ou de la religion ». Cinq semaines après le meurtre d'Aboubakar Cissé, un jeune Malien de confession musulmane poignardé dans une mosquée de

La Grand-Combe (Gard), il s'agit d'un deuxième homicide à motivation raciste et antimusulmane commis dans le sud de la France. C'est la première fois, depuis sa création en 2019, que le PNAT se saisit d'un meurtre possible inspiré par les idées de l'ultra-droite. Interpellé par les gendarmes, le suspect, Christophe B., 53 ans, ne cachait pas ses opinions extrémistes et sa radicalisation ancienne sur Facebook.

PAGE 10

Entretien
Lula : « Pour une gouvernance mondiale »

Dans une interview accordée au « Monde » avant sa venue en France à partir de jeudi, le président brésilien estime que « la division entre Nord et Sud n'a pas de sens »

PAGE 2

Ukraine

L'opération « Toile d'araignée » révèle les failles russes

En détruisant des bombardiers jusqu'au cœur du territoire russe, l'Ukraine a frappé un grand coup. En Russie, l'impact psychologique de cette opération est réel



1945-2025 DE LA FIN DE LA GUERRE À LA PAIX MENACÉE

Un hors-série du « Monde »
100 pages - 12,50 €
Chez votre marchand de journaux
et sur lemonde.fr/boutique

Luiz Inacio Lula da Silva : « La division entre Nord et Sud n'a pas de sens »

Dans un entretien exclusif au « Monde », le président brésilien, en France à partir de jeudi, appelle à une nouvelle gouvernance mondiale

ENTRETIEN

BRASILIA - envoyé spécial

Luiz Inacio Lula da Silva a décoré son bureau avec soin : un grand crucifix, une photo de son épouse, une sculpture de jaguar, mais aussi une grande carte des espaces naturels protégés dans le monde. Dans un contexte international troublé et guerrier, le président brésilien, 79 ans, reste fidèle à ses priorités, la défense de l'environnement et la lutte contre la pauvreté. Ce thème sera central lors de sa visite d'Etat en France, qui débutera le 5 juin. A quelques jours du départ, il a accordé un entretien exclusif au *Monde*, depuis le palais présidentiel du Planalto, à Brasilia.

Quels sont les objectifs de votre visite en France et comment qualifiez-vous vos relations avec Emmanuel Macron ?

On se souvient de vos images très chaleureuses au Brésil en 2024, comparées à des « photos de mariage »...

Je viens rencontrer Emmanuel Macron pour une visite d'Etat, mais aussi pour participer à la COP des océans [*Conférence des Nations unies sur l'océan*], qui se tiendra à Nice du 9 au 13 juin. Je me rendrai également à Toulon pour visiter les chantiers navals où sont construits les sous-marins à propulsion nucléaire [*la France doit aider le Brésil à développer ses propres engins*]. Je vais aussi rencontrer des chefs d'entreprise, recevoir un hommage spécial de l'Académie française, promouvoir la saison culturelle France-Brésil, ça promet d'être intense !

J'ai toujours eu d'excellents rapports avec tous les présidents français, Chirac, Sarkozy et Hollande. Concernant Emmanuel Macron, sur le plan personnel, je lui suis très reconnaissant de m'avoir reçu à l'Elysée [en 2021], alors que je n'étais pas président de la République.

Quel bilan tirez-vous des premiers mois de la présidence de Donald Trump ?

Trump a été élu pour gouverner les Etats-Unis, pas pour gouverner le monde ! Il a été choisi par une majorité d'Américains, il a le droit de s'exprimer. Mais cela ne lui donne pas l'autorité pour s'immiscer dans les affaires des autres pays et ne pas respecter leur souveraineté, ni pour remettre en cause le multilatéralisme, au risque de plonger le monde dans une pagaille généralisée. Qu'il succède d'abord des Américains !

Le Brésil a un déficit commercial vis-à-vis des Etats-Unis, et Trump nous voit encore comme un « pays ami » [en avril, ce dernier a annoncé que son pays imposerait 10 % de droits de douane aux importations brésiliennes, soit le tarif minimal]. Mais j'ai donné des instructions très claires à mes ministres : nous allons d'abord dialoguer autant que possible, dans un esprit d'apaisement. Mais si ça ne fonctionne pas, nous sommes prêts à

appliquer une loi de réciprocité sur les droits de douane.

Le sommet des BRICS, prévu les 6 et 7 juillet à Rio, qui regroupe les onze membres officiels (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud, Arabie saoudite, Egypte, Emirats, Ethiopie, Indonésie et Iran) et neuf pays associés, marquera-t-il la riposte du Sud global face aux offensives de Washington ?

Il ne s'agit pas de prendre position pour ou contre Trump. Le Sud global a pour unique objectif la croissance et le développement. Les BRICS n'ont pas d'ennemis, et n'en veulent pas. Il n'y a pas d'un côté le Sud, et de l'autre le Nord. Cette division n'a pas de sens. Le Brésil souhaite entretenir de bons rapports avec la Chine, comme avec les Etats-Unis. Nous ne voulons pas un retour de la guerre froide.

Cependant, les pays du Sud ont été trop longtemps traités comme de simples nations en développement. Cette époque est révolue. Les BRICS représentent désormais 39 % du PIB mondial et plus de la moitié de la population de la planète. Nous sommes devenus un acteur économique et politique incontournable.

Donald Trump a menacé de droits de douane de 100 % les pays qui chercheraient à se détourner du dollar. Cela ne vous effraie-t-il pas ?

La menace de Trump ne fait peur à personne. Nous agirons selon les intérêts de nos pays, et nous nous battons pour un commerce international plus juste. Ce n'est pas simple, mais il n'est pas question de demander l'autorisation des Etats-Unis pour choisir la monnaie que nous jugeons la plus appropriée pour nos échanges.

Le 9 mai, vous étiez aux commémorations du Jour de la victoire à Moscou. Ne voyez-vous aucun problème à rencontrer Vladimir Poutine, visé par un mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale pour la guerre en Ukraine ?

Je me suis rendu à Moscou pour commémorer les 80 ans de la victoire sur le nazisme, par respect pour un pays qui a perdu 26 millions de vies humaines pendant ce conflit. Un pays, par ailleurs, avec lequel le Brésil entretient des relations commerciales solides – nous y importons notamment du diesel et des engrangis. Je ne vois donc aucun problème dans cette visite.

Et je peux dire que je suis très à l'aise avec cette question. Le Brésil a condamné dès le début la violation de l'intégrité territoriale de l'Ukraine par la Russie. Le Brésil défend la paix, et ce, depuis trois ans ! J'ai dit à Poutine qu'il était temps de mettre fin à la guerre, je lui ai conseillé de rencontrer Zelensky à Istanbul [le 16 mai]. Et je regrette qu'il n'en soit pas rendu.

Regrettez-vous les mots très durs que vous avez eus

Le président brésilien, Lula, dans son bureau, au palais du Planalto, à Brasilia, le 26 mai.

VICTOR MORIYAMA

POUR « LE MONDE »

« Trump a été élu pour gouverner les Etats-Unis, pas pour gouverner le monde ! »

à l'encontre de Volodymyr Zelensky depuis le début du conflit ?

Non. J'ai dit ce qu'il fallait dire au moment opportun. Je pense que cette guerre n'aurait jamais dû avoir lieu. Le faux pas a été commis par Poutine, lorsqu'il a décidé d'envahir l'Ukraine. Aucun pays n'a le droit d'envahir le territoire d'un autre, surtout lorsqu'il existe encore des possibilités de négociation. Mais les Occidentaux portent aussi une part de responsabilité. Joe Biden, avec qui j'en ai longuement parlé, pensait qu'il fallait détruire la Russie. Et l'Europe, qui a longtemps incarné une voie médiane dans le monde, s'est alignée sur Washington et consacrée désormais des milliards à son réarmement. Cela m'inquiète. Si l'on ne parle que de guerre, il n'y aura jamais de paix.

Le Brésil est prêt à soutenir des négociations entre la Russie et l'Ukraine. Avec la Chine et 11 autres pays en développement, nous avons proposé en 2024 un plan pour la paix. Après trois ans de guerre, plus personne n'a rien à gagner à poursuivre le conflit. Poutine sait qu'il n'obtiendra pas tout, et Zelensky aussi. Asseyons-nous, discutons. Assez de bombes, de morts, de destructions.

Vous avez critiqué avec virulence le gouvernement israélien à propos de la guerre à Gaza. Que peut faire la

communauté internationale pour y mettre fin ?

Il faut d'abord reconnaître la réalité : à Gaza, on n'assiste pas à un affrontement entre deux armées, mais à un massacre de civils par une force militaire très sophistiquée. Pour moi, c'est un génocide. Chaque frappe d'Israël, censée viser le Hamas, ne laisse derrière elle que des victimes civiles, femmes et enfants. C'est une honte pour l'humanité et tous les gouvernements. Cela doit cesser !

Il faut donc des décisions fortes. Le Brésil a été l'un des premiers pays d'Amérique latine à reconnaître officiellement l'Etat de Palestine, d'autres devraient suivre cet exemple, car seul un Etat palestinien viable peut garantir une paix durable dans la région.

L'ONU doit retrouver son rôle de médiateur, car aujourd'hui ses décisions sont ignorées et l'Organisation est paralysée. Nous avons plus que jamais besoin d'une gouvernance mondiale. Depuis la seconde guerre mondiale, les conflits entre Etats n'ont jamais été aussi nombreux. Les dépenses militaires mondiales ont explosé, pour atteindre 2700 milliards de dollars [2400 milliards d'euros] en 2024. C'est hallucinant et très grave, surtout quand tant d'argent manque pour lutter contre la pauvreté et protéger l'environnement.

Justement, le Brésil accueillera la COP30 en novembre. Dans ce contexte troublé, difficile d'espérer des avancées majeures...

Je reste optimiste pour « notre » COP, sinon, je vous le dis clairement, je ne l'organiserais pas ! Je pense même que Trump viendra, comprenant que les Etats-Unis ne peuvent rester en dehors de l'accord de Paris, ni hors de la planète Terre. Ce sera une COP sérieuse, mais populaire, où la société civile sera amenée à se manifester. Le

fait de l'organiser à Belém, en Amazonie, n'est pas un choix anodin. Il n'est pas de faire du « oba oba » [du spectacle], mais de présenter au monde la forêt tropicale, ses habitants et les défis pour la préserver. Pour nous, l'enjeu central reste le financement de la lutte contre le réchauffement climatique. Les pays riches, qui ont connu deux cents ans d'industrialisation basée sur les gaz à effet de serre, ont une dette historique envers le climat et doivent l'assumer.

Pourtant, vous soutenez l'exploitation pétrolière dans le delta de l'Amazone, un projet vivement critiqué par les ONG. N'y a-t-il pas contradiction ?

Ecoutez : la France, le Royaume-Uni, la Norvège et les Etats-Unis exploitent aussi du pétrole. Et le Brésil est doté du mix énergétique le plus propre du monde : 90 % de notre électricité provient du renouvelable. Nous nous sommes fixé des objectifs très ambitieux pour la COP30 [avec une réduction des émissions de 59 % à 67 % d'ici à 2035], et au-delà, avec l'élimination de la déforestation illégale en Amazonie d'ici à 2030.

Le Brésil ne va pas renoncer à une richesse importante pour son développement. Quel pays pourrait se passer du pétrole aujourd'hui ? Aucun n'est en mesure de s'en affranchir aussi rapidement. Concernant le Brésil,

c'est justement l'argent du pétrole qui va nous permettre de financer notre transition énergétique. Il n'y a donc aucune contradiction.

Sur le risque de pollution liée à l'exploitation, Petrobras, la compagnie pétrolière brésilienne, est reconnue pour son expertise en prospection en eaux profondes, et n'a jamais connu d'incident majeur. Le forage aura lieu à 500 kilomètres du delta. Il n'y aura aucun problème. Et, s'il y avait le moindre risque, je serais le premier à m'opposer à un tel projet !

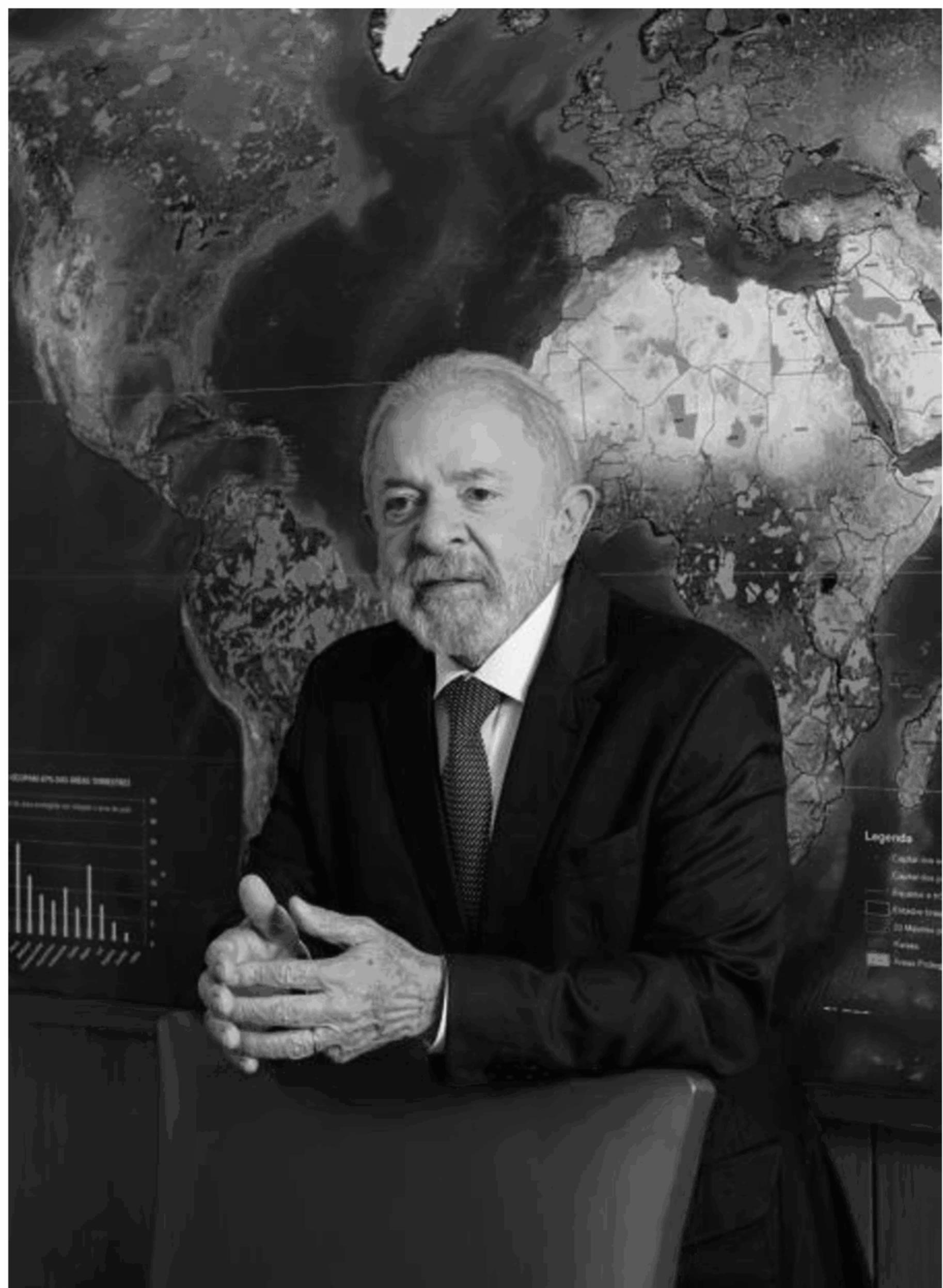
Malgré des résultats économiques encourageants, votre popularité reste faible. Comment l'expliquez-vous ?

En vingt ans, le monde politique a profondément changé. Le refus de la réalité se répand dangereusement, menaçant les institutions démocratiques. Au Brésil, c'est encore plus grave à cause du poids des réseaux digitaux, qui, à mon avis, n'ont rien de « sociaux ». Il est toujours plus facile d'agresser que de débattre, de diviser plutôt que de négocier. L'opposition a perdu toute civilité : plus c'est agressif et absurde, mieux ça leur va !

Malgré votre âge, envisagez-vous d'être candidat au scrutin de 2026 ?

Je suis quelqu'un de très responsable. Pour être candidat, je dois être à 100 % en bonne santé. Je prends donc soin de moi du mieux possible. Je fais très attention, car je veux vivre jusqu'à 120 ans ! Concernant l'élection de 2026, la seule chose que je peux vous garantir, c'est que je ne permettrai pas le retour de l'extrême droite au pouvoir. Le remède à la crise, ce n'est pas moins de démocratie, mais plus de démocratie. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
BRUNO MEYERFELD



L'opération ukrainienne a révélé les failles russes

Si le bilan des dommages reste incertain, cette attaque représente avant tout une humiliation pour Moscou

Interpellations, perquisitions, contrôles routiers... Le FSB (service de la sécurité intérieure) et la police russes étaient sur les dents, lundi 2 juin, pour tenter de retrouver les responsables de l'attaque de drones ukrainiens contre plusieurs aérodromes abritant l'aviation stratégique russe.

Survenue la veille sur tout le territoire de la Fédération de Russie, de Mourmansk (Grand Nord), à l'Amour (Extrême-Orient), en passant par les régions centrales d'Ivanovo et de Riazan, ainsi que par la Sibérie (Irkoutsk), cette opération, appelée « Toile d'araignée », coordonnée par le service de sécurité d'Ukraine, a pris le renseignement russe par surprise. Si aucun bilan dûment vérifié n'a pu être établi jusqu'ici, l'offensive aurait détruit ou endommagé 41 avions militaires russes selon Kiev, dont onze bombardiers stratégiques de type Tu-95 et Tu-22.

Les destructions de plusieurs de ces bombardiers ont été établies par des images recueillies en source ouverte sur les aérodromes d'Olenia, dans la région de Mourmansk et de Belaïa, dans la région d'Irkoutsk, aux abords du lac Baïkal.

En Sibérie, la fébrilité des services d'ordre était perceptible, mardi 3 juin, sur l'autoroute qui relie la ville d'Irkoutsk à Novossibirsk, plus à l'ouest, des centaines de chauffeurs de poids lourd

ayant été contraints de rouler au pas en raison des multiples contrôles de police. Ces véhicules font l'objet des pires soupçons, l'attaque ukrainienne ayant été menée à l'aide de camions immatriculés en Russie, lesquels étaient équipés de faux plafonds ouvrants, contenant des drones porteurs de charges explosives.

Cinq camions sont ainsi sortis d'un entrepôt situé dans la zone industrielle de Tcheliabinsk, une ville de l'Oural, pour se diriger vers les cinq aérodromes cibles. L'entrepôt concerné a été perquisitionné, mardi, par le FSB, un avis de recherche ayant été lancé contre le locataire en titre, un certain Artiom Timoféiev, un Ukrainien naturalisé russe en 2021, désormais à la tête d'une entreprise de transport. Mais l'homme a déjà quitté la Russie, avance la chaîne Telegram VChK-OGPU. En revanche, le propriétaire du lieu et les locataires des entrepôts voisins ont tous été placés en garde à vue.

Impact psychologique

Si les dommages infligés à l'aviation stratégique russe restent difficiles à évaluer, l'impact psychologique est réel. L'Ukraine, qui n'avait « aucune carte en main » selon le président américain, Donald Trump, retrouve le moral et redore son blason. « Nous avons montré au monde entier que la Russie a de grandes failles dans son système de sécurité », explique Iehor Tcherniev, député ukrainien du parti présidentiel et vice-président de la commission de la défense, du renseignement et de la sécurité nationale. La Russie ment lorsqu'elle tente de convaincre nos partenaires occidentaux qu'elle est en train de gagner cette guerre. C'est faux, mais, malheureusement, nombreux sont nos partenaires qui y croient. »

Menée de main de maître par Kiev, la destruction à distance de bombardiers stratégiques russes parqués à des milliers de kilomètres de la ligne de front révèle « l'extrême efficacité et la coordination des services de renseignement ukrainiens, qui ont prouvé leur capacité à planifier dans la durée ». « C'est une belle démonstration de planification stratégique », résume Thibault Fouillet,



Des drones militaires, sur une photo non datée et non localisée, publiée le 1^{er} juin par le service de sécurité ukrainien. SECURITY SERVICE OF UKRAINE/AFP

directeur scientifique à l'université Jean-Moulin - Lyon III. Ainsi qu'un camouflet infligé à Vladimir Poutine.

« Les Ukrainiens ont mené une opération humiliante pour l'armée russe en détruisant des appareils qui valent des dizaines, voire des centaines, de millions de dollars, avec de simples drones FPV à 10 000 ou 20 000 dollars la pièce [de 8 700 à 17 400 euros]. C'est historique, c'est la première fois qu'on fait face à ce genre d'attaque,

quand des drones FPV, d'une portée de 15 à 20 kilomètres, sont utilisés en profondeur. D'habitude, ils sont employés à proximité de la ligne de front », explique Guillaume Ancel, écrivain et ancien lieutenant-colonel de l'armée française.

Pour que l'opération « Toile d'araignée » réussisse, il fallait, selon lui, un « guidage parfait ». Kiev affirme que les drones ont été pilotés à distance. « C'est possible et envisageable uniquement avec

l'appui d'un puissant système de communication par satellite. Les Ukrainiens n'ayant pas cette maîtrise, s'ils ont pu agir à distance, c'est certainement grâce aux Etats-Unis », affirme l'ex-officier, certain que Kiev n'aurait pas pu mener à bien l'opération « sans les informations du renseignement américain », ce qu'il perçoit comme un « coup de pied de l'âne envoyé par Trump à Poutine ».

Malgré son côté spectaculaire, « Toile d'araignée » ne changera

« Moscou n'a pas pris de mesures pour protéger ses avions »

STÉPHANE AUDRAN
consultant en risques internationaux

pas le rapport de force tactique au sol ni le cours de la guerre, car ces armes ne sont pas utilisées sur le champ de bataille », rappelle Stéphane Audrand, consultant en risques internationaux et officier de réserve. Avant tout, l'opération révèle la « vulnérabilité de la Russie ». En réussissant à s'infiltrer sur le territoire russe et à détruire des forces aériennes stratégiques, capables de porter des armes nucléaires, les Ukrainiens ont prouvé que « la dissuasion nucléaire russe n'est pas si crédible ni protégée que cela ».

Réduire les raids russes

« C'est humiliant pour la Russie, car ces forces aériennes sont les joyaux de la couronne de défense du pays, ajoute le consultant. Les Ukrainiens frappent de plus en plus loin en Russie, et pourtant Moscou n'a pas pris de mesures pour protéger ses avions. Les Russes se croient encore à l'abri de tout en étant loin, en Sibérie. Or, une aviation au sol est vulnérable. »

Le coût infligé aux capacités russes dépendra de l'ampleur des pertes, dont le bilan demeure incertain. Le centre d'analyse militaire ukrainien Frontelligence Insight prévoit dans une note un affaiblissement « significatif des atouts stratégiques à long terme de la Russie, dont beaucoup sont hérités de l'ère soviétique et ne pourront être remplacés à court terme ». Dans l'immédiat, la destruction de ceux-ci devrait surtout réduire les raids russes sur les villes ukrainiennes et les infrastructures énergétiques, et offrir un peu de répit à la défense ukrainienne et à la population. ■

THOMAS D'ISTRIA
(KIEV, CORRESPONDANT),
MARIE JÉGO,
JEAN-PHILIPPE LEFIEF
ET FAUSTINE VINCENT

Nouvel échange de prisonniers attendu

Russie et Ukraine ont réussi à engager, lundi 2 juin, un nouveau cycle de pourparlers à Istanbul. Après une heure de réunion, les deux parties ont convenu d'échanger leurs prisonniers de guerre de moins de 25 ans ou grièvement blessés, ainsi que « 6 000 contre 6 000 » corps de soldats tués, sans parvenir à s'accorder sur un cessez-le-feu. Le négociateur ukrainien, Rustem Umerov, a proposé une nouvelle rencontre « entre le 20 et le 30 juin ». Moscou a demandé à Kiev de retirer ses troupes des quatre régions dont la Russie revendique l'annexion.

BRUXELLES - bureau européen

L'UE voit s'éloigner l'espoir d'une Pologne engagée en Europe

Le nouveau président nationaliste élu en Pologne, Karol Nawrocki, devrait continuer à faire barrage au premier ministre libéral, Donald Tusk

Ily a un an et demi, l'arrivée de Donald Tusk à la tête du gouvernement polonais avait été largement saluée sur le Vieux Continent. Les dirigeants politiques s'étaient félicités de l'échec du parti Droit et Justice (PiS) et annonçaient le grand retour de Varsovie sur la scène européenne. La victoire du candidat nationaliste, eurosceptique et pro-Trump, Karol Nawrocki, à la présidentielle polonaise le 1^{er} juin vient doucher ces espoirs, à l'heure où l'UE est confrontée à des défis géopolitiques majeurs.

Le nouveau président succède à un autre homme du PiS, Andrzej Duda, qui, depuis dix-huit mois, en vertu de ses droits de veto et de nomination, a empêché M. Tusk de mener à bien les réformes progressistes qu'il avait promises sur l'accès à l'avortement, les questions LGBT, l'indépendance de la justice ou, plus généralement, le renforcement de l'Etat de droit.

Comme lui, à n'en pas douter, M. Nawrocki continuera à faire barrage à cet agenda libéral cher à l'UE. Mais « ses opinions politi-

ques sont beaucoup plus radicales que celles d'Andrzej Duda, ce qui laisse présager une cohabitation avec le gouvernement Tusk beaucoup plus difficile », juge Piotr Buras, du Conseil européen pour les relations internationales (ECFR).

En matière de politique étrangère, où le chef de l'Etat polonais exerce également une influence, même si c'est M. Tusk qui siège au Conseil européen, l'arrivée de M. Nawrocki pourrait, là aussi, compliquer la vie du premier ministre et d'une coalition déjà fragile. Les deux hommes partagent certes certaines convictions : ils se battent contre l'influence russe, militent pour une hausse à 5 % du produit intérieur brut des dépenses de défense et défendent une paix durable en Ukraine, à l'abri des agressions de Moscou.

Mais, sur le sujet fondamental du lien transatlantique, long-temps consensuel en Pologne et stratégique pour l'avenir de l'UE, le couple de l'exécutif n'est désormais plus totalement aligné.

Dans un pays très attaché au lien avec les Etats-Unis, M. Nawrocki défend une relation privilégiée

avec Donald Trump quand M. Tusk revendique une certaine distanciation par rapport à un président américain qui se veut proche de Poutine et brutalise ses alliés européens.

Ce biais trumpiste du nouveau président polonais ne facilitera pas la vie des Vingt-Sept, qui doivent rester unis pour instaurer un rapport de force face à Washington et convaincre le père du « Make America Great Again » de renoncer à augmenter les droits de douane américains. Il n'est pas non plus de bon augure pour les partisans d'une industrie européenne de la défense qui s'autonomiseraient des Etats-Unis, alors que ceux-ci menacent de moins contribuer à la sécurité du Vieux Continent. « Nawrocki entravera le projet européen de Tusk, qui veut éloigner la Pologne d'une dépendance excessive à l'égard des Etats-Unis », insiste Marta Prochwicka Jaworska, de l'ECFR.

« On constate une évolution inquiétante du PiS, dont on voit plus le côté "pro-États-Unis quoi qu'il en coûte" que "pro-Ukraine" », ajoute l'eurodéputée (Renew) Nathalie Loiseau. Longtemps soutien sans

faille de Kiev, la Pologne du PiS n'est plus prête aujourd'hui à un élargissement qui nuirait à ses intérêts, ni à participer à une intervention militaire, et ses préoccupations font écho à celles d'une partie croissante de la population.

Débats houleux attendus
Ajoutez à cela un sentiment anti-allemand bien ancré au PiS et une critique acerbe d'une UE au service de Paris et de Berlin, et l'on imagine les difficultés de M. Tusk à poursuivre son travail pour plus peser sur la scène européenne. « La relance du triangle de Weimar », voulue par le chancelier Merz qui souhaite travailler à une Europe plus forte avec Paris et Varsovie, « pourrait s'interrompre avant même d'avoir décollé », juge un autre expert de l'ECFR, Rafael Loss. Le traité de Nancy, signé le 9 mai entre la France et la Pologne, pourrait lui aussi rester lettre morte. « Ces initiatives ont été lancées sous Duda », nuance un diplomate européen. Il ne faut pas s'y tromper, prévient, sur X, Alberto Alemanno, professeur de droit à HEC, « la victoire de Nawrocki ne condamne pas seule-

ment la Pologne au statu quo, elle déstabilise aussi la coalition au pouvoir à l'intérieur et sur la scène européenne ». Le nouveau président n'aura qu'une obsession : préparer le terrain au PiS pour les législatives de 2027, qui pourraient se tenir de façon anticipées.

Comment réagira la Commission face à ce nouvel équilibre politique polonais ? Ces derniers mois, sa présidente, Ursula von der Leyen, a souvent ménagé le gouvernement Tusk, afin de ne pas donner d'arguments à ses opposants nationalistes. Entre autres, en février 2024, elle annonçait le déblocage de 137 milliards d'euros de fonds communautaires auxquels Varsovie n'avait plus accès en raison de ses manquements à l'Etat de droit, et ce sans attendre la mise en œuvre effective des réformes de M. Tusk.

La Commission ne pourra pas continuer ainsi. Sur certains sujets, comme le pacte vert ou l'immigration, les débats s'annoncent houleux, alors que le premier ministre polonais lui-même menace de ne pas respecter la loi européenne et que l'arrivée de M. Nawrocki pourrait l'amener à

la surenchère. Pour l'heure, la victoire du PiS réjouit le camp nationaliste qui a effectué une percée aux européennes de 2024 et qui compte déjà trois représentants (le Hongrois Viktor Orban, le Slovaque Robert Fico et l'Italienne Giorgia Meloni) à la table des chefs d'Etat et de gouvernement européens. Lundi, M. Orban a qualifié de « fantastique » l'élection de M. Nawrocki, avec lequel il est « impatient » de travailler.

Marine Le Pen, pour sa part, a parlé d'une « bonne nouvelle » et d'un « désaveu pour l'oligarchie de Bruxelles ».

Plus fondamentalement, le résultat de la présidentielle polonaise, après le scrutin roumain qui a, in extremis, consacré la victoire du libéral Nicos Dan contre le candidat d'extrême droite, donne à voir « une Europe centrale et orientale profondément fracturée », juge un diplomate européen. Le prochain test aura lieu en République tchèque, où des législatives sont prévues en octobre et où les sondages donnent, à ce stade, le populiste Andrej Babis gagnant. ■

VIRGINIE MALINGRE

En Suède, un rapport préconise la fin des adoptions internationales

L'enquête de la commission indépendante fait état d'un trafic d'enfants pour lequel l'Etat doit présenter des excuses officielles

MALMÖ (SUÈDE) - correspondante régionale

Régulièrement, depuis les années 1970, l'Etat suédois et les organismes d'adoption du pays ont été avertis des multiples irrégularités dans le parcours des enfants adoptés à l'étranger. Chaque fois, ces alertes ont été ignorées. Jusqu'en 2021 : sous la plume d'un de ses journalistes, Patrik Lundberg, né en Corée du Sud en 1983 et qui a découvert, à 24 ans, que ses parents biologiques n'avaient pas consenti à son adoption, le quotidien de Stockholm *Dagens Nyheter* publiait une série d'articles, révélant le caractère systématique de ces irrégularités.

Une commission d'enquête avait alors été nommée. Dirigée par la juriste Anna Singer, spécialiste du droit de la famille, elle a rendu ses conclusions, lundi 2 juin. Et celles-ci sont sans appel : la commission a constaté des cas de trafic d'enfants « entre 1970 et les années 2000 », a révélé Mme Singer, lors d'une conférence de presse à Stockholm. Parfois déclarés morts à la naissance ou pris en charge par un tiers, des enfants ont été adoptés « sans le consentement libre et informé de leurs parents ».

La commission a aussi constaté des « fausses informations et des inexactitudes dans les documents d'adoption » ainsi que « des lacunes importantes et systématiques sur l'origine des enfants ». En raison de ces carences, « il n'a pas toujours été possible de confirmer qu'une adoption internationale était dans le meilleur intérêt de l'enfant », a précisé Mme Singer. D'autant que le contrôle de l'Etat a fait défaut : « Les acteurs suédois n'ont pas agi avec suffisamment de vigueur lorsque des irrégularités ont été détectées », a-t-elle constaté.

Défaillances multiples

Les défaillances ont eu lieu à tous les niveaux : celui des autorités de contrôle, qui « avaient connaissance du trafic d'enfants dans certains pays », mais n'ont pas réagi ; celui des organismes d'adoption qui, dans certains cas, « ont refusé de collaborer » avec les autorités de contrôle ; et celui du gouvernement qui, conscient des irrégularités, notamment dans le cadre des adoptions privées, « aurait pu prendre des mesures pour les limiter, comme dans les autres pays nordiques, mais a décidé de ne pas le faire ».

Mme Singer explique ces négligences par « la volonté de faciliter les adoptions internationales », qui était une des tâches de l'agence de contrôle, jusqu'en 2005. Le résultat est manifeste : en plus de soixante ans, de 1960 à 2025, 60 000 enfants, d'une soixantaine de nationalités, ont été adoptés en Suède, faisant du royaume scandinave le premier pays d'accueil au monde en proportion de sa population. Près de la moitié a été réalisée avec l'aide de l'association Adoptions-centrum (AC), créée en 1969 et devenue, en quelques décennies, le deuxième organisme d'adoption

En proportion, la Suède a été, de 1960 à 2025, le pays qui a accueilli le plus d'enfants étrangers

le plus important au monde. Aujourd'hui critiqué pour son inaction et la responsabilité de certains de ses employés à l'étranger dans les cas de trafic, il est le seul qui existe encore en Suède, où les adoptions internationales sont en chute libre. Seulement 54 enfants nés à l'étranger ont été confiés à des parents suédois, en 2024, contre 345, il y a dix ans. Cette baisse s'inscrit dans une tendance globale, alors que de nombreux pays d'origine, comme la Corée du Sud ou le Chili, ont fait la lumière sur l'étendue des abus, et que plusieurs pays d'accueil, tels que les Pays-Bas et le Danemark, ont, depuis, interdit les adoptions à l'étranger.

Soutien sur le long terme

Anna Singer recommande que la Suède les imite, car « le risque de ne pas pouvoir déterminer ce qui est le meilleur pour l'enfant reste élevé », estime-t-elle. Elle plaide aussi pour que la Suède ratifie la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, signée par Stockholm en 2007, et qui permettrait aux adoptés de se pourvoir en justice.

Surtout, Mme Singer demande que l'Etat suédois présente « des excuses officielles » aux enfants adoptés et mette en place un centre de ressources nationales, afin de leur offrir un soutien sur le long terme et une aide pour la recherche de leurs origines. La présidente de la commission suggère aussi la création d'une base de données ADN pour les enfants adoptés et le versement d'une contribution de près de 15 000 couronnes (1400 euros) à chacun d'entre eux, pour financer, par exemple, un voyage dans leur pays d'origine.

Lundi, la ministre des affaires sociales, Camilla Wältersson Grönvall, qui a reçu le rapport de 1600 pages, a reconnu que sa lecture pourrait être « douloureuse » pour les enfants et leurs parents. Elle a promis qu'il ne serait que « la première étape » dans l'action du gouvernement.

Du côté des organisations d'adoptés, les commentaires sont positifs. « Aujourd'hui, nous célébrons [une victoire] ! La commission nous a écoutés, et nos principales revendications ont été prises en compte », a réagi l'association Chileadoption, tandis que le chercheur Tobias Hübinette, né en Corée du Sud en 1971, et l'un des premiers à avoir alerté, se réjouit que « tout ce dont [il] avait rêvé et qu'[il] avait espéré se trouve » dans le rapport. ■

ANNE-FRANÇOISE HIVERT

ALLEMAGNE Les refoulements aux frontières maintenus

Le gouvernement allemand a décidé, lundi 2 juin, de continuer les refoulements controversés de demandeurs d'asile à ses frontières, malgré une décision de justice jugeant « illégale » cette pratique. « Nous maintenons les

refoulements, nous estimons qu'ils sont juridiquement fondés », a déclaré à la presse le ministre de l'intérieur, Alexander Dobrindt, en minimisant un jugement rendu à ses yeux sur un cas « individuel ». Le pays ne peut pas gérer « le nombre élevé » de demandeurs d'asile, a affirmé M. Dobrindt. — (AFP)

La défense britannique se recentre sur l'OTAN et le nucléaire

Le conflit en Ukraine et le désengagement américain pèsent sur la feuille de route du premier ministre Keir Starmer en matière militaire

LONDRES - correspondante

Près d'un an après qu'elle a été commandée par le premier ministre, Keir Starmer, à son arrivée à Downing Street, la « Revue stratégique de défense » (RSD) britannique a enfin été rendue publique, lundi 2 juin. Ce document de 130 pages avance 62 recommandations pour la stratégie militaire du Royaume-Uni des dix ans à venir. Il a été largement influencé par le conflit en Ukraine et le danger « immédiat et pressant » posé par la Russie, selon ses auteurs, trois distingués experts – Fiona Hill, spécialiste de la Russie et conseillère à la sécurité de l'administration Trump 1, le général à la retraite Richard Barrons et l'ex-secrétaire général de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) George Robertson.

« La menace que pose la Russie ne peut pas être ignorée », a insisté M. Starmer, après avoir reçu le document, dont il a dit accepter toutes les recommandations. Le Royaume-Uni doit être « prêt à combattre une guerre », il doit renforcer sa contribution à l'Alliance atlantique et adopter les innovations sur le champ de bataille « comme en temps de guerre », a énuméré le premier ministre lors d'une conférence de presse organisée depuis l'usine BAE Systems de Glasgow, devant une section de la future frégate HMS Belfast, pour mieux appuyer son propos sur le nécessaire réarmement du pays.

La précédente « Revue stratégique de défense » paraît si loin : publiée en mars 2021, quand Boris Johnson était encore premier ministre, qu'il vantait les « bénéfices du Brexit » et une fantasmée « Global Britain », elle tournait en partie le dos à l'Europe pour mieux embrasser un « tournant » vers la zone Indo-Pacifique. Il n'en est

plus question aujourd'hui, même si la Chine figure encore en bonne place dans la « Revue stratégique de défense ». La cruelle réalité de la guerre en Ukraine et les incertitudes liées à un possible désengagement américain du Vieux Continent se sont imposées. Le ministre de la défense, John Healey, a insisté depuis la Chambre des communes : la défense britannique est « *NATO first* », elle priorise le renforcement de l'Alliance atlantique.

Livraison « irréalisable »

Parmi les recommandations immédiatement adoptées par le gouvernement travailliste, celle d'augmenter la flotte de sous-marins d'attaque à propulsion nucléaire. Dans les prochaines années, 12 sous-marins d'attaque seront livrés, « au rythme d'un tous les dix-huit mois », a précisé Keir Starmer. Equipés d'armes conventionnelles, ils remplaceront les sept engins Astute actuels. Ces 12 nouveaux vaisseaux viendront en plus des huit que les Britanniques se sont engagés à construire pour les Australiens dans le cadre du partenariat Aukus (entre les Etats-Unis, l'Australie et le Royaume-Uni). Dans un rapport publié en janvier, l'Autorité nationale de la transformation des services et des infrastructures jugeait la livraison des réacteurs nucléaires déjà commandés « irréalisable » dans les temps et le budget prévu.

Keir Starmer a aussi confirmé 15 milliards de livres sterling (17,8 milliards d'euros) pour le programme d'ogives nucléaires britanniques, qui est une « garantie ultime de sécurité », a souligné le dirigeant.

Cette dissuasion est assurée par quatre sous-marins (la classe des Vanguard) remplacés à partir de 2030 par la classe des Dreadnought. Selon le *Sunday Times* du 1^{er} juin, le ministère de la défense est par ailleurs en discussion avec le Pentagone

pour acquérir des avions de chasse capables d'assurer une deuxième force de dissuasion, aérienne. Le Royaume-Uni avait abandonné cette dissuasion par les airs dans les années 1990.

L'ambition affichée pour le nucléaire, à laquelle sont opposés nombre de députés Labour (et d'Écossais du parti indépendantiste Scottish National Party) a fait réagir les élus à la Chambre des communes. « *Avons-nous assez confiance dans les Américains pour que la coopération future dont nous avons besoin entre nos deux pays ne soit pas mise en doute ?* », a demandé sir Julian Lewis, ex-président de la commission de défense du Parlement. Le Royaume-Uni dépend en effet déjà des Etats-Unis pour sa dissuasion nucléaire navale. Les Britanniques disposent d'une autonomie de décision et conçoivent les têtes nucléaires, mais les missiles balistiques Trident sont américains.

La « Revue stratégique de défense » prône aussi un renforcement des capacités cyber – le ministère de la défense a fait face à 90 000 cyberattaques par des sources liées à des Etats ces deux dernières années. Elle recommande une meilleure protection des câbles sous-marins : le gouvernement a confirmé la création d'un programme de surveillance baptisé « Atlantic Bastion », piloté par la Royal Navy, pour prévenir d'éventuels sabotages russes. Il

est aussi question de renforcer considérablement le rôle des drones (drones à usage unique ou réutilisables) dans les forces armées, leur usage massif ayant changé les règles du combat en Ukraine et en Russie.

Le conflit ukrainien a par ailleurs montré la nécessité pour le Royaume-Uni, comme pour d'autres pays occidentaux, de disposer d'une industrie de défense robuste : le gouvernement Starmer promet la construction de six usines de fabrication de munitions dans le pays. Enfin, il s'engage à stopper l'hémorragie de personnel, l'armée de terre ne comptant au 1^{er} avril plus que 70 860 membres, au plus bas depuis l'époque napoléonienne. Cela devrait entraîner d'autres passer par un plan de réhabilitation des logements de fonction (à 1,5 milliard de livres sterling) afin, notamment, de retenir les familles de militaires, découragées par des locaux vieillots, parfois insalubres.

Au lieu de parler de sacrifices, le premier ministre a préféré souligner les « dividendes » que ces investissements à venir apporteront aux Britanniques, grâce à la création de « milliers de bons emplois » pour le pays. Mais son message a été en grande partie éclipsé par son refus de s'engager sur une augmentation plus substantielle des dépenses militaires. Elles passeront certes à 2,7 % du produit intérieur brut en 2027, mais l'objectif des 3 % du PIB reste une « ambition pour le prochain Parlement [c'est-à-dire à partir de 2029] », a répété Keir Starmer. Londres est loin des 3,5 % du PIB recommandés par Mark Rutte, le secrétariat général de l'OTAN. Et sans engagement financier clair, la « Revue stratégique de défense » ne sera qu'une « liste vide », a prévenu James Cartridge, le ministre de la défense du cabinet fantôme conservateur. ■

CÉCILE DUCOURTIEUX

En Syrie, les ex-combattants djihadistes étrangers pourront être intégrés à l'armée

Les Etats-Unis, qui exigeaient jusqu'à présent le désarmement de ces factions en échange d'une levée des sanctions, même partielle, viennent de donner leur aval au pouvoir syrien

Jusqu'à la fin 2024, dans les semaines qui ont suivi la chute de l'ancien régime de Bachar Al-Assad, le 8 décembre, renversé par l'offensive militaire d'une coalition de groupes islamistes emmenée par le groupe Hayat Tahrir Al-Cham (HTC), les habitants de Damas pouvaient les voir déambuler en petits groupes aux abords de la mosquée des Omeyyades. Ils venaient saluer l'iconique édifice religieux du VIII^e siècle pour « célébrer » leur victoire. Depuis, les combattants étrangers alliés ou membres de HTC se faisaient discrets, leurs groupes restant cantonnés dans le nord-ouest du pays. Jusqu'aux massacres perpétrés contre les populations alaouites sur la côte syrienne entre les 6 et 9 mars par des factions islamistes issues du nouveau pouvoir, parmi lesquelles la présence d'étrangers au sein des assaillants a été dénoncée par les habitants, dont des témoins interrogés par *Le Monde*.

Au nombre de plusieurs milliers dont quelques dizaines de Français, leur plus gros contingent est issu du Parti islamique

du Turkestan (PIT). Formé au Pakistan par des membres de l'ethnie ouïgoure en 1997, le PIT avait développé des liens avec les talibans et Al-Qaida. Nombre de ces hommes se sont ensuite déplacés vers le front syrien, notamment après que le Pakistan a lancé entre 2014 et 2016 une campagne militaire contre les groupes combattants dans ses zones tribales.

Sous réserve de « transparence »

Après la chute du régime d'Al-Assad et la création d'un nouveau ministère de la défense, l'administration syrienne a entamé le processus d'intégration de ces combattants dans des brigades nouvellement créées au sein de l'armée. Soucieux de ne pas heurter ses propres hommes et sa base, le président par intérim, Ahmed Al-Charaa, a de plus affirmé à plusieurs reprises que les étrangers « qui ont combattu au côté du peuple syrien » méritaient « le respect » et a évoqué leur naturalisation.

Les Etats-Unis ont finalement donné leur aval à ce processus d'intégration sous réserve de « transparence ». Interrogé lundi 2 juin par l'agence Reuters, Tho-

mas Barrack, envoyé spécial en Syrie du président américain, Donald Trump, a assuré que la question épiqueuse de leur présence sur le sol syrien était en voie de règlement : « Je dirais qu'il y a une entente, avec de la transparence. » Estimant qu'il était préférable de garder les combattants au sein d'un projet d'Etat plutôt que de les exclure au risque de les voir se disperser dans la nature, il a souligné que beaucoup de ces étrangers étaient « très loyaux » envers la nouvelle administration syrienne. Interrogé par *Le Monde*, le ministère de la défense syrien n'a pas souhaité réagir dans l'immédiat.

Jusqu'à la fin du mois de mai, Washington exigeait pourtant des nouvelles autorités leur désarmement, voire leur départ du pays en échange de la levée des sanctions économiques qui visaient à l'origine l'ancien régime de Bachar Al-Assad. En mars, les Etats-Unis avaient remis à la Syrie une liste de conditions. L'une des principales exigences était de veiller à ce que des combattants étrangers ne soient pas installés à des postes de haut niveau dans la structure gouvernementale syrienne.

Lors de la rencontre entre Donald Trump et son homologue syrien, Ahmed Al-Charaa, le 14 mai à Riyad, la Maison Blanche avait réitéré cette demande. La promotion de six d'entre eux au grade d'officier supérieur dans la nouvelle armée avait été « suspendue » en guise de preuve de bonne foi, selon des sources syriennes. En décembre 2024, Ahmed Al-Charaa avait en effet promu six combattants étrangers au grade de général de brigade.

Sujet sensible en Syrie même, la question des combattants étrangers a donné lieu à des premiers rassemblements hostiles au nouveau président syrien. Trois jours durant, fin mai, des dizaines de familles qui s'étaient installées dans des résidences de l'ex-garde républicaine dans le quartier de Qudsaya, à Damas, après avoir forcé les résidents alaouites à partir, ont manifesté quand les nouvelles autorités leur ont demandé à leur tour de quitter les lieux. Elles accusent Ahmed Al-Charaa de vouloir céder ces maisons à des combattants étrangers. ■

MADJID ZERROUKY

En Cisjordanie, Jénine asphyxiée par les Israéliens

Depuis le 7-Octobre, les forces de l'Etat hébreu multiplient les raids dans la ville et son camp de réfugiés

REPORTAGE

JÉNINE (CISJORDANIE) - envoyé spécial

La ville de Jénine étouffe. Le taux de chômage dépasse les 55 %, le chiffre le plus élevé de toute la Cisjordanie. La pauvreté a explosé. Le commerce s'est effondré, l'activité économique a chuté. Depuis les massacres du 7 octobre 2023 commis par le Hamas, puis le début de la guerre meurtrière à Gaza, l'armée israélienne multiplie les interventions et les raids dans cette ville du nord de la Cisjordanie.

Le plus spectaculaire a visé, début janvier, le camp de réfugiés, une place forte et historique de la résistance palestinienne à l'occupation. Depuis, l'armée occupe sans discontinuer la zone située au milieu de la commune de 50 000 habitants. «Depuis le massacre du 7-Octobre, les attaques terroristes se sont multipliées en Judée et en Samarie [Cisjordanie]», justifie l'armée israélienne, expliquant être confrontée à des «troubles violents». «Cela nécessite la démolition de bâtiments, pour permettre d'opérer librement et de se déplacer sans entraves», ajoute l'armée.

Les réfugiés ont été expulsés, le camp en grande partie rasé par les bulldozers israéliens, utilisés comme une arme de destruction urbaine massive, comme à Gaza. Une partie du camp avait déjà été totalement détruite, en 2002, lors de la deuxième Intifada. Cette fois, au moins 600 maisons ont été totalement ou partiellement détruites ou brûlées, selon le gouverneur et le maire. Quelque 3 000 familles, soit plus de 16 000 personnes, ont dû être évacuées. De façon systématique, une partie des routes ont été retournées pour les rendre inutilisables, dont celles conduisant



Une femme qui vivait dans le camp de réfugiés de Jénine cuisine dans un des dortoirs pour étudiants accueillant des déplacés, à Tannin, en Cisjordanie, le 25 mai. JONAS OPPERSKALSKI POUR «LE MONDE»

aux hôpitaux. Le réseau électrique a été touché. Même chose pour l'eau potable ou l'évacuation des eaux usées et l'irrigation dans les zones agricoles.

«Effacer la mémoire»

L'étendue exacte des démolitions reste inconnue, l'armée bloquant tout accès pour les autorités, les habitants et les journalistes – dont certains ont été visés par des tirs de sommation, mercredi 28 mai, selon Reporters sans frontières. Un groupe de diplomates en visite dans la ville, le 21 mai, avait aussi été la cible de tirs de sommation, amenant les chancelleries à dénoncer l'attitude de l'armée. Les habitants non plus ne peuvent accéder à leurs habitations. «Ma femme a voulu vérifier comment était notre maison, mais l'armée l'a arrêtée. Pour ceux qui ont tout perdu, c'est terrible, c'est souvent le travail de toute une vie», témoigne ainsi, comme d'autres, Muhammad Abu El-Heijeh, 52 ans.

Au cinquième étage d'un immeuble de commerces et de bureaux, le comité populaire de Jénine, qui gère le camp, a vissé une plaque précisant que l'instal-

lation dans ces locaux est provisoire. Ne surtout pas laisser entendre que le déplacement pourrait être pérenne, même si toute l'histoire du camp, établi par les Jordaniens en 1953, raconte ce provisoire qui dure depuis 1948 pour les réfugiés palestiniens. «Nous ne savons pas ce que les Israéliens ont fait à l'intérieur», indique son responsable, Nidal Farah. Mais il n'a pas de doute sur l'objectif de l'armée: «Les forces d'occupation essaient de dissoudre tout regroupement des réfugiés palestiniens. Ils ne veulent plus qu'ils soient réunis dans un lieu.»

Les réfugiés ont été dispersés un peu partout dans la commune et les villages des alentours. Dans les chambres étudiantes de l'Université arabo-américaine, sur un plateau qui surplombe la ville, à une dizaine de kilomètres, plusieurs centaines de personnes s'installent depuis des mois. L'armée les a délogés en pleine nuit, ils sont partis sans rien, sans vêtements, sans le moindre bien. Une histoire de déplacement qui recommence. Comme pour Faouzia, 67 ans, qui préfère ne pas donner son nom: sa famille vivait dans un petit vil-

lage près de Haïfa avant d'en être chassée par les Israéliens en 1948, au moment de la Nakba, l'expulsion de centaines de milliers de Palestiniens lors de la création de l'Etat d'Israël. La voilà déplacée dans cette chambre minuscule où elle fait chauffer son repas à même le sol. Elle ne sait pas si elle pourra un jour rentrer: «Ma maison a été incendiée.»

Dans son immense bureau, le gouverneur de Jénine, Kamal Abu Al-Rab, ne masque pas une forme d'impuissance. «L'objectif d'Israël est politique, pas militaire. Ils veulent nous harceler et interdire toute idée de retour dans le camp, souligne le haut fonctionnaire, nommé en 2024 par Mahmoud Abbas, le président de l'Autorité palestinienne. Avec la destruction du camp, ils veulent nous effacer géographiquement et démographiquement. Ils veulent aussi effacer la mémoire des réfugiés.» L'avenir est sombre, insiste le gouverneur: «Là où il y a de la pauvreté, le terrorisme suit. Si un gamin de 18 ou 20 ans a faim, il suffit de lui donner 50 shekels, et si on lui dit de tirer sur une voiture ou autre chose, il écouterait.»

poursuit-il, accusant «l'Iran de financer les activités terroristes».

Aux diplomates étrangers qui venaient visiter Jénine et se rendre compte de l'ampleur des destructions dans le camp, le 21 mai, le gouverneur avait décrit un tableau sinistre. «Le gouvernorat de Jénine a subi 16 incursions consécutives depuis le 7-Octobre», avait expliqué Kamal Abu Al-Rab à la délégation. Un décompte incomplet. Avant l'armée israélienne, les forces de sécurité palestinienne avaient aussi procédé à un raid, en décembre 2024, contre le «bataillon de Jénine», conduisant à des échanges de tirs entre Palestiniens, plusieurs morts et des arrestations. Un épisode qui a un peu plus encore abîmé l'image de l'Autorité palestinienne, perçue comme complice d'Israël en matière de sécurité et peu concernée par le destin de cette ville du Nord, loin de Ramallah.

Comme il le fait avec tous ses visiteurs, le gouverneur a aussi raconté aux diplomates l'histoire de son fils de 25 ans, diplômé en médecine, tué par les balles israéliennes sur le seuil de sa maison, quelques semaines après le 7-Octobre,

«Aujourd'hui, les Israéliens appliquent une punition collective pour toute la ville»

MOHAMMED JAMAL
directeur de la chambre de commerce de Jénine

dans son village de Qabatiya. «Un soldat lui a tiré dessus alors qu'il se trouvait à moins de 2 mètres», témoigne-t-il en montrant le portrait de son fils accroché au mur. Une histoire parmi beaucoup d'autres. Depuis le début de 2024, l'agence humanitaire de l'ONU a comptabilisé 195 morts parmi les Palestiniens dans le gouvernorat de Jénine, le plus durablement touché de toute la Cisjordanie (628 morts au total sur la période). Tous les jours, ou presque, WAFA, l'agence de presse palestinienne, fait état d'interventions, de blessés ou de morts.

Partez en enfer

«C'est une histoire longue, qui commence bien avant le 7-Octobre. Mais, aujourd'hui, les Israéliens appliquent une punition collective pour toute la ville», insiste Mohammed Jamal, commerçant, directeur de la chambre de commerce de Jénine.

Aux diplomates étrangers qui venaient visiter Jénine et se rendre compte de l'ampleur des destructions dans le camp, le 21 mai, le gouverneur avait décrit un tableau sinistre. «Le gouvernorat de Jénine a subi 16 incursions consécutives depuis le 7-Octobre», avait expliqué Kamal Abu Al-Rab à la délégation. Un décompte incomplet. Avant l'armée israélienne, les forces de sécurité palestinienne avaient aussi procédé à un raid, en décembre 2024, contre le «bataillon de Jénine», conduisant à des échanges de tirs entre Palestiniens, plusieurs morts et des arrestations. Un épisode qui a un peu plus encore abîmé l'image de l'Autorité palestinienne, perçue comme complice d'Israël en matière de sécurité et peu concernée par le destin de cette ville du Nord, loin de Ramallah.

La punition peut aussi être individuelle, témoigne le chef d'entreprise. Quelques jours auparavant, des militaires sont venus frapper à la porte de sa maison, dans un village proche de Jénine. La famille a été mise dehors de force pour toute la nuit. «Quand je suis revenu, le matin, leur chef m'a dit: «Vous devriez partir.» Je lui ai dit: «Mais partir où? Il m'a dit: «Partez en enfer.» Sur son téléphone, il montre les images des dégradations commises par les soldats et les inscriptions sur les murs, dont certaines à connotation sexuelle. Cet épisode laisse Mohammed Jamal amer, inquiet et en colère. «Je pense aux enfants qui subissent tout cela. Cette nouvelle génération, qu'est-ce qu'elle fera, demain?» ■

LUC BRONNER



La multiplication des colonies, entrave politique à l'Etat palestinien

Israël a annoncé, le 29 mai, la construction et la légalisation de vingt-deux colonies en Cisjordanie, occupée depuis 1967

JÉRUSALEM - envoyé spécial

Dans l'ombre de la guerre à Gaza, Israël continue sa stratégie de colonisation en Cisjordanie occupée, revendant de plus en plus ouvertement sa volonté d'annexion du territoire palestinien. Jeudi 29 mai, le gouvernement israélien a annoncé la construction et la légalisation de 22 colonies dans ce territoire occupé depuis 1967.

«Une décision historique», a commenté le ministre des finances, Bezalel Smotrich (extrême droite), également chargé des colonies au sein du ministère de la défense. «Nous construirons l'Etat juif ici, sur le terrain», a renchéri le ministre de la défense, Israel Katz, vendredi 30 mai, en déplacement dans le nord de la Cisjordanie.

Parmi les implantations concernées, deux sont symboliquement plus importantes : Sa-Nur

et Homesh, entre Naplouse et Jénine, avaient fait partie des colonies évacuées en 2005, dans la foulée du retrait unilatéral des colons et de l'armée de la bande de Gaza, décidé par Ariel Sharon, alors premier ministre.

«Annexion rampante»

Les nouvelles annonces du gouvernement de Benyamin Nétanyahou constituent une «annexion rampante», selon une source diplomatique, qui évoque une accélération de tous les projets depuis le début de l'année. «La décision du gouvernement d'établir 22 nouvelles colonies – la plus importante mesure de ce type depuis les accords d'Oslo [en 1993], en vertu desquels Israël s'était engagé à ne pas établir de nouvelles colonies – remodèlera considérablement la Cisjordanie et renforcera encore davantage l'occupation», réagit Peace Now, une orga-

nisation non gouvernementale israélienne. Les colonies, quel que soit leur statut aux yeux des autorités israéliennes, sont illégales au regard du droit international. Le mouvement de colonisation a été amplifié avant même le déclenchement de la guerre à Gaza en réponse à l'attaque terroriste du Hamas, le 7 octobre 2023. Dans son programme, rendu public fin 2022, après les élections législatives, la coalition dirigée par Benyamin Nétanyahou, la plus radicale de l'histoire d'Israël, avait en effet formulé clairement son objectif: «Le peuple juif a un droit exclusif et inaliénable sur toutes les parties de la Terre d'Israël. Le gouvernement encouragera et développera la colonisation de toutes les parties de la Terre d'Israël – en Galilée, dans le Néguev, dans le Golan [partie du territoire syrien occupé en 1967 et annexé en 1981], en Judée et en Samarie.»

Plus de 800 checkpoints

Aux yeux de la droite et de l'extrême droite, la colonisation est aussi une opération démographique: Bezalel Smotrich répète visiter l'établissement de 1 million d'Israéliens en Cisjordanie, soit le double de la population actuelle. Pour y parvenir, l'Etat finance la construction de milliers de logements – plus de 15 000 ont été approuvés depuis le début de l'année, un autre record selon Peace

Now. Le gouvernement soutient également la construction de routes et de murs pour protéger les colons et réduire les possibilités de se déplacer pour les Palestiniens, avec, comme conséquence, le fractionnement accru de la Cisjordanie. Un projet de route à l'est de Jérusalem, validé récemment par le gouvernement, devrait ainsi morceler encore un peu plus le territoire palestinien. Le dernier recensement des Nations unies fait état de plus de 800 checkpoints, permanents ou temporaires, qui ralentissent et compliquent considérablement les déplacements en Cisjordanie.

L'objectif assumé du gouvernement est de créer une continuité entre les colonies, et, à l'inverse, d'en empêcher l'existence entre les villes et villages palestiniens. «C'est comme cela que vous tuez l'Etat palestinien de facto. Si Dieu le veut, il y aura la souveraineté [israélienne] sous ce mandat», a expliqué M. Smotrich, le 6 mai, en référence à la date des prochaines élections, prévues fin 2026, revendiquant ainsi publiquement les visées annexionnistes d'une partie des responsables politiques israéliens.

En parallèle, les actes de violence des colons israéliens se sont multipliés. Tous les jours, des incidents sont signalés, rapportant des attaques de Palestiniens par des colons, détruisant leurs biens, incendiant des champs et des oliveraies. «La violence des colons est en hausse: en 2025, [ils] ont blessé plus de 220 Palestiniens – 44 par mois –, le niveau le plus élevé depuis vingt ans», a relevé l'OCHA, l'agence humanitaire des Nations unies, jeudi 29 mai. Depuis le 7 octobre 2023, 940 Palestiniens ont été tués par l'armée et les colons en Cisjordanie. ■

L. BR.

Les pro-A69 prennent un raccourci à l'Assemblée

Une motion de rejet a coupé court aux débats sur la proposition de loi dite de validation de l'autoroute

Un chantier sur le terrain et un bazar à l'Assemblée nationale. Lundi 2 juin, après un énième jeu de dupes entre la gauche et le bloc central, les députés de l'Assemblée nationale n'ont finalement pas débattu sur le fond d'une proposition de loi dite «de validation» de l'A69, un projet autoroutier contesté de 53 kilomètres de long entre Castres (Tarn) et Toulouse. En début de soirée, après de longues minutes de confusion, les députés partisans de cette infrastructure et de ce texte ont voté une motion de rejet préalable d'abord soutenue par... les opposants de gauche. «Ils ont voté sur mes mots», soupirait Anne Stambach-Terreno, députée (La France insoumise, LFI) de Haute-Garonne, qui venait de défendre cette procédure dans l'Hémicycle.

Cette situation ubuesque s'explique par les grandes tensions politiques et judiciaires entourant ce chantier. Contestant le jugement du tribunal administratif de Toulouse du 27 février qui avait annulé l'autorisation environnementale de l'autoroute, des sénateurs centristes avaient déposé cette proposition de loi censée valider la raison impérative d'intérêt public majeur de l'A69. Largement adoptée au Sénat le 15 mai, elle a atterri dans une Assemblée nationale morcelée et explosive, cinq jours après que la cour d'appel du tribunal administratif de Toulouse a autorisé la reprise des travaux en attendant l'appel sur le fond du dossier à la fin de l'année ou au début de 2026.

Lundi, les arguments, déjà largement connus, se sont une nouvelle fois fait face. «Aujourd'hui, je viens réparer une injustice territoriale», a lancé Jean Terlier, rapporteur du texte et député (Renaissance) du Tarn, s'appuyant sur la nécessité d'un désenclavement du «seul bassin de plus de 100 000 emplois non desservi par une autoroute, par une gare TGV ou par un aéroport», selon Philippe Tabarot, ministre des transports.

A la gauche de l'Hémicycle, les «insoumis» et les écologistes rappelaient l'existence d'une route nationale, les menaces pour la biodiversité et l'atteinte à



Un rassemblement d'opposants au projet de l'autoroute A69, devant la gare de Toulouse, le 28 mai. LIONEL BONAVENTURE/AFP

Le 26 mai, les députés du bloc central et du RN avaient adopté une tactique assez proche avec le texte sur l'agriculture

la séparation des pouvoirs (puisque une procédure est en cours devant la justice administrative), raison avancée pour le dépôt de cette motion de rejet préalable. «L'Etat est le seul responsable du fiasco, car il a choisi le passage en force», a affirmé Mme Stambach-Terreno. La justice a contrarié la Macronie, il faut donc la faire taire.»

Soulignant «l'obstruction» des écologistes et des «insoumis», qui avaient déposé la grande majorité des centaines d'amendements, dont environ 230 jugés recevables, M. Terlier annonce alors au micro qu'il demande aux députés soutenant le texte de voter cette motion de rejet. Une stratégie qui permet d'éviter de longs débats. La proposition de loi ayant été inscrite dans la niche parlementaire de Renaissance, les députés ne pouvaient la voter après minuit.

«C'est l'arroseur arrosé. La prochaine fois, vous réfléchirez à deux fois avant de déposer une motion de rejet et plus de 200 amendements», attaque ensuite M. Terlier, sous les yeux goguenards des élus du Rassemblement national (RN) se désolant du «spectacle naissant» montré aux Français, selon Manon Bouquin, députée (RN) de l'Hérault. Les écologistes, qui

n'étaient pas tous favorables à l'idée de cette motion, quittent alors l'Hémicycle, dénonçant un «simulacre de vote», selon les mots de Cyrielle Chatelain, présidente du groupe Ecologiste. «Cela fait maintenant deux fois que vous détournez la motion de rejet en 49.3 parlementaire», critique de son côté la présidente du groupe LFI, Mathilde Panot, menaçant de saisir le Conseil constitutionnel pour atteinte à la «sincérité des débats» et au «droit d'amendement».

«Violence institutionnelle rare»
Ce vote inédit, qui a vu se mêler les voix des macronistes, des «insoumis», de la droite et de l'extrême droite, renvoie cette proposition de loi devant une commission mixte paritaire où elle sera adoptée. C'est la deuxième fois en deux semaines que les macronistes choisissent de s'appuyer sur

une motion de rejet pour éviter des débats sur des sujets environnementaux. Le 26 mai, les députés du bloc central et du RN avaient, dans une tactique assez proche, adopté une motion de rejet déposée, cette fois-ci, par le rapporteur du texte contre la proposition de loi visant à lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur, afin d'accélérer les débats et d'envoyer le texte en commission mixte paritaire.

L'avancée du chantier, qui recommencera progressivement mi-juin après plus de trois mois d'arrêt, et la perspective de voir cette proposition de loi aboutir font craindre le pire aux opposants. Car si le Conseil constitutionnel ne trouve rien à redire à cette loi de validation, le gouvernement sera légitime pour demander à la cour administrative de prononcer un non-lieu à sta-

«L'Etat fait voter en accéléré une loi de validation pour neutraliser une décision de justice»

ALICE TERRASSE
avocate des associations anti-A69

tuer. «Il y a dans ce dossier un caractère tout à fait inédit, surprenant, choquant et d'une violence institutionnelle rare», avait estimé, le 28 mai, Mme Alice Terrasse, l'une des avocates des associations qui s'opposent à la construction de l'A69. *L'Etat fait voter en accéléré une loi de validation pour neutraliser une décision de justice, c'est une violation manifeste du principe de séparation des pouvoirs, qui est un pilier de notre démocratie, un mépris de la justice administrative et un mépris des justiciables.»*

Histoire de continuer à mettre la pression, le collectif d'opposants La voie est libre a proposé à ses sympathisants d'écrire aux députés pour protester. «Les élus qui cautionneront en s'abstenant ou en votant pour cette loi auront des comptes à rendre», pouvait-on lire dans un communiqué de l'association. Dans la nuit de dimanche à lundi, quelques militants du Groupe national de surveillance des arbres se sont installés au pied des platanes à proximité de l'Assemblée nationale. L'un d'entre eux a réussi à grimper dans un arbre et a déployé une banderole «Stop à l'A69».

De leur côté, les autorités surveillent déjà les rassemblements prévus les 4, 5 et 6 juillet aux abords du chantier. Cette mobilisation est relayée et soutenue par Les Soulèvements de la Terre. Le ministre chargé des transports a prévenu que les travaux seraient de nouveau étroitement surveillés par les forces de l'ordre. «Il faut sécuriser ce chantier et éviter des ZAD comme à Notre-Dame-des-Landes», a-t-il déclaré sur France 2, vendredi 30 mai. ■

MATTHIEU GOAR

NIGERIA Des centaines de morts et de disparus après des inondations

Près d'une semaine après le déversement brutal d'une retenue d'eau saturée par la crue du fleuve Niger qui a emporté tout un quartier, les autorités de la ville de Mokwa, dans le centre du Nigeria, peinent toujours à établir un bilan précis des victimes. Au moins 150 personnes sont mortes dans l'inondation survenue le 29 mai, et des centaines d'autres sont toujours portées disparues. Des volontaires et les secours ratissent la zone pour retrouver les corps, dont certains ont été emportés jusqu'à 10 kilomètres. — (AFP)

SANTÉ
Epidémie de chikungunya à Mayotte
Selon les autorités sanitaires, l'île française du canal du Mozambique est passée en phase d'épidémie avec une «transmission intense et généralisée» sur tout le territoire de cette maladie virale transmise par les piqûres de moustiques infectés. Pour éviter de saturer un système de santé fragilisé, le ministère de la santé a prévu l'organisation d'une campagne de vaccination pour certains adultes à risque. — (AFP)

Les investissements pour le climat marquent le pas

Les dépenses de l'Europe dans l'énergie, le transport et les technologies bas carbone ont stagné en 2023

C'est un mauvais signal pour la lutte contre le réchauffement. Après des années de hausse, les investissements en faveur du climat marquent le pas au sein de l'Union européenne (UE). Selon un rapport de l'Institut de l'économie pour le climat (I4CE), publié mardi 3 juin, ces dépenses ont stagné en 2023 pour atteindre 498 milliards d'euros, contre 491 milliards d'euros en 2022 (soit une hausse de seulement 1,5 %). Plus inquiétant encore, les premières données disponibles pour 2024 montrent que ces investissements ont même décliné dans certains domaines-clés.

A l'heure où la Commission vient d'annoncer que les plans nationaux énergie-climat (PNEC) des Etats membres doivent permettre à l'UE d'atteindre son objectif de réduction des émissions de CO₂ en 2030 (- 55 % par rapport à 1990), et alors que de nombreux pays sont aux prises avec des difficultés budgétaires, l'institut de recherche insiste sur la nécessité de maintenir un haut niveau d'investissements pour concrétiser les ambitions inscrites dans ces feuilles de route et faire en sorte

qu'elles soient bien mises en œuvre. «L'UE doit de toute urgence inverser la tendance et augmenter ses investissements annuels, sous peine de manquer les objectifs de 2030 [dans certains secteurs], alerte l'I4CE. L'impact pourrait se traduire par une facture plus élevée à long terme, tant sur le plan économique qu'écolo-gique.»

Pour cette étude, l'I4CE prend en compte l'ensemble des investissements publics et privés réalisés par des Etats, des institutions, des entreprises ou des ménages dans quatre grands secteurs : l'énergie, le bâtiment, les transports et la production de technologies bas carbone (fabrication de pales ou de nacelles pour les éoliennes, de panneaux solaires, de pompes à chaleur...) – sans les comptabiliser par pays. Elle les compare ensuite aux investissements permettant d'atteindre les objectifs que s'est fixés l'UE, tels qu'atteindre 510 gigawatts de capacités éoliennes installées en 2030, réduire la consommation d'énergie dans les bâtiments résidentiels de 16 % par rapport à 2020 ou encore réduire de 55 % les émissions par kilomètre des voitures particulières. Selon les hypothèses retenues, les

auteurs du rapport estiment que 842 milliards d'euros par an doivent être mis sur la table chaque année entre 2025 et 2030.

En 2023, le déficit de financement s'élevait donc à plus de 340 milliards d'euros, soit environ 2 % du produit intérieur brut de l'UE. Cette stagnation des investissements s'explique notamment par la crise globale qui frappe le secteur du bâtiment, qui a entraîné une chute des constructions de logements neufs et performants ainsi que des rénovations. En parallèle, les installations de pompes à chaleur ont diminué en raison d'un manque de soutien public et de prix de l'électricité revenus moins compétitifs par rapport à ceux du gaz.

Au contraire, les investissements ont encore cru en 2023 dans les énergies renouvelables, tirées par le développement du solaire, dans les véhicules électriques, dans les réseaux ou dans le secteur des batteries. «Nous investissons au bon rythme dans des usines qui fabriquent des batteries mais le secteur reste très à risque car il n'arrive pas toujours à vendre toute sa production, en raison d'une demande faible, et parce qu'il fait face à une très forte compétition internationale, notamment de la Chine», note Clara Calipel, chercheuse à l'I4CE et principale autrice du rapport.

Stratégie de long terme

En 2024, en revanche, des secteurs ont enregistré une diminution de leurs investissements pour la première fois depuis 2020 (date des premières analyses similaires réalisées par l'I4CE). Alors que la filière solaire connaît un essor spectaculaire depuis plusieurs années, elle enregistre ainsi une baisse inédite de 5 %. «Cela s'explique par une baisse des coûts, qui est positive, mais aussi par une baisse des installations», précise Clara Calipel.

Concernant l'éolien, la diminution des dépenses déjà observée

en 2023 se poursuit en 2024, en raison notamment des délais d'obtention des autorisations puis de raccordement au réseau, toujours très longs. Autre secteur très touché, celui des pompes à chaleur, avec une baisse des investissements de 27 %. La production de batteries a également vu son soutien diminuer légèrement. Les réseaux, cruciaux pour le déploiement des renouvelables, ont en revanche bénéficié d'une hausse des investissements.

L'I4CE appelle l'UE à mettre en place une stratégie d'investissement de long terme, qui permettrait de mobiliser à la fois de l'argent public et de l'argent privé et de donner davantage de visibilité aux acteurs économiques. Il recommande aussi aux pays membres de s'appuyer sur leur plan énergie-climat pour établir des plans d'investissements précis. Un conseil qui fait écho à celui de la Commission européenne : le 27 mai, lors de son évaluation des PNEC, elle a rappelé aux Etats qu'ils devaient faire «des efforts supplémentaires» pour développer des «stratégies globales de mobilisation des financements». ■

PERRINE MOUTERDE



Anne Hidalgo,
à Abidjan
(Côte d'Ivoire),
le 2 juillet 2022.

SIA KAMBOU/AFP

Les voyages d'Anne Hidalgo en question

Depuis janvier, l'édile enchaîne les déplacements à l'étranger sans consultation ni contrôle du Conseil de Paris

Samedi 31 mai, c'est surtout l'absence de déplacement de la maire de Paris qui a été remarquée : Anne Hidalgo n'a pas fait le voyage jusqu'à Munich, en Allemagne, pour assister au sacre du club de foot de la ville et voir le Paris Saint-Germain écraser l'Inter Milan en finale de la Ligue des champions. Si les relations sont notoirement exécrables entre le président du PSG, le Qatar Nasser Al-Khelaifi, et la maire socialiste, l'équipe de cette dernière a préféré mettre en avant des «questions d'agenda».

Il faut dire que l'élu n'avait que quarante-huit heures à passer en France ce week-end, entre deux déplacements, au Kenya, du 29 au 30 mai, et en Suisse, le 2 juin. La maire de la capitale n'a jamais fait mystère de son appétence pour les questions internationales et son carnet de voyages est là pour en témoigner. Depuis le mois de janvier, Anne Hidalgo a effectué au moins douze déplacements hors de nos frontières, sur presque tous les continents : en Pologne (deux fois) et en Mauritanie en janvier, en Belgique et au Maroc en février, aux Etats-Unis, en Italie et au Vietnam en avril, en Espagne, en Belgique et au Kenya en mai et en Suisse en juin.

En 2024, elle s'était déjà rendue en Pologne, en Ukraine, en Grèce, en Italie, en Suisse, aux Etats-Unis, en Espagne, au Brésil et au Maroc. En 2023, il y avait eu l'Ukraine, l'Italie, la Pologne, l'Irak, la Belgique, l'Islande, l'Arménie, les Etats-Unis, le Bénin et Dubaï.

Des déplacements complètement assumés à l'Hôtel de ville. «Paris a un rayonnement international par son statut touristique et historique et la fonction de maire de la ville implique un rôle

à l'international», justifie Patrick Bloche, premier adjoint à la maire. D'ailleurs, il rappelle que c'est Jacques Chirac qui a impulsé cette dimension internationale quand il était maire de Paris (1977-1995) en créant l'Association internationale des maires francophones (AIMF) en 1979, dont la présidence est restée dévolue au maire de la capitale française.

A cela, la maire socialiste élue en 2014 a ajouté une fonction officieuse d'ambassadrice municipale de la lutte contre la crise climatique : «Anne Hidalgo incarne la diplomatie des villes et celle-ci prend une place de plus en plus importante pour pallier les défaillances des Etats qui ne portent pas assez la thématique de la transition climatique», avance Patrick Bloche.

Une transparence très récente

Et encore, dit-on à son cabinet, la maire refuse beaucoup d'invitations qui lui viennent de partout dans le monde : «On pourrait remplir tout son agenda et elle pourrait ne faire que ça.» Dans le détail, chaque déplacement est justifié et un communiqué de presse avec le programme est systématiquement publié, en général la veille ou le jour même. A Lausanne, lundi, il s'agissait de «réaffirmer l'engagement de la Ville pour l'intégration par le sport

des personnes réfugiées» lors de la réunion annuelle du conseil de l'Olympic Refugee Foundation.

Avant cela, à Nairobi, la maire était l'«invitée spéciale» de la deuxième édition de l'Assemblée d'ONU-Habitat où elle a «réaffirmé l'engagement de la Ville de Paris en faveur du logement abordable». A Hué, au Vietnam, il y avait le 45^e congrès de l'AIMF, fin avril, tandis qu'au début du mois, elle était à New York pour les 10 ans de l'accord de Paris et que, entre-temps, elle s'est rendue à Rome pour les obsèques du pape François. A Marrakech, en février, il s'agissait de «réaffirmer l'engagement de Paris en matière de sécurité routière» lors d'une «conférence ministérielle» sur le sujet ; à Nouakchott, fin janvier, la maire a participé à la «rencontre des autorités locales du Sahel», coorganisée par l'AIMF, qu'elle préside.

Au-delà de l'intérêt et de la pertinence de ces voyages, c'est surtout le cadre dans lequel ils sont effectués qui interroge. A en croire Patrick Bloche, tout est bordé : «En tant que premier adjoint, je suis informé de ses déplacements et je signe un mandat spécial à chaque fois. Le Conseil de Paris vote une délégation générale en début de mandature et chaque année nous faisons un compte rendu avec des tableaux détaillés de tous les déplacements», précise-t-il.

Ce que l'élu du 11^e arrondissement ne dit pas, c'est que cette relative transparence est très récente. Déjà, jusqu'en 2022, les délégations votées en début de mandature n'incluaient pas les «mandats spéciaux» sur les déplacements : ce point a été ajouté par la loi «3DS» sur la décentralisation de février 2022. Fin 2023, le Conseil de Paris a discrètement intégré cette nouvelle règle, alors que la maire était en pleine chargé

ANNE HIDALGO EST CANDIDATE AU POSTE DE HAUT-COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS, MAIS SON CABINET ASSURE QUE CELA N'A AUCUN LIEN AVEC SES DÉPLACEMENTS

mique sur son voyage en Polynésie d'octobre 2023, pour lequel une enquête préliminaire est toujours en cours au Parquet national financier. Ce n'est qu'au Conseil de Paris de mai 2024 que le premier «tableau détaillé» a été communiqué aux élus parisiens, compilant la liste de toutes les «missions des membres du Conseil de Paris du 3 juillet 2020 au 31 décembre 2023», en France et à l'étranger.

Ce document, auquel *Le Monde* a eu accès, donne le détail de tous les déplacements, leur durée, leur objet, le nombre d'élus participants et le coût total. On y apprend, par exemple, qu'un voyage à Rome d'Anne Hidalgo et de trois autres élus, les 17 et 18 mars 2023 pour rencontrer le pape, a coûté 9 292 euros. En mai de la même année, un voyage de trois jours en Irak avec la maire du 10^e arrondissement pour inaugurer un musée à Erbil dans le cadre d'un pacte de coopération a coûté 8 565 euros. En juin 2023, il a été dépensé 8 067 euros pour aller rencontrer le maire de Reykjavik avec deux adjointes, puis 24 243 euros en septembre pour un déplacement de trois jours à New York avec l'adjoint chargé

des relations internationales et le maire de Paris-Centre, qui y a longtemps travaillé. Le mois d'octobre 2023 a été marqué par un voyage de deux jours à Cotonou (Bénin) pour le congrès de l'AIMF (15 429 euros à trois) et par le fameux déplacement en Polynésie avec deux de ses adjoints, chiffré à 37 277 euros.

A ce jour, seul un second document a été transmis au Conseil de Paris, en décembre 2024, pour les missions du 1^{er} janvier au 31 août 2024. Il révèle notamment que, année olympique oblige, beaucoup de déplacements à l'étranger ont été délégués à des adjoints. Pour le reste, les montants sont du même ordre avec, par exemple, un nouveau voyage à Rome d'Anne Hidalgo le 15 mai 2024 pour revoir le pape, pour un coût de 1203 euros.

«Pas de compte rendu»

A chaque fois, le Conseil de Paris est mis devant le fait accompli, à posteriori. Les élus avaient-ils été informés des déplacements récents au Kenya et en Suisse ? «Pas du tout», répond Maud Gatel, qui préside le groupe MoDem au Conseil de Paris. L'élu du 15^e défend une position modérée et ne critique pas le principe de l'activité internationale de la maire mais demande simplement plus de transparence : «Le Conseil de Paris n'est jamais saisi de l'opportunité de se rendre ou pas à tel déplacement. Il n'est jamais informé ni jamais consulté à priori, il n'y a pas de compte rendu et les informations rendues publiques une fois par an ne permettent pas de comprendre l'intérêt de ces voyages», déplore-t-elle.

L'intensification des voyages depuis quelques mois la questionne particulièrement. «Je crois comprendre que la maire est en campagne très active pour son poste à Genève, ce qui suscite une interrogation très forte sur les raisons qui la conduisent à se déplacer au nom de la Ville», poursuit Maud Gatel. Anne Hidalgo est effectivement candidate au poste de Haut Commissaire des Nations unies pour les réfugiés (HCR), basé à Genève, mais son cabinet assure que cela n'a aucun lien avec ses déplacements : «Elle n'a pas de déficit de notoriété internationale, elle n'a pas besoin de faire campagne.»

L'appel officiel à candidature est prévu à l'été pour un poste à pourvoir au 1^{er} janvier 2026. Or, le mandat municipal court jusqu'en mars et Anne Hidalgo a promis que même si elle ne se représente pas, elle resterait «maire jusqu'au dernier jour». Alors que se passera-t-il si elle obtient le poste ? Ce n'est qu'un sujet de calendrier mineur pour Patrick Bloche, qui explique qu'un intérim pourrait dans ces cas être assuré au HCR... ou à l'Hôtel de ville. Le premier adjoint qu'il est ne verrait aucun inconvénient à occuper le poste entre janvier et mars 2026, lui qui a longtemps rêvé de s'asseoir dans le fauteuil du maire de la capitale.

Un dernier point concerne les voyages d'Anne Hidalgo : son bilan carbone. Si le train est privilégié pour les courtes distances quand cela est possible, la majorité des déplacements se fait en avion. Pour une maire qui s'affiche en défenseuse de l'environnement et s'emploie à épurer l'air de Paris en y chassant les voitures, la question se pose. Aujourd'hui, aucun mécanisme de compensation n'existe mais une «coopérative carbone» a été lancée en septembre 2024 et elle «a notamment vocation à assurer ce type de mission», promet-on au cabinet. Pour le prochain maire. ■

HÉLÈNE BEKMEZIAN

PARIS

Les subventions internationales dans le viseur de la droite

Rachida Dati et David Alphand demandent la mise en place d'une instance de contrôle

A chaque conseil de Paris, c'est une litanie de délibérations adoptées à main levée les unes après les autres. Il faut bien enregistrer dans le détail la répartition des quelque 270 millions d'euros que la Ville de Paris dépense tous les ans pour subventionner des associations. Le conseil qui démarre mardi 3 juin ne déroge pas à la coutume : dans l'ordre du jour, environ 200 projets de délibération concernant des subventions pour un montant total que nous avons calculé à un peu plus de 49 millions d'euros. Et à chaque conseil, ou presque, l'opposition monte au créneau sur le sujet, critiquant non pas tant le principe de ces subventions municipales, mais le manque de transparence dans leur attribution.

A plusieurs reprises, la droite et le centre ont interpellé la majorité pour demander la mise en place d'une instance indépendante pour contrôler et évaluer ces subventions. En vain. Pour le conseil qui s'ouvre, le groupe de droite et apparentés Changer Paris, coprésidé par Rachida Dati et David Alphand, dispose d'une «niche» lui permettant d'inscrire un sujet à l'ordre du jour : à moins d'un an des municipales, les 19 conseillers de Paris qui se préparent à faire campagne dans le sillage de la maire du 7^e arrondissement ont décidé de remettre solennellement la question sur la table.

Parmi leurs 10 propositions pour «assurer la transparence sur l'utilisation des moyens publics», «garantir l'intérêt des projets du point de vue des Parisiens» et «renforcer le respect des principes républicains et de la neutralité politique», les élus visent notamment la politique de subventions à l'international. Ils proposent d'instaurer un «plafond maximal», hors aides d'urgence. «Les Parisiens s'étonnent de voir que 5 millions d'euros étaient, en 2023, consacrés à des projets liés à l'action internationale, soit 2 % du montant total des subventions. Bien que la coopération internationale constitue une des compétences de la Ville, le montant consacré apparaît démesuré par rapport au bénéfice apporté directement aux Parisiens», écrivent-ils dans un communiqué de presse. Pour 2024, le montant total de ces aides est estimé par leur soin à un peu plus de 4,1 millions.

Tout doit être discuté

Une bonne partie correspond à de l'aide d'urgence ou au financement de grandes luttes mondiales. En 2024, un total de 450 000 euros a par exemple été envoyé dans la bande de Gaza par le biais d'ONG comme Acted et Médecins du monde et 1,3 million d'euros ont été accordés à 13 associations de lutte contre le virus du sida. Mais on peut aussi relever 185 000 euros alloués l'année dernière à la Maison de l'Europe de Paris «pour la promotion de la citoyenneté européenne» ; 80 000 euros à l'association Morija France «pour le cofinancement pour un projet eau, hygiène et assainissement» au Burkina Faso ; 70 000 euros pour l'association 1001 fontaines pour demain «pour fournir un accès à l'eau potable pérenne dans 10 communes cambodgiennes» ou encore 33 000 euros à Médecins du monde «pour réduire les déchets ménagers à Katmandou», au Népal.

Dans un rapport de 2019 sur la «coopération décentralisée et

«CINQ MILLIONS D'EURS ÉTAIENT, EN 2023, CONSACRÉS À DES PROJETS LIÉS À L'ACTION INTERNATIONALE», SELON LE GROUPE CHANGER PARIS

l'action internationale de la Ville de Paris», la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France relevait déjà que «Paris est la collectivité locale française la plus active en matière de coopération décentralisée avec 140 projets menés dans 54 pays». «L'efficacité de cette politique n'est que très partiellement évaluée», écrivaient ensuite les magistrats financiers, qui invitaient la Ville à «améliorer la proportion de projets qui font l'objet d'une évaluation». «Il est délicat mais nécessaire d'évaluer dans quelle mesure cette politique internationale conforte effectivement l'image de Paris à l'étranger et sert bien les intérêts de la capitale et ceux de ses habitants», poursuivaient-ils.

«Le critère de ces subventions doit rester celui de l'intérêt pour les Parisiens. Mis à part l'aide d'urgence, tout doit être discuté et justifié afin que l'on puisse émettre un vote éclairé», abonde Rudolph Granier, de Changer Paris. A titre d'exemple, le groupe met en avant les subventions accordées à l'ONG d'aide aux migrants SOS Méditerranée, qui reçoit 100 000 euros de la Ville tous les ans depuis 2019. En 2023, la cour administrative d'appel de Paris avait d'ailleurs annulé la subvention accordée en 2019 par la Mairie de Paris, au motif que cette dernière avait «interféré dans un domaine qui relève de la compétence des institutions de l'Union européenne et de la politique étrangère de la France» et que l'action de SOS Méditerranée «s'inscrivait dans le cadre d'une volonté de remettre en cause les politiques migratoires définies et mises en œuvre par l'Union européenne et ses Etats membres».

Le Conseil d'Etat est revenu sur cette décision en mai 2024, considérant que «la loi permet aux collectivités territoriales de soutenir toute action internationale d'aide humanitaire qui respecte les engagements internationaux de la France» et que l'action menée par SOS Méditerranée constituait bien «une action internationale à caractère humanitaire» non contraire aux engagements internationaux de la France.

«Nous ne sommes pas opposés au principe de l'aide internationale et le montant global de ces subventions ne me choque pas, mais il faut que cela soit justifié», tempore Maud Gatel, qui préside le groupe MoDem et «partage» les préoccupations de ses collègues de Changer Paris. «Les relations internationales sont le seul domaine où il n'y a jamais de discussion sur la stratégie globale au Conseil de Paris», regrette-t-elle, estimant que, sur ce volet de subventions en particulier, «il n'y a pas de lisibilité, pas de priorisation, pas d'évaluation». Raison pour laquelle elle demande «un moratoire sur les coopérations internationales de la Ville, tant que la stratégie n'aura pas été débattue en conseil».

HÉLÈNE BEKMEZIAN

Le duo qui «tient» Limoges fragilisé pour les municipales 2026

Emile Roger Lombertie et Guillaume Guérin ont pris la ville à la gauche en 2014. Mais la mise en examen du maire complique l'équation

Limoges est-il à un «point de bascule»? C'est ce qu'espèrent les opposants de gauche au maire (divers droite) en place, Emile Roger Lombertie. Jusqu'à la victoire de ce dernier, en 2014, la préfecture de la Haute-Vienne a été, pendant un siècle, le «symbole du socialisme municipal», rappelle le sociologue Thomas Marty, professeur à l'université de Limoges. Lors des élections municipales de 2026, Limoges pourrait renouer avec cette histoire politique, veut croire la gauche, tant le duo qui «tient» la ville depuis une décennie donne des signes de faiblesse. En apparence du moins.

Emile Roger Lombertie, 74 ans, maire, et Guillaume Guérin, 38 ans, adjoint au maire depuis 2014 et président de la métropole depuis 2020, forment un «couple singulier», relève Vincent Léonie, l'un des adjoints de l'édile. «Il y en a un qui a fabriqué l'autre», note celui qui sera lui-même candidat en 2026. En 2014, Guillaume Guérin était très jeune. «Il se pensait incapable de l'emporter sur son nom dans une ville sociologiquement de gauche», raconte Thierry Miguel, conseiller municipal socialiste. Il fallait une personnalité avec un côté rural, attachant, direct. Ce qu'est Lombertie, c'est vrai. Ils ont mis en place ce duo.»

M. Lombertie est souvent décrit comme «impulsif». «C'est une personnalité assez ambiguë, capable du meilleur comme du pire», selon M. Miguel. De M. Guérin, on dit qu'il est «un animal politique, un stratège», mais aussi «cartésien» et gestionnaire. «On a une relation très bizarre, reconnaît ce dernier. Un journaliste disait: "Ils ont trente-cinq ans d'écart; on ne sait pas qui est le père de l'autre." Emile Roger a un côté passionné, et donc il y a des excès. Et après, il faut ramer. On n'est pas fait du tout pareil.»

Aujourd'hui, le duo, reconduit à la mairie en 2020, semble battre de l'aile. Particulièrement depuis

que l'exécutif municipal est éclaboussé par les affaires. En mai, le maire a été mis en examen pour harcèlement moral et sexuel, ainsi que deux de ses adjoints, poursuivis pour harcèlement moral. «Tout le monde se servira de ça pour m'affaiblir», déplore M. Lombertie. Je sais depuis longtemps que je suis victime de calomnie.»

Le maire n'a pas dit son dernier mot. «Nous avons réparé cette ville, dit-il. Tout était à réorganiser, à rénover. On a fait tout ce qui était urgent, et on commence à rattraper le retard pour en faire une ville résiliente.» Et il reste «plein de choses à faire». Candidat en 2026? «Vraisemblablement, oui», répond-il en rappelant qu'il a ouvert une «série de grands programmes. Quatre groupes scolaires à rénover lors du mandat prochain, deux quartiers qui vont être refaits». La mise en examen? «Bien sûr que ça m'interroge, reconnaît-il. Mais quand les gens vous disent: "Ne lâchez rien, tenez bon", ça vous donne une bouffée d'air.»

Souffler le chaud et le froid
Guillaume Guérin s'interroge, lui aussi. Depuis le début de l'année, le président de la métropole laisse planer le doute sur ses ambitions municipales. Quand on lui pose la question, il répond qu'il est tête de liste «ça fait partie des options crédibles». Il précise cependant: «Il y a un maire sortant, on verra ce qu'il veut faire.» Un membre de son entourage assure que la popularité du maire baisse. «Si je décide d'y aller, il ne sera pas candidat», déclare Guillaume Guérin. Les choses se feront en bonne intelligence. In fine, il n'y aura qu'une seule liste dans le bloc central.» Sans étiquette, précise encore ce dernier, toujours président de la fédération Les Républicains de Haute-Vienne, alors qu'il n'est plus à jour de cotisation.

Tous deux repoussent la décision à la rentrée. En début d'année, Emile Roger Lombertie a pro-

posé à Guillaume Guérin de devenir maire au nom de l'*«éthique de la continuité de l'action politique dans la démocratie»*. «On ne prend pas une mairie sur un jeu de chaises musicales au moment de l'ouverture d'une enquête judiciaire, a considéré le président de la métropole. La légitimité de maire, elle vous revient par le suffrage universel direct.» En attendant, le flou demeure. «Ce n'est pas clair. Guérin a l'habitude de souffler le chaud et le froid, déplore Thierry Miguel. Il m'a assuré qu'il ne voulait pas se présenter. Il s'imagine un rôle régional ou national. Mais il sera peut-être obligé d'y aller. Ils jouent, tous les deux. Ils s'envoient des piques, se rabibochent.»

Il n'empêche : pour la gauche, le maire, presque réélu dès le premier tour en 2020, est «embourré dans les affaires» : «S'il est renvoyé devant le tribunal, c'est quand même gênant», dit le socialiste. Ils essaient de trouver le meilleur moyen de s'en sortir. Mais ça crée de la zizanie entre eux et les coups bas contre Lombertie viennent plus de son camp que du nôtre.»

Gauche et droite s'attaquent cependant sur leurs alliances, possibles ou supposées. Le député *«insoumis»* de la Haute-Vienne Damien Maudet dénonce une «maire qui s'inscrit dans la droite la plus réactionnaire». «Ils vont essayer de flatter l'électorat Rassemblement national», prédit M. Miguel. «Je dénoncerai l'alliance du Parti socialiste [PS] et de La France insoumise.»

Si Lombertie est renvoyé devant le tribunal, c'est gênant. (...) Ça crée de la zizanie entre eux

THIERRY MIGUEL

conseiller municipal PS

soumise [LFI]», prévient M. Guérin, qui n'a pas de mots assez durs pour qualifier LFI: «Un parti d'antisémites, d'excès du bocal», selon lui. «De notre côté, précise-t-il, il n'y aura aucune alliance avec le Rassemblement national, même si on doit perdre la ville.» Le rapprochement à gauche est laborieux, or, analyse M. Guérin: «La seule chance de gagner, c'est de s'associer. En s'associant, ils perdent des voix. Mais, de toute façon, s'ils ne s'associent pas, ils ont perdu.»

«Si on veut regagner la mairie, reconnaît Jean-Louis Pagès, conseiller régional écologiste de Nouvelle-Aquitaine, il faut qu'on soit unis sur un projet de rupture et sur la base de relations équilibrées entre partenaires.» Les Verts et les *«insoumis»* s'agacent de voir le PS considérer que «le leadership lui revient de manière naturelle et [qu'ils doivent] tous se rallier à lui». «Mais, à part l'histoire, les socialistes n'ont pas de raison particulière de réclamer le leadership», confie-t-il, en regrettant une tradition hégémonique.

M. Maudet pense la même chose. «Je veux des discussions avec toute la gauche, assure-t-il. Mais il faut déjà que tout le monde dise son accord à une liste unie. Aujourd'hui, tout le monde le dit, sauf ceux qui réclament la tête de liste.» Comprendre : les socialistes. «Sur mes valeurs, déclare M. Miguel, je suis ouvert à la liste la plus ouverte à gauche possible.» Des pourparlers sont débutés. «Je les sens bien. Mais, s'il n'y a pas d'accord, j'irai seul», prévient-il. L'ancien commandant divisionnaire, qui se définit comme un «flic de gauche» attaché «aux valeurs républicaines, à la laïcité, à la sécurité», a bien conscience des réticences exprimées dans son camp vis-à-vis d'une alliance avec LFI. Il temporise. «Sans union à gauche, on va perdre et, si on perd, on repart pour douze ans...», se désole M. Pagès. ■

BENOÎT FLOC'H

Proportionnelle: Retailleau agite la menace d'un départ du gouvernement

Le ministre de l'intérieur a laissé «toutes les options ouvertes» sous la pression de Wauquiez

Réelle menace ou habile précaution tactique? La phrase, prononcée depuis la cour de Matignon, laisse libre cours à interprétation. «Toutes les options sont ouvertes», a déclaré Bruno Retailleau, lundi 2 juin, à propos de son avenir dans le gouvernement. Comme attendu, le ministre de l'intérieur et président des Républicains (LR) a dit tout le mal qu'il pensait à François Bayrou de son projet de loi pour instaurer le scrutin proportionnel aux législatives. Le premier ministre n'avait pas besoin d'une heure et quart de consultation pour mesurer l'hostilité sur le sujet d'une droite venue en délégation avec les patrons des groupes LR au Sénat et à l'Assemblée nationale, Mathieu Darnaud et Laurent Wauquiez.

La présence de ce dernier n'avait rien de neutre. Le député de la Haute-Loire voit dans le débat sur la proportionnelle l'occasion de mettre la pression sur Bruno Retailleau. Comme si après la défaite cuisante (25,7%) pour la présidence de LR, la menace de la proportionnelle offrait déjà un match retour possible. A la sortie de

Matignon, il a été le plus virulent pour dénoncer cette réforme, cheval de bataille politique de François Bayrou. Evoquant «un échange lunaire», M. Wauquiez a demandé «s'il n'y avait rien de plus urgent en France en ce moment», puis dénoncé la proportionnelle comme «l'institutionnalisation de l'impuissance politique». Une analyse partagée sur le fond par Bruno Retailleau avec des mots plus choisis. Le Vendéen a évoqué «le risque déséquilibrer les institutions de la Ve République, qui a besoin d'une majorité pour bien fonctionner».

Voie de passage

Au nom du *«gaullisme»*, la droite s'oppose à une réforme qui renverrait *«au régime des partis de la IV^e République»* aboli en 1958 par le général de Gaulle. Peut-être. Mais l'enjeu vaut-il de mettre dans la balance le départ des ministres LR? Après tout, la victoire sans appel de Bruno Retailleau, le 18 mai, à l'élection à la présidence de LR, a validé la participation du parti à un gouvernement, même dirigé par François Bayrou, au détriment de la ligne de rupture prônée par

son adversaire. D'ailleurs, un ministre LR avoue qu'il aurait bien du mal à expliquer *«sur les marchés»* une sortie pour un sujet «aussi électoraliste».

L'entourage de Bruno Retailleau partage cette analyse : «Si on devait quitter le gouvernement, ça doit être sur un sujet compréhensible et fort.» La proportionnelle, dans sa version de 1986 avec un scrutin de liste départementale, est surtout un sujet époustouflant pour les principaux concernés : les députés LR. Autant par conviction que par calcul personnel. Lundi matin, le ministre de l'intérieur a répété devant ces derniers (en visioconférence) sa détermination à lutter contre cette réforme. Et de préciser qu'il mettrait sa démission dans la balance contre *«un sujet audible par les Français»*.

Face au premier ministre, Bruno Retailleau s'est d'ailleurs bien gardé d'évoquer le sujet de sa démission. Mais si le projet devait être proposé à l'Assemblée à l'automne, le ministre chargé de la bonne tenue des élections a déjà prévu : il passera son tour. «Bayrou ne va pas mettre au ban un mi-

nistre contre un projet qu'il porte depuis trente ans, croit un proche du président des Républicains. [Patrick] Mignola s'en chargera très bien pour lui.» Ministre chargé des relations avec le Parlement, ce dernier est un des fidèles de François Bayrou. A défaut de pouvoir compter sur LR et Horizons, le premier ministre peut trouver une voie de passage avec le soutien de la gauche, du Rassemblement national et d'une partie de Renaissance.

Au risque de braquer une partie d'un socle de moins en moins commun? En attendant, Laurent Wauquiez, lui, a déjà pris les devants. Il a été le premier cosignataire d'une proposition de loi contre la proportionnelle (et pour l'inscription dans la Constitution du scrutin uninominal majoritaire à deux tours) déposée le 28 mai par un de ses proches, Alexandre Portier, député du Rhône. Au siège des Républicains, l'initiative est jugée «baroque» et destinée à occuper le terrain pour le vaincu du dernier congrès. Un terrain qui pourrait à force s'avérer glissant pour Bruno Retailleau. ■

ALEXANDRE PEDRO

L'Union étudiante minée par les dissensions

Le syndicat se déchire depuis les accusations de violences sexuelles à l'égard de son ex-dirigeant

Dixi et salvavi animam meam» («j'ai parlé et j'ai sauvé mon âme») : par cette citation de Karl Marx se clôt le communiqué de rupture émanant d'une partie des membres de l'Union étudiante. Le 27 mai, lors d'un conseil d'administration du premier syndicat étudiant, un vote a acté l'expulsion de six sections locales sur un total d'une trentaine.

Motif : elles ont déposé une liste à part, nommée «Coordination féministe, antiraciste et écologiste-Etudiants solidaires», pour l'élection du 2 au 6 juin au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cneser) – l'instance représentative consultative du ministère de l'enseignement supérieur.

L'Union étudiante est née en avril 2023, de la fusion entre L'Alternative et un groupe de militants dissidents de l'UNEF qui avaient dénoncé la dérive autoritaire du syndicat centenaire. Elle a connu une ascension des plus rapides, remportant un an plus tard les élections des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires, les Crous. En juillet 2024, son cofondateur, Hugo Prevost, 24 ans, est devenu député La France insoumise (LFI) de l'Isère, battant l'ancien ministre de la santé et porte-parole du gouvernement Olivier Véran.

A peine trois mois plus tard, son mandat était clos : accusé de violences sexuelles, il a été contraint à la démission le 9 octobre, «pré-tant acte de la décision du groupe La France insoumise-Nouveau Front populaire». Le groupe de députés avait été saisi fin septembre 2024 par le comité de suivi contre les violences sexistes et sexuelles de LFI «concernant des faits graves à caractère sexuel pouvant relever d'infractions pénales, antérieurs» à l'élection d'Hugo

Prevost. Contacté par *Le Monde*, celui-ci n'a pas donné suite.

L'Union étudiante, à l'origine de la saisine de LFI, ne se remettra pas de cet «acte féministe», tel que le désignent ses cosecrétaires nationales, Eléonore Schmitt, Léa Jules-Clément et Eloïse Lefebvre-Milon. Alors mi-septembre s'est immisclé le soupçon lorsque les trois dirigeantes ont décidé de travailler à la rédaction du futur communiqué de presse et d'un autre destiné aux militants, qui devaient marquer «une libération de la parole» face au «climat de terreur, où la peur et l'angoisse étaient structurelles», qu'aurait imposé Hugo Prevost. Rôdait encore le spectre de la gestion calamiteuse du dossier des violences sexuelles et sexistes par l'UNEF, lorsque avaient été révélées, en 2017, les pratiques de cadres masculins sur des militantes. Il fallait faire mieux, et garder le contrôle sur les informations qui allaient être diffusées.

«Pression maximale»

Plusieurs personnes ont été auditionnées par le comité de suivi contre les violences sexistes et sexuelles de LFI, dont certaines ont dénoncé des faits allant de la violence morale à des violences à caractère sexuel, sur une période comprise entre 2020 et 2024, selon les informations du *Monde*. Aucune plainte n'a été déposée. «On a reçu deux témoignages à posteriori, venant de Grenoble, où Hugo Prevost a dirigé le syndicat local», ajoute Léa Jules-Clément, chargée de la cellule violences sexistes et sexuelles de l'Union étudiante, pour des violences morales et sexistes, et pour son ingérence dans la cellule nationale contre les violences sexistes et sexuelles.»

Aux quatre coins de la France, parmi les dizaines de représentants de l'Union étudiante avertis au cours de l'été 2024, surgit un



désaccord quant à la façon de communiquer sur l'affaire. «La direction n'a pas souhaité laisser aux organisations locales la possibilité de relire en amont ces communiqués», affirme Camille Pagiras, à la tête de l'Union étudiante de Grenoble, qui fait aujourd'hui sécession. Nous souhaitions en discuter, cette simple demande a suffi pour nous cataloguer comme des «défenseurs d'agresseur».» S'ensuit, selon elle, «un dénigrement des organisations locales qui avaient osé parler, et une pression maximale, notamment lors de coups de téléphone et de "cafés", pour leur dire que leur comportement n'avait pas été acceptable».

Une ex-membre de l'équipe nationale, qui souhaite garder l'anonymat, rapporte avoir signalé «un problème juridique» dans le communiqué destiné à être diffusé en externe : «Il prétait le flanc à une attaque en diffamation. Toute personne féminisée [les femmes comme les personnes transgenres] semblait avoir été victime d'Hugo Prevost, comme s'il avait eu un harem de victimes.» Pour cette syndicaliste, «tout a été fait pour qu'Hugo Prevost démissionne, alors qu'il n'y avait pas de dépôt de plainte».

Les trois cosecrétaires nationales rétorquent qu'une première

version du communiqué, non relue par l'avocate du syndicat et qui n'aurait pas dû circuler, s'est retrouvée entre les mains de militants par l'entremise de «camarades» opposés à la publication de telles déclarations. Elles affirment que certains ont œuvré dans les rangs pour que le communiqué soit invalidé. Elles citent aussi le commentaire d'un des membres de l'équipe nationale, selon lequel «Hugo a juste des méthodes de vieux trotskard de l'OCI», l'Organisation communiste internationale, créée en 1952 par Pierre Lambert.

«Filature jusqu'aux toilettes»

Ces dissensions phagocytent la rentrée universitaire 2024, aucune campagne nationale n'est véritablement lancée pour recruter de nouveaux militants à la sortie des amphithéâtres. Elles conduisent à la dissolution de l'équipe nationale et à une nouvelle élection lors d'un conseil d'administration, fin octobre, qualifié de «purge» par les organisations aujourd'hui dissidentes (qui n'ont pas toutes été expulsées) d'Artois, de Chambéry, de Besançon, de Grenoble, de Lille, de La Réunion, de Limoges et de l'université Sorbonne-Paris-Nord. Des anciens de l'UNEF, ralliés en 2023 à l'Union étudiante, en auraient

A la fin mai, l'organisation a voté l'expulsion de six sections locales sur un total d'une trentaine

particulièrement fait les frais, relate l'un d'eux, sous le couvert de l'anonymat. «J'avais toujours tort, et tous ceux venus de l'UNEF aussi, confie-t-il. Il n'y avait plus d'espace constructif, juste un simulacre de discussion. Nous avions en face des personnes qui avaient peur de se reprendre par l'UNEF.»

Des membres de la liste dissidente au Cneser accusent l'équipe nationale de «harcèlement». Camille Pagiras rapporte que ses «conversations [ont été] épier» et qu'elle a elle-même fait l'objet d'une «filature jusqu'aux toilettes» lors des rencontres annuelles nationales du syndicat, fin janvier 2025, à Tolbiac, à Paris. Elle cite un message posté sur Telegram où un «camarade» de l'équipe nationale donnait ses instructions : «Quand vous allez dans l'amphi, mettez-vous bien à côté des gens de

la tendance [perçus comme s'écartant de la ligne] pour éviter qu'ils soient en groupe et les isoler.»

Ces accusations sont balayées par la cosecrétante nationale Eloïse Lefebvre-Milon. «Personne n'a jamais été suivie!, réplique-t-elle, étonnée. Le site de Tolbiac est tout petit, et à l'issue des échanges, il y a évidemment un nombre important de personnes qui se dirigent en même temps vers les toilettes...» Tout ne serait que «manigances d'un groupe de personnes qui n'a pas digéré un acte féministe, et qui a saisi l'élection au Cneser comme une occasion de faire imploser l'organisation», soutient-elle.

Pour Robinson Rossi, élu au conseil d'administration de l'université de Grenoble et soutien de la liste dissidente, «cette histoire est un truc de chefs à plumes qui passent leur temps à se retirer les plumes... et qui ne sont plus là pour accompagner les militants dans les universités». La hausse des loyers dans les Crous, celle des droits d'inscription pour tenir compte de l'inflation, la sélection à l'université depuis Parcoursup... «Nous n'avons pas milité suffisamment sur ces questions, estime-t-il. On était tous d'accord pour ne pas les manquer à la rentrée... C'est raté.» ■

SOAZIG LE NEVE

Les chefs d'établissement engagent un bras de fer avec le ministère

Le syndicat SNPDEN-UNSA dénonce les «pressions» des rectorats pour obtenir des indicateurs sur les remplacements de courte durée

La colère couvait depuis plusieurs mois dans les rangs des chefs d'établissement. Elle a finalement éclaté le 22 mai par la voie d'un courrier du premier syndicat des personnels de direction des collèges et lycées, le SNPDEN-UNSA. Dans ce message adressé à ses adhérents, soit plus de la moitié de la profession, le syndicat réprouve la «pression» exercée depuis plusieurs mois par le ministère de l'éducation nationale et ses services pour que leur soient remontées des données concernant les remplacements de courte durée des enseignants.

«Le ministère déploie des moyens considérables et un volontarisme entêté pour obtenir des indicateurs sur le remplacement de courte durée [RCD]», déplorent les chefs d'établissement. «Il n'hésite pas à se montrer très pressant, parfois menaçant, et compare (...) les académies entre elles avec des chiffres dénués de toute rigueur factuelle», fustige le SNPDEN-UNSA, qui a demandé aux personnels de direction d'interrompre la communication des données au ministère.

L'amélioration du «RCD», ainsi que sont communément désignés les remplacements de moins de quinze jours, a été érigée en «priorité absolue» par Emmanuel Macron lui-même depuis sa réélection en 2022. Ces remplacements de courte durée doivent être organisés en interne par les chefs d'établissement, quand ceux de plus de quinze jours sont gérés par les rectorats. Le «pacte enseignant», une rémunération additionnelle pour les enseignants acceptant de remplacer au pied levé leurs collègues absents a même été largement conçu à cet effet.

Mais si l'exécutif soutient que ces absences courtes constituent

l'essentiel des heures de cours non remplacées chaque année, il ne dispose pas d'outils statistiques permettant de quantifier exactement le phénomène. Fin mai 2023, l'administration disait au *Monde* travailler à la construction d'un «indicateur sur le taux de couverture des absences de courte durée». La transmission des données à partir des logiciels de vie scolaire a ainsi été rendue obligatoire en août 2023.

Inépties

Or, soulignent les chefs d'établissement, ces logiciels – dont Pronote est le plus connu – sont conçus par des entreprises privées pour la gestion interne des établissements. Plusieurs inépties sont ainsi relevées par les personnels de direction : un cours considéré comme perdu s'il n'est pas remplacé sur le même créneau le jour de l'absence, même si l'enseignant le rattrape à un autre moment ; ou encore huit heures de cours décomptées pour un enseignant absent une journée pour faire passer un examen, quand bien même le professeur n'était censé en assurer trois ce jour-là.

«Les données remontées sont fausses, mais le ministère s'en sert pour comparer les taux de RCD entre établissements», s'emporte Bruno Bobkiewicz, secrétaire général du SNPDEN-UNSA. M. Bobkiewicz dénonce, lui, une «pression dingue» de la part du ministère pour récupérer ces données. Selon le SNPDEN-UNSA, certains chefs d'établissement ont ainsi reçu des menaces de sanction disciplinaire, quand d'autres «se sont vu reprocher leur taux de RCD lors de leur évaluation annuelle ou d'entretien annuel, voire lors d'un entretien de titularisation».

Interrogé, le ministère concède que la fiabilité des données «dépend des pratiques de saisie dans les logiciels de vie scolaire au niveau des établissements», et souligne qu'un guide d'accompagnement a été adressé aux chefs d'établissement. Depuis septembre 2023, près de 90 % des 7930 établissements publics transmettent les données. «En avril, après de multiples relances des autorités académiques restées sans résultat, quinze chefs d'établissements ont reçu un courrier

administratif (...) leur demandant de justifier le caractère non effectif de cette transmission», précise la Rue de Grenelle.

Dans l'académie de Nantes, plusieurs chefs d'établissement ont ainsi reçu ce courrier du ministère de l'éducation nationale. «Nous rappelons qu'il vous appartient de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire à cette obligation, dont vous êtes personnellement responsable», prévient la lettre dont *Le Monde* a eu copie, qui ajoute : «A défaut et en absence d'un motif recevable (impossibilité technique) justifiant la carence de transmission des données de votre établissement, nous nous réservons le droit de recourir à toutes les mesures nécessaires en matière disciplinaire.»

Le deuxième syndicat de la profession, ID-FO, qui avait refusé ces remontées de données dès l'automne 2023, avait également constaté des «pressions énormes». «Nous avons expliqué plusieurs fois les limites des éléments remontés, mais ça n'était pas le problème du ministère», dénonce Valérie Kroës, secrétaire générale adjointe du syndicat.

«Le plus absurde, c'est que si les données étaient fiables, les résultats seraient meilleurs!», ajoute-t-elle. Depuis qu'elle centralise les informations de Pronote, la Rue de Grenelle ne parvient pas à afficher un taux de remplacement des absences courtes supérieur à 15 %. Ces pressions, symptômes de la fébrilité du ministère sur l'enjeu du remplacement, sont d'autant moins supportables pour les chefs d'établissement que le RCD est moins problématique au quotidien que les défaillances sur les remplacements de longue durée pour les établissements.

«Personne ne vient contrôler ces remplacements de longue durée, alors que, dans mon lycée, une enseignante de sciences et techniques médico-sociales est absente depuis le 15 janvier sans être remplacée, alors qu'elle a une classe de terminale», relate Gérard Heinz, membre de l'exécutif national du SNPDEN-UNSA. Le syndicat a demandé des «rendez-vous sérieux» avec le ministère pour tenter de lever le contentieux. ■

SYLVIE LECHERBONNIER ET ELÉA POMMIERS

Meurtre d'un Tunisien dans le Var : le Parquet antiterroriste saisi

C'est la première fois que le PNAT est saisi pour un homicide inspiré des idées de l'ultradroite

Cinq semaines après le meurtre d'Aboubakar Cissé, un jeune Malien de confession musulmane poignardé à mort, le 25 avril, dans une mosquée de La Grand-Combe (Gard), un deuxième homicide à motivation raciste et antimusulmane a eu lieu dans le Sud, celui d'un Tunisien de 45 ans, tué par balle, samedi 31 mai, à Puget-sur-Argens (Var). Pour ces deux meurtres, la justice a retenu le racisme comme circonstance aggravante. Mais, contrairement à la première affaire, instruite par un magistrat du pôle criminel de Nîmes, le Parquet national antiterroriste (PNAT) s'est, cette fois-ci, saisi des investigations.

Cette enquête préliminaire du PNAT a été ouverte, lundi 2 juin, pour «assassinat et tentative d'assassinat en relation avec une entreprise terroriste, commis en raison de la race ou la religion», ainsi que pour «association de malfaiteurs terroriste criminelle». Depuis la résurgence de la menace terroriste d'ultradroite, constatée en 2017 par les services de renseignement, la justice a ouvert 20 enquêtes terroristes en

lien avec cette idéologie, pour l'essentiel des projets d'attentats déjoués. Pour autant, en six ans d'existence, le PNAT, créé en 2019, ne s'était encore jamais saisi d'un meurtre possiblement inspiré par les idées d'ultradroite.

Samedi, en fin de soirée, à Puget-sur-Argens, petite commune limitrophe de Fréjus, une femme a appelé les forces de l'ordre pour leur signaler que son compagnon «venait de tirer sur un homme du voisinage», a précisé dans un communiqué le procureur de Draguignan avant de se dessaisir au profit du PNAT. Dépêchés sur les lieux, les gendarmes découvrent un homme de nationalité tunisienne tué par balle et un autre, de nationalité turque, blessé à la main.

Le suspect, Christophe B., 53 ans, est interpellé quelques heures plus tard par le groupe d'intervention de la gendarmerie nationale à bord de son véhicule, à l'intérieur duquel se trouvent «plusieurs armes de type pistolet automatique, fusil à pompe et arme de poing». La photo de profil Facebook de cet amateur de tir sportif montre un squelette, deux revolvers à la main. Un an

Explorer le profil Facebook public de Christophe B. permet de faire le constat d'une radicalisation ancienne

plus tôt, il affichait l'image d'un pistolet 9 mm. Un de ses amis, ancien soldat de l'armée de terre reconvertis comme agent de sécurité, avait laissé ce commentaire sous la photo : «Pour la chasse.» «Mdr [mort de rire]», avait répondu Christophe B.

Explorer le profil Facebook public de Christophe B. permet de faire le constat d'une radicalisation ancienne. En mars 2020, il proclame (nous transcrivons les propos issus de ses réseaux sociaux à l'identique) : «La seule envie que ça donne c'est sortir les fusils et de tirer dans le tas», puis «c'est vraiment une belle culture cette religion musulmane». Dans la foulée, il republie un post de Philippe Vardon, conseiller régional

(Reconquête!) de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur issu de la mouvance identitaire, qui s'inquiète de la construction d'une nouvelle mosquée à Nice. «Estrosi de mes deux mais pas le courage de ces actes», insiste Christophe B. en référence à Christian Estrosi, le maire (Horizons) de Nice.

En janvier 2020, il poste un article titré «Nicole Belloubet confirme la sortie de 450 détenus radicalisés en 2019», qu'il surtitre ainsi : «HE BEIN IL Y AINTÉRÉT DE BIEN GRAISSE LES FUSILS». Un an auparavant, il prévenait : «C'est biennes actions comme celle-là qui nous ferons basculer dans une guerre civile. Il fallait voter Marine et que ce soit les politiques qui vire les mauvais immigrés.» Tout au long de son profil Facebook, il revendique sa proximité idéologique avec le Rassemblement national. Gilbert Collard, l'ancien député du parti d'extrême droite, David Rachline, le maire de Fréjus, ou encore Marine Le Pen : il les a tous «repostés».

Contenu raciste et haineux
Surtout, les enquêteurs ont découvert plusieurs vidéos «au contenu raciste et haineux» diffusées sur son compte Facebook peu de temps avant son passage à l'acte, précise le parquet de Draguignan. Selon une source proche de l'enquête, Christophe B. y appelle les Français à se révolter et à s'en prendre aux «étrangers», notamment aux Maghrébins.

Pourquoi la justice antiterroriste s'est-elle saisie du meurtre de Puget-sur-Argens et pas de celui de La Grand-Combe? En droit français, un acte terroriste est caractérisé lorsqu'il a «pour but de troubler gravement l'ordre public par l'intimidation ou la terreur». En d'autres termes, ce n'est pas tant l'idéologie de

l'auteur qui fonde la dimension terroriste de son crime que son mode opératoire (l'intimidation ou la terreur) et son objectif (troubler gravement l'ordre public). Un meurtre peut être raciste, antimusulman ou antisémite sans être terroriste.

Dans le cas du meurtre de Puget-sur-Argens, le PNAT a considéré qu'il était à la fois raciste et terroriste, parce que la dimension dans laquelle son auteur a inscrit son crime dépassait son passage à l'acte individuel et son mobile raciste. «La portée que le mis en cause a donnée à son acte à travers ces vidéos va au-delà de l'action individuelle», explique une source proche de l'enquête. Il y a une volonté de troubler gravement l'ordre public par la terreur.»

L'auteur du meurtre d'Aboubakar Cissé à La Grand-Combe n'avait, lui, pas inscrit son passage à l'acte dans une dimension plus vaste, en appelant par exemple à cibler une population. Les premiers éléments de l'enquête avaient, en outre, mis en évidence de possibles pathologies psychiatriques. Le suspect, Olivier H., avait exprimé sur les réseaux sociaux sa volonté de devenir un «tueur en série», mais sans désigner une communauté en particulier.

Critiqué pour la lenteur de sa réaction au lendemain du meurtre de La Grand-Combe, le ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau, en visite à Matignon, lundi, pour y rencontrer le premier ministre, François Bayrou, a dénoncé le crime «raciste» et «prémedité» commis à Puget-sur-Argens, ajoutant que le racisme est «un poison qui tue» et que «chaque acte raciste est un acte antifrançais». ■

LORRAINE DE FOUCHER
ET SOREN SEELOW

PARLEMENT L'Assemblée nationale élève Alfred Dreyfus au grade de général de brigade

L'Assemblée nationale a approuvé, lundi 2 juin, l'élevation d'Alfred Dreyfus au grade de général de brigade. Dans un contexte de montée de l'antisémitisme, le texte déposé par le président du groupe Renaissance, Gabriel Attal, a été soutenu et voté par tous les groupes. Seule voix dissonante, le MoDem était absent, ne souhaitant pas «permettre à certains d'acheter à peu de frais (...) un brevet d'honorabilité», comme l'avaient expliqué les députés dans une tribune au Figaro, le 31 mai. La proposition de loi va poursuivre son parcours au Sénat. — (AFP)

JUSTICE Lieux juifs aspergés de peinture : une opération de déstabilisation étrangère suspectée

Après les dégradations commises dans la nuit de vendredi 30 à samedi 31 mai, lors de laquelle trois synagogues et un restaurant juif parisiens ont été aspergés de peinture verte, une opération de déstabilisation étrangère est envisagée. Lundi 2 juin, trois étrangers ont été interpellés en train de quitter le pays. «Dès le départ, nous avons pensé à une opération de cet ordre, compte tenu des similitudes avec le mode opératoire» utilisé pour les tags «mains rouges» sur le mur des Justes du Mémorial de la Shoah, le 13 mai 2024, a confié à l'Agence France-Presse une source proche de l'enquête. — (AFP)

Au procès Apollonia, dix ans de prison requis contre les époux Badache

Le réquisitoire, très charpenté, a insisté sur la responsabilité des prévenus, «qui n'ont jamais exprimé un mot de regret»

MARSEILLE - correspondant

Avec un préjudice de 1,24 milliard d'euros, l'affaire Apollonia est «la plus importante escroquerie jamais connue en France». C'est en décernant ce record que le vice-procureur Mathieu Vernaudon a entamé son réquisitoire, lundi 2 juin, devant le tribunal correctionnel de Marseille qui, depuis le 31 mars, juge quinze prévenus pour «escroquerie en bande organisée», «faux» et «blanchiment aggravé».

Les condamnations requises sont à la mesure de ce vertige des chiffres et des «vies détruites». Contre les anciens dirigeants de la société Apollonia, Jean Badache, 71 ans, et son épouse Viviane Badache, 68 ans, «concepteurs, organisateurs et bénéficiaires» de l'escroquerie, la peine maximale de dix ans de prison et une amende de 2,5 millions d'euros ont été requises, en dépit des dix-sept années qu'a duré cette enquête complexe. «Ils sont venus dire que c'était la faute à tous les autres, leurs salariés, et même les victimes. Ils n'ont pas exprimé un mot de regret», a relevé le procureur, qui a sollicité un mandat de dépôt contre le couple face à «un risque de fuite très élevé».

La société Apollonia, spécialisée dans la commercialisation immobilière auprès de professions médicales, a floué quelque 750 clients en leur faisant miroiter défiscalisation et autofinancement total pour les convaincre d'acheter, sans danger pour leur patrimoine personnel, un grand nombre de biens de résidences services et souscrire autant de prêts, sous le statut de loueur en meublé professionnel. Les parties

civiles s'étaient endettées pour des sommes oscillant entre 800 000 et 4 millions d'euros ; 130 d'entre elles sont venues écouter les réquisitions.

Les parties civiles ont été rassérénées par un réquisitoire très charpenté. «Je veux leur dire qu'ils n'ont pas à avoir honte d'avoir succombé à un processus sophistiqué pour les faire tomber dans un piège. Votre jugement devra affirmer qu'il n'y a aucune culpabilité du côté des parties civiles. Le "c'est bien fait pour eux" doit être balayé», estime Mathieu Vernaudon. Car, pour l'accusation, dès le début, le système est conçu comme frauduleux, comme une arme pour «la chasse aux médecins, aux dentistes, aux kinés».

VRP de la fraude

L'escroquerie, selon Mathieu Vernaudon, repose sur «deux piliers interdépendants» : le discours commercial mensonger, frauduleux, «façonné au millimètre près» par Jean Badache, et la dissimulation aux banques accordant des prêts sans connaissance du réel état d'endettement des clients de la société. «Apollonia vend du médecin» à des promoteurs qui augmentent leurs prix en intégrant les frais commerciaux et la commission de 15 % d'Apollonia à des banques qui majorent leur taux.

Les réquisitions sont lourdes contre les quatre commerciaux, ces VRP de la fraude à la manœuvre pour «une manipulation psychologique et une mise en scène destinée à rassurer le client». Cinq et six ans de prison avec mandat de dépôt, une amende de 100 000 euros contre les trois principaux. Sévérité aussi contre les professionnels juridi-

ques qui ont «gonflé leur chiffre d'affaires en créabilisant le processus Apollonia». Cinq ans de prison, un mandat de dépôt et 100 000 euros d'amende sont ainsi réclamés contre René Spadola, avocat marseillais.

Parce qu'ils avaient, selon le procureur, conscience que les clients d'Apollonia auxquels ils faisaient signer des procurations pour les acquisitions immobilières et les prêts bancaires se faisaient escroquer, parce qu'ils ont violé leur devoir de conseil, violé leur serment», trois notaires sont décris comme «ceux qui ont donné force et crédit au discours d'Apollonia».

«La signature des procurations avec un notaire, seul contact des clients avec un rouage extérieur à la société, était, selon le procureur, le moment où tout peut basculer. Une seule mise en garde, une simple allusion – "Votre maison, vous y avez pensé?" – et tout le processus commercial frauduleux était rayé de la carte. Mais les notaires font partie du package Apollonia.» Cinq ans de prison dont deux ans ferme à purger sous bracelet électronique et une amende de 1 million d'euros sont ainsi requis contre Jean-Pierre Brines, 77 ans, notaire aixois à la retraite, cinq ans de prison dont dix-huit mois ferme sous bracelet et 500 000 euros d'amende contre Philippe Jourde-neaud, 64 ans, notaire marseillais.

Dans ce dossier financier, le procureur a aussi demandé au tribunal de solides sanctions financières, au-delà des amendes pénales requises, en prononçant la confiscation de biens immobiliers, bijoux, assurances-vie pour un total de près de 22 millions d'euros, dont 19 millions pour le seul couple Badache. ■

LUC LEROUX

LITTÉRAIRE

Le Monde Nouvel Obs Télérama'

• 21 JUIN •

LAURE ADLER, CONSTANTIN ALEXANDRAKIS, CHRISTINE ANGOT, PÉNÉLOPE BAGIEU, EMMA BECKER, CARYL FEREY, FRANÇOISE GILLARD, LOUISE CHENNEVIERE, LUCAS HARARI, REBECCA LIGHIERI, SUSIE MORGESTERN, OLIVIER NOREK, DENIS PODALYDES, ABEL QUENTIN, BLANDINE RINKEL, LA GRANDE SOPHIE, ALBIN DE LA SIMONE, VANESSA SPRINGORA, GUILLAUME VIRY

ENTRÉE GRATUITE

MOT POUR MOTS

EN MUSIQUE

21-22 JUIN

MARRAINÉ PAR LOLA LAFON

• 22 JUIN •

BERTRAND BELIN, CHRISTELLE DABOS, MARYLINE DESBIOLES, ANDRÉ COMTE-SPONVILLE, SHANE HADDAD, MATHILDE HENZELIN, CATHERINE MEURISSE, MARIE NDIAYE, CAMILLE LAURENS, GUILLAUME POIX, FLORENCE SEYVOS, NEIGE SINNO, ESTHER TEILLARD, ADÈLE YON, GABRIELLA ZALAPI, CORALY ZAHONERO, VALÉRIE ZENATTI

RENCONTRES SUR RÉSERVATION MOT-POUR-MOTS.FR

CHANEL

Région Île-de-France CNI CFC SAVOIR LES SAVOIRS la Villette VILLE DE PARIS

Airbnb à l'heure de l'« ubérisation du ménage »

L'explosion des locations touristiques a donné naissance à un secteur d'activité aux conditions difficiles

C'est une recommandation qu'Airbnb formule sur son site Internet, à destination de sa communauté de loueurs de meublés touristiques. Sous la tête de chapitre « Tout ce que vous devez savoir sur les frais de ménage », afin de « garder un prix compétitif », la plateforme préconise : « Négociez avec la personne chargée du ménage. Envisagez de lui demander si elle peut accepter un tarif plus bas en échange de prestations plus régulières. »

Le nettoyage, rouage crucial dans l'activité des meublés de tourisme pour assurer une occupation à flux tendu, constitue une dépense que les propriétaires, les plateformes et les grandes conciergeries – spécialisées dans la gestion de la location, de l'annonce au dépôt des clés – cherchent à réduire au maximum, pour préserver leurs marges. Derrière les portes closes des meublés touristiques, la massification des Airbnb et la rentabilité attendue de ce type de locations entraînent des cadences et des conditions de travail difficiles.

Retraite, Maryvone (les personnes citées par un prénom ont requis l'anonymat) habite dans le Val-d'Oise et complète sa pension en faisant le ménage dans deux studios loués par Airbnb dans le quartier du Marais, à Paris. Elle gagne 30 euros pour un « passage » : soit une heure et demie de ménage (20 euros) et l'entretien du linge (10 euros). « Il y a un lit en mezzanine et un canapé convertible : je récupère les draps et les serviettes, je les trimballe avec une valise et je les lave chez moi – il faut faire deux machines –, je les fais sécher et je les rapporte. Donc ce n'est pas cher payé », témoigne-t-elle. D'autant que le coût des transports n'est pas remboursé.

La pénibilité de son travail tient aussi au « planning qui n'est pas ou peu respecté : les touristes sont censés quitter les lieux à 11 heures le matin, et les suivants doivent arriver dans le Airbnb à 15 heures. Mais ça ne se passe quasiment jamais comme ça. » Si les voyageurs n'en mesurent pas les conséquences, retarder leur départ à 11 h 30 ou midi fait dérailler toute l'organisation au cordeau des prestataires, qui n'ont qu'un temps limité pour faire le ménage et changer les draps, avant d'enchaîner vers un autre appartement.

Agneszka, qui fait le ménage chez des particuliers en semaine, prend parfois le relais de Maryvone le week-end. « La propriétaire, au début, voulait me payer 15 euros pour une heure de "ménage de luxe", mais "au black". J'ai répondu que je ne pouvais pas

Le jugement de l'affaire VIP Services éclaire sur un système de sous-traitance en cascade

accepter. Mais je ne peux pas non plus demander trop, car certaines filles travaillent pour 12 ou 13 euros », dit-elle. Son amie Natalia, une Ukrainienne qui a fui la guerre avec sa fille et ne parle pas le français, accepte d'être payée 11 euros l'heure, non déclarés. « Elle met tout ce qu'elle gagne dans le logement, elle dépense 1100 euros par mois pour louer un 34 mètres carrés à Joinville-le-Pont [Val-de-Marne] à un marchand de sommeil », raconte Agnieszka, arrivée de Pologne il y a une vingtaine d'années. Les propriétaires savent que ce n'est pas le prix, mais ils en profitent. Natalia ne reçoit aucune aide et il faut bien se nourrir. »

« Pénalité financière »

Les plateformes de « jobbing », comme le site d'offres d'emploi Indeed ou Leboncoin, regorgent de propositions de propriétaires de meublés ou de conciergeries recrutant des femmes de ménage pour des locations Airbnb. Sur le groupe Facebook « Ukrainiens à Paris », on trouve également des annonces de sociétés de nettoyage, comme celle de la société AMS Partners, publiée début mai en alphabet cyrillique, qui « recrute pour le ménage d'appartements touristiques et de bureaux à Paris. Contrats à durée indéterminée avec embauche officielle ». En 2022, VIP Services, une société de nettoyage d'appartements loués sur Airbnb, recrutant des Ukrainiennes en situation irrégulière (avant que l'Union européenne ne leur offre une protection valant autorisation de séjour et droit de travailler), a été condamnée en première instance par le tribunal de Paris pour « traite d'êtres humains aggravée ». Un cas extrême. Le jugement de l'affaire éclaire toutefois sur un système de sous-traitance en cascade : des propriétaires de meublés de tourisme confient leurs biens à une conciergerie de premier plan, HostnFly, elle-même donneuse d'ordres auprès de cette société de nettoyage, VIP Services, recrutant à bas coût des femmes de ménage.

En 2018, Oksana Veykogne, ukrainienne, répond à une annonce postée sur Facebook par la société VIP Services, dirigée par une compatriote influente dans la communauté ukrainienne.



Dans un meublé Airbnb, à Paris, le 20 septembre 2018. THIBAUT CAMUS/AP

Sous-payée, exploitée et finalement licenciée, elle se tourne vers la CGT, qui fait un signalement à l'inspection du travail. Les agents opèrent un contrôle, en 2020, dans un meublé du 15^e arrondissement de Paris. Tetiana, ukrainienne, alors en situation irrégulière, explique aux agents qu'elle reçoit chaque matin son emploi du temps journalier et les directives d'HostnFly, par le biais d'une application traduite en ukrainien.

Le matin du contrôle, elle doit nettoyer en une heure et vingt minutes un T2, avant de déposer les clés dans une laverie et d'enchaîner sur un autre T2, à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine). « Elle devait envoyer des photographies prouvant que chaque étape dans la réalisation des consignes (...) avait été remplie, de manière horodatée », précise le jugement. La validation, photographie à l'appui, de chaque étape était nécessaire pour accéder à l'étape suivante. »

Le nettoyage de l'appartement débute par la photo des produits d'entretien, apportés par elle, disposés sur une table. HostnFly sous-traite le contrôle des photos à un centre d'appels. Tetiana précise que les clients ont « la possibilité de noter la prestation directement dans l'appli, une mauvaise note pouvant conduire à une pénalité financière imputée

sur la rémunération de la salariée », poursuit le jugement.

L'inspection du travail constate que, faute de matériel de ménage dans l'appartement, Tetiana doit « adopter des postures de travail pénibles, utilisant un tee-shirt, trouvé sous l'évier, en guise de serpillière pour nettoyer la surface au sol d'un appartement complet, en position "à quatre pattes" ou accroupie ». Elle doit, en outre, « porter des charges lourdes dans les transports en commun ».

« Contrôle numérique »

L'inspection du travail, sur la base des factures adressées à HostnFly, conclut que « quasiment toutes les plaignantes » ont été exposées à des durées de travail excessives : plus de quarante-huit heures par semaine, certaines atteignant soixante-trois heures. Pour des rémunérations horaires comprises entre 30 % et 68 % du smic. Le jugement fait état des échanges entre VIP Services et HostnFly, qui revendique la position de « conciergerie Airbnb n° 1 pour la gestion de locations » et la gestion de 15 % des locations Airbnb de Paris. « Nous sommes très déçus, ce mois-ci : la satisfaction des voyageurs et clients n'est pas au rendez-vous (...). Un ménage fait à 85 % n'est pas un bon ménage. Un voyageur mécontent, c'est une compensation versée et un mauvais commentaire sur Airbnb », peste une responsable de la conciergerie. HostnFly a été condamné en première instance à une amende de 30 000 euros pour avoir failli à son devoir de vigilance.

Comme HostnFly, les grandes conciergeries recourent à des applications sur smartphone pour piloter et contrôler le personnel de nettoyage. Nicole Teke-Laurent, doctorante en sociologie du travail à l'IDHE-S Nanterre, a suivi pour sa thèse une femme de ménage travaillant pour plusieurs locations Airbnb, « équipée d'un diable pour transporter son énorme sac de draps » dans les rues de Paris. « Pour un petit studio, elle devait envoyer à la conciergerie une vingtaine de photos très détaillées retracant toutes ses tâches : l'évier, le lavabo, la cuvette des toilettes, etc., témoigne la sociologue. Un contrôle numérique renforce par la notation des femmes de ménage, à la fois par les clients des Airbnb et par les propriétaires des appartements, qui postent des avis sur les conciergeries. Cette logique de contrôle constitue une forme de pénibilité supplémentaire. »

Stéphanie, installée dans le Pays basque, travaille depuis plusieurs années pour une conciergerie internationale. « L'appli nous envoie des missions pour le ménage et pour l'accueil des voyageurs – le "check-in" –, que nous acceptons ou non, explique-t-elle. C'est 15 euros brut pour remettre les clés, mais nous devons ensuite rester disponibles en cas de problème et on peut être appelés à toute heure. Au début, je me déplaçais quand le client avait perdu ses clés en sortant de boîte de nuit, comme toutes les nouvelles. Plus maintenant. » Sa motivation a baissé pour le ménage. « Je suis payée au forfait, plus je fais d'appartements dans la journée, plus je m'y retrouve, dit-elle. Pour s'en sortir, on doit se surcharger de travail, et parfois ça ne passe pas, donc je demande un coup de main à la famille pour boucler le ménage à temps. Au début, on veut tout faire, y compris les vitres. Aujourd'hui, je fais bien la cuisine et les sanitaires, et pour le reste je passe un coup de balai. » Pour Nicole Teke-Laurent, ce management algorithmique et le recours privilégié aux microentrepreneurs caractérisent une « ubérisation du ménage », avec son lot de « sous-location de comptes » comme pour les chauffeurs de VTC ou les livreurs à vélo. « Mais ce sujet n'est pas dans la sphère médiatique et politique, on en parle très peu, note la chercheuse, car elle s'opère dans la sphère domestique et reste invisibilisée. » ■

VÉRONIQUE CHOCRON

La Cour des comptes appelle l'Etat à fiabiliser davantage le DPE

L'institution souligne notamment les carences du contrôle des entreprises qui réalisent le diagnostic de performance énergétique

Outil imparfait, le diagnostic de performance énergétique (DPE), chargé de renseigner sur la performance énergétique d'un logement sous la forme d'une cotation allant de A à G, a fait au cours de ces dernières années l'objet de plusieurs réformes. Qu'il s'agisse notamment, à compter de la mi-2024, de renforcer les exigences de compétences des diagnostiqueurs ou d'adapter les modalités de calcul du diagnostic pour les petites surfaces.

Dans un rapport publié mardi 3 juin, la Cour des comptes appelle toutefois l'Etat à faire davantage pour fiabiliser le DPE, compte tenu de la puissance de cet instrument, devenu l'un des vecteurs de la politique de rénovation énergétique

et le marché immobilier », en soulignant qu'« aucune étude d'impact global préalable n'a été réalisée par l'administration ».

Potentiels conflits d'intérêts

Aucune évaluation n'a non plus été prévue sur ses conséquences éventuelles sur l'état du parc de logements locatifs, alors que, selon une étude du site SeLoger, l'attrition globale de l'offre locative observée actuellement serait plus forte pour les « passoires énergétiques ». Le stock de biens à louer aurait chuté de 22 % pour les logements classés A à D entre mi-2021 et mi-2023, et de 33 % pour les logements classés F et G, estime donc l'institution financière.

Aucune évaluation n'a été prévue sur les conséquences sur l'état du parc de logements locatifs, relèvent les magistrats

Le rapport appelle « à un renforcement du rôle de l'Etat » dans le contrôle de la filière. L'Etat n'intervient qu'indirectement, essentiellement par le biais de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression

des fraudes (DGCCRF), habilitée à contrôler les pratiques commerciales des diagnostiqueurs. Les manquements au droit de la consommation sont certes nombreux (70 % d'anomalies en 2023) mais ils « semblent tenir avant tout à une méconnaissance des règles par les nouveaux diagnostiqueurs », explique-t-elle. Ces situations de potentiels conflits d'intérêts sont susceptibles de nuire à l'impartialité des diagnostics et de porter atteinte à la confiance des usagers dans les diagnostiqueurs et le DPE. La Cour des comptes recommande de « garantir une stricte séparation de l'exercice des missions de formation initiale et de certification avant fin 2026 ». ■

VE. CH.

A Bléré, la fin du chômage de longue durée

Le dispositif Territoires zéro chômeur de longue durée a permis le retour à l'emploi d'environ 130 personnes

REPORTAGE

BLÉRÉ (INDRE-ET-LOIRE) - envoyée spéciale

La date du 2 novembre 2022 est restée gravée dans la mémoire de Katia, Odile et Laurent (ils ont souhaité apparaître avec leurs seuls prénoms), qui ont fait partie des premiers embauchés de La Boîte d'à côté, après avoir connu des contrats courts ou aidés, le chômage ou le RSA.

« Ils étaient plus de 20 habitants éloignés de l'emploi, souvent depuis dix ou quinze ans, à signer d'emblée un CDI : leur émotion, c'était quelque chose d'incroyable », se félicite Fabien Nebel, maire sans étiquette de Bléré (Indre-et-Loire). L'édile ne regrette pas de s'être battu, avec tout son conseil municipal, pour faire exister ce projet, l'une des 83 expérimentations nationales « Territoires zéro chômeur de longue durée ». Et il attend avec impatience le vote d'une proposition de loi transpartisane visant à pérenniser et à étendre ce dispositif, qui devait être soumise aux députés mardi 3 juin.

Pour lui, le pari est réussi, avec environ 130 habitants de sa commune sortis du chômage longue durée : le comité local de l'emploi, qu'il préside, a permis d'identifier, rencontrer et accompagner plus de 230 personnes privées durablement d'emploi. Une soixantaine ont pu trouver du travail dans le tissu économique préexistant. Soixante et onze autres ont été embauchées à La Boîte d'à côté, au fur et à mesure du développement de ses activités, et une vingtaine sont sur liste d'attente.

« On ressort, on revoit les gens »
La structure est devenue la troisième entreprise de la commune en nombre de salariés, avec un modèle à rebours des logiques habituelles, préfiguré par l'association ATD Quart Monde. Il s'agit d'une entreprise à but d'emploi, qui ne doit pas concurrencer celles qui existent déjà ; elle embauche au smic, en CDI, des volontaires, sans les sélectionner ; elle s'adapte à leurs compétences, souhaits et possibilités horaires, et leur permet de partir s'essayer à un autre emploi, avec l'assurance de pouvoir revenir s'ils le souhaitent. « Une utopie réaliste », soutient le directeur de La Boîte d'à côté, Thierry Petonnet.

Sa ressourcerie de 800 mètres carrés est en plein réaménagement : la partie boutique devenait trop petite pour exposer les dons, nettoyés et revalorisés, qui ne cessent d'augmenter. Odile, 54 ans, « très manuelle », partage ses vingt heures hebdomadaires –



Jean-Jacques et Marie, tous deux salariés de l'entreprise à but d'emploi La Boîte d'à côté, à Bléré (Indre-et-Loire), le 26 mai.
CYRIL CHIGOT/DIVERGENCE POUR « LE MONDE »

La Boîte d'à côté est devenue la troisième entreprise de la commune en nombre de salariés

« parce que j'aide ma maman » – entre ce lieu et des visites, qu'elle apprécie beaucoup, à des personnes âgées isolées, confiées par le centre communal d'action sociale. Avant de signer ici son premier CDI, elle a fait la plonge et le ménage, cueilli le tabac et les pommes, puis pris soin de son mari, atteint d'un cancer qui a fini par l'emporter. « J'ai eu du mal à remonter la pente, après. » Sa collègue Blondelle Lepinay, 63 ans, se sent « soutenue » et se dit « fière de travailler dans cette entreprise ». Elle qui, dans son île natale de La Réunion, avait dû aider sa famille très tôt au lieu d'aller à l'école, a commencé, voici quelques mois, à apprendre à lire et à écrire.

Nicolas, 43 ans, a connu quatre ans de chômage à la suite d'un AVC : « Je ne pouvais pas reprendre dans la restauration, je n'étais plus capable de porter des assiettes. » C'est lui qui a proposé, au lancement de La Boîte d'à côté, de créer un pôle pour réparer l'électroménager donné à la ressourcerie. « Quand on retrouve un emploi, cela aide financièrement et moralement, on ressort, on revoit les gens », considère cet ancien marin-pompier de Marseille.

D'autres activités ont été développées : le maraîchage, la conciergerie et le pôle de création bois, qui a bénéficié de l'embauche de Michaël, 45 ans. Il a « bossé à fond pendant vingt ans », construisant des décors pour l'événementiel, avant qu'une maladie lui fasse perdre l'usage de ses pieds. « Ici, je poursuis mon activité, sans l'état d'urgence, et j'aide à former des collègues », expose-t-il.

A l'entrée du même atelier, Jean-Jacques, ancien SDF de 62 ans, s'active à démonter des objets, afin de réutiliser leurs composants ou de recycler leurs matières premières. « Il nous a aidés à créer la prestation démantèle-



ment, qui coûte aux entreprises le même prix qu'une benne à la déchetterie, avec un avantage social et environnemental », explique Thierry Petonnet.

Les débuts n'ont pas été simples. L'ancien responsable de formation se souvient que certaines entreprises « craignaient qu'on leur pique leur boulot ». Qu'il fallait contrer l'idée reçue selon laquelle il est facile de retrouver un emploi. « L'absence de véhicule et de transports collectifs, le manque de diplômes, le handicap, l'usure des corps et la perte de confiance sont d'immenses freins », constate-t-il, persuadé que les quinze heures d'activité désormais imposées aux allocataires du RSA ne peuvent suffire à les lever. Pourtant, même parmi ceux qui travaillent déjà là, certains me disent, à l'arrivée d'un nouveau : « Ah bon, tu as embauché ce fainéant ? »

« C'est un beau projet, mais c'est dur ! », reconnaît Maggy Meignan, éducatrice spécialisée devenue coordinatrice de la ressourcerie. Il faut manager, avec un taux d'encadrement inférieur à celui des chantiers d'insertion, des salariés qui ont connu des blessures

physiques, morales, psychologiques, lesquelles créent de la méfiance, réduisent l'autonomie. » A elle et ses collègues d'accompagner des situations qui peuvent être compliquées par une dépression, une addiction à l'alcool... Comme dans toute entreprise, des recadrages sont parfois nécessaires. Cinq contrats ont été rompus durant la période d'essai. Deux licenciements ont eu lieu.

« Un bilan positif »

Il n'empêche : les résultats sont là. En plus de la mairie et de celles du voisinage, 150 particuliers sollicitent, plus ou moins régulièrement,

La Boîte d'à côté – pour de petits travaux d'entretien que les artisans refusent, des accompagnements aux rendez-vous médicaux... Et une cinquantaine d'entreprises lui sous-traitent leurs surcroûts d'activité ou tâches simples, pour mieux se concentrer sur celles à forte valeur ajoutée. « C'est un facteur d'attractivité pour notre commune. Cela aide les personnes âgées à continuer à vivre chez elles, les entreprises à se développer, et à réduire les déchets », se réjouit le maire.

Pour l'instant, une seule des salariés a pris un poste à l'extérieur. Marie, 38 ans et quatre enfants, qui fait tourner son rotatif entre les tombes du cimetière, envisage, elle aussi, de rebondir ailleurs. Tandis que Laurent, 46 ans, qui tond l'herbe des allées, se verrait bien rester « jusqu'à 70 ans ». « Une partie n'ont ni l'envie ni de véritable chance de trouver un autre travail, s'ils sont trop âgés, trop cassés, pas assez productifs. Mais est-ce un problème ? », interroge Thierry Petonnet. « Non. On a besoin que ces emplois demeurent », répond le maire. Président de l'association Territoires zéro chômeur de longue durée, et à l'origine de la première loi d'expérimentation de 2016, en tant que député socialiste de Côte-d'Or, Laurent Grandguillaume espère que le nouveau texte, porté par Stéphane Viry (Vosges, divers droite), sera adopté à l'unanimité, comme les précédents.

« Les évaluations successives ont toutes dressé un bilan positif de Territoires zéro chômeur de longue durée, et l'Union européenne a lancé un appel à projets qui s'en inspire, auquel 70 territoires de 17 pays ont répondu », met-il en avant. Si elle est votée, la future proposition de loi devrait permettre d'atteindre une centaine d'emplois au sein de La Boîte d'à côté, dès fin 2026. Et plusieurs communes des environs de Bléré envisagent de créer leur propre entreprise à but d'emploi. ■

CLAUDE ANÉ

Les dons aux associations ont peu progressé en 2024

Excepté la forte mobilisation en faveur des victimes du cyclone Chido, à Mayotte, les dons des particuliers, hors legs, ont fléchi

Les dons des particuliers en faveur des associations (hors legs), ont progressé de 3 % en 2024, si l'on inclut la forte mobilisation en faveur des victimes du cyclone Chido à Mayotte, selon le baromètre annuel de France Générosités, publié mardi 3 juin. Mais en dehors de cette situation d'urgence, la collecte classique n'a connu qu'une « timide progression », de 1,9 %, constate ce syndicat rassemblant quelque 150 organisations.

« Il s'agit d'une des plus faibles hausses de ces vingt dernières années, alerte Laurence Lepetit, déléguée générale de France Générosités. Pourtant, les dons, hors urgences, avaient bien progressé durant la pandémie du Covid-19 et résisté

à la forte inflation de 2022 et 2023. » Elle note le fait que les dons de moins de 150 euros continuent de diminuer – ils représentent moins de 40 % des dons, contre 69 % en 2005, tandis que les dons de plus de 10 000 euros sont en léger recul.

Plus inquiétant encore, alors que l'inflation a ralenti et que le premier semestre montrait une progression de la collecte (3,1 %), les dons hors urgences ont diminué en novembre et décembre, habituellement très porteurs, par rapport aux mêmes mois de 2023 (-3,1 % et -0,3 %). Ont-ils pâti de la forte solidarité en faveur des victimes du cyclone Chido, qui a dévasté Mayotte le 14 décembre ? « Non, au contraire ! Quand il y a

un appel aux dons pour une urgence, les médias en parlent, cela encourage les autres dons, sans les siphonner », explique la déléguée générale de France Générosités.

« Contexte anxiogène »

Le décrochage observé est une conséquence, selon elle, « du contexte politique, économique et géopolitique particulièrement anxiogène, qui a créé de l'atténisme ». Une analyse que partage Marie-Eve Lhuillier, responsable de la collecte de Greenpeace France, qui a connu une stabilité des dons en 2024 et « un début d'année 2025 difficile » : « Des donateurs nous disent qu'ils ont été obligés de réduire leurs dons faute de moyens, d'autres par inquiétude,

car le gouvernement parle d'austérité et de demander des efforts aux Français, notamment retraités. » Un autre facteur a joué, selon elle : « On constate une dépriorisation, politique et médiatique, de la cause environnementale. Celle-ci a moins d'espace, ou est montrée de façon négative. » L'association déplore ainsi une réduction du nombre de nouveaux donateurs.

La Fondation pour le logement (ex-Fondation Abbé Pierre) a, quant à elle, subi « une baisse de 30 % des dons des particuliers, soit une baisse de 10 à 11 millions d'euros », à partir du mois de juillet 2024, indique son délégué général, Christophe Robert. Une baisse qui a immédiatement suivi les révélations sur les agressions

sexuelles et les viols commis par l'abbé Pierre, publiées par la Fondation, Emmaüs France et Emmaüs solidarités.

Action contre la faim a, de son côté, enregistré en 2024 une hausse des donateurs et du don moyen, à 135 euros (+ 2 %), « qui a nécessité de gros efforts, y compris financiers ; nous avons développé le porte-à-porte et effectué des campagnes pour inciter nos donateurs réguliers à augmenter leurs prélèvements mensuels », relate Lucie Codiasse, directrice de la communication et du développement.

« La générosité des particuliers ne pourra cependant pas compenser l'énorme baisse des aides publiques au développement, américaine, mais aussi française et euro-

CL.A.

Le défi de l'insertion des jeunes dans l'humanitaire

Face à la multiplication des crises, de plus en plus d'étudiants se tournent vers des formations spécialisées

Quand Lou Pénisson raconte qu'elle veut faire carrière dans l'humanitaire, ses interlocuteurs ont souvent la même réaction. «C'est un métier, ça?», imite en souriant l'étudiante de 21 ans. Après une double licence histoire-sciences politiques, la jeune femme est aujourd'hui en première année du master «Développement et action humanitaire» de l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne. Elle espère que cette formation lui permettra, un jour ou l'autre, de se mettre au service d'une grande ONG «pour aller aider partout dans le monde où il y a des gens dans le besoin», raconte-t-elle.

Cette envie «d'avoir un travail aligné avec [ses] valeurs et convictions» la porte depuis ses années de collège. A l'époque, elle s'investissait déjà dans un «club solidaire» venant en aide aux plus démunis. Mais, depuis le début de sa formation, Lou Pénisson comprend aussi «que malgré les besoins et les crises qui se multiplient un peu partout, trouver un premier stage et un premier emploi n'est pas forcément ais[é] [car] il n'y a pas tant de places que cela». D'autant plus depuis le gel de l'aide humanitaire américaine, en février, par le président Donald Trump, dont dépendaient de nombreuses ONG, notamment françaises. Une partie d'entre elles ont déjà annoncé mettre en pause certains programmes et recrutements de personnel.

Pas de quoi atténuer la vocation de l'étudiante, qui se verrait bien «rester dans le secteur toute la vie», de préférence «sur le terrain et à l'international», étant donné la diversité des métiers qu'on peut y exercer, et dont elle a pris la mesure depuis septembre 2024. Bien au-delà des seuils périphériques de la santé ou de l'éducation auxquels on pense spontanément, les travailleurs humanitaires sont coordinateurs de programme d'aide, chargés de mission, responsables logistiques, administrateurs chargés des finances ou de l'évaluation des aides, chargés de plaidoyer, dans le conseil, etc.

Profils généralistes

«Il y a vingt ans, travailler dans la solidarité internationale, c'était souvent avoir un poste "couteau suisse", avec des missions extrêmement variées», explique Stéphanie Tchiombiano, responsable du master de Paris-I et maîtresse de conférences en sciences politiques. Mais, depuis les années 2000, «les exigences de plus en plus fortes des bailleurs de fonds, en termes d'efficacité des programmes et de redevabilité [justifiant l'utilisation des fonds], ont accéléré la professionnalisation des ONG et la spécialisation de leurs employés».

A côté de la mise en œuvre opérationnelle de l'aide aux populations en cas de catastrophe naturelle ou de guerre, les métiers autour de l'élaboration et de la planification des programmes, de la recherche de leurs financements, de leur promotion ou de leur évaluation ont pris de plus en plus de place dans les organismes ces dernières années. «Grands enjeux du développement», «Santé mondiale», «Financement du développement», «Communication des ONG»... «Nos cours ont pour objectif de donner aux étudiants à la fois les compétences techniques nécessaires [à ces nouveaux métiers], en même temps qu'une réflexion critique et éthique sur l'aide humanitaire, afin qu'ils soient capables de la faire évoluer une fois en poste», explique Stéphanie Tchiombiano.

Malgré le contexte, la chercheuse se dit assez confiante pour l'insertion des jeunes diplômés du master de Paris-I, ultra-sélectif (1500 candidats pour une vingtaine de places en M1) et qui a plus



PALM ILLUSTRATIONS

Des dizaines de formations ont vu le jour en France ces quinze dernières années

de quarante ans. Mais des dizaines d'autres formations dans l'humanitaire ont vu le jour ces quinze dernières années, sous la forme de licences et de masters ou bien au sein de grandes écoles ou d'instituts privés. Pour insérer leurs étudiants, elles ont misé sur la croissance rapide de l'activité des ONG françaises. «En 2020, les ressources des ONG françaises atteignaient 2,3 milliards d'euros, contre 1,2 milliard en 2012. Elles emploient plus de 42 000 salariés, contre moins de 20 000 dix ans plus tôt», illustre Vincent Pradier, chercheur doctorant à l'IAE de Paris-I Panthéon-Sorbonne et coordinateur d'une étude sur l'économie du secteur.

Un boulevard pour les étudiants français épis d'humanitaire? Pas tout à fait, car un autre phénomène est à l'œuvre: la «localisation» de l'aide. Il s'agit du transfert progressif, depuis une dizaine d'années, d'une partie de la gestion et du financement des missions aux acteurs locaux dans les pays concernés. L'objectif étant pour les ONG de repenser l'organisation de cette aide, longtemps pilotée depuis l'Occident, et d'en rapprocher les décisions de ses principaux bénéficiaires. Résultat: sur les 42 000 salariés des ONG françaises en 2020, plus de 35 000 personnes, en majorité issues des pays du Sud global, l'étaient sous contrat local.

Si les quelque 7 000 postes restants (dont 4 500 en France) et la dynamique du secteur «ont per-

mis d'absorber une partie des nombreux étudiants formés, il est à craindre que les coupes budgétaires dans l'humanitaire et l'aide au développement, qui concernent aussi la France, accentuent à l'avenir la concurrence entre eux», commente Vincent Pradier.

Dans les ONG, on voit arriver depuis une dizaine d'années ces étudiants surdiplômés au fait des problématiques du secteur et capables de saisir rapidement les enjeux locaux. «Ils sont plus proactifs que les anciens, donnent spontanément leur avis sur les programmes, demandent pourquoi on fait comme ça et pas autrement, sont très attentifs au bien-être au travail; des réflexions qu'on acquiert avant sur le terrain et qui sont un défi pour les organisations...», raconte Damien (prénom modifié à sa demande), cadre de 34 ans et recruteur dans une grande ONG française.

Mais il évoque aussi «un goulot d'étranglement» pour eux en matière d'insertion, leur profil généraliste leur ouvrant aujourd'hui surtout des premiers postes «support» dans, par exemple, la gestion des subventions ou le suivi administratif des programmes, «des métiers de bureau qui ne font pas toujours rêver», mais constituent un passage souvent obligé avant de partir sur une première mission et monter en responsabilité. Et d'ajouter qu'aujourd'hui, «les ONG envoient plus rapidement sur le terrain des experts dans leur

domaine: infirmiers, ingénieurs hydrauliques, médecins, logisticiens, etc.». Les diplômés de 2025 ont donc plus de chances qu'avant de commencer leur carrière au siège des organisations, là où leurs aînés, moins formés, baroudaient plus systématiquement sur le terrain de mission en mission.

«Savoir agir en situation réelle»

Face à la concurrence, les ONG privilient, même pour leur recrutement dans l'Hexagone, les diplômés ayant eu, durant leur parcours, des expériences associatives en France ou à l'étranger. «Pour un poste au siège, on peut recevoir 200 ou 300 candidatures. La formation ne suffit donc pas pour les dépasser. Il faut avoir une plus-value et une légitimité en plus, en étant notamment passé par la case terrain, d'une manière ou d'une autre», commente ainsi Jean-Christophe Ouedraogo, responsable des ressources humaines de l'ONG La Chaîne de l'espoir.

«Ce sont souvent les premières missions, les stages longs ou les engagements bénévoles qui font la différence, renchérit Bertrand Bocquet, DRH chez Médecins du monde. Ce que nous recherchons, ce n'est pas seulement un parcours académique solide, mais un savoir agir en situation réelle.» Pour ce dernier, «l'enjeu pour les formations, aujourd'hui, est donc de rester connectées aux réalités opérationnelles, en intégrant des intervenants issus du terrain et en ren-

«Les coupes budgétaires dans l'humanitaire risquent d'accentuer la concurrence entre étudiants»

VINCENT PRADIER
doctorant à Paris-I Panthéon-Sorbonne

forçant les liens avec les structures d'accueil humanitaires».

Parmi les cursus qui répondent selon lui aux exigences du secteur de l'humanitaire, il cite ceux de Sciences Po, de l'Institut de relations internationales et stratégiques ou de Bioforce. Ce centre spécialisé, situé à Vénissieux (Rhône), a acquis une forte reconnaissance dans le secteur, en proposant des formations opérationnelles aux professionnels souhaitant travailler dans l'humanitaire. Mais aussi aux bacheliers intéressés par l'humanitaire mais n'ayant pas obligatoirement envie de faire des études à bac + 5. A l'image de Juliette Lavastre, 19 ans, inscrite depuis septembre 2024 dans le bachelor en trois ans «Responsable de l'environnement de travail et de la logistique humanitaire» de Bioforce. «Ici, on apprend comment gérer techniquement une chaîne d'approvisionnement, des stocks, le transport de marchandises, ou leur distribution, à la fois dans le cadre d'une mission humanitaire, mais aussi dans un contexte d'entreprise ou d'association lambda», résume l'étudiante.

La formation est aussi ponctuée de stages obligatoires dans ces différents environnements. De quoi laisser aux étudiants le choix du type de structure dans lequel ils veulent travailler. Mais cette double formation vise aussi à favoriser leur insertion «dans un contexte un peu préoccupant», confie Juliette Lavastre. De son côté, l'objectif reste de faire carrière dans le secteur ou le monde associatif. Même si elle croit savoir que «les salaires y sont souvent moins intéressants qu'ailleurs».

Dans les ONG françaises, les rémunérations sont en effet inférieures d'environ 20 % pour les non-cadres et de 35 % pour les cadres, par rapport aux autres organisations privées ou publiques, selon une étude sur leurs pratiques salariales réalisée en 2022 par le cabinet Deloitte. Une différence de salaire, historique, qui perdure malgré les efforts des ONG pour l'atténuer, mais qui ne freine pas les vocations des étudiants s'inscrivant chaque année dans les formations spécialisées. ■

SÉVERIN GRAVELEAU

De plus en plus de demandes d'accompagnement à la reconversion

«UN VENT GLACIAL SOUFFLE SUR LE SECTEUR de l'humanitaire cette année», résume Eric Gazeau, le directeur général de Résonances humanitaires. Cette association accompagne depuis plus de vingt ans les travailleurs humanitaires en retour de mission dans leurs réflexions sur leur parcours professionnel ou leur reconversion. Depuis janvier, le nombre de nouvelles personnes sollicitant un accompagnement a été multiplié par deux: une vingtaine par mois, contre une dizaine en temps normal. Cette demande de soutien intervient soit parce que les ONG pour lesquelles elles travaillaient ont été contraintes de se séparer de certains collaborateurs à la suite du gel des financements humanitaires du gouvernement américain, soit parce que ce contexte les incite à se questionner sur leur avenir dans le secteur.

«Travailler dans l'humanitaire est éprouvant, raconte Eric Gazeau, lui-même ayant fait dix ans de missions sur le terrain en Bosnie, au Rwanda ou encore en Afghanistan. Se frotter à la misère du monde, passer d'un contexte de crise à un autre, encaisser les émotions, vivre intensément... C'est une aventure passionnante. Mais arrive toujours un moment où l'on est un peu fatigué, bien

qu'encore jeune, où on se dit qu'il faut s'arrêter et repenser un peu à soi.» Résonances humanitaires constitue ainsi pour les personnes accompagnées, dont la moyenne d'âge est de 35-40 ans (avec 70 % de femmes), un «*sas de décompression et de réorientation, un peu comme il en existe pour les militaires*», explicite le directeur général.

L'association propose un accompagnement par 80 bénévoles et coachs certifiés issus du métier, un bilan de compétences, des ateliers de recherche d'emploi, un soutien psychologique, et surtout un partage d'expériences et de réseaux. Il est assez facile pour les bénéficiaires de repérer leurs compétences techniques (type langues étrangères), «mais plus difficilement toutes les riches compétences développées dans l'humanitaire»: agilité, travail en équipe ou dans l'urgence, gestion de crise, humilité, ouverture interculturelle, etc.

Valoriser les compétences

«En mission à l'étranger, les travailleurs humanitaires ont aussi souvent eu des responsabilités bien plus importantes que les personnes de leur âge restées en France, comme la gestion de budgets énormes ou l'en-cadrement d'équipes importantes», ajoute Eric Fou-

cart, bénévole au sein de l'association. Reste à valoriser ces compétences auprès d'un possible nouvel employeur. Or, le secteur souffre encore parfois d'un certain nombre de clichés. «Lorsqu'un DRH voit sur un CV que tu as changé de pays et de mission tous les ans, il peut penser que tu es quelqu'un d'instable», poursuit le bénévole.

Après une dizaine d'années sur des missions d'urgence et de développement dans le monde entier, Eric Foucart a travaillé dans le secteur médico-social en France. Depuis octobre 2024, il est chef de service dans une structure d'hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile. «Ici, on ne parle pas d'humanitaire, mais on retrouve parfois le même type de problématiques et de populations que j'ai connues à l'étranger», résume-t-il. Comme lui, environ 35 % des personnes accompagnées par l'association évoluent ensuite dans les secteurs du social, du médico-social ou de l'économie sociale et solidaire. Presque autant décident de persévérer dans le monde de l'humanitaire, mais en faisant évoluer leurs missions. Le reste – un tiers – choisit d'opérer une reconversion plus radicale, dans un autre secteur. ■

SÉ. G.

Le défi de l'insertion des jeunes dans l'humanitaire

Face à la multiplication des crises, de plus en plus d'étudiants se tournent vers des formations spécialisées

Quand Lou Pénisson raconte qu'elle veut faire carrière dans l'humanitaire, ses interlocuteurs ont souvent la même réaction. «C'est un métier, ça?», imite en souriant l'étudiante de 21 ans. Après une double licence histoire-sciences politiques, la jeune femme est aujourd'hui en première année du master «Développement et action humanitaire» de l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne. Elle espère que cette formation lui permettra, un jour ou l'autre, de se mettre au service d'une grande ONG «pour aller aider partout dans le monde où il y a des gens dans le besoin», raconte-t-elle.

Cette envie «d'avoir un travail aligné avec [ses] valeurs et convictions» la porte depuis ses années de collège. A l'époque, elle s'investissait déjà dans un «club solidaire» venant en aide aux plus démunis. Mais, depuis le début de sa formation, Lou Pénisson comprend aussi «que malgré les besoins et les crises qui se multiplient un peu partout, trouver un premier stage et un premier emploi n'est pas forcément ais[é] [car] il n'y a pas tant de places que cela». D'autant plus depuis le gel de l'aide humanitaire américaine, en février, par le président Donald Trump, dont dépendaient de nombreuses ONG, notamment françaises. Une partie d'entre elles ont déjà annoncé mettre en pause certains programmes et recrutements de personnel.

Pas de quoi atténuer la vocation de l'étudiante, qui se verrait bien «rester dans le secteur toute la vie», de préférence «sur le terrain et à l'international», étant donné la diversité des métiers qu'on peut y exercer, et dont elle a pris la mesure depuis septembre 2024. Bien au-delà des seuils périphériques de la santé ou de l'éducation auxquels on pense spontanément, les travailleurs humanitaires sont coordinateurs de programme d'aide, chargés de mission, responsables logistiques, administrateurs chargés des finances ou de l'évaluation des aides, chargés de plaidoyer, dans le conseil, etc.

Profils généralistes

«Il y a vingt ans, travailler dans la solidarité internationale, c'était souvent avoir un poste "couteau suisse", avec des missions extrêmement variées», explique Stéphanie Tchiombiano, responsable du master de Paris-I et maîtresse de conférences en sciences politiques. Mais, depuis les années 2000, «les exigences de plus en plus fortes des bailleurs de fonds, en termes d'efficacité des programmes et de redevabilité [justifiant l'utilisation des fonds], ont accéléré la professionnalisation des ONG et la spécialisation de leurs employés».

A côté de la mise en œuvre opérationnelle de l'aide aux populations en cas de catastrophe naturelle ou de guerre, les métiers autour de l'élaboration et de la planification des programmes, de la recherche de leurs financements, de leur promotion ou de leur évaluation ont pris de plus en plus de place dans les organismes ces dernières années. «Grands enjeux du développement», «Santé mondiale», «Financement du développement», «Communication des ONG»... «Nos cours ont pour objectif de donner aux étudiants à la fois les compétences techniques nécessaires [à ces nouveaux métiers], en même temps qu'une réflexion critique et éthique sur l'aide humanitaire, afin qu'ils soient capables de la faire évoluer une fois en poste», explique Stéphanie Tchiombiano.

Malgré le contexte, la chercheuse se dit assez confiante pour l'insertion des jeunes diplômés du master de Paris-I, ultra-sélectif (1500 candidats pour une vingtaine de places en M1) et qui a plus



PALM ILLUSTRATIONS

Des dizaines de formations ont vu le jour en France ces quinze dernières années

de quarante ans. Mais des dizaines d'autres formations dans l'humanitaire ont vu le jour ces quinze dernières années, sous la forme de licences et de masters ou bien au sein de grandes écoles ou d'instituts privés. Pour insérer leurs étudiants, elles ont misé sur la croissance rapide de l'activité des ONG françaises. «En 2020, les ressources des ONG françaises atteignaient 2,3 milliards d'euros, contre 1,2 milliard en 2012. Elles emploient plus de 42 000 salariés, contre moins de 20 000 dix ans plus tôt», illustre Vincent Pradier, chercheur doctorant à l'IAE de Paris-I Panthéon-Sorbonne et coordinateur d'une étude sur l'économie du secteur.

Un boulevard pour les étudiants français épis d'humanitaire? Pas tout à fait, car un autre phénomène est à l'œuvre: la «localisation» de l'aide. Il s'agit du transfert progressif, depuis une dizaine d'années, d'une partie de la gestion et du financement des missions aux acteurs locaux dans les pays concernés. L'objectif étant pour les ONG de repenser l'organisation de cette aide, longtemps pilotée depuis l'Occident, et d'en rapprocher les décisions de ses principaux bénéficiaires. Résultat: sur les 42 000 salariés des ONG françaises en 2020, plus de 35 000 personnes, en majorité issues des pays du Sud global, l'étaient sous contrat local.

Si les quelque 7 000 postes restants (dont 4 500 en France) et la dynamique du secteur «ont per-

mis d'absorber une partie des nombreux étudiants formés, il est à craindre que les coupes budgétaires dans l'humanitaire et l'aide au développement, qui concernent aussi la France, accentuent à l'avenir la concurrence entre eux», commente Vincent Pradier.

Dans les ONG, on voit arriver depuis une dizaine d'années ces étudiants surdiplômés au fait des problématiques du secteur et capables de saisir rapidement les enjeux locaux. «Ils sont plus proactifs que les anciens, donnent spontanément leur avis sur les programmes, demandent pourquoi on fait comme ça et pas autrement, sont très attentifs au bien-être au travail; des réflexions qu'on acquiert avant sur le terrain et qui sont un défi pour les organisations...», raconte Damien (prénom modifié à sa demande), cadre de 34 ans et recruteur dans une grande ONG française.

Mais il évoque aussi «un goulot d'étranglement» pour eux en matière d'insertion, leur profil généraliste leur ouvrant aujourd'hui surtout des premiers postes «support» dans, par exemple, la gestion des subventions ou le suivi administratif des programmes, «des métiers de bureau qui ne font pas toujours rêver», mais constituent un passage souvent obligé avant de partir sur une première mission et monter en responsabilité. Et d'ajouter qu'aujourd'hui, «les ONG envoient plus rapidement sur le terrain des experts dans leur

domaine: infirmiers, ingénieurs hydrauliques, médecins, logisticiens, etc.». Les diplômés de 2025 ont donc plus de chances qu'avant de commencer leur carrière au siège des organisations, là où leurs aînés, moins formés, baroudaient plus systématiquement sur le terrain de mission en mission.

«Savoir agir en situation réelle»

Face à la concurrence, les ONG privilient, même pour leur recrutement dans l'Hexagone, les diplômés ayant eu, durant leur parcours, des expériences associatives en France ou à l'étranger. «Pour un poste au siège, on peut recevoir 200 ou 300 candidatures. La formation ne suffit donc pas pour les dépasser. Il faut avoir une plus-value et une légitimité en plus, en étant notamment passé par la case terrain, d'une manière ou d'une autre», commente ainsi Jean-Christophe Ouedraogo, responsable des ressources humaines de l'ONG La Chaîne de l'espoir.

«Ce sont souvent les premières missions, les stages longs ou les engagements bénévoles qui font la différence, renchérit Bertrand Bocquet, DRH chez Médecins du monde. Ce que nous recherchons, ce n'est pas seulement un parcours académique solide, mais un savoir agir en situation réelle.» Pour ce dernier, «l'enjeu pour les formations, aujourd'hui, est donc de rester connectées aux réalités opérationnelles, en intégrant des intervenants issus du terrain et en ren-

«Les coupes budgétaires dans l'humanitaire risquent d'accentuer la concurrence entre étudiants»

VINCENT PRADIER
doctorant à Paris-I Panthéon-Sorbonne

forçant les liens avec les structures d'accueil humanitaires».

Parmi les cursus qui répondent selon lui aux exigences du secteur de l'humanitaire, il cite ceux de Sciences Po, de l'Institut de relations internationales et stratégiques ou de Bioforce. Ce centre spécialisé, situé à Vénissieux (Rhône), a acquis une forte reconnaissance dans le secteur, en proposant des formations opérationnelles aux professionnels souhaitant travailler dans l'humanitaire. Mais aussi aux bacheliers intéressés par l'humanitaire mais n'ayant pas obligatoirement envie de faire des études à bac + 5. A l'image de Juliette Lavastre, 19 ans, inscrite depuis septembre 2024 dans le bachelor en trois ans «Responsable de l'environnement de travail et de la logistique humanitaire» de Bioforce. «Ici, on apprend comment gérer techniquement une chaîne d'approvisionnement, des stocks, le transport de marchandises, ou leur distribution, à la fois dans le cadre d'une mission humanitaire, mais aussi dans un contexte d'entreprise ou d'association lambda», résume l'étudiante.

La formation est aussi ponctuée de stages obligatoires dans ces différents environnements. De quoi laisser aux étudiants le choix du type de structure dans lequel ils veulent travailler. Mais cette double formation vise aussi à favoriser leur insertion «dans un contexte un peu préoccupant», confie Juliette Lavastre. De son côté, l'objectif reste de faire carrière dans le secteur ou le monde associatif. Même si elle croit savoir que «les salaires y sont souvent moins intéressants qu'ailleurs».

Dans les ONG françaises, les rémunérations sont en effet inférieures d'environ 20 % pour les non-cadres et de 35 % pour les cadres, par rapport aux autres organisations privées ou publiques, selon une étude sur leurs pratiques salariales réalisée en 2022 par le cabinet Deloitte. Une différence de salaire, historique, qui perdure malgré les efforts des ONG pour l'atténuer, mais qui ne freine pas les vocations des étudiants s'inscrivant chaque année dans les formations spécialisées. ■

SÉVERIN GRAVELEAU

De plus en plus de demandes d'accompagnement à la reconversion

«UN VENT GLACIAL SOUFFLE SUR LE SECTEUR de l'humanitaire cette année», résume Eric Gazeau, le directeur général de Résonances humanitaires. Cette association accompagne depuis plus de vingt ans les travailleurs humanitaires en retour de mission dans leurs réflexions sur leur parcours professionnel ou leur reconversion. Depuis janvier, le nombre de nouvelles personnes sollicitant un accompagnement a été multiplié par deux: une vingtaine par mois, contre une dizaine en temps normal. Cette demande de soutien intervient soit parce que les ONG pour lesquelles elles travaillaient ont été contraintes de se séparer de certains collaborateurs à la suite du gel des financements humanitaires du gouvernement américain, soit parce que ce contexte les incite à se questionner sur leur avenir dans le secteur.

«Travailler dans l'humanitaire est éprouvant, raconte Eric Gazeau, lui-même ayant fait dix ans de missions sur le terrain en Bosnie, au Rwanda ou encore en Afghanistan. Se frotter à la misère du monde, passer d'un contexte de crise à un autre, encaisser les émotions, vivre intensément... C'est une aventure passionnante. Mais arrive toujours un moment où l'on est un peu fatigué, bien

qu'encore jeune, où on se dit qu'il faut s'arrêter et repenser un peu à soi.» Résonances humanitaires constitue ainsi pour les personnes accompagnées, dont la moyenne d'âge est de 35-40 ans (avec 70 % de femmes), un «*sas de décompression et de réorientation, un peu comme il en existe pour les militaires*», explicite le directeur général.

L'association propose un accompagnement par 80 bénévoles et coachs certifiés issus du métier, un bilan de compétences, des ateliers de recherche d'emploi, un soutien psychologique, et surtout un partage d'expériences et de réseaux. Il est assez facile pour les bénéficiaires de repérer leurs compétences techniques (type langues étrangères), «mais plus difficilement toutes les riches compétences développées dans l'humanitaire»: agilité, travail en équipe ou dans l'urgence, gestion de crise, humilité, ouverture interculturelle, etc.

Valoriser les compétences

«En mission à l'étranger, les travailleurs humanitaires ont aussi souvent eu des responsabilités bien plus importantes que les personnes de leur âge restées en France, comme la gestion de budgets énormes ou l'en-cadrement d'équipes importantes», ajoute Eric Fou-

cart, bénévole au sein de l'association. Reste à valoriser ces compétences auprès d'un possible nouvel employeur. Or, le secteur souffre encore parfois d'un certain nombre de clichés. «Lorsqu'un DRH voit sur un CV que tu as changé de pays et de mission tous les ans, il peut penser que tu es quelqu'un d'instable», poursuit le bénévole.

Après une dizaine d'années sur des missions d'urgence et de développement dans le monde entier, Eric Foucart a travaillé dans le secteur médico-social en France. Depuis octobre 2024, il est chef de service dans une structure d'hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile. «Ici, on ne parle pas d'humanitaire, mais on retrouve parfois le même type de problématiques et de populations que j'ai connues à l'étranger», résume-t-il. Comme lui, environ 35 % des personnes accompagnées par l'association évoluent ensuite dans les secteurs du social, du médico-social ou de l'économie sociale et solidaire. Presque autant décident de persévérer dans le monde de l'humanitaire, mais en faisant évoluer leurs missions. Le reste – un tiers – choisit d'opérer une reconversion plus radicale, dans un autre secteur. ■

SÉ. G.

Aides à la presse : un décret alarme les syndicats

La révision d'un texte de 2021 fait peser le risque que des journaux sans journalistes puissent bénéficier des mesures de soutien de l'Etat

Ils pensaient le principe acquis depuis un décret du 21 décembre 2021, et le sujet clos depuis sa mise en application, en juin 2022 : les journaux dépourvus de journalistes ne pourraient plus bénéficier d'aides à la presse. Mais il y a environ deux semaines, les syndicats SNJ, SNJ-CGT, CFDT Journalistes, et SGJ-FO ont eu le désagréable sentiment d'avoir vécu sur un leurre.

Lorsqu'elles les a convoquées à une réunion de présentation de l'*«évolution réglementaire»* de ce texte relatif aux conditions d'accès aux aides à la presse, la direction générale des médias et des industries culturelles (DGMIC, qui dépend du ministère de la culture) leur a appris que son application avait été *«suspendue»*. En réalité, faute d'avoir trouvé des *«modalités d'application consensuelles»*, le décret n'avait jamais été appliqué. Et l'adoption d'un nouveau décret, dont la rédaction est achevée, est désormais imminente.

*«Non aux aides à la presse pour les médias sans journalistes!», s'est aussitôt ému un communiqué intersyndical signé par diverses associations et collectifs de journalistes, qui *«dénoncent ce passe-droit qui ouvre la boîte de Pandore (...) la porte ouverte à toutes les dérives possibles»*, comme de ne pas payer les jour-*

Pour la CFDT, le nouveau texte, à la formulation «alambiquée», constitue un «retour en arrière»

nalistes en salaire mais en droits d'auteur par exemple, ce qui les prive de leurs droits.

Pour comprendre l'origine et le sens de ce décret, il faut revenir au combat mené par la rédaction du mensuel *Science & Vie* au deuxième semestre de 2020. Un an après que le magazine avait été racheté par le groupe Reworld Media, les embauches promises n'avaient pas été réalisées et le rédacteur en chef avait claqué la porte après avoir perdu la maîtrise éditoriale du site du titre.

Une grève de cinq jours et une motion de défiance plus tard, et avant que la quasi-totalité des journalistes ne démissionne, Roselyne Bachelot, alors ministre de la culture, s'était émue de ce que des titres de presse puissent disposer d'aides publiques alors qu'ils se passent de journalistes. Confie à Laurence Franceschini,

la présidente de la Commission paritaire des publications et agences de presse, une mission avait conclu à la nécessité de disposer d'*«une équipe rédactionnelle composée de journalistes professionnels»* pour bénéficier d'un taux de TVA réduit à 2,1 %, de tarifs postaux préférentiels (aides directes), ou d'un accès au Fond stratégique pour le développement de la presse. C'était le sens du décret n°2021-1746.

Un «passe-droit»

Mais il y a deux semaines, *«nous avons compris que la DGMIC avait accordé des dérogations aux titres qui n'étaient plus éligibles à l'agrément»*, dit Elise Descamps, secrétaire générale de la CFDT Journalistes. Quatre-vingt-dix publications imprimées et une cinquantaine de titres en ligne – dont certains aussi peu connus que *Caviar Magazine*, *2CV Xpert* ou *Le Magazine du chien de chasse* – auraient ainsi bénéficié de ce que la syndicaliste appelle un «passe-droit» dans un courrier de protestation envoyé le 27 mai à la DGMIC.

«La rédaction du décret faisait peser un risque juridique sur des titres de presse spécialisée, qui contribuent au débat démocratique et avaient toujours été agréés jusqu'à-là», défend-on au ministère. «Certaines publications de presse

médicale ou juridique par exemple, ne sont certes pas écrites par des journalistes, mais par des experts», confirme Catherine Chagniot, directrice générale de la Fédération nationale de la presse d'information spécialisée, qui représente 1200 publications et 5000 journalistes. *Le décret initial fragilisait ces revues, alors qu'il n'était pas censé les concerter.»*

Pour la CFDT Journalistes comme pour les autres syndicats, le nouveau texte, à la formulation *«alambiquée et ambiguë»*, constitue un *«retour en arrière»* en stipulant par exemple que *«le caractère journalistique du traitement de l'information est apprécié au regard de la composition de l'équipe rédactionnelle, de la taille de l'entreprise éditrice, de l'objet de la publication et de sa périodicité»*. *«On va juger du caractère journalistique du traitement de l'information en fonction d'un chiffre d'affaires?»*, s'indigne Elise Descamps, qui regrette que, faute d'être représentés à la Commission paritaire des publications et agences de presse, les syndicats n'aient pas été associés à ces discussions. Au ministère de la culture, on assure que le nouveau texte préserve l'esprit du décret initial, et que l'ambition d'empêcher que ce qui est arrivé à *Science & Vie* se répète est intacte. ■

AUDE DASSONVILLE

à 2030» dans la limite d'un plan fond de 50 % du prix de vente.

«Défendre la fast-fashion au nom du pouvoir d'achat, c'est défendre la malbouffe» au nom de l'accès à l'alimentation, a rétorqué la sénatrice (Les Républicains) de l'Oise Sylvie Valente Le Hir, rapporteuse du texte, *«le vrai est de permettre d'acheter mieux, pas plus»*. Pour autant, la rapporteuse et la ministre de la transition écologique, Agnès Pannier-Runacher, se sont opposées à un amendement, soutenu par UFC-Que choisir, proposant d'afficher sur le site d'achat le montant de la taxe environnementale appliquée à un vêtement : *«Il s'agit de pénaliser le producteur et non le consommateur»*, a justifié Mme Valente Le Hir.

Si la nécessité de réguler leurs pratiques apparaît comme une évidence transpartisane, le point le plus délicat se situe ailleurs : faut-il responsabiliser davantage les Français ? Le plus simple serait, en effet, que les consommateurs ne commandent pas le t-shirt à 3 euros, qui va voyager des milliers de kilomètres par avion pour terminer dans un incinérateur un mois plus tard.

Comme une addiction

Mais c'est la limite de l'exercice, pas question de culpabiliser les clients aux fins de mois difficiles. Jouant sur du velours, Quentin Ruffat, le porte-parole de Shein, n'a pas manqué de dénoncer, lundi sur RTL, une loi qui va *«impacter le pouvoir d'achat»* des Français à travers *«une taxe de 10 euros par vêtement vendu d'ici* meurs que les hausses de prix. ■

17% de la rédaction de BFM-TV aura pris la clause de cession

A quelques jours du changement de numérotation, la chaîne d'info rachetée par Rodolphe Saadé va pouvoir se projeter dans l'avenir

Le supplice aura paru interminable. Le 31 mai, enfin, la clause de cession qui s'était ouverte en 2024 avec le rachat de BFM-TV au groupe Altice par l'armateur Rodolphe Saadé, permettant aux journalistes de quitter leur emploi tout en bénéficiant de conditions semblables à un licenciement, s'est officiellement refermée. A quelques jours seulement du changement de numérotation de la TNT, qui verra la chaîne d'info troquer son historique numéro 15 contre le 13, celle-ci sait enfin sur quel pied elle aborde ce nouveau chapitre de son histoire. Au total, plus d'une centaine de personnes (en interne, on parle même de 120 à 150 salariés), sur les plus de 800 journalistes que comptent BFM-TV, RMC, RMC Sport, ou encore BFM Business ont décidé de partir, dont une cinquantaine (sur 300), soit 17 %, pour la seule chaîne d'information continue.

«Bilan positif», se satisfait-on à la direction, où l'on préfère dresser la liste des vedettes qui restent à demeure plutôt que d'égrainer les noms des partants. Ainsi, le co-présentateur de la matinale depuis dix-huit ans, Christophe Delay, le présentateur du «20 heu-

res», Maxime Switek, le duo à la tête des «Grandes gueules», Alain Marschall et Olivier Truchot, ou encore la vedette de RMC Apolline de Malherbe figureront toujours à l'antenne en septembre, parfois à des horaires différents. Les téléspectateurs de BFM-TV devront en revanche s'habituer à ne plus croiser les visages de la matinalière Adeline François, des éditorialistes Christophe Barbier et Matthieu Croissandeau, du spécialiste de l'économie Nicolas Doze, etc.

D'éventuelles ingérences

«J'espère que la direction saura protéger la rédaction des pressions toujours plus nombreuses, et lui accorder des moyens à la hauteur des ambitions affichées», commente le coprésident de la société des journalistes Quentin Baulier, sur le départ. A la rédaction en effet, la vigilance à propos d'éventuelles ingérences de l'actionnaire reste forte, et les spéculations sur les sommes consenties pour retenir certains présents alimentent les conversations. C'est dans ce contexte que la chaîne aspire à retrouver un leadership dont CNews s'est encore emparée en mai en atteint

gnant 3,4 % de part d'audience, contre 2,9 % pour BFM-TV – un chiffre pourtant en hausse de 0,2 point par rapport à mai 2024. Le directeur général de la chaîne, Fabien Namias, rappelle, dans *Le Figaro* du 3 juin, compter sur la réactivité de la chaîne pour renverser, à terme, ce classement. L'arrivée de Marc Fauvel, de Radio France, et de Didier François, de LCI, ainsi que le retour de Nicolas Poincaré doivent y contribuer, de même que le renforcement des synergies avec les autres titres de CMA Média. Actuellement sur LCI, la rédactrice en chef de *La Tribune Dimanche* Soazig Quéméner et son spécialiste de l'actualité internationale François Clemenceau arriveront sur BFM-TV à la rentrée.

Ce resserrement des liens éditoriaux au sein du groupe ne va pas sans quelques inquiétudes. Ainsi à *La Tribune*, où une réunion entre la direction et les salariés devait se tenir mardi 3 juin, après qu'un projet de synergies entre le site d'info et la chaîne BFM Business a été confirmé en comité social et économique, fin avril. Un rapprochement des deux rédactions, actuellement réunies dans le même bâtiment mais pas encore au même étage, pourrait faciliter ces échanges, leur a-t-il été expliqué.

Les élus, eux, ont rappelé que les deux médias n'ont ni la même ligne éditoriale, ni le même lecteur, ni les mêmes modèles économiques. Acquis en 2023, le groupe La Tribune a accusé en 2024 un résultat net négatif de 11,8 millions, malgré un chiffre d'affaires en forte hausse à 18,4 millions, indiquent les résultats financiers présentés aux salariés, que, comme le média numérique *L'Informatif, Le Monde* a pu consulter. ■

Benjamin Duhamel assurera l'interview de 7h50 sur France Inter

France Inter a officialisé, lundi 2 juin, l'arrivée à la rentrée de septembre du journaliste de BFM-TV Benjamin Duhamel pour réaliser l'interview d'actualité de 7h50, que tenait Sonia Devillers depuis deux saisons. «C'est un intervieweur incisif, précis, qui a le sens de l'actualité et une culture politique très fine», se félicite la directrice de la station publique, Adèle Van Reeth. Agé de 30 ans, fils de Patrice Duhamel, ancien directeur général de France Télévisions, et de Nathalie Saint-Cricq, éditorialiste politique à France Télévisions, le journaliste continuera de présenter «Tout le monde veut savoir», du lundi au jeudi à 18h50 sur BFM-TV.

A. DA.



PERTES & PROFITS

FAST-FASHION

PAR ISABELLE CHAPERON

Le Sénat et les Voldemort de la mode

Plateformes de la mode «ultra-express», «fossyeurs» de l'industrie textile européenne, «destructeurs» des centres-villes et de la planète : les sénateurs ont examiné, lundi 2 juin, la proposition de loi visant à enrayer l'emballage de la fast-fashion en rivalisant de périphrases pour éviter de désigner nommément les Voldemort de la chaussette et du pantalon, Shein et Temu.

Comme le sorcier maléfique de l'autrice J. K. Rowling, les deux géants chinois se cachent, pourtant, dans chaque couture du texte adopté en mars 2024 à l'Assemblée nationale.

Si la nécessité de réguler leurs pratiques apparaît comme une évidence transpartisane, le point le plus délicat se situe ailleurs : faut-il responsabiliser davantage les Français ? Le plus simple serait, en effet, que les consommateurs ne commandent pas le t-shirt à 3 euros, qui va voyager des milliers de kilomètres par avion pour terminer dans un incinérateur un mois plus tard.

Comme une addiction

Mais c'est la limite de l'exercice, pas question de culpabiliser les clients aux fins de mois difficiles. Jouant sur du velours, Quentin Ruffat, le porte-parole de Shein, n'a pas manqué de dénoncer, lundi sur RTL, une loi qui va «imacter le pouvoir d'achat» des Français à travers «une taxe de 10 euros par vêtement vendu d'ici

Le Monde

Cet été, embarquez pour des vacances ludiques et culturelles !

Des monuments, en passant par la gastronomie, la faune ou l'art, testez vos connaissances sur le patrimoine français à travers près de 120 jeux et quiz, et des anecdotes aussi passionnantes que captivantes !

Apprenez en vous amusant !



Chez votre marchand de journaux et sur lemonde.fr/boutique

Des télécoms fragiles face aux menaces climatiques

Le rétablissement et la sécurisation des couvertures mobile et Internet deviennent des enjeux prioritaires

Il est rare que les opérateurs télécoms soient confrontés à de telles destructions. Le 14 décembre 2024, le cyclone Chido a ravagé Mayotte, anéantissant du même coup une grande partie des réseaux. « Il ne restait pas grand-chose », se rappelle Christian Gacon, directeur des réseaux haut débit fixe d'Orange France, qui a participé à la gestion de crise. *Seules trois antennes de téléphonie mobile sur 55 fonctionnaient. Certains pylônes étaient par terre et des antennes ont été arrachées par les vents.* Idem pour le réseau Internet fixe, dont la plupart des poteaux où cheminent les câbles ont été soufflés. « Seuls 3 % à 4 % des clients avaient encore le téléphone », poursuit le responsable.

Avant Chido, d'autres catastrophes climatiques se sont révélées dévastatrices pour les télécoms. Ce fut le cas quand la tempête Alex a frappé les Alpes-Maritimes en octobre 2020, et lorsque Ciaran et Domingos ont balayé l'ouest de la France en novembre 2023.

Alors que le village suisse de Blatten a été détruit, mercredi 28 mai, par l'effondrement spectaculaire d'un glacier, ou que Météo-France anticipe un été « plus chaud que la normale » – un terrains favorable aux incendies et aux orages intenses –, la capacité des opérateurs à rétablir leurs réseaux et à les protéger apparaît comme une priorité. D'autant plus que les carences concernant l'intégration des télécoms dans la gestion des catastrophes climatiques sont aujourd'hui nombreuses. C'est pourquoi le gouvernement a inséré une mesure visant à assurer la « résilience » de ces infrastructures en cas d'*« événement climatique extrême »*, dans son troisième plan d'adaptation au changement climatique, présenté en mars.

« Appels d'urgence »

En cas de crise, l'urgence est toujours de retrouver une bonne couverture mobile. « C'est une priorité absolue » parce qu'elle constitue « le socle des appels d'urgence », a rappelé Lénaïc Catz, directrice des projets couverture numérique et fréquences à la direction générale des entreprises, lors d'une conférence, le 21 mai. L'enjeu est d'autant plus grand que le Réseau radio du futur, qui doit bientôt devenir le système de communication des services de sécurité et des secours, repose sur le réseau mobile grand public.

Problème : les antennes-relais, comme toutes les infrastructures télécoms, ont besoin de courant pour fonctionner. Or, les réseaux électriques sont aussi endommagés quand les éléments se déchaînent. Les opérateurs se plaignent souvent que la réalimentation des sites mobiles ne soit pas jugée assez prioritaire. Résultat : « Pendant les tempêtes Ciaran et Domingos, certains préfets ne comprenaient pas pourquoi les réseaux n'étaient pas pourtant rétablis qu'à 60 % quand l'électricité l'était à 85 % », s'agace Romain Bonenfant, le directeur général de la Fédération française des télécoms, le lobby du secteur.

Pour que leurs préoccupations soient mieux prises en compte



Un technicien dégage un câble de fibre optique, à Tende (Alpes-Maritimes), après une tempête, le 9 octobre 2020. LAURENT CARRE/DIVERGENCE

par les autorités, les opérateurs militent pour la révision de l'arrêté du 5 juillet 1990 sur les délestages. Il s'agit de coupures volontaires de courant qui peuvent intervenir quand la production d'électricité est insuffisante. L'arrêté liste les services essentiels qui doivent alors être préservés. On y trouve les hôpitaux, les feux de signalisation ou l'éclairage public... Mais pas les télécoms. Ce qui chagrine les opérateurs, qui soulignent que cet arrêté constitue un guide officieux pour les préfets afin de prioriser, en cas de crise, les sites à réalimenter en électricité.

Le manque de coordination entre les intervenants est souvent pointé du doigt. « La multiplication des acteurs freine une action efficace », a notamment déploré Gironde Numérique, qui gère un grand réseau de fibre optique dans les campagnes du département, après avoir été confronté à de violentes incendies à l'été 2022. Il arrive souvent que les opérateurs d'infrastructures ne soient pas informés d'un incident par les opérateurs commerciaux ou leurs clients, relève l'Arcep dans une note publiée le 21 mai.

Après le passage du cyclone Chido, à Mayotte, en décembre 2024, « seuls 3 % à 4 % des clients avaient encore le téléphone »

La méconnaissance de l'écosystème des télécoms par les autorités constitue aussi un handicap. Pour beaucoup, le secteur se résume à quatre acteurs, à savoir Orange, SFR, Bouygues Telecom et Free. Mais cette vision est dépassée, au regard de la multitude des gestionnaires de réseaux de fibre dans les campagnes. Ces derniers ne figurent pas dans le guide Orsec (organisation de réponse de sécurité civile) « RETAP Réseaux », qui sert pourtant de référence aux autorités pour rétablir, en cas de crise, les réseaux les plus essentiels, dont les communications électroniques. Publié en 2015 par les ministères de l'environnement, des affaires sociales, de l'intérieur et de l'économie, celui-ci doit toutefois être mis à jour début 2026.

Au-delà de ces problèmes organisationnels, se pose aussi la question de la sécurisation des réseaux Internet fixe. Leur enfouissement est souvent présenté comme une solution efficace. L'idée est que les câbles de fibre optique sont mieux protégés dans des fourreaux sous terre que suspendus à des poteaux le long des routes. Dans une étude publiée le 5 juillet 2023, la fédération InfraNum et la Banque des territoires ont proposé d'enfouir quelque 115 000 kilomètres de fibre optique dans des zones à risque de l'Hexagone.

Redresser un poteau

Mais ces travaux coûtent cher. Dans son étude, InfraNum les chiffrait à près de 10 milliards d'euros. De quoi refroidir certains gestionnaires de réseaux, dans la mesure où le gouvernement ne prévoit pas de mettre la main au portefeuille. En outre, certains considèrent que l'enfouissement n'est pas le Graal es-

péré. « En Bretagne, dans un sol granitique, l'enfouissement est impossible », argue Bercy. Cette solution n'est pas, de plus, toujours adaptée. « Lors des violents incendies dans les Landes à l'été 2022, les câbles enfouis ont fondu », ajoute le ministère de l'économie. D'autres estiment plus rapide et économique de redresser un poteau ou d'en ériger un nouveau que de mobiliser des pelleuses pour remplacer un fourreau.

Dans ce contexte, il est parfois difficile pour les opérateurs et gestionnaires des réseaux de savoir quoi faire. « Des questions de fond demeurent non résolues quant à la place des réseaux de fibre dans l'organisation de gestion de crise, aux responsabilités des acteurs et aux actions à conduire », a déploré la Cour des comptes dans un rapport publié le 2 avril. D'après l'institution, il y a urgence à ce que l'Etat reprenne les choses en main, étant donné « la survenue d'événements météorologiques de plus en plus intenses ». Difficile, sur ce dernier point, de lui donner tort. ■

PIERRE MANIÈRE

La vedette de la robotique française Aldebaran placée en liquidation judiciaire

Aucun des deux plans de reprise du fabricant des robots Pepper et Nao n'a été retenu

Depuis son placement en procédure de sauvegarde judiciaire en janvier puis en redressement le mois suivant, l'issue semblait fatale pour Aldebaran. Le fabricant des robots Nao et Pepper, symbole de l'innovation française dans la robotique humanoïde, s'est vu signifier la liquidation par le tribunal de commerce de Paris, lundi 2 juin en début d'après-midi. La décision n'a pas étonné les 106 salariés de l'entreprise (ils étaient 167 au début de l'année, et 350 à 400 en 2019), qui disaient la semaine précédente « ne plus y croire ». Leur licenciement économique sera effectif d'ici à la mi-juin, et ils ont jusqu'au mercredi 4 juin à 18 heures pour rendre leur matériel.

Plusieurs d'entre eux étaient présents au tribunal. « C'est juste du gâchis, car il y avait plusieurs possibilités de se relever », déplore Jaouher Ben Mimoun, ingénieur industrialisation et élus au comité social et économique (CSE). « C'est le dernier acte de la chronique d'une mort annoncée, renchérit Thomas Novacic, avocat du CSE. L'Etat a versé beaucoup de crédit

d'impôt recherche pour ce résultat. » Deux candidats s'étaient bien manifestés dans l'optique d'une reprise de la société, mais le premier, l'entrepreneur canadien Malik Bachouchi, s'est désisté à la mi-mai. Il indique au *Monde* avoir refait une offre entre-temps, qui a été rejetée par le tribunal. « C'est une boîte incroyable, qui faisait partie du paysage technologique français, et c'est un peu bête de les laisser tomber. Ils disparaissent, faute de business plan pendant toutes ces années », commente l'homme d'affaires.

Développer une gamme

Quant au second repreneur potentiel, l'homme d'affaires franco-suisse Jean-Marie Van Appelghem, son projet n'a pas semblé suffisamment crédible aux yeux de l'administrateur judiciaire. Sa dernière proposition au tribunal ne prévoyait pas de reprise des salariés en France. L'homme d'affaires et son avocat expliquent que leur projet visait à assurer la continuité du fonctionnement de plusieurs robots Nao présents dans neuf institutions médicales accueillant

des enfants en situation de handicap, qu'ils représentent en Suisse. En outre, les perspectives offertes par ce plan ont été considérées trop peu précises par le tribunal, en particulier s'agissant de l'origine des fonds que M. Van Appelghem proposait d'investir.

Fondée en 2005, Aldebaran a connu son âge d'or entre 2012 et 2022, quand, passée sous le giron du géant japonais SoftBank, elle a bénéficié de suffisamment de financements (un demi-milliard d'euros en dix ans) pour envisager de développer une gamme de robots, destinés à l'accompagnement, à l'éducation, à la restauration ou aux soins. Mais au terme de cette période, SoftBank s'est désengagé pour confier le contrôle de la société à l'allemand United Robotics Group (URG), tout en gardant une participation minoritaire au capital.

« URG a pensé qu'on allait faire des choses du jour au lendemain, sauf que ce sont des cycles [de développement] qui prennent cinq à sept ans. Ils nous ont demandé d'être profitables dans les deux ans », explique un ingénieur. Plus

préoccupé par la commercialisation des robots d'Aldebaran, URG n'a laissé qu'une part marginale des bénéfices aux équipes françaises pour investir dans la R&D, laissant les dettes s'accumuler, jusqu'à dépasser les 60 millions d'euros. Désormais un mandataire judiciaire devra trouver les moyens d'apurer ce passif dans les comptes d'Aldebaran, au moment même où la robotique – notamment humanoïde – est en train de percer à travers le monde. Dans les prochaines semaines, le liquidateur et un commissaire-priseur auront la responsabilité de vendre notamment les brevets de l'entreprise.

Quant aux salariés, ils recevront selon leur ancienneté et leur statut une indemnité allant d'un quart à un tiers de leur salaire mensuel par année d'ancienneté. Othman Meslouh, secrétaire adjoint du CSE, ne se « fait pas de souci » sur la capacité des ingénieurs et techniciens, qui représentent les trois quarts des effectifs, à retrouver un emploi. ■

VINCENT FAGOT ET JULES THOMAS

9,5

C'est, en milliards de dollars (soit 8,3 milliards d'euros), le prix maximal payé par le laboratoire pharmaceutique français Sanofi pour acquérir la biotech américaine Blueprint Medicines, une opération qui s'inscrit dans la stratégie du groupe tricolore visant à devenir un leader mondial en immunologie. Le portefeuille acquis comprend principalement la molécule avapritinib (commercialisée sous le nom d'Ayvakyt), destinée à traiter la mastocytose systémique, une maladie rare du système immunitaire. L'acquisition de Blueprint est la plus importante depuis celle de Bioverativ en 2018, pour 11,6 milliards de dollars. – (AFP)

CONJONCTURE L'OCDE abaisse sa prévision de croissance pour la France à 0,6 %

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a revu à la baisse, mardi 3 juin, sa prévision de croissance pour la France en 2025, à 0,6 % (contre 0,8 % prévu en mars), mettant en avant « la hausse de l'incertitude et les tensions commerciales ». Avec cette révision, l'institution économique s'aligne sur la prévision publiée en avril par le Fonds monétaire international, tandis que la Banque de France et le gouvernement français tablent sur une progression de 0,7 % du produit intérieur brut. L'OCDE a également abaissé, mardi, sa prévision de croissance mondiale pour 2025 à 2,9 %, en baisse de 0,2 point. – (AFP)

COMMERCE Produits médicaux : l'UE instaure des mesures de représailles contre la Chine

Les représentants des 27 pays de l'Union européenne (UE) se sont mis d'accord, lundi 2 juin, pour restreindre l'accès des entreprises chinoises au marché européen de produits médicaux, en représailles de mesures limitant l'accès des industriels européens aux marchés chinois, a appris l'AFP de source diplomatique. Les restrictions proposées par Bruxelles, qui n'ont pas été précisées, font suite à l'enquête ouverte par la Commission, en avril 2024, sur les marchés publics chinois de dispositifs médicaux, l'UE soupçonnant des pratiques « discriminatoires » contre les entreprises européennes. – (AFP)

Nius veut devenir un Fox News en allemand

L'ESSOR DES MÉDIAS RÉACTIONNAIRES EN EUROPE 2/9 L'ex-rédacteur en chef de « Bild » a lancé ce site, très à droite, en 2023

BERLIN - correspondance

Les barbares sont parmi nous», «le cordon sanitaire [contre l'extrême droite] étouffe les citoyens!», «l'idéologie de la diversité tue notre pays», «la persécution politique est de retour!» Sur la plateforme Nius, les titres provocateurs de Julian Reichelt se suivent et se ressemblent. Dans une obsession contre l'immigration illégale, les Verts, le mouvement féministe, l'écriture inclusive, il martèle l'idée que «la liberté d'expression a disparu». Le site, qui agrège des articles et des chaînes YouTube, a connu un succès rapide: moins de deux ans après son lancement, à l'été 2023, il totalisait 8,8 millions de visites au mois de mars. Son format en direct «Nius live», diffusé sur YouTube et Spotify, revendique 1 million de spectateurs par semaine. La chaîne YouTube de Julian Reichelt compte, elle, 500 000 abonnés.

Nius est une illustration du mouvement en cours dans le paysage médiatique allemand: les médias traditionnels sont dépassés sur leur droite par de nouvelles offres libérales et conservatrices au ton agressif décomplexé, voire masculiniste, principalement diffusées sur YouTube, les podcasts et les réseaux sociaux.

La plateforme Nius s'est développée autour de la notoriété de M. Reichelt, transfuge du groupe de presse conservateur Axel Springer. L'ancien reporter de guerre, ex-rédacteur en chef très médiatisé du tabloïd *Bild*, a été licencié, en octobre 2021, après des révélations sur ses relations intimes avec de jeunes journalistes qui étaient sous sa responsabilité. Depuis, il s'est enveloppé dans son statut de «paria» pour incarner une opposition radicale aux médias traditionnels, en particulier ceux du service public, accusés d'être «trop à gauche». Cette critique en légitimité est répétée en boucle depuis plusieurs années dans certains milieux conservateurs et libéraux, et, bien sûr, à l'extrême droite.

C'est aussi l'argument avancé par l'homme d'affaires allemand Frank Gotthardt pour justifier son soutien financier, au montant non connu, à M. Reichelt. Jusqu'ici connu pour être le fondateur du groupe d'équipement informatique médial CompuGroup Medical, coté en Bourse, M. Gotthardt a acquis une nouvelle notoriété depuis le lancement de Nius. On lui prête désormais l'intention de construire un groupe de presse numérique réaction-

naire couvrant tout l'espace germanophone, une sorte de Fox News d'Europe centrale.

«Dans une configuration d'il y a trente ans, nous aurions été au centre. Aujourd'hui, nous sommes à droite du centre, parce que le centre s'est déporté à gauche», a-t-il expliqué, en février 2024, au podcast régional «Rund ums Eck». Plus prosaïquement, il explique aussi avoir identifié un «vide» sur ce segment d'opinion, lui offrant une «chance de se lancer dans le monde très concurrentiel des médias», en s'appuyant sur un «homme de médias très puissant», capable d'attirer des personnalités connues dans ses interviews.

Une tribune controversée

A l'appui de ses ambitions, Frank Gotthardt a créé Vius, une société qui sert de véhicule pour le développement de la plateforme Nius en Europe. Depuis l'été 2024, elle dispose d'une licence de télévision, qui lui permet de diffuser ses programmes vingt-quatre heures sur vingt-quatre en Allemagne. La société a aussi acquis, en 2024, 75 % des parts du site réactionnaire autrichien Exxpress, fondé en 2021 sur une ligne officiellement conservatrice libérale, qui s'est fait remarquer pour avoir diffusé des contenus favorables à la Russie. Exxpress, qui compte 2,2 millions de visites mensuelles, se veut aussi un lieu de rencontres entre la droite et l'extrême droite autrichiennes en organisant, par exemple, des débats intitulés: «Justice européenne, ONG, à quoi cela sert encore de voter?»

D'autres médias cherchent à occuper cet espace. Le quotidien suisse *NZZ*, qui se définit comme conservateur libéral, poursuit ainsi, depuis 2017, une stratégie d'expansion sur le marché allemand. Ce journal, qui dit «aborder ce que le mainstream ignore», a gagné 17 000 abonnés depuis 2019 outre-Rhin, portant son nombre à 50 000 en Allemagne, sur un total de 210 000, en exploitant une ligne très libérale, anti-immigration, critique sur l'agenda climatique. Preuve de la porosité entre les rédactions, Nius a recruté un rédacteur de *NZZ*, pour renforcer son équipe, ainsi qu'un ancien de *Bild*. La question est de savoir si le pari de Nius peut être rentable face à une concurrence accrue. Pour l'instant, les annonceurs ne se pressent pas sur ses contenus.

La transformation à l'œuvre dans le débat politique allemand a des effets sur tout le paysage médiatique. Le parti AfD, désormais classé «extrémiste de droite confirmé» par les renseignements in-



Julian Reichelt (ici à Munich, le 9 mars 2023) est le principal animateur de Nius. ALEXANDER HASSENSTEIN/GETTY IMAGES VIA AFP/LÉA GIRARDOT

Les médias traditionnels sont dépassés par de nouvelles offres au ton agressif décomplexé

térieurs, est arrivé en deuxième position aux élections législatives du 23 février. Ses revendications, traditionnellement sur l'immigration (contrôles aux frontières, expulsions d'étrangers en situation illégale, refus du regroupement familial), sont au cœur de la politique du nouveau chancelier, Friedrich Merz, de l'Union chrétienne-démocrate (CDU).

Surtout, le ton des débats s'est durci: durant la campagne, les attaques des partis conservateurs contre les Verts et la gauche ont été inhabituellement agressives. L'allié de la CDU, la conservatrice Union chrétienne-sociale (CSU) bavaroise a exclu d'emblée toute alliance avec les écologistes, une stratégie risquée dans un système politique reposant sur les coalitions, mais qui fait écho aux violentes campagnes de dénigrement menées en ligne, notam-

ment par Nius, contre deux ministres écologistes poids lourds du gouvernement, Robert Habeck (économie) et Annalena Baerbock (affaires étrangères).

Autre signe de ce bouleversement du paysage médiatique, Axel Springer, média central du camp conservateur, avec les quotidiens *Bild* et *Die Welt*, qui observait un strict cordon sanitaire vis-à-vis de l'extrême droite, semble de plus en plus hésiter sur la ligne à tenir. Fin décembre 2024, le groupe a offert une tribune controversée à Elon Musk dans son hebdomadaire dominical *Welt am Sonntag*, où le milliardaire expliquait pourquoi il soutenait le parti AfD, qualifié de «seul espoir pour l'Allemagne». L'explication donnée par le patron du groupe, Mathias Döpfner, selon laquelle il faudrait faire revenir les débats portés par l'extrême droite dans le giron des médias traditionnels, afin de mieux réfuter les arguments, n'a pas convaincu tout le monde. Dès la publication du texte, la rédactrice en chef des pages opinion du journal avait donné sa démission. ■

CÉCILE BOUTELET

Prochain article Au Royaume-Uni, GBNews, la nouvelle chaîne des réactionnaires

AUF1, la télé complotiste qui explose en Autriche

La webtélé d'extrême droite est la plus influente de tout l'espace germanophone

VIENNE - correspondant régional

Avec ses présentateurs en plateau et ses micros à bonnette bleu et jaune reconnaissables de loin, les vidéos de la webtélé d'extrême droite autrichienne AUF1 ont tout des codes d'une chaîne de télé professionnelle. Fondée en 2021 pendant l'épidémie de Covid-19 par un ancien militant néonazi, Stefan Magnet, AUF1 n'est diffusée que sur Internet et l'application Telegram, mais elle a réussi à devenir en quatre ans le média complotiste et d'extrême droite le plus influent de tout l'espace germanophone.

Son canal sur Telegram, qui compte 300 000 abonnés, est le troisième le plus populaire de tous les canaux en langue allemande du réseau social. Basée à Linz, dans le centre de l'Autriche, la chaîne est aussi très regardée depuis l'Allemagne. Diffusant, dans ses reportages, des messages antivax, prorusses et les théories identitaires les plus radicales, la webtélé a fait campagne pour Alice Weidel, la cheffe du parti Alternative pour l'Allemagne (AfD), et Herbert Kickl, le chef du Parti de la liberté d'Autriche (FPÖ).

Les deux candidats ont obtenu des scores historiques aux élections législatives organisées en septembre 2024 en Autriche et en février en Allemagne. «Il y a une sorte de symbiose entre la chaîne et le FPÖ dont les responsables sont souvent interviewés de façon complaisante et propagent ensuite ses contenus vidéo», constate Ingrid Brodnig, une journaliste autrichienne spécialiste de la désinformation.

Fort mouvement antivax

AUF1 est la figure de proue d'un écosystème d'extrême droite qui a profité du fort mouvement antivax lors de la pandémie de Covid-19 pour gagner de l'audience, surtout grâce à Telegram. En avril 2024, un rapport du bureau fédéral autrichien pour les questions relatives aux sectes constatait que le nombre de vues des canaux complotistes sur le réseau

social était passé de 100 000 par jour en mars 2020 à «près de 9 millions en janvier 2022».

Après avoir déjà tenté dans le passé plusieurs projets éditoriaux d'extrême droite sans grand succès, M. Magnet a réussi à surfer sur les grandes manifestations antivax qui secouent alors Vienne avec la complicité du mouvement identitaire. «Toute une partie de la société était devenue très anxieuse et cherchait des explications alternatives sur le virus», raconte Mme Brodnig. «Et après la pandémie ils ont basculé sur d'autres récits, notamment sur la guerre en Ukraine.»

Selon un sondage réalisé par le Centre pour la recherche électrorale de l'université de Vienne en septembre 2024, environ 10 % des Autrichiens affirmaient «utiliser» AUF1 au moins une fois par semaine, plaçant la chaîne parmi les plus populaires de tous les médias alternatifs. «AUF1 touche une sous-communauté très active sur Internet», estime Mme Brodnig.

La chaîne avait beaucoup misé sur une arrivée au pouvoir du FPÖ à Vienne, mais le fait que le parti ait finalement échoué à former une coalition après sa victoire aux législatives a enterré les espoirs d'AUF1 d'accéder à des financements publics. Depuis septembre, la chaîne a, certes, pu mener une interview avec le président du Parlement, issu du FPÖ, et avec le premier ministre nationaliste hongrois, Viktor Orban, mais elle reste toujours considérée comme infréquentable par le reste du paysage politique et médiatique.

AUF1 est par ailleurs épingle par les services de renseignement autrichien pour diffuser «de la propagande antidémocratique». Privée de compte Facebook, AUF1 assure se financer grâce aux dons et à sa boutique en ligne de produits de médecine alternative, mais elle rencontre des problèmes financiers grandissants. En mars, elle a annoncé que même la banque hongroise proche de M. Orban où elle avait trouvé refuge, avait décidé de fermer son compte. ■

JEAN-BAPTISTE CHASTAND

Depuis le Covid-19, une confiance en baisse envers les médias

LE COVID-19 M'A RADICALISÉ. L'auteur, formulé par Ulf Poschardt, l'un des éditorialistes les plus en vue du paysage médiatique outre-Rhin, pilier du groupe de presse conservateur Axel Springer, illustre un tournant dans l'opinion allemande autour de la gestion de la pandémie. Dans une interview sur un podcast donné le 19 avril à l'influenceur en finance Marc Friedrich (650 000 abonnés sur YouTube), le journaliste star considère comme «totalem ent erronée» la politique d'endiguement menée par Berlin pendant cette période.

Ulf Poschardt, intellectuel qui se décrit lui-même comme «libertarien», est omniprésent sur les plateaux de télévision, en raison du succès de son essai, *Shitbürgertum* (la «bourgeoisie de merde»), 176 pages, 22 euros, non traduit). Il y décrit en des termes provocateurs une bourgeoisie éduquée et urbaine de gauche, parée d'une «supériorité morale» et d'un «conformisme autoritaire», qui serait la cause de la crise actuelle du pays. Il voit la crise liée au Covid-19, au même titre que l'accueil des migrants en 2015, comme un moment de rupture entre cette bourgeoisie, dans laquelle il inclut les médias traditionnels, et le reste de la population. Le livre a connu un immense succès en autoédition, nu-

méro un des ventes sur Amazon dans le pays en janvier, avant d'être publié par une maison d'édition. Il est actuellement en tête de liste des succès de librairie.

Si l'analyse fait polémique, elle s'appuie sur un fait bien établi par la recherche: la pandémie de Covid-19 a durablement ébranlé la confiance dans les institutions et les médias. Une étude publiée fin mars par l'Institut Leibniz pour l'éducation met ainsi en évidence que la confiance dans les journaux traditionnels n'a plus jamais retrouvé le niveau d'avant la pandémie. Au contraire, les réseaux sociaux ont fortement gagné en audience pendant cette période.

Une autre analyse critique publiée en mars, menée par Marcus Maurer, professeur en communication à l'université Johannes-Gutenberg de Mayence, estime que la couverture de la pandémie a été faite de façon trop univoque. Les médias traditionnels allemands, explique-t-il, ont privilégié une approche centrée sur la maladie et la parole des virologues, exigeant de l'Etat des mesures de confinement toujours plus fortes, plutôt que sur les risques à long terme posés par cette politique, comme l'isolement social, les retards dans l'éducation des enfants ou le stress psychologique. «Il existe un groupe de personnes

restreint mais croissant, estimé à 10 % à 15 % de la population, qui ne fait plus du tout confiance aux médias et reste pratiquement inaccessible pour ces derniers. Ce pourcentage n'était que de 5 % avant la pandémie», relève-t-il. Cette frange de la population se retrouve dans l'audience en hausse des médias alternatifs de droite radicale, diffusés sur les réseaux sociaux, les podcasts ou YouTube. C'est le cas de sites très fréquentés, comme Nius ou Tichys Einblick, respectivement fondés par deux anciens journalistes ayant occupé des positions dirigeantes dans les médias traditionnels.

Cette rupture a aussi favorisé la diffusion de contenus en provenance de Russie. «Le Covid-19 joue encore un rôle important dans les discussions sur Telegram. Le thème est utilisé pour discréditer les institutions et les médias établis. Pendant la pandémie, il a été utilisé par les médias d'Etat russes, qui ont amplifié les voix des sceptiques du Covid-19», explique Julia Smirnova, analyste au Center for Monitoring, Analyse und Strategie, un centre de recherche. «Nous en voyons les conséquences depuis février 2022: les mêmes groupes, déjà habitués à citer les comptes russes, ont continué à diffuser leurs fausses informations sur la guerre en Ukraine.» ■

C. BT. (À BERLIN)

Les comptes de 2024, année historique pour le Groupe Le Monde

Année du 80^e anniversaire du journal *Le Monde*, 2024 aura été historique pour notre collectif à bien des égards. D'abord par de nouveaux records du nombre de lectrices et de lecteurs abonnés à notre offre éditoriale, qui ont porté notre diffusion payée à des niveaux sans précédent. Pour inscrire ces résultats dans le temps long de nos évolutions, depuis notre fondation en décembre 1944, nous avons présenté, lors de notre dernier conseil de surveillance, la courbe de cette diffusion payée en France et à l'étranger, telle qu'elle a été certifiée chaque mois par des organismes indépendants. Cette moyenne annuelle, qui tient désormais compte de nos abonnements numériques, nous situe aujourd'hui à plus de 530 000 exemplaires par jour, nettement au-dessus du précédent pic de 440 000 atteint en 1978, lors des législatives qui ont précédé l'élection de François Mitterrand.

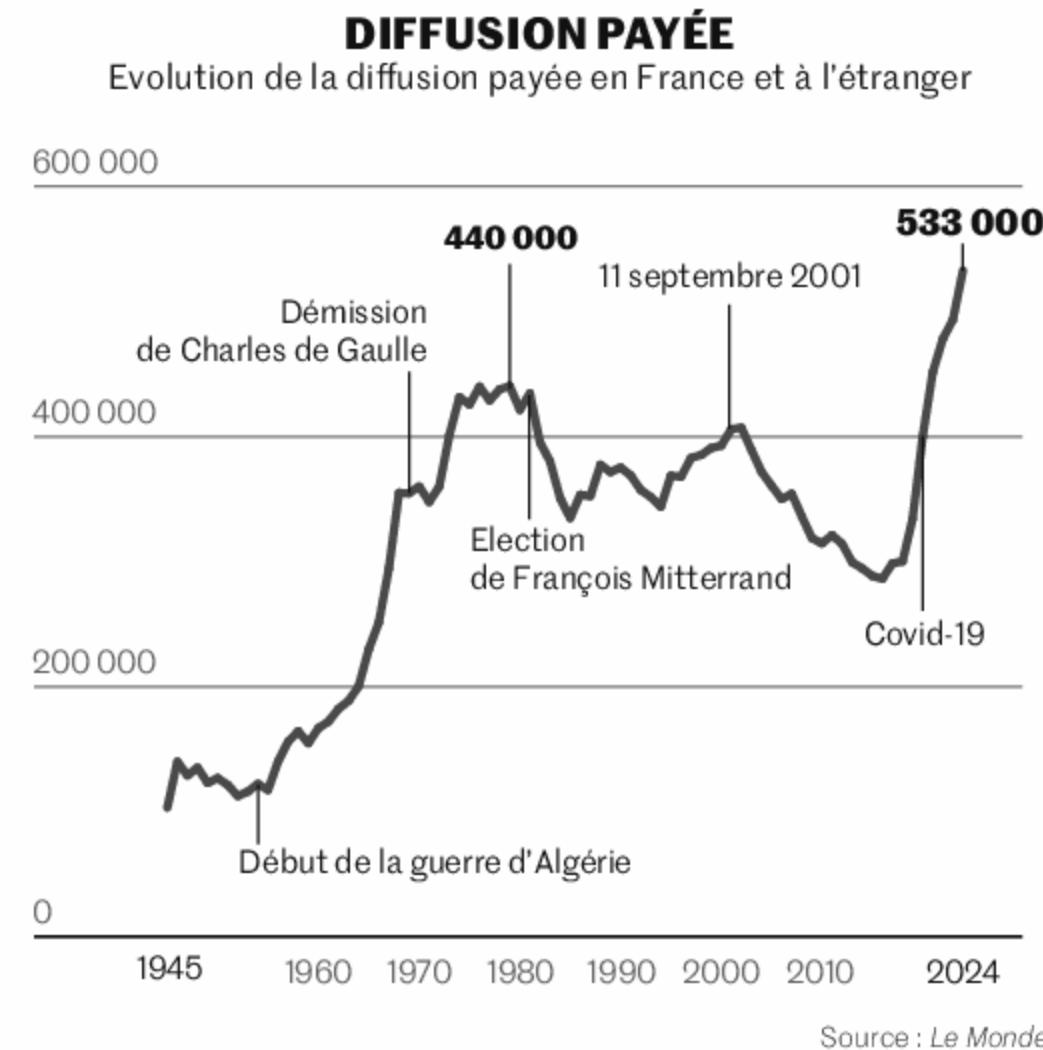
Sur le long terme, ce graphique illustre les trois points essentiels qui fondent la confiance et la fidélité de notre lecteur. L'indépendance d'un journalisme, porteur de valeurs mais non partisan, à l'égard de tous les pouvoirs, à commencer par ceux que détiennent les responsables politiques. La mobilisation particulière vouée à la couverture des grands événements tant internationaux que français, mais aussi la volonté de révéler nos propres informations par nos enquêtes ou nos reportages. L'attention, qui s'est renforcée au fil des années, consacrée à nos lectrices et nos lecteurs, à leur vie, à leurs intérêts, à leurs usages, qui nous a non seulement conduits à étoffers sans cesse notre offre éditoriale, mais également à nous tourner très tôt vers les supports numériques qui portent aujourd'hui notre succès, en permettant de nous adresser, bien au-delà de nos frontières, à des publics plus variés, et rajeunis.

Actualité intense et incertaine

Ces trois facteurs ont joué à plein en 2024, nous permettant de faire face à une actualité intense, souvent violente, toujours incertaine, tout en continuant à innover et à étendre le champ de notre couverture éditoriale. Notre visibilité nous vaut son lot de critiques, mais elle bat surtout en brèche le discours défaitiste qui est opposé depuis des années à l'évolution de la presse écrite : celle-ci n'est pas vouée à décliner, bien au contraire, quand elle se donne l'ambition de renforcer ses réactions pour défendre un journalisme libre.

Cette réussite s'est traduite, en 2024, par plusieurs distinctions majeures décernées par notre profession. *Le Monde* a été particulièrement honoré de voir deux de ses journalistes récompensés par un prix Albert Londres : Lorraine de Foucher, pour ses reportages et enquêtes publiés sur l'affaire des viols de Mazan, sur les femmes migrantes victimes de viol, sur les victimes de l'industrie du porno, sur les jeunes filles exploitées sexuellement à Perpignan et sur les adolescents tueurs à gages ; Martin Untersinger, pour son livre *Espionner, mentir, détruire*, publié aux éditions Grasset.

Ces deux prix récompensent à la fois le talent de nos deux journalistes, leur capacité à investir de nouveaux champs de la réalité mais aussi le renouvellement de



la rédaction du *Monde*, dont les effectifs auront quasiment doublé en moins de quinze ans. Les récompenses ont été également collectives. Les performances de diffusion du *Monde* ont été primées par deux étoiles décernées par l'ACPM, l'organisme indépendant qui certifie les diffusions de la presse française. La première témoigne de la plus forte hausse de la diffusion payée en 2024 dans le secteur de la presse quotidienne, la seconde, à laquelle nous sommes tout particulièrement attachés, récompense la constance dans le succès, c'est-à-dire la progression des ventes depuis 2020 avec un gain de 14 144 exemplaires quotidiens sur la période.

Une autre publication du Groupe Le Monde a été récompensée de deux prix par l'ACPM. L'hebdomadaire *Courrier international*, dirigé par Claire Carrard et François-Xavier Devaux, a en effet obtenu la fois une étoile pour la hausse la plus forte de sa diffusion payée dans le secteur de la presse magazine et une étoile pour la constance dans le succès sur la période 2020-2024. Porté par une progression régulière de sa diffusion payée, *Courrier international* figure aujourd'hui à la première place des magazines français pour son portefeuille d'abonnements numériques.

La deuxième place de ce classement est désormais occupée par un autre hebdomadaire du groupe, *Télérama*, qui poursuivi en 2024 la refonte de sa formule éditoriale et investi sur une très large couverture de l'actualité des plateformes, notamment sur son site Internet et sur son application. La vigueur de ce virage numérique, sous la direction de Valérie Hurier et de Fleur Lavédan, promet à *Télérama* un avenir à la hauteur de la fidélité que lui vouent ses abonnés depuis des décennies.

Enfin, *La Vie*, troisième titre hebdomadaire de notre groupe, s'est notamment distingué à l'été

Cette réussite s'est traduite, pendant l'année, par plusieurs distinctions majeures décernées par notre profession

2024 avec la publication d'une enquête révélant les accusations de violences sexuelles visant l'abbé Pierre. Au cours des dernières années, notre groupe a progressivement diversifié ses activités en créant ou coorganisant des événements permettant de toucher un nouveau public, comme c'est le cas avec nos salons étudiants ou avec l'événement « Nos futurs », à Rennes. L'année 2024 aura aussi vu la naissance du festival Le Goût de M, qui en mars a rassemblé plus de 5 000 personnes autour de l'équipe de « M Le magazine du Monde ». Notre magazine fêtera en 2026 son 15^e anniversaire et proposera à cette occasion une nouvelle édition de ce festival.

Nouveaux partenariats Cette volonté de diversification de notre production éditoriale sera également illustrée dans quelques mois par la publication d'un livre, puis d'une bande dessinée, et enfin par la diffusion d'un documentaire, en 2026, tous tirés de la série d'articles que Philippe Brouillard, directeur adjoint de la rédaction du *Monde*, a consacré au cours de l'été 2024 au « photographe inconnu de l'Occupation ». Cette série a remporté un immense succès auprès de nos lecteurs, qui justifie aujourd'hui, comme nous le faisons de plus en plus souvent, de la présenter sous d'autres formats, à de nouveaux publics.

Confronté à un marché publicitaire tétanisé depuis l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale en juin 2024, la régie publicitaire du groupe, M Publicité, aura réussi à limiter la baisse de son activité à 3 % en s'appuyant sur la croissance de ses revenus numériques de 7 % et sur une augmentation de 27 % des opérations spéciales portées par les Jeux olympiques et par notre activité événementielle.

Cette activité de régie, strictement encadrée par une charte distinguant clairement les formats publicitaires des contenus éditoriaux, apporte au groupe 20 % de ses revenus et contribue structurellement à notre modèle économique en proposant à nos lecteurs et à nos abonnés des formats publicitaires choisis dans le journal et sur le numérique. En dépit des parts de marché accaparées par les acteurs du numérique, ces revenus restent importants pour notre pérennité.

Autre fait marquant de cette année, en mars 2024, *Le Monde* an-

nonçait la signature du premier accord entre un média français et OpenAI, l'éditeur de ChatGPT. Un an plus tard, *Le Monde* est encore le seul média français signataire d'un tel accord et figure parmi la quinzaine de groupes mondiaux avec lesquels OpenAI a choisi de conclure un partenariat pluriannuel. Celui-ci encadre l'utilisation de nos contenus par OpenAI et, cela faisant, veille au strict respect des droits de l'éditeur et des droits d'auteur. Conforme à la charte qui régit notre utilisation de l'IA, dont nous nous sommes dotés dès 2023, il nous assure un juste référencement de nos contenus dans cette application utilisée massivement par les jeunes générations, nous donne un accès direct à une technologie qui révolutionne les usages et, enfin, contractualise une juste rémunération pour l'entraînement de leur modèle et l'utilisation de nos contenus dans les réponses qui seront apportées aux utilisateurs.

Sur ce dernier point, nous nous sommes assurés que cette ligne de revenus soit assimilée aux droits voisins et donne donc droit à une redistribution aux journalistes comme le prévoit la loi. Courant 2024, nous avons conclu avec les organisations syndicales un accord fixant à 25 % le taux de redistribution, proportion désormais utilisée à notre suite par plusieurs autres groupes de presse, bien au-delà de ce que d'autres avaient tenté d'imposer. Tout récemment, un autre accord conclu, mi-mai, avec la société Perplexity est venu compléter notre dispositif dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA), dans le même esprit, et dans le respect des mêmes modalités.

Cette dynamique collective, la progression régulière de nos diffusions numériques et ces nouveaux partenariats dans le domaine de l'IA concourent à la progression du chiffre d'affaires du groupe et de notre résultat 2024. Les comptes du Groupe Le Monde, entérinés par le conseil de surveillance du 13 mai, affichent un chiffre d'affaires de 309,5 millions d'euros pour l'exercice 2024, un Ebitda (cash-flow opérationnel) de + 26,2 millions d'euros et un résultat net avant impôt de 10,6 millions d'euros. Recapitalisé en 2010 grâce à l'investissement conjoint de Pierre Bergé, de Xavier Niel et de Matthieu Pigasse, le Groupe Le Monde affiche ainsi, depuis 2015, et sans discontinuer, un résultat opérationnel bénéficiaire et, depuis 2016, un résultat net systématiquement positif. Cette rentabilité est le socle de notre indépendance. Elle a permis un investissement soutenu et continu dans nos rédactions et en faveur de l'innovation.

Par ailleurs, en 2024, les contributions au bénéfice du groupe apportées par *Le Monde* (7,5 millions d'euros) et par notre pôle magazines (8,4 millions d'euros) se sont rapprochées, avec des seuils de rentabilité désormais comparables et un groupe mieux équilibré entre ses deux piliers. Il nous appartient, collectivement, de prolonger cette trajectoire pour renforcer les exigences de qualité, d'indépendance et d'innovation d'une offre éditoriale rigoureuse à la hauteur de la confiance que vous nous accordez. ■

LOUIS DREYFUS
(PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE
DU « MONDE »)
ET JÉRÔME FENOGLIO
(DIRECTEUR DU « MONDE »)

COMpte DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

en millions d'euros

	31 décembre	2023	2024
Chiffre d'affaires	304,5	309,5	
Ebitda	+ 18,7	+ 26,2	
Résultat opérationnel (hors effet CBI* et écarts d'acquisition)	+ 4,4	+ 11,9	
Retraitements CBI* Austerlitz	+ 6,2	+ 6,3	
Résultat opérationnel (avant amortissement des écarts d'acquisition)	+ 10,6	+ 18,2	
Amortissement des écarts d'acquisition	- 0,8	- 0,2	
Résultat d'exploitation	+ 9,7	+ 18,0	
Résultat financier	- 6,7	- 6,4	
Résultat exceptionnel	- 0,7	- 1,0	
Résultat net avant impôt sur les sociétés (IS) et impôts différés	+ 2,3	+ 10,6	
IS et impôts différés	- 0,6	+ 1,6	
Résultat net des sociétés intégrées	+ 1,7	+ 12,2	
Résultat net - minoritaires	+ 0,9	+ 0,9	
Résultat net - part du groupe	+ 0,8	+ 11,3	

ACTIF

en milliers d'euros

	MONTANTS au 31 décembre	2023	2024
ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles	155 294	152 583	
dont écarts d'acquisition	2 189	1 963	
Immobilisations corporelles	199 521	192 423	
Immobilisations financières	4 671	4 813	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	359 486	349 819	
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours	2 164	2 403	
Créances clients et comptes rattachés	57 661	54 018	
Autres créances et comptes de régularisation	34 855	32 783	
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	23 263	23 333	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	117 944	112 537	
TOTAL ACTIF	477 430	462 356	

PASSIF

en milliers d'euros

	MONTANTS au 31 décembre	2023	2024
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	124 610	124 610	
Réserves et résultat consolidés	- 83 789	- 72 639	
dont résultat consolidé	836	11 300	
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (part du groupe)	40 821	51 971	
INTÉRÊTS HORS GROUPE			
Réserves et résultat consolidés	14 226	15 090	
dont résultat consolidé	889	864	
TOTAL INTÉRÊTS MINORITAIRES	14 226	15 090	
AUTRES FONDS PROPRES			
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES, INTÉRÊTS MINORITAIRES ET AUTRES FONDS PROPRES	55 047	67 061	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	27 161	29 994	
DETTES			
Emprunts et dettes financières diverses	212 352	193 807	
Fournisseurs et comptes rattachés	64 322	53 979	
Autres dettes et comptes de régularisation	118 548	117 516	
TOTAL DES DETTES	395 222	365 302	
TOTAL PASSIF	477 430	462 356	

* Crédit-bail immobilier. Source : *Le Monde*

Portrait d'une amoureuse inconditionnelle

La réalisatrice Chloé Barreau revisite ses histoires avec les douze personnes qu'elle a aimées, entre Paris et Rome

FRAGMENTS D'UN PARCOURS AMOUREUX



Je ne sais pas si j'ai envie d'aimer ou si j'ai envie qu'on m'aime. Je crois qu'après tout, c'est un peu la même chose.» Cette archive montrant Chloé Barreau jeune, allongée, une cigarette à la main, ouvre son très beau documentaire présenté à la Mostra de Venise en 2023, témoignage d'une obsession précoce pour l'amour. Construit sur un dispositif fort et malicieux, *Fragments d'un parcours amoureux* cherche constamment à créer de la porosité entre soi et l'autre, des personnes que la réalisatrice filme jusqu'au spectateur. Avec cette croyance que c'est en creusant les choses les plus personnelles que l'on peut accéder à l'universel.

Chloé Barreau fait donc parler douze personnes qu'elle a aimées, entre Paris et Rome, où elle vit aujourd'hui, sur la relation qu'ils ont eue. Filmés chez eux, pour moitié de jour et pour l'autre de nuit, en lumière naturelle, placés alternativement à gauche ou à droite du cadre, Sébastien, Jeanne, Laurent, Ariane, Rebecca, Anne, Jean-Philippe, Anna, Bianca, Marina, Marco et Caroline livrent leurs souvenirs à la journaliste Astrid Desmousseaux, à qui la cinéaste a confié toute sa vie intime. Elle préférera ne pas être présente au moment du tournage des interviews pour laisser libre la parole de ses «ex». Si la plupart sont des anonymes, la cinéaste Rebecca Zlotowski, qui raconte, pour la première fois, cette histoire avec une femme, l'écrivaine Anne Berest et l'actrice Anna Mouglalis ont en France un statut public, mais elles n'existent ici jamais par leur nom ou par leur profession. Seulement dans ce versant intime.

Filles et garçons

Cette plongée dans la mémoire livrée face caméra s'accompagne d'un autre régime d'images qui donne à *Fragments d'un parcours amoureux* toute sa profondeur. Depuis ses 16 ans, Chloé Barreau documente sa vie, collectant les objets et les lettres, mais aussi photographiant et filmant au quotidien, à l'aide d'une petite caméra, ceux et celles qu'elle côtoie. Le documentaire confronte ainsi ce que chacun des personnages est devenu à ce qu'il a été. Ces archives visuelles – bribes d'échanges, d'instantanés, de moments festifs

Chloé Barreau, dans «*Fragments d'un parcours amoureux*».
DESTINY FILMS



ou intimes, en bande ou à deux – participant de cette forme fragmentaire, fenêtre ouverte sur un passé soudain rendu au présent dans toute sa jeunesse fougueuse. Ces douze témoignages tout en ellipses livrent en creux un portrait de la réalisatrice, amoureuse de l'amour, libre, romanesque, passionnée, habitée par une urgence de vivre, l'intensité d'un regard. Mais le documentaire n'a rien d'une hagiographie narcissique. Les ex ne cachent rien de la confusion, des mensonges et trahisons qui ont parfois émaillé certaines de leurs relations. Avec parfois un reste palpable de rancœur.

Le montage alterne de courtes réflexions thématiques avec le véritable fil rouge du film: un retour chronologique, chapitré par prénom, sur chacune des étapes de ce parcours sentimental. Chloé Barreau, qui revendique s'insérer dans ce qu'on appelle en littérature la non-fiction, ne voulait pas

une suite de généralités, mais un récit très incarné. A l'idée de résumer l'amour à la seule grande histoire d'une vie, de hiérarchiser les relations selon leur forme, leur durée ou leur finalité, la réalisatrice oppose une manière d'accueillir chaque rencontre qui a compté pour elle avec la même générosité. C'est l'existence même d'une émotion singulière reliant deux personnes qu'il s'agit de célébrer.

Fragments d'un parcours amoureux peut se lire comme un panorama des variations sentimentales possibles dans lesquelles chacun est invité à projeter un peu de son vécu. Il y a le premier amour avec ses maladresses (Sébastien), l'amour non avoué déguisé en amitié (Jeanne), la première grande histoire (Rebecca), la relation douloureuse (Anne), l'amante devenue amie (Anna), l'histoire à distance (Marina), l'amie avec qui on finit par coucher (Marco), le couple au long cours (Caroline)...

Chloé Barreau préférait ne pas être présente lors des interviews, pour laisser libre la parole de ses «ex»

Avec sa fluidité de possibles où se mêlent les attirances pour les filles comme pour les garçons, le film saisit quelque chose d'une époque où la libération des mœurs allait de pair avec une forme de liberté. Les premiers pas de la vie amoureuse de Chloé Barreau témoignent d'une difficulté à assumer ses relations avec des femmes, vécues sous le sceau du secret, à l'inverse de ses amours avec des hommes, plus assumées. Marina, rencontrée à Rome, relate une anecdote aussi drôle que significative. Après s'être séduites, elle et Chloé se retrouvent dans l'intimité. La Française prévient l'Italienne, «Je ne suis pas lesbienne», la seconde lui répondant de même, avant qu'elles ne fassent l'amour. Elles vivront en couple. Jean-Philippe, l'ami et amant gay, qui a vécu des amours avec des femmes, explique, dans sa génération, la majorité des homosexuels ont fini par quitter l'endroit d'où ils venaient, comme s'il leur était impossible d'y assumer leur identité.

Fragments d'un parcours amoureux est émaillé de confessions touchantes, de réflexions sur la place dévolue aux souvenirs, la singularité des amours lesbiennes ou l'importance de ne pas considérer la séparation comme un échec. Le film est habité d'une émotion palpable à ramener à la surface ce passé qui a tant compté, notamment lors de la lecture de lettres à la sincérité désarmante.

BORIS BASTIDE

Documentaire italien de Chloé Barreau (1h 35).

Une archiviste du sentiment, collectionneuse au fil des années

Depuis ses 16 ans, la cinéaste documente sa vie, conservant objets et lettres, photographiant et filmant au quotidien, avec une petite caméra

RENCONTRE

Avec le recul, elle estime que ça aurait pu être pire. Après tout, il y a quelque chose d'un peu kamikaze à demander à des «ex», qu'on a trahi parfois, d'esquisser un portrait de soi et de ce qu'on a vécu. Ce, même si Chloé Barreau a gardé un lien amical avec la grande majorité d'entre eux. La réalisatrice n'a essayé qu'un refus au cours de la préparation de son documentaire *Fragments d'un parcours amoureux*, mais ce long-métrage qui retrace sa vie sentimentale sur plus de deux décennies entre la France et l'Italie lui a permis de renouer le lien rompu avec cette personne. «Récupérer la relation, c'était plus important que le film», confie-t-elle quand on la rencontre, fin mai.

Bien sûr, quand elle a vu les rushes tournés – Chloé Barreau s'est refusée à assister aux entre-

tiens, mais elle a défini ou validé tous les cadres –, elle aurait bien corrigé certains récits qu'elle juge «discutables», précisant quelques détails qu'elle trouve injustes pour elle, mais sa vérité n'avait finalement pas de place dans son film. Seule comptait la leur. «On a tendance à penser que je leur ai tous brisé le cœur. En réalité, si on regarde les faits, ils m'ont presque tous quittée», précise néanmoins celle qui revendique le fait de n'avoir jamais ressenti de désamour à leur égard.

Pour elle, l'essentiel était ailleurs. «J'avais surtout peur qu'ils ne se souviennent de rien. C'est rassurant de voir que les gens n'ont pas oublié. Ça veut dire qu'on laisse quand même une empreinte.» Chloé Barreau a été néanmoins surprise de certaines omissions, elle qui a gardé toutes les traces de ce qu'elle a vécu. Au fil des ans, elle a filmé, photographié, collecté les objets et

les lettres de ceux qui lui sont chers. «J'ai toujours eu du mal à être dans le présent, de toute façon. Pour moi, les choses n'ont pas été vécues tant qu'elles n'ont pas été documentées et racontées», confesse-t-elle à la manière d'Annie Ernaux, dont elle admire le travail littéraire mais aussi cinématographique (*Les Années super-8*, 2022).

Héritage familial

La réalisatrice, née à Paris en 1976, voit dans ce goût pour l'archivage un héritage familial. «Mon père est historien. Il avait des classeurs où il rangeait tout, j'ai un peu reproduit ça.» Mort le 5 mars, Jean-Claude Barreau lui a surtout légué une histoire exceptionnelle et un goût du romanesque. Ce prêtre fit scandale en 1971 en épousant Ségolène, qu'il aimait. Ce choix le contraint à abandonner son ministère. Les amants font la une des journaux. Ils auront peu après deux enfants.

Chloé Barreau en tire, en 2013, le documentaire *La Faute à mon père*. «Plus jeune, mes parents ne me demandaient pas quelles notes j'avais eues à l'école, mais si j'étais amoureuse», se remémore-t-elle.

Il n'y a que récemment qu'elle en a pris véritablement conscience: l'amour n'est pas la chose la plus importante pour tout le monde. Elle, qui enseigne par ailleurs en Italie, a créé deux fictions sonores et travaille à la confection de bandes-annonces, y voit l'activité principale de sa vie: «On n'est pas dans un moment historique très palpitant. L'amour, c'est la seule chose qui nous reste pour faire de notre vie une aventure. C'est quelque chose de subversif, de libre, qui n'obéit à aucune règle. Je trouve ça beau de transformer sa vie en roman le temps d'une histoire.»

Chloé Barreau garde un souvenir très fort de l'installation «Douleur exquise» (2003-2004), de Sophie

Calle, au Centre Pompidou, où elle s'est sentie pour la première fois autorisée à faire de sa vie intime une matière artistique. «De toute façon, je me sens incapable d'écrire de la fiction.» Si aujourd'hui, elle s'expose au grand jour, il a fallu beaucoup de temps à celle qui «aime faire l'amour à des hommes et à des femmes mais (...) tombe plutôt amoureuse de femmes» pour assumer pleinement son homosexualité. «Peut-être que je fais mon coming out à 49 ans avec ce film, je ne sais pas. A l'époque, la lesbienne, c'était Josiane Balasko dans Gazon maudit [1995], il n'y avait pas encore eu la série The L Word [2004-2009] et ces trucs un peu glamour.»

Chloé Barreau revendique d'ailleurs son orientation sentimentale comme un adjectif plus qu'un nom. «Je suis lesbienne au même titre que je suis blonde ou française. Moi, je me sens postiden-

BO. B.

■■■■■ À NE PAS MANQUER

Cloud

Film japonais de Kiyoshi Kurosawa (2 h 03). Le cinéma de Kiyoshi Kurosawa est fondé sur un paradoxe : l'idée que l'extrême civilité formalisée de la société japonaise cacherait une sauvagerie primale, prompte parfois à se déchaîner sous la forme de spectres, renouvelant les figures classiques du cinéma d'horreur nippon. C'est à la lumière d'une telle conception que l'on peut lire *Cloud*, nouvelle réalisation de l'auteur de *Kairo* (2001). Inspiré par un fait divers, ce film imagine le parcours d'un jeune homme, Ryosuke, quittant son travail salarié pour s'adonner, en professionnel, à l'achat et à la vente d'objets en ligne, condensé d'un monde inauthentique où ne s'imposerait plus que la valeur d'échange. Ce qui s'identifie aisément à une réalité contemporaine, voire familiale, va se transformer, irrésistiblement, en cauchemar violent. Traqué par des inconnus qui l'accusent de les avoir dupés dans son activité mercantile, Ryosuke doit lutter pour sa vie. La chronique sociale se mue, bizarrement et de façon inattendue, en un film d'action au cours d'une dernière partie que les coups de feu et les morts violentes transforment en pur chaos. Kurosawa semble abandonner les conventions de la série B d'épouvante pour aborder celles du film d'action. *Cloud* décrit l'usage des réseaux sociaux et des services en ligne comme l'étape supplémentaire d'une déshumanisation ainsi qu'une guerre que tous mèneraient désormais contre tous. ■ J.-F. R.

■■■■■ POURQUOI PAS

La Terre des vertus

Documentaire français de Vincent Lapize (1 h 32).

Pot de terre contre pot de fer. Le nouveau film de Vincent Lapize documente le combat de quelques-uns des usagers des jardins ouvriers des Vertus, à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), contre la mairie et les promoteurs qui grignotent progressivement leur espace. A l'approche des Jeux olympiques de Paris, le projet de construction d'un solarium et d'un centre de bien-être fait des étincelles. Politique autant que poétique, *La Terre des vertus* se veut comme un espace de résistance à l'ordre marchand. Le documentaire donne la parole à des hommes et des femmes qui défendent un rapport plus harmonieux au vivant. Il met en commun des trajectoires variées, fait de la place à des cultures différentes perçues comme un enrichissement. Dans ces jardins, véritables lieux de vie populaires, on parle, on cultive, on accueille, on joue, on chante, on rêve, on respire. Un engagement vertueux que saisit et prolonge le film. ■ BO. B.

LES MEILLEURES ENTRÉES EN FRANCE

	Nombre de semaines d'exploitation	Nombre d'entrées*	Nombre d'écrans	Evolution par rapport à la semaine précédente	Total depuis la sortie
<i>Lilo & Stitch</i>	2	1265691	610	↑ + 7%	2590717
<i>Mission: Impossible. The Final Reckoning</i>	2	521810	811	↓ - 31 %	1387727
<i>Destination finale</i>	3	163610	540	↓ - 2 %	754264
<i>La Venue de l'avenir</i>	2	154835	458	↑ + 8 %	345607
<i>Partir un jour</i>	3	101642	708	↓ - 10 %	463926
<i>The Phoenician Scheme</i>	1	76414	244		76414
<i>Thunderbolts*</i>	5	59232	672	↓ - 9 %	1060953
<i>Jeunes mères</i>	2	35947	306	↑ + 26 %	79508
<i>L'Ultime Braquage</i>	1	29944	260		29944
<i>Les Musiciens</i>	4	27718	680	↓ - 32 %	268902

AP: avant-première
Source : «Écran total»

* Estimation
Période du 28 mai au 3^e juin inclus

Il fallait s'intituler *Lilo & Stitch* – remake en vues réelles d'un film d'animation hollywoodien de 2002 réunissant une fillette d'origine hawaïenne et un extraterrestre – pour prétendre contrer la fièvre suscitée par la finale d'un jeu de balle entre garçons. En deuxième semaine, le film refait un carton plein, réunissant plus de 2 000 spectateurs par copie, pour un cumul de 250 000 entrées. Derrière, c'est un peu la dépression, y compris pour le nouveau film de Wes Anderson, *The Phoenician Scheme*, qui ne parvient pas, en dépit de sa bonne mouture et de son bataillon de stars, à dépasser les 76 000 spectateurs. En deuxième place du tableau, seul Papy Cruise fait encore de la résistance, *Mission: Impossible. The Final Reckoning* attirant 500 000 spectateurs en deuxième semaine, soit moitié moins que *Lilo & Stitch* sur une combinaison de salles pourtant nettement supérieure (811 contre 610).



Paulina Garcia (Ines) et Claudio Cataño (Basilio), dans « Horizonte ». BOBINE FILMS

Une mère et un fils, fantômes errants de la guerre civile

Le réalisateur colombien César Augusto Acevedo explore la mémoire et les actes d'un homme enlevé et enrôlé encore adolescent par les FARC

HORIZONTE



Il y eut dans les années 2010, soutenu par une politique volontariste du gouvernement, un incontestable moment colombien. Une pléiade de jeunes et talentueux auteurs – Ruben Mendoza (*La Société du feu rouge*, 2013), William Vega (*La Sirga*, 2012), Oscar Ruiz Navia (*Los Hongos*, 2015), Ciro Guerra (*L'Entretien du serpent*, 2015), etc. – fut ainsi distribuée et remarquée en France, sans qu'on puisse nécessairement suivre durablement le développement de ces cinéastes.

L'état permanent de guerre et de violence homicide qui ravage le pays depuis cinquante ans autour du conflit intérieur qui oppose les FARC, les forces paramilitaires, les narcotrafiquants et le pouvoir, peu propice à l'épanouissement des arts, n'y est sans doute pas étranger. Du moins peut-on le faire aujourd'hui avec César Augusto Acevedo, qui présente

son deuxième long-métrage, *Horizonte*, après que le premier – *La Terre et l'ombre* (2016) – eut laissé voici pourtant déjà dix ans une trace mémorielle durable chez ses spectateurs. Une famille misérable demeurant dans une mesure encerclée par les champs de canne à sucre y tentait de s'y recomposer dans la décomposition même de l'empoisonnement social et physiologique dont elle était victime.

Réalisme magique
A bien des égards, l'on retrouve dans *Horizonte* les motifs plastiques et métaphysiques qui caractérisent l'univers créatif d'Acevedo : espaces épurés confinant à l'abstraction, évanescentes des êtres, réalisme magique. C'est à une violence redoublée qu'il se confronte aujourd'hui, tout en faisant le pari, risqué, d'une allégorie d'essence réaliste passée tout entière dans le royaume de l'outre-tombe.

Soit un récit d'expiation et de réciprocité où les morts parlent

Un récit d'expiation et de réciprocité où les morts parlent aux morts

aux morts. Un fils jadis enlevé, alors qu'il n'était qu'un adolescent, par les soldats des FARC y retrouve sa vieille mère et tous deux se mettent en marche – entre forêts et étendues arides – pour aller à la rencontre des victimes, innombrables, de ce dernier. Lui a les yeux crevés, sa mère un curieux port de tête. Ce sont des zombies mentaux. Il leur arrive de s'entre-tuer. Puis de renaître. Ils croisent des morts qui crient vengeance. Il y a aussi quelques rares retours en arrière qui montrent la véritable vie du jeune garçon enrôlé par des brutes sanglantes, littéralement poussé à l'abjection.

Tour à tour narré par le fils puis par la mère, le récit nous entraîne dans des zones flottantes, où les êtres disparaissent de l'image et les maisons se mettent à l'éviter, où les morts ne cessent de crier vengeance et les bourreaux de marcher aveuglément sur les traces de leurs propres crimes. On voit bien ici, dans les nuées de fumerolles qui s'érigent entre le ciel et la terre, que la question de la souffrance, et celle subséquente du pardon, brûle le cœur du film.

Celui-ci, toutefois, aspire si fort au voyage spirituel et au sentiment poétique qu'il finit par s'égarter dans les méandres de ses propres pensées. Lui manque cette qualité d'effusion qui lui aurait permis de toucher plus directement et plus fortement le cœur du spectateur. ■

JACQUES MANDELBAUM

Film colombien de César Acevedo. Avec Paulina Garcia, Claudio Cataño, Edgar Duran Galindo (2 h 05).

Un imitateur plus vrai que nature au bout du fil

Un écrivain embauche un comédien pour répondre à sa place aux appels téléphoniques

LE RÉPONDEUR



D epuis un premier long-métrage remarqué, *Sauf le respect que je vous dois* (2006), sur le mal-être en entreprise, inspiré de son expérience professionnelle, Fabienne Godet poursuit une carrière de cinéaste sinuose. Entre documentaire (*Ne me libérez pas je m'en charge*, 2009) et fictions (*Une place sur la terre*, 2013; *Nos vies formidables*, 2022), la réalisatrice a exploré différents univers dramatiques à la fibre sociale appuyée, autour de la thématique de la reconstruction.

C'est donc avec surprise qu'on la retrouve derrière ce *Répondeur*, adaptation du roman de Luc Blanvillain (*Quidam*, 2020) à la tonalité résolument comique. Le pitch est d'ailleurs digne de ces films français comme produits à la

chaîne : Pierre Chozène (Denis Podalydès), un écrivain à succès, Prix Goncourt 2009, déterminé à dégager du temps pour écrire son nouveau roman, fait appel aux services de Baptiste Mendy (Salif Cissé), un imitateur à la carrière encore confidentielle, pour se faire passer pour lui au téléphone.

On mesure à ces quelques lignes les potentialités de quiproquos induites par une telle situation.

D'autant plus que Baptiste se retrouve vite mêlé aux histoires de Pierre avec son père, dont l'écrivain a toujours guetté l'approbation ; avec une ex, qui ne cesse de le relancer ; une autre, Clara (Aure Atika), dont il a le regret ; son éditeur, qui court après les nouvelles ; et surtout avec sa fille, Elsa (Clara Bretheau), qui hésite à poursuivre ses velléités de devenir peintre, et que notre comique en herbe commence à fréquenter.

Mais plutôt que de prendre le parti d'une exagération absurde ou burlesque façon théâtre de boulevard, *Le Répondeur* s'en tient à une ligne sophistiquée où le respect des personnages prime sur la quête d'un rire facile. A l'image de l'évolution des numéros de scène de Baptiste, d'un stand-up basique vers des numéros de chant travaiillés plus mélancoliques.

Gout de l'observation sociale
Fabienne Godet retombe sur ses pattes en accompagnant le film sur une pente presque dramatique, au croisement des chemins entre un homme de l'ombre qui cherche la lumière et un autre qui va s'épanouir en se soustrayant aux regards. Son goût de l'observation sociale se retrouve dans ce traitement caustique de notre dépendance au téléphone, dans cette petite comédie des faux-

semblants et des ambitions et dans ce jeu ambivalent du mensonge et de la vérité.

Surtout, la meilleure idée du film tient au casting de Salif Cissé pour jouer Baptiste. En choisissant le comédien révélé en 2021 par *A l'abordage*, de Guillaume Brac, Fabienne Godet impose à l'écran un corps tout ce qu'il y a de plus singulier pour interpréter celui qui, dans le scénario, existe d'abord par sa manière de se fondre dans la voix des autres. Ce contraste, porté par la douceur et la finesse de jeu de l'acteur, donne une force d'incarnation saisissante qui achève de faire de ce *Répondeur* un objet recommandable. ■

BORIS BASTIDE

Film français de Fabienne Godet. Avec Salif Cissé, Denis Podalydès, Aure Atika et Clara Bretheau (1 h 42).

HORS-SÉRIE
Le Monde UNE VIE, UNE ŒUVRE

Marguerite Yourcenar
Désirs d'ailleurs

Portrait L'art d'être peu comme il faut, par Josyane Savigneau

Un hors-série **Le Monde**
Chez votre marchand de journaux et sur lemonde.fr/boutique

La pépinière de l'enfance selon Shinji Somai

L'œuvre du cinéaste japonais, tournée en 1994 et inédite en France, offre une subtile réflexion sur la mort

JARDIN D'ÉTÉ

Ici ou ailleurs,
Somai saisit
l'instabilité
des choses: il ne
filme que des
passages et des
transformations

On n'en a pas fini de redécouvrir Shinji Somai (1948-2001), secret bien gardé du cinéma japonais, dont les films longtemps invisibles le sont de moins en moins grâce au distributeur Survivance. Après *Déménagement* (1993), puis *Typhoon Club* (1985), dans le sillage de la retrospective que vient de lui consacrer la Maison de la culture du Japon, à Paris (jusqu'au 7 juin), c'est donc au tour de *Jardin d'été*, inédit en France, de trouver le chemin des salles.

Ce 11^e long-métrage (sur 13 en vingt ans d'activité, interrompu par sa mort prématurée à 53 ans) correspond à la dernière phase de son œuvre, la plus solaire et la plus épanouie. Adapté d'un roman jeunesse de Kazumi Yumoto (*Les Amis, L'Ecole des loisirs*, 1992), le film met en scène trois écoliers de Kobe qui, à l'approche des grandes vacances, s'interrogent sur la mort, cette grande inconnue, et cherchent à voir un cadavre. Pour cela, ils élaborent un stratagème d'une dureté propre à leur âge.

Passage de relais

Ils rôdent autour d'une maison délabrée, vestige du quartier enserré entre les immeubles modernes, où vit un vieil ermite clochardisé, Kihachi Denpo (Rentaro Mikuni). Se figurant ses jours comptés, les compères l'observent, le suivent, passent la palissade fissurée et s'invitent dans sa cour, une jungle de broussailles. Expérience cruelle où le vieillard finit par trouver son compte, confiant aux sales gosses les tâches qu'il ne peut plus accomplir: débroussailler, repeindre, retaper, replanter. Un partage naît, en même temps que la demeure reprend vie.

Jardin d'été est le plus circonscrit des films de Shinji Somai. Dans le périmètre restreint du pavillon délabré, il concentre plusieurs



Naoki Sakata (Kiyama), Rentaro Mikuni (Kihachi), Yasutaka Oh (Kawabe) et Ken'ichi Makino (Yamashita). SURVIVANCE

dimensions: terrain de jeu aux recoins infinis pour les enfants, chantier de rénovation d'une existence en friche pour le vieillard et, pour chacun, le cycle d'une saison commune qui, s'écoulant, scelle leur relation et accomplit une sorte de passage de relais.

Au même endroit, se produit surtout un croisement entre deux sortes d'élangs de vie: celle ascendante de la marmaille, face à celle déclinante de l'ermite chenu.

Et l'élan, ce n'est pas rien chez Somai, dont la caméra alerte se branche sur le dynamisme propre de ses personnages. Ainsi la première réussite du film tient-elle à la composition du jeune trio, chacun avec son trait saillant (*«le binoclard»*, *«le sac d'os»* et *«le sumo»*, comme les surnomme le grand-père), bande vibrionnante. On l'aborde d'ailleurs en plein milieu d'une partie de foot, où la caméra, bringuebalante, se faufile entre les jambes des joueurs.

Pour un film aussi localisé, on est saisi par l'inventaire des mouvements et des trajectoires déployés dans l'espace, qui font toute sa beauté. Pour Somai, le plan est une incursion, une épreuve de funambulisme, un franchissement de crête. Comme lorsque le petit Kawabe fait partie de son attrait pour la mort en déambulant sur un parapet au-dessus de l'autoroute (scène hallucinante, en plongée vertigineuse).

La mise en scène ne cessera ensuite de caresser les contours extérieurs, puis intérieurs de la maison, glissant autour des palissades, s'élevant au-dessus des murs et même du toit, filant à travers les

hautes herbes, cernant en elle tout un monde à explorer, à l'abri de la réalité extérieure.

Ce qu'on appelle ailleurs «l'évolution» des personnages prend ici un tour physique. Ceux-ci courent, escaladent, rampent, foncent tête baissée, parfois de manière purement gratuite (Yamashita le rondouillard filant emprunter un ustensile à ses parents). Et, souvent, ces embardées marquent aussi une bascule vers l'imaginaire, comme ce passage où le petit Kiyama se perd dans les sous-bois d'un hôpital, dédale hanté d'ombres fantastiques. Ainsi est-ce toute une topographie sensible que Somai étend aux quatre coins du quartier.

Aux élangs des personnages répond ainsi la variabilité du climat: uneaverse tombe, qu'un typhon éclate, qu'un crépuscule embrase l'atmosphère, et c'est alors tout un état d'âme qui envahit l'espace du plan. Ici ou ailleurs, Somai saisit l'instabilité des choses: il ne filme que des passages et des transformations.

Strates de l'histoire japonaise

Ce que recouvre cette formidable dépense de mouvements, c'est la perte à laquelle les enfants finiront par s'exposer. Mais le vrai sujet de *Jardin d'été* se trouve ailleurs: dans cette étrange proximité qui lie l'enfance à la mort, si bien que grandir revient à en re-

fouler l'horizon. Au contact du grand-père, vétéran de la guerre du Pacifique, affleurent des strates de l'histoire japonaise qui contiennent le registre fracassé des générations. Dans l'enceinte de la maison, c'est ainsi la notion même du temps qui surgit et se donne à la conscience des enfants, avec ses grandes ruptures, ses effets d'enfoncements, ses dégradations et son ordre de succession.

La splendeur du film tient à la façon dont il fait émerger cette grande loi du monde dans l'enclos d'un petit jardin. En ressentant à la place des mauvaises herbes, les trois enfants font pousser des cosmos, belle façon de dire que l'Univers tout entier

passe par la plus infime de ses parcelles. Au fond du jardin se trouve un puits, dont on ne sait à quelle profondeur il renvoie, mais dans l'embouchure duquel viennent s'inscrire, à la façon d'un médaillon, les visages des trois enfants. Réservoir des âmes, source d'émerveillement, c'est de lui que jaillit aussi l'ultime élan de poésie du film, le plaçant in extremis sous les auspices du conte. Ces contes qui, depuis les territoires de l'enfance, nous apprennent à apprivoiser la mort. ■

MATHIEU MACHERET

Film japonais de Shinji Somai (1994). Avec Rentaro Mikuni, Naoki Sakata (1h53).

Un documentaire à l'écoute des maux de l'hôpital

Des soignants et d'anciens patients rejouent des situations délicates

SAUVE QUI PEUT

Des mots qui ne passent pas. La réalisatrice Alexe Poukine a été marquée par une échographie réalisée après trois mois de grossesse alors qu'elle perdait un peu de sang. Terrifiée à l'idée de faire une nouvelle fausse couche, elle s'est rendue à l'hôpital pour s'entendre dire pendant l'examen: « Soit j'ai de la merde dans les yeux, soit il est mort. » Elle se souvient s'être tuée.

Son nouveau documentaire, *Sauve qui peut*, après *Sans frapper* (2022), qui proposait une subtile radiographie des effets de la mémoire traumatique à la suite d'un viol, fait le terrible constat qu'à l'hôpital la violence est partout. A commencer dans les mots. Le long-métrage s'intéresse donc à un dispositif qui tente de remettre un peu d'empathie au cœur de la relation qui unit patients et soignants.

Sauve qui peut est ainsi composé d'une suite de simulations médicales et de leur débriefing. Pendant ces ateliers, des étudiants et des soignants expérimentés se retrouvent à rejouer certaines situations délicates face à des comédiens et

d'anciens patients pour tenter de s'améliorer. Ce procédé théâtral puise dans le faux pour donner à entendre quelques vérités, s'intéressant jusqu'aux effets émotionnels du jeu sur ces interprètes.

Trouver les mots justes

Les premières scènes mettent en lumière la difficulté pour les soignants à trouver la bonne distance. Un étudiant se montre si prévenant que le malade comprend, choqué, avant même que le diagnostic soit posé, qu'il s'agit d'une situation d'une extrême gravité. Un autre n'arrive pas à parler d'amputation et se perd en circonvolutions. Il y a tout un travail d'orfèvre à trouver les mots justes, poser des questions qui n'orientent pas les réponses, aborder tous les sujets nécessaires sans tabou.

Il y a aussi l'apprentissage de situations délicates à gérer, comme ce patient dragueur qui s'est fait mal au dos après une séance de « sport en chambre ». Ou cette autre femme cassante qui entend des sons étranges, ne comprend pas ce qu'elle fait là et exige de voir un médecin sur-le-champ pour pouvoir repartir.

Après une des simulations, une femme remercie le soignant

d'avoir déclaré qu'il ne pouvait pas comprendre ce qu'elle traversait tout en faisant preuve d'écoute et d'attention.

En avançant, *Sauve qui peut* déplace son sujet jusqu'à prendre une autre dimension. Ce n'est plus la violence que peuvent provoquer les soignants qui est au cœur des discussions mais celle qu'ils subissent au quotidien, sous la pression d'un ordre néolibéral qui abîme toute la chaîne de soin. Le film se fait alors plus ouvertement politique, interrogant la soumission de chacun à des mesures brutales.

La caméra d'Alexe Poukine, attentive, accueille la parole avec bienveillance dans un esprit de résistance collective que *Sauve qui peut* appelle de ses voeux. A l'écran, le constat, lui, se fait implacable: « Un chef disait que le seul vrai problème de l'hôpital, c'est qu'il y a des patients. Ils sont devenus la variable d'une machinerie qui nous les fait oublier tout le temps. » Une parole symptomatique d'un système de santé de plus en plus déliquescents. ■

BORIS BASTIDE

Documentaire belge, français et suisse d'Alexe Poukine (1h38). www.singularisfilms.fr

FESTIVAL

Diane Kruger présidera le jury du Festival du film francophone d'Angoulême

L'actrice Diane Kruger sera la présidente du jury de la 18^e édition du Festival du film francophone d'Angoulême, qui aura lieu du 25 au 30 août. La comédienne allemande polyglotte a joué notamment dans le film *Les Linceuls*, de David Cronenberg, présenté au Festival de Cannes en 2024. — (AFP)

RÉTROSPECTIVE

Un cycle Michel Gondry à La Cinémathèque française

Du 15 au 27 juin, une rétrospective de l'œuvre du cinéaste Michel Gondry est organisée à La Cinémathèque française, à Paris. Ce cycle prévoit la projection de ses films comme *Eternal Sunshine of the Spotless Mind* (2004), *Soyez sympas, rembinez* (2008), suivi d'une leçon de cinéma par le réalisateur, *The Green Hornet* (2011) ou *Le Livre des solutions* (2023), mais aussi de ses clips musicaux (pour Björk ou Daft Punk). Une journée exceptionnelle, ouverte aux enfants à partir de 4 ans, sera aussi consacrée à la projection des deux films qu'il a réalisés autour de sa fille Maya. *Maya, Maya, donne-moi un titre* (2024) et *Maya, donne-moi un autre titre* (sortie prévue le 18 juin).



8 - 14 JUIN

WWW.ANNECYFESTIVAL.COM

A Versailles, l'architecture se confronte au climat

La Biennale expose les propositions de professionnels pour continuer à bien vivre en ville à l'avenir

Le climat, le climat, oui, mais est-il encore question d'architecture avec tout ça?», a protesté un homme, crâne lisse, chemise bleu roi, installé au milieu de l'amphithéâtre, à l'issue de la présentation du programme de la Biennale d'architecture et de paysage qui se tient depuis début mai, et jusqu'au 13 juillet, à Versailles.

Les commissaires de cinq des neuf expositions de cette troisième édition avaient brièvement résumé leur propos, la présidente de la Région Ile-de-France, Valérie Pécresse, en avait rajouté en citant les quatre tours à vent qui rafraîchiront bientôt le lycée de Nangis, en Seine-et-Marne, c'en était trop.

Ce sont les architectes Sana Frini et Philippe Rahm qui ont répondu le plus habilement à cette interpellation. Puisque en 2100, le climat de Paris et sa région ressemblera à celui des sud de l'Espagne, de l'Italie, ou du nord de l'Afrique, allons voir ce qu'il se pratique déjà de ce côté du globe, et depuis fort longtemps, proposent-ils avec «4 degrés Celsius entre toi et moi», six séquences installées dans la grande galerie de l'école d'architecture.

Renouer avec les traditions

La déambulation à travers ce qui pourrait ressembler à un catalogue de solutions, ou du moins d'inspirations, est l'occasion pour Philippe Rahm de rappeler qu'«énormément de formes architecturales étaient liées à des questions de climat quand on n'avait pas d'énergies fossiles. Les dômes permettaient d'évacuer l'air chaud. Le marbre rafraîchissait, la laine réchauffait. Les bas plafonds gardaient l'air chaud. La création de ces microclimats est la raison d'être de l'architecte». La nouvelle génération renoue avec ces traditions vernaculaires. Les personnes sont de retour, la terre, plus rafraîchissante que le béton, est réhabilitée, insistent les deux commissaires en présentant le travail d'une trentaine de leurs confrères déjà «tropicalisés», ou «méditerranéisés».

Pour rendre la ville vivante, thème de cette édition, et faire en sorte qu'il soit encore possible d'y vivre dans les décennies à venir, il



La Biennale d'architecture et de paysage, à Versailles, autour de l'exposition «Tout garder/tout changer», le 6 mai. SANDRINE KOCKI/IOR

«Ville vivante» est le thème de cette troisième édition, qui se déroule dans une ancienne poste restaurée

faut tout de même revoir la méthode, insistent l'urbaniste Cécile Diguet, fondatrice du studio Dégel, et l'architecte Christine Leconte, qui, pendant ses trois années à la tête du Conseil national de l'ordre, n'a cessé d'insister sur la nécessité de partir du «déjà là». Sur les deux niveaux de l'ancienne poste entièrement restaurée, rotule des différents quartiers de Versailles, elles rappellent, s'il le fallait encore, les limites plané-

taires, avant de présenter neuf récits de transformations possibles qui, pour répondre à l'homme en chemise, relèvent de l'architecte comme de l'urbanisme.

Certaines pratiques sont déjà en œuvre. Ainsi cette grand-mère qui a divisé le jardin de son pavillon pour y bâtir un deux-pièces de plain-pied, laissant sa maison avec escaliers à sa fille. Dans un avenir pas si lointain, raconte un autre panneau, une zone commerciale tout droit sortie des «trente gloires», avec nappes de parking, boîtes à chaussures, deviendra un quartier de petites maisons. Sur un autre, il est question d'un futur métier, celui d'hydro sage, cette «personne qui apprendra et dira comment économiser l'eau». Les principes du déjà là s'appliquent dans la scénographie: pas de neuf; la revendication, au contraire, d'avoir récupéré quelque 130 portes du village olympique des athlè-

tes des Jeux de Paris 2024, des faux plafonds de chantier, et des panneaux d'une exposition de la Fondation Vuitton.

Prospection dans les villes

Au sous-sol, la Région, à l'initiative de l'événement, profite de l'occasion pour faire un peu de publicité et détailler son vaste programme de rénovation des lycées dont certains pourraient concourir au prix de la passoire énergétique. En 2016, un plan d'urgence de 6,6 milliards d'euros était lancé (auxquels s'ajoutent 1 milliard d'euros pour la maintenance) pour construire de nouveaux établissements, mais aussi intervenir sur une soixantaine d'existantes d'ici à 2027. Les bâtiments rénovés consomment 25% d'énergie en moins que la moyenne du parc, assure la Région.

Plus original est le travail de prospection que l'architecte belge

Bas Smets a demandé à ses étudiants de la Harvard Graduate School of Design. Comment tirer profit des différents microclimats des villes - ici New York et Paris - pour endurer un futur toujours plus chaud? A Manhattan, les échafaudages, souvent laissés en place pendant des années, pourraient abriter des jardins suspendus; les toits des bâtiments seraient comme une «montagne végétalisée». Avec +2 °C à Paris, les avenues haussmanniennes parallèles à la Seine stockeraient les eaux pluviales descendues des buttes (Montmartre, Butte-aux-Cailles, Belleville).

Avec un degré de plus, il faudrait végétaliser places et carrefours - c'est en cours. L'idée de transformer les bâtiments publics en îlots de fraîcheur à +4 °C est là aussi déjà éprouvée. A +5 °C, les étudiants font entrer les Parisiens sous terre, dans les couloirs

Pour les fans de maquette, Bas Smets présente le projet de transformation des abords de Notre-Dame

du métro, les parkings, mais aussi les galeries des carrières, sachant que ces refuges occupent un tiers du sous-sol de la capitale. Pour les fans de maquette, Bas Smets présente le projet de transformation des abords de Notre-Dame dont la lame d'eau qui doit rafraîchir les dalles du parvis est la pièce maîtresse. Le chantier doit débuter à l'automne.

La coutume veut que les paysagistes à l'honneur investissent le potager du Roi, cet ancien jardin nourricier de 9 hectares qui héberge l'Ecole nationale supérieure de paysage. En 2023, les artisans et artistes de Coloco avaient semé leur jardin planétaire avec ce parti pris de laisser faire les herbes folles, céréales, et graines déposées par le vent sur une des bandes dont ils s'étaient emparés.

Cette année, l'agence Ter a dressé une table jaune de 300 mètres de long - «chaque projet à l'agence commence sur une très grande table» - au cœur du parc. Une exposition à ciel ouvert, qui débute par un passage instructif sur les racines de cette profession, essentielle dans la lutte contre le réchauffement - la Chine, d'abord, puis l'arrivée en Europe au XV siècle. L'ensemble est dense en informations sur les réalisations livrées ou à venir de l'agence (le grand parc Garonne à Toulouse, celui des Docks à Saint-Ouen, les Aygalades à Marseille au cœur de la deuxième phase de développement d'Europe-méditerranée). Le banquet enjambe le bassin central. La proposition de le traverser pieds nus, de l'eau jusqu'aux chevilles apporte une touche ludique à une mise en scène un brin austère. ■

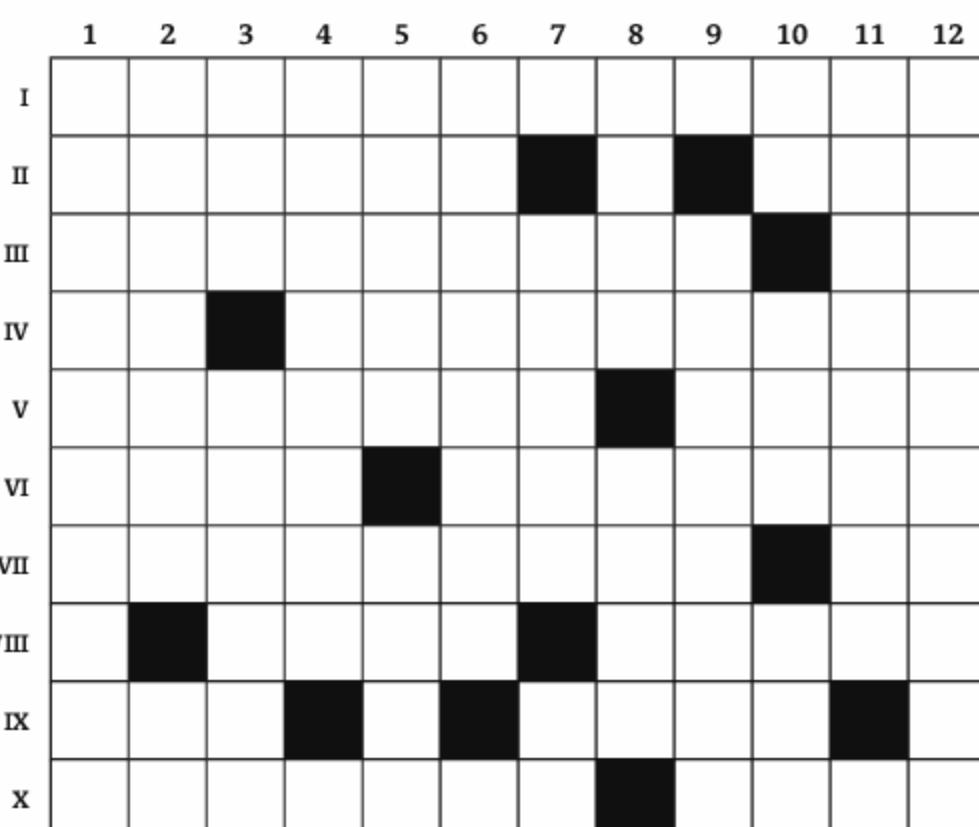
ÉMELINE CAZI
Biennale d'architecture et de paysage, à Versailles (Yvelines). Jusqu'au 13 juillet. Accès gratuit.

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 25 - 128

PAR PHILIPPE DUPUIS

Retrouvez l'ensemble de nos grilles sur jeux.lemonde.fr



SOLUTION DE LA GRILLE N° 25 - 127

HORIZONTALEMENT 1. Ressemblance. 2. Agioter. Voit. 3. Prélature. Té. 4. Page. Armai. 5. Otent. PISA. 6. Ri. Eraut (tiare). Don. 7. TGV. Ile. Tito. 8. Anis. Lugerai. 9. Gadoues. Vair. 10. Eternuements.

VERTICAMENT 1. Rapportage. 2. Egratignât. 3. Siège. Vide. 4. Solène. Sor. 5. Eta. Tri. Un. 6. Mets. Alleu. 7. Bru. Pieuse. 8. Rait. 9. Avers. Tévé. 10. Nô. Madiran. 11. Cita. Otait. 12. Eteignoirs.

HORIZONTALEMENT

I. En bordure, il met l'œuvre en valeur. II. Toujours frais quand il sert. Conviendra. III. Un peu grasses, mais tellement bonnes. Le strontium.

IV. Sur la portée. Toujours prêt à laisser sa part aux autres. V. Ouvrir sur les côtés. Sommet bulgare.

VI. Cercle fermé et protégé. Prépare la pâte à pleines mains. VII. Entraine vers les sommets pour descendre plus vite. Jeune propos. VIII. Hercule et sa suite. Belle normande. IX. Vieille dame épuisée. Le petit se prend debout au comptoir. X. Epineux à fruits rouges. Filets pour piéger.

VERTICAMENT

1. Ne cherchez pas à faire mieux, c'est pratiquement impossible. 2. Sans procédure judiciaire. Négation.

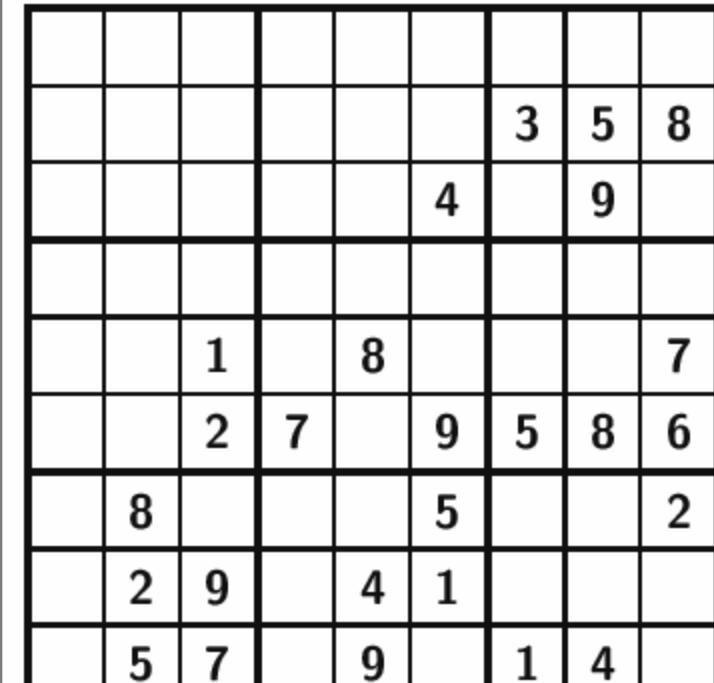
3. Occupé sur plan. C'est facile, avec lui rien ne va. 4. Quittent le harem pour passer au salon chez Louis XVI.

5. Producteur d'huile. Le spectacle repose sur elle. 6. Dans un état de décomposition. 7. A nous de la protéger. Chez la bonne. 8. Enfant de Gaïa et d'Ouranos. Renvoie dans les champs. 9. Différer et gagner du temps. 10. Deux de trois. L'œil des USA sur le monde. Taureau disparu.

11. Suiveuse d'Angèle. 12. Préparées et apprêtées pour assurer une bonne tenue.

SUDOKU

N°25-128



Réalisé par Yan Georget (<https://about.me/yangeorge>)

UN HORS-SÉRIE | Le Monde

EN QUÊTE DE SENS

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

ET SUR BOUTIQUE.LAVIE.FR

132 PAGES - 12,80 €

Le Monde

LA FABRIQUE

DE L'OPINION

Fait avec, je répondez complètement. Il n'y a que ça qui

Le Monde est édité par la Société éditrice du «Monde» SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 124.610.348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).

Rédaction 67-69, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris. Tél. : 01-57-28-20-00

Abonnements par téléphone au 03 28 25 71 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures. Depuis l'étranger au : 00 33 3 28 25 71. Par courrier électronique : abojournalpapier@lemonde.fr. Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €

Courrier des lecteurs
Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr

Internet : site d'information : www.lemonde.fr; Emploi : www.talents.fr

Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40

Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0272 C 81975 ISSN 0395-2037



PRINTED IN FRANCE
ACPM
ACPM
publicité

67-69, avenue
Pierre-Mendès-France
75013 PARIS
Tél : 01-57-28-39-00
Fax : 01-57-28-39-26



L'imprimerie, 79, rue de Roissy,
93290 Tremblay-en-France
Midy-Print, Gallargues le Montueux

Origine du papier : UK, France.
Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprimé sur un papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. Eurofinition : PIto = 0,0083 kg/tonne de papier

VOYAGE

CHAMBON-SUR-LAC (PUY-DE-DÔME)

Maïenant, il faudrait se taire», invite notre guide, en posant un pied sur le sentier de crête. La trace caractéristique d'un sabot fendu de chamois exige en effet de la boucler quelques instants si l'on veut saisir sa chance d'apercevoir celui qui l'a laissée. Il a neigé en cette mi-avril sur le puy Jumel, qui longe, au nord, la vallée de Chaudefour, un morceau de nature préservée dans le massif du Sancy (Puy-de-Dôme), ce qui aide à pister l'animal.

Arrivé il y a une dizaine d'années, originaire de la Haute-Loire, l'accompagnateur en montagne Bertrand Goimard a fait de ce paysage sauvage son terrain d'exploration. On le suit en se glissant au milieu des myrtilles rouge vif, un œil sur nos godillots instables, un œil sur le vide, à droite. Le chamois, planqué dans les bosquets, nous surveille, frémît et disparaît comme une flèche dans les cheminées basaltiques. La vision, fugace, a fait place à une autre, grandiose.

Au loin, devant nous, le puy Ferrand, qui culmine à 1850 mètres d'altitude, semble un gâteau gonflé poudré de sucre glace. Il domine le cirque qui ferme la vallée de Chaudefour. Sous lui, l'aiguille du Moine, une ancienne formation volcanique rendue acérée par l'érosion, et à gauche, la cascade de la Biche. Le long chapelet d'eau vive dévale une trentaine de mètres depuis le bord de ce qui fut, il y a plusieurs millions d'années, une coulée de lave géante qui s'est arrêtée là, formant des tuyaux d'orgues rocheux.

L'histoire de Chaudefour est résumée dans ce panorama. Deux périodes d'activité volcanique distinctes, il y a 20 millions d'années pour la première, environ 3 millions à 600 000 ans pour la suivante, entre lesquelles une immense langue de glace a creusé, jusqu'à Chambon-sur-Lac, Murol et Saint-Nectaire, à 15 kilomètres en aval, et bien plus loin encore, une vallée en forme d'auge. Voilà pour l'échelle géologique qui a façonné cet écrin.

L'échelle humaine de ce paysage s'expose en partie dans notre dos, sur le plateau de Durbise, ponctué de genêts. Comme son nom l'indique, il y vente sec et, en conséquence, il y fait froid. Il y a dix ans ont pourtant été évacués les derniers câbles des remontées mécaniques de la petite station de ski de Chambon-des-Neiges, dont le télésiège était planté au bas de la côte raide, à travers la forêt. Son slogan fut, jusqu'à la fin du XX^e siècle : «Le Chambon-des-Neiges, la seule station qui n'attend pas la neige», en raison de l'usage ici précoce de canons pour suppléer à la fraîche manquant à l'appel.

«D'une certaine manière, on ne l'attend toujours pas», rigole Théo Talandier, né ici il y a trente-deux ans, gérant hôtelier et élü de Chambon-sur-Lac. Le jeune homme a fait les dernières descentes lorsqu'il était en maternelle. Puis, dans cette moyenne montagne, première victime du réchauffement, les trois communes concernées ont décidé de tourner la page du ski. Ediles et habitants réfléchissent aujourd'hui à rebaptiser ces hautes de la vallée «Chambon Montagne».

Un patronyme qui siérait mieux à ce que les visiteurs viennent chercher à Chaudefour : un paysage d'une folle richesse pour qui accepte de marcher, à pied ou à raquettes, un peu, beaucoup, passionnément, et d'ouvrir ses yeux en silence. En plongeant les siens, depuis la crête, dans la vallée, on est d'abord frappé par l'écharpe rouge tirant presque sur le violet qui en tapisse les flancs. Les hêtres sont en boutons et, dans quelques jours, leur vert tendre explosera.

Les quelque 1600 espèces végétales qui poussent dans le périmètre de la réserve naturelle nationale, oc-



Renouées bistortes (roses) et renoncules âcres (jaunes), deux des nombreuses espèces de fleurs présentes dans cette vallée du Puy-de-Dôme. OT SANCY

La vallée de Chaudefour, au gré du vent et des fleurs sauvages

Dans le volcanique massif du Sancy, cette réserve naturelle aux paysages splendides abrite cascades et chamois, fenouil des Alpes vert vif et gentianes jaunes. Les impacts du changement climatique y sont surveillés de près

Les minuscules ombelles blanches de l'aspérule odorante frémissent dans l'air du matin

cupant 820 hectares au bout de la vallée, vont faire de même, chacune à leur tour. La nature a produit, sur ce carrefour du Massif central, soumis à des influences atlantiques, alpines et méditerranéennes, et assis sur des roches volcaniques de compositions diverses, un kaléidoscope de plantes.

«C'est un condensé de biodiversité sur un petit territoire», note Eric Vallé, le conservateur, qui connaît chaque note et chaque tempo de cette symphonie végétale.

Pour découvrir les premières qui sont de sortie en ce début de printemps, il faut, à sa suite, attaquer par le bas, en remontant vers le cirque glaciaire, sur quelques centaines de mètres à peine. Le conservateur, bâtons de marche en main et crâne chauve au ciel, plisse ses yeux en forme d'amande et scrute le sol, comme il cherchait un ami laissé là l'année dernière pour prendre de ses nouvelles. Tiens ! La rhubarbe des moines, aux feuilles si larges que

l'on peut s'en faire des chapeaux, commence à s'épanouir. Sous les hêtres, les minuscules ombelles blanches de l'aspérule odorante, au parfum de vanille lorsqu'elle séche, frémissent dans l'air du matin.

Sources ferrugineuses

Encore quelques pas et voici la corydale, dont les clochettes virent du mauve au bleu selon qu'elles ont été pollinisées ou pas encore. «Quand je guide des sorties, je sélectionne, sinon on avance de 150 mètres en une heure !», rigole le grand gaillard, herboriste de formation, qui sait comment préparer chaque plante pour soigner les maux comme pour se régaler le palais. Et voilà, en cherchant bien, une minusculeousse pousse vert vif de fenouil des Alpes. «Les vaches en raffolent ! C'est lui qui donne son petit goût de noisette au lait qui fait le saint-nectaire», précise Eric Vallé.

C'est d'ailleurs dans ces prairies au creux de la réserve, bientôt fleuries de gentiane jaune, de trèfle des Alpes et de gaillet jaune, aussi nommé caille-lait, que viendra dans quelques semaines brouter la trentaine de génisses de Christophe Bonnefille. A la fin de l'été, l'éleveur en fauchera d'autres pour faire le foin d'hiver de sa soixantaine de vaches. A quelques encabures en aval, au hameau de Montmie, sa femme, Marjorie, transforme la traite en saint-nectaire, le fromage star de la vallée, ainsi qu'en fromages frais et pressés, vendus sur place.

Un peu plus haut, au niveau des sources ferrugineuses, qui ont un temps promis à la vallée de devenir un centre thermal, avant que ces projets n'échouent et que la création de la réserve naturelle nationale ne la protège, le conservateur cherche

en vain le violet de la laitue des Alpes, le rose vif du rosier des Alpes, le jaune de l'euphorbe d'Irlande et le brun de la luzule de Desvaux. Il est encore trop tôt dans la saison, mais le botaniste les surveille comme le fait sur le feu.

Ces quatre espèces font partie des sentinelles choisies pour mesurer l'impact du réchauffement climatique sur la flore et la faune de la vallée de Chaudefour, l'une des missions officielles de la réserve depuis 2018. Du nombre de pieds comptés à une même altitude, d'année en année, il pourra déduire si ces espèces sont contraintes de remonter en altitude pour s'adapter à la nouvelle donne de températures globales.

En trente ans d'observations minutieuses, d'autres plantes ont déjà mis le botaniste en alerte. Depuis la vaste prairie illuminée de soleil qui permet enfin d'embrasser le panorama dans toutes les directions, on scrute les landes et les pelouses subalpines, au loin, entre les éboulis. Des espèces rares, comme la délicate jasione d'Auvergne, emblématique du site, ou la jolie anémone soufrée, y ont ainsi élu domicile.

Les boutons d'or du trolle d'Europe font particulièrement souci. A l'arrivée d'Eric Vallé, en 1992, impossible de les trouver au-dessus de 1500 mètres. «Il pousse de plus en plus haut, je le trouve maintenant au sommet du puy Ferrand : en vingt-cinq ans, il est remonté de 300 mètres d'altitude !», pointe-t-il du doigt vers le sommet qui nous contemple, placide, au-delà duquel le trolle d'Europe ne trouvera plus que l'air vif et piquant.

En matière de sensibilisation au réchauffement, Eric Vallé croit fermement au pouvoir des plantes, dont il détaille volontiers le cycle de vie comme les mille propriétés à une partie des 70 000 visiteurs annuels du site. «Le changement climatique, c'est vague pour les gens, il faut des choses concrètes pour prendre conscience, et c'est le cas des fleurs», estime le conservateur, dont l'une des passions consiste à herboriser en guidant les promeneurs, de fleur en fleur. Un butinage de salut public. ■

CÉCILE CAZENAVE

CARNET DE ROUTE

Notre journaliste a organisé son voyage avec l'aide de Puy-de-Dôme Tourisme.

Y ALLER

TER jusqu'à Clermont-Ferrand, depuis Lyon, 2h30, à partir de 40 euros, ou depuis Paris, 3h30, au même tarif; puis location de voiture pour rallier Chambon-sur-Lac, une heure de route.

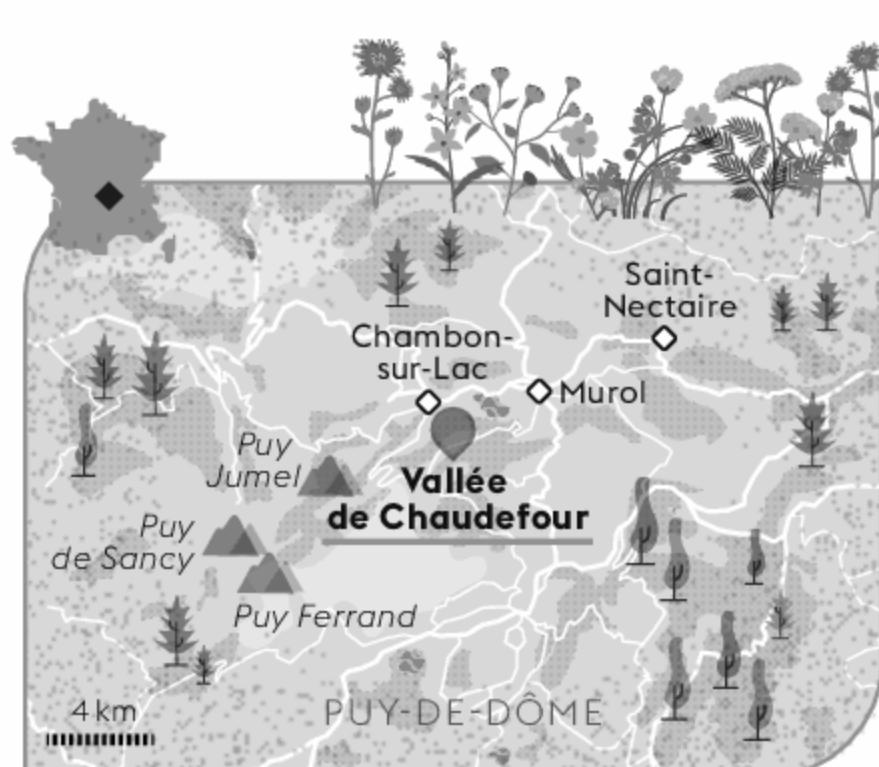
SE LOGER

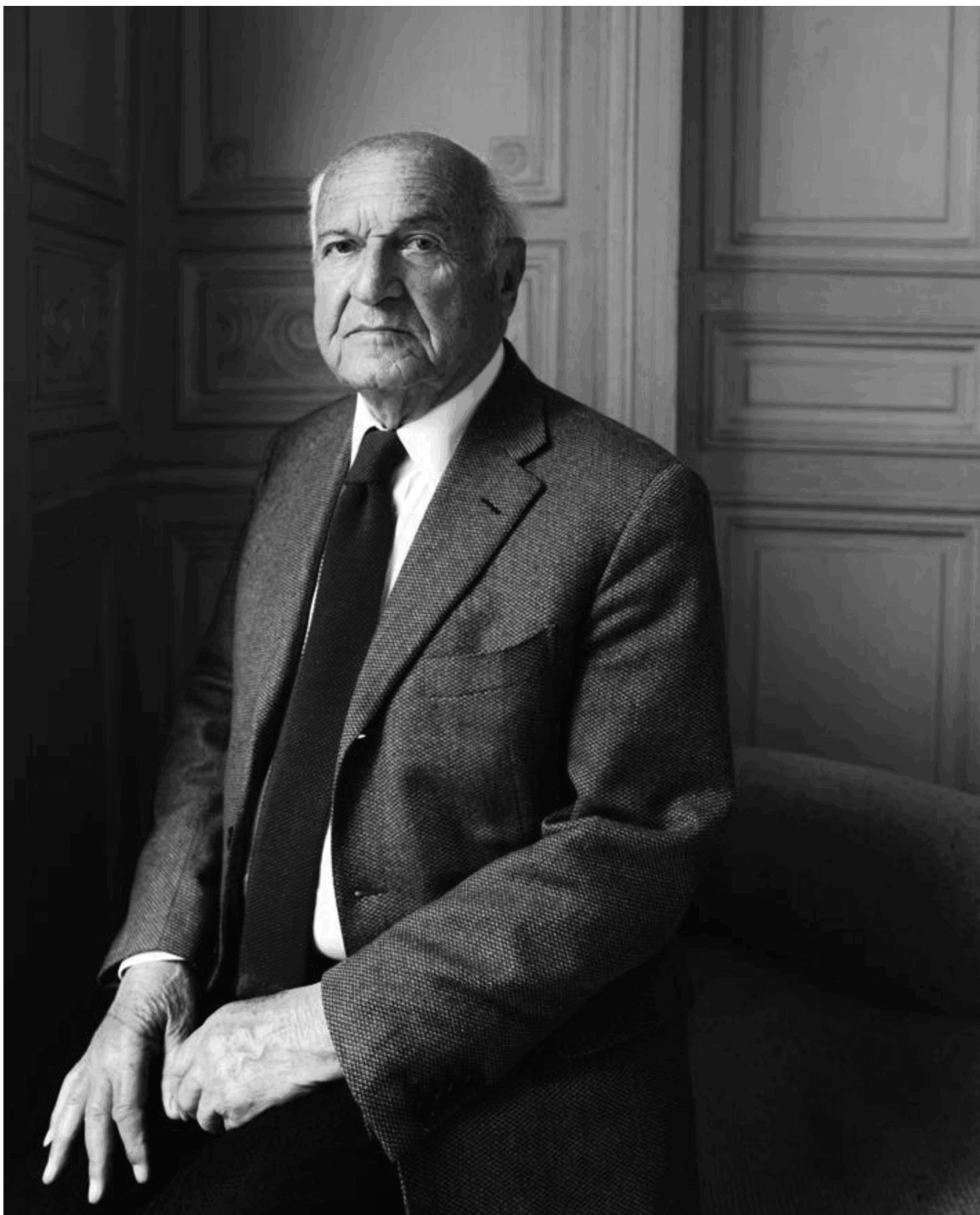
Dans l'un des 19 appartements du Sancy Resort, au hameau de Moneaux. Le cadre naturel est magnifique. Le chef y propose aussi une cuisine de saison, approvisionnée localement. Deux-pièces avec kitchelette, à partir de 85 euros la nuit. Pour le dîner à La Table des mouflons, compter 20 euros pour un assortiment de tapas, dont des options végétariennes gourmandes.

Aux 500 Diables, aux Moneaux, dans un écolodge issu de la réhabilitation de la station de production de neige artificielle de Chambon-des-Neiges. Chambre double à partir de 100 euros.

DÉJEUNER, DÎNER

Au Buron du col de la Croix-Morand, rénové chaleureusement, qui propose le gîte et le couvert, point de départ d'une balade jusqu'au sommet du puy de la Tâche. Menu truffade, à prévoir après l'effort, à 19,90 euros. A L'Auberge de Moneaux, dans le hameau du même nom, dite aussi «Chez Camailoux», spécialités de chou farci à la potée, compter une vingtaine d'euros. Tél. : 04-73-69-42-88.





Pierre Nora

Historien, fondateur de la revue « Le Débat »

Saint-Germain-des-Prés était son jardin. Demeurant au coin de la place de Furstenberg, Pierre Nora n'avait qu'une centaine de pas à faire pour se rendre quai Conti, à l'Académie française, dont il était membre, ou rue Gaston-Gallimard, siège de la prestigieuse maison d'édition où il dirigeait les collections dans le domaine des sciences humaines. Depuis ce triangle, le fondateur de la revue *Le Débat* faisait la pluie et le beau temps sur la vie des idées en France. Désormais, on n'y croisera plus son élégante silhouette. Pierre Nora est mort, lundi 2 juin, à l'âge de 93 ans, à Paris, a annoncé sa famille à l'Agence France-Presse. Il était devenu cet « historien public » incontournable que les journalistes sollicitaient lorsqu'ils avaient besoin d'une analyse sur les mutations du sens national ou sur le sens des commémorations et des symboles nationaux.

Son nom restera surtout attaché à l'une des productions historiographiques les plus innovantes des quarante dernières années : *Les Lieux de mémoire*, entreprise gigantesque de sept volumes, publiés entre 1984 et 1993. Grand maître d'œuvre, il mobilisa 130 historiens, dont Raoul Girardet, Maurice Agulhon, Antoine Prost et Pascal Ory, pour déchiffrer notamment les symboles de la République (les trois couleurs, le calendrier républicain, *La Marseillaise*) et ses monuments (le Panthéon, la mairie, les monuments aux morts).

La réputation des *Lieux de mémoire* fut vite établie. René Rémond en fit l'éloge. « C'est notre Légende des siècles. *Cathédrale de la mémoire*, pyramide édifiée à l'*histoire*. » Pierre Nora était le « sourcier de l'identité française », selon l'expression de Mona Ozouf. Outre une traduction américaine, *Rethinking France*, des adaptations furent publiées en Espagne, en Allemagne et en Italie. L'historien américain Steven Englund fut l'un des seuls à osers'attaquer à ce monument de l'*histoire* française. « *Pierre Nora ressemble par bien des côtés à son alter ego de la fin du siècle dernier, Ernest Lavisse*. Les *Lieux de mémoire* sont une entreprise encore plus personnelle que ne le fut l'*Histoire de France*, mais animée par la même intention : la défense et l'illustration d'une certaine idée "nationale" de la France. Il se chargea de la disparition de l'autopортрет traditionnel des Français, cultivé par des générations d'historiens, et avant tout par Michelet. » Une critique qui piqua au vif

Dans les locaux
de Gallimard, à Paris,
le 21 mars 2021. JEAN-FRANÇOIS
ROBERT/MODDS POUR «LE MONDE»

Pierre Nora, même si celui-ci ne boudait pas son plaisir lorsqu'on le comparaît à Ernest Lavisse, auteur des manuels d'histoire qui formèrent des millions de Français sous la III^e République. Il le rappelait d'ailleurs : il fut saisi d'intérêt pour l'histoire du sentiment national en découvrant par hasard le «Petit Lavisse» alors qu'il enseignait au lycée Lamorière à Oran, entre 1958 et 1960. Dès 1962, Pierre Nora lui consacra un article pionnier dans la *Revue historique*, qu'il reprit, en 1984, dans *Les Lieux de mémoire* («Lavisse, instituteur national, le "Petit Lavisse", évangile de la République»).

C'est à son retour à Paris, au début des années 1960, que Nora se fait remarquer. Jeune agrégé de lettres, licencié de philosophie et de lettres, il signe un essai vif et impertinent, *Les Français d'Algérie* (Julliard, 1961). Jean Lacouture salue, dans *Le Monde*, «une histoire exceptionnellement brillante et savante des rapports humains au sein de la société européenne d'Algérie, des relations entre Européens et musulmans, entre pieds-noirs et métropolitains». Marqué par «l'extraordinaire ambivalence de la situation coloniale d'un peuple très souvent pauvre au regard de la métropole et super-nanti au regard des indigènes», Pierre Nora admettra avoir été «frappé de plein fouet par la guerre d'Algérie». Ce conflit vient troubler un peu plus son rapport difficile au «sentiment national».

«Editeur-né»

La blessure originelle remonte à l'enfance. Issu d'une grande famille juive de la bourgeoisie parisienne – son père, Gaston Nora, ancien combattant de la Grande Guerre, était un chirurgien reconnu –, Pierre Nora, né le 17 novembre 1931 à Paris, n'a pas 12 ans lorsqu'il se réfugie dans le Vercors pour échapper à la Gestapo. Le retour à la paix ne guérit pas ces plaies. Pierre Nora connaît alors des échecs. Malgré des études brillantes – à Carnot, Louis-le-Grand et Henri-IV –, il échoue au concours d'entrée de l'Ecole normale supérieure. Il renonce à la poésie, abandonnant au bout de trois numéros la revue *Impudence*, lancée en 1948 avec Pierre Vidal-Naquet. Il ne termine pas non plus sa thèse sur l'Action française. Pendant longtemps, il vivra dans l'ombre de son frère, Simon Nora, énarque, qui sera conseiller de Pierre Mendès France, puis de Jacques Chaban-Delmas, avant de devenir patron de Hachette.

C'est dans l'édition que Pierre Nora va s'épanouir. Dès 1964, il prend la tête de la collection «Archives» qui sort en poche chez Julliard. Il rejoint ensuite Gallimard, où il dirige la «Bibliothèque des sciences humaines» (1966), puis la collection «Témoins» (1967), la «Bibliothèque des histoires» (1971) et la «Bibliothèque des idées» (1990). Se définissant comme un «éditeur-né», il se met au service des penseurs qu'il aide à imposer. Parmi eux, Michel Foucault, Raymond Aron, Georges Dumézil, Georges Duby et Emmanuel Le Roy Ladurie.

Assistant, puis maître-assistant à l'Institut d'études politiques de Paris, de 1965 à 1977, Pierre Nora ne néglige pas sa vocation d'historien. Avec Jacques Le Goff, il publie, en 1974, *Faire de l'histoire*. Trente-trois historiens se consacrent à de nouveaux objets tels que le climat, le corps, les mythes, les fêtes, les mentalités ou les jeunes. Pierre Nora se forge la conviction que l'histoire n'est pas juste une science du passé, comme le pen-

sait les historiens du XIX^e siècle, mais aussi une science du présent.

Il relève dans l'événement la part du non-événementiel, comme l'illustre son analyse de la mort de De Gaulle : «Elle évoquait la mort légendaire "du saint rappelé tout viv à Dieu", la mort du roi, le nationalisme français tout entier.» Un travail sur le temps présent qu'il continue à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, où il est nommé directeur d'études en 1977.

Prenant acte des «immobilismes mentaux de droite et de gauche», il lance, en 1980, avec le philosophe Marcel Gauchet, *Le Débat*, revue mensuelle éditée par Gallimard. Entouré d'intellectuels de premier plan tels François Furet, Pierre Rosanvallon, Alain Minc ou Mona Ozouf, il entend prendre «le contre-pied des Temps modernes et de sa philosophie de l'engagement» et «faire table rase de toutes les fièvres idéologiques». Dès la sortie de son premier numéro, la revue se met à dos les sartriens, mais aussi Michel Foucault, qui se sent visé par l'éditorial provocateur de Pierre Nora dans lequel il traite les intellectuels de «tyrans archaïques».

Devenu le haut lieu de la vie intellectuelle française, *Le Débat* suscite autant la fascination que la jalousie. La revue sera durablement remise en cause. Dans *La Pensée tiède. Un regard critique sur la culture française* (Seuil, 2005), l'essayiste anglaise Perry Anderson reprochera au *Débat* sa «fâcheuse consensuelle». Une charge dans laquelle Pierre Nora verra l'expression d'une «nostalgie» de l'alliance objective entre gaullisme et communism qui a longtemps pesé sur le paysage politique intellectuel français.

Pierre Nora est élu le 7 juin 2001 à l'Académie française, l'un de ses «lieux de mémoire». Lui qui participait alors rarement au débat politique sort de son silence après le vote des lois mémorielles sur la reconnaissance de la traite des Noirs (2001), sur la pénalisation de la négation du génocide arménien (2001) et sur les Français rapatriés (2005). L'historien déplore que la loi Gayssot de 1990, destinée à lutter contre le négationnisme, ait eu pour effet pervers de déclencher une émulation des groupes particuliers de mémoire qui revendiquent les mêmes protections que celles garanties aux juifs. La France, «malade de sa mémoire», baigne alors, selon lui, dans une «atmosphère reprenante et pénitentielle».

En 2005, il succède à René Rémond à la tête de Liberté pour l'histoire, association créée en 2005, rejointe par 600 signatures, pour défendre la recherche contre l'institution de vérités officielles sur le passé. Très actif, il multiplie les pétitions pour lutter contre l'intervention politique dans l'appréciation de l'histoire, notamment à l'occasion des Rendez-vous de l'histoire de Blois en octobre 2008 : avec la romancière Françoise Chandernagor, il publie *Liberté pour l'histoire* (CNRS Editions, 2008), avant de lancer l'*'Appel de Blois'*, tribune publiée dans *Le Monde*, signée par de nombreux intellectuels étrangers, dont le Britannique Eric Hobsbawm, l'Italien Carlo Ginzburg et l'Israélien Elie Barnavi. L'historien rappelle que «l'histoire ne doit pas être l'esclave de l'actualité ni écrite sous la dictée de mémoires concurrentes».

Cependant, ses propos sur le génocide des Arméniens provoquent une polémique. Le 12 octobre 2011, sur France Inter, il affirme que l'*'affaire arménienne est très compliquée'*, parle d'im-

17 NOVEMBRE 1931

Naissance à Paris
1964 Editeur chez Julliard
1965 Entre chez Gallimard
1974 «Faire de l'histoire», avec Jacques Le Goff (Gallimard)
1980 Lance la revue «Le Débat»
1984-1993 «Les Lieux de mémoire» (Gallimard)
2001 Election à l'Académie française
2011 «Historien public» (Gallimard)
2020 Annonce l'arrêt du «Débat»
2 JUIN 2025 Mort à Paris

menses victimes et ajoute : «Si vous écrasez trois mouches, on peut aussi vous parler d'un génocide.» Selon le collectif Vigilance arménienne contre le négationnisme, ces déclarations «interpellent sur la légitimité de l'historien à s'exprimer sur des sujets qu'il ne maîtrise visiblement pas». Dans *Liberation*, Pierre Nora précisera qu'il ne soutient pas la Turquie et qu'il est indispensable que le gouvernement turc prenne l'initiative d'une commission internationale d'historiens à qui toute liberté de consultation des archives arméniennes et turques serait garantie. Ce gouvernement s'engagerait à en reconnaître les conclusions».

«La fin des humanités» est un autre sujet qui préoccupe Pierre Nora. Dès 1997, dans *Le Monde*, il affirme que «les vingt glorieuses des sciences humaines sont derrière nous». La baisse des ventes d'ouvrages d'ethnologie, d'économie, de sociologie et de linguistique l'amène à constater un «rétrécissement des curiosités». «C'est la civilisation de la lecture qui est atteinte», affirme-t-il.

Prises de position féroces

Cette «baisse de la curiosité à horizon encyclopédique» le pousse à mettre fin à la revue *Le Débat* à l'automne 2020. «C'était le moment, pour nos 40 ans. Nous avons choisi de nous saborder», déclare l'historien, dans un entretien publié sur le site Internet du *Point*, assurant que cet arrêt n'est pas dû à des raisons financières. Son constat sur l'état de l'éducation nationale n'est guère plus optimiste. Selon lui, «l'école défaillante» porte une lourde responsabilité dans le «morcellement des savoirs» et le «repli des spécialistes».

Très critique vis-à-vis des méthodes d'apprentissage de la lecture et de l'écriture, il s'attache à redonner vie au Dictionnaire de pédagogie, de Ferdinand Buisson, «cette bible de l'école populaire de la fin du XIX^e siècle», qui figurait déjà dans ses *Lieux de mémoire*. Dans la préface de l'ouvrage, réédité chez Robert Laffont en 2017,

L'histoire est la reconstruction toujours problématique et incomplète de ce qui n'est plus. La mémoire est un phénomène toujours actuel, un lien vécu au présent éternel ; l'histoire, une représentation du passé. Parce qu'elle est affective et magique, la mémoire ne s'accorde pas que des détails qui la confortent ; elle se nourrit de souvenirs flous, télescopants, globaux ou flottants, particuliers ou symboliques, sensibles à tous les transferts, écrans, censures ou projections.

L'histoire, parce que opération intellectuelle et laïcisante, appelle analyse et discours critique. La mémoire l'en débusque, elle prosaïse toujours. La mémoire sourd d'un groupe qu'elle soude, ce qui revient à dire, comme Maurice Halbwachs (*sociologue et auteur du livre Les Cadres sociaux de la mémoire*) l'a fait, qu'il y a autant de mémoires que de groupes ; qu'elle est par nature multiple et démultipliée, collective, plurielle et individualisée. L'histoire, au contraire, appartient à tous et à personne, ce qui lui donne vocation à l'universel. La mémoire s'encastre dans le concret, dans l'espace, le geste, l'image et l'objet. L'histoire ne s'attache qu'aux continuités temporelles, aux évolutions et aux rapports des choses. La mémoire est un absolu et l'histoire ne connaît que le relatif. ■

PIERRE NORA

Anne Sinclair. Acteur et observateur incontournable de la vie intellectuelle française, Pierre Nora fait l'objet, de son vivant, d'une biographie. Dans *Homo historicus* (Perrin, 2011), l'historien François Dosse brosse le portrait d'un homme de style, d'une grande tolérance, avide de curiosité, accueilleurs d'idées, sacrifiant ses passions pour faire écrire les autres.

Après avoir inscrit plus de 700 titres chez Gallimard, Pierre Nora se résout à s'éditer lui-même. Dans *Historien public* (Gallimard, 2011), il revient sur ses prises de position parfois féroces – contre la Bibliothèque nationale de France dans les années 1990, par exemple –, et sur ses constats sombres sur l'état de la France. S'ensuivent *Présent, nation, mémoire* (Gallimard, 2011), prolongement de ses travaux sur les lieux de mémoire, puis *Recherches de la France* (Gallimard, 2013), dans lequel Pierre Nora décrit la déconstruction d'une identité historique unitaire de la France au bénéfice d'identités sociales multiples, de minorités protestataires et de mémoires blessées.

A travers cette trilogie, Pierre Nora saute également le pas de l'ego-histoire qu'il avait jadis promue. En 1987, il avait demandé à Maurice Agulhon, Pierre Chaunu, Georges Duby, Raoul Girardet, Jacques Le Goff, Michelle Perrot et René Rémond de «se faire les historiens d'eux-mêmes». Ces *Essais d'ego-histoire* rompaient ainsi avec une tout autre tradition scientifique qui avait poussé jusqu'à là les historiens à s'effacer devant leur travail. Un exercice qui devient à la mode dans les années 2010. Après *Les Lieux de mémoire*, Pierre Nora prouve, là encore, qu'il a réussi à changer la manière dont on écrit l'histoire.

L'oreille des présidents

Homme de gauche, de tendance sociale-démocrate, Pierre Nora est consulté par de nombreux hommes politiques, y compris de droite. En mai 2006, l'académicien écrit un discours sur l'histoire de France que Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'intérieur, prononce à Nîmes. Ce qui ne l'empêche pas quatre ans plus tard de s'opposer fermement à la Maison de l'histoire de France, vouée par M. Sarkozy, devenu président de la République. Dans une lettre ouverte au ministre de la culture, Frédéric Mitterrand, publiée dans *Le Monde*, le 11 novembre 2010, Pierre Nora estime le projet «inutile», car «trop marqué par le funeste débat sur l'identité nationale». La voix de l'académicien s'ajoute à celles des nombreux historiens hostiles à ce projet, qui sera abandonné.

Pierre Nora a également l'oreille du président François Hollande, auprès duquel il plaide pour une chaîne indépendante sur l'histoire de France qui constituerait un «premier musée virtuel et un laboratoire de discussion destiné à tous les publics». L'idée n'est pas retenue, faute de moyens. Au côté des dirigeants des Rendez-vous de l'histoire de Blois, l'historien appelle, le 4 mai 2017, à voter pour Emmanuel Macron au second tour de l'élection présidentielle «pour la survie de notre démocratie». A peine élu, le nouveau président, qui avait déclaré pendant la campagne électorale son ambition de «réconcilier les mémoires», savait déjà à qui il demanderait conseil. Selon Sylvain Fort, qui était alors sa plume, le premier intellectuel qu'Emmanuel Macron souhaitait rencontrer n'était autre que... Pierre Nora. ■

ANTOINE FLANDRIN

«L'histoire est la reconstruction toujours problématique et incomplète de ce qui n'est plus»

[Entre 1984 et 1993, Pierre Nora mobilise 130 historiens pour décrypter les symboles de la République (les trois couleurs, le calendrier républicain, *La Marseillaise*) et ses monuments (le Panthéon, la mairie, les monuments aux morts). Ce seront «Les Lieux de mémoire» en 7 volumes publiés chez Gallimard. Voici un extrait du texte introductif.]

«**HABITERONS-NOUS** encore notre mémoire, nous n'aurions pas besoin d'y consacrer des lieux. Il n'y aurait pas de lieux, parce qu'il n'y aurait pas de mémoire emportée par l'histoire. Chaque geste, jusqu'au plus quotidien, serait vécu comme la répétition religieuse de ce qui s'est fait depuis toujours, dans une identification charnelle de l'acte et du sens. Dès qu'il y a trace, distance, médiation, on n'est plus dans la mémoire vraie, mais dans l'histoire (...).

Mémoire, histoire : loin d'être synonymes, nous prenons conscience que tout les oppose. La mémoire est la vie, toujours portée par des groupes vivants et, à ce titre, elle est en évolution permanente, ouverte à la dialectique du souvenir et de l'amnésie, inconsciente de ses déformations successives, vulnérable à toutes les utilisations et manipulations, susceptible de longues latences et de soudaines revitalisations.

Georges Didi-Huberman

Nous sommes les otages psychiques de la situation intolérable à Gaza

Le philosophe et historien de l'art estime que le gouvernement Nétanyahou, en appliquant une logique d'éradication à Gaza, insulte les fondements d'Israël et la mémoire juive elle-même

Gaza ou l'intolérable. Depuis des mois, et chaque jour plus encore, dirait-on. Cette situation est deux, trois fois, mille fois intolérable. Une première fois humainement, bien sûr, pour ce que subit la population civile, écrasée sous les bombes d'une armée qui, à l'américaine, croit pouvoir «éradiquer» (c'est-à-dire arracher une racine du plus profond du sol) en détruisant indistinctement tout ce qui est à la surface (les maisons, les hôpitaux, les femmes et les enfants, les journalistes, les ambulanciers, les humanitaires...). La situation est, aussi, politiquement intolérable du fait que les voix sans nombre qui s'élèvent contre elle se révèlent désespérément impuissantes à partir du moment où les bombes américaines continuent d'être livrées et utilisées sur le terrain. [Le premier ministre] Benyamin Nétanyahou n'écoute plus – et depuis bien trop longtemps – le monde autour de lui: surdité tactique, profondément cynique, mais aussi suicidaire en son fond, apocalyptique et réduisant donc à néant toute possibilité de règlement politique à ce conflit.

Tout cela est bien connu, même s'il faut le répéter. Il y a cependant un troisième aspect de cette intolérable situation: un aspect psychique, dirais-je, qui touche en particulier les juifs de la diaspora. Ceux qui n'ont jamais rêvé d'un empire quelconque, seulement d'une vie citoyenne dans le pays, quel qu'il soit, où ils ont choisi de vivre. Ceux qui ne placent pas leur existence juive dans le creuset d'un Etat. Ils transportent sur leur dos, il est vrai, cet énorme poids nommé histoire, réuni en masses ou en tas plus ou moins bien rangés dans les méandres psychiques de leur mémoire.

Henry Meige, élève de Jean-Martin Charcot à la Salpêtrière, a publié, en 1893, une thèse de médecine consacrée à ce qu'il appelait le «*syndrome du Juif errant*»: il s'agissait, bien souvent, de migrants clochardisés ayant fui les pogroms d'Europe de l'Est, et devenus fous pour avoir traversé tant d'épreuves. On les reconnaissait, dans les rues de Paris, parce qu'ils portaient sur leurs épaulles d'énormes baluchons remplis d'objets minables, hétéroclites, inutiles mais sentimentaux. Quatre décennies plus tard, après l'accession d'Hitler au pouvoir, ceux qui n'avaient pas succombé à la persécution nazie devinrent, à leur tour, des migrants qui endurèrent conditions de vie misérables et privation de droits pour beaucoup, parmi lesquels de grands intellectuels comme Hannah Arendt, qui fit de cette situation une analyse rigoureuse dans un texte, devenu fameux et intitulé *Nous autres réfugiés* (1943).

«Zakhor», «souviens-toi»
Nous autres, aujourd'hui, ne sommes certes plus des juifs réfugiés, mais des citoyens libres – plus ou moins libres –, vivant dans un pays dont les lois sont censées nous protéger du séculaire syndrome antisémite. Nous ne sommes ni en guerre directement, ni vivant dans la peur quotidienne, ni prisonniers, ni affamés, ni otages de qui que ce soit. Là-bas, il y a toujours des otages retenus par le Hamas, dont on ne sait pas combien survivent, combien vont survivre. Il y a toute une population gazaouie otage de vengeances sans fin. Nous ne sommes donc ici, par comparaison avec tout cela, les otages de personne. Mais l'intolérable qui règne à Gaza nous a jetés dans quelque chose comme une paralysie d'effroi, une honte abyssale, signe de notre emprise dans un état moral. Ni persécutés, ni réfugiés, ni prisonniers, nous sommes pourtant bien les otages psychiques de la situation créée par l'histoire récente – mais engagée depuis bien longtemps, en réalité – de cette région proche-orientale. Face à cette situation qui ne date pas d'aujourd'hui, quelques grands esprits, tels Pierre Vidal-Naquet ou Jérôme Lindon, ont contribué par le passé à en desserrer l'état moral.

Il faut aujourd'hui, malheureusement, tout recommencer. Il faut redire que le poids de l'histoire sur nos épaules est une chose, et que la question de savoir quoi en faire en est une autre. *Zakhor*, «souviens-

toi» en hébreu. Souviens-toi et tu comprendras mieux ton existence présente ainsi que la façon même d'envisager ton futur. Mais de quoi, comment et en vue de quoi se remémorer? Quel désir va-t-on faire éclore de cette mémoire, selon l'usage que l'on fait de celle-ci? Deuil interminable ou utopie émancipatrice? Paranoïa obsidionale (l'autre envisagé sous le seul angle de la peur haineuse) ou possibilité d'un rapport éthique à réimaginer, à recommencer?

En somme, nous voici reconduits malgré nous à la situation qu'Arendt, en ouverture de son livre *La Crise de la culture*, résumait à travers un aphorisme emprunté à René Char: «*Notre héritage n'est précédé d'aucun testament.*» Cette désorientation, cependant, ne devrait pas être mise à profit par quiconque pour faire de nous des otages psychiques. Avec Gaza sous les yeux, de quoi voulons-nous bien nous souvenir afin d'en comprendre, si possible, l'inférence historique? Nous nous remémorons spontanément Alep bombardée par les forces de Bachar Al-Assad et l'aviation de Poutine; nous revoyons Marioupol et ses ruines à perte de vue. Et nous sommes pris de vertige, de nausée, à y revoir tout à coup le ghetto de Varsovie systématiquement détruit par les nazis, incendié maison par maison avec tout ce qui restait de sa population, entre avril et mai 1943.

C'est un rapprochement aussi évident à faire que difficile à assumer sur le plan de l'histoire juive et de son éthique. S'il a quelque légitimité, il emporte avec lui un corollaire très simple: c'est que la situation de Gaza – une «enclave», dit-on, c'est-à-dire un ghetto affamé, bombardé, proche de la liquidation – constitue, de fait, l'insulte suprême que l'actuel gouvernement de l'Etat juif inflige à ce qui devrait demeurer son propre fondement anthropologique, moral et religieux. Je veux dire son plus ancestral commandement biblique: *Zakhor* – la mémoire juive elle-même. Ce dont il faut se souvenir d'abord, c'est que la violence actuelle de l'armée israélienne à l'égard des populations civiles palestiniennes possède sa propre tradition politique: elle remonte au mouvement dont le parti travailliste – fondateur de l'Etat d'Israël – n'aura pas pu empêcher, avec le temps, l'emprise délétère. Nétanyahou n'est après tout que le disciple zélé de Menahem Begin [premier ministre de 1977 à 1983], déjà qualifié de «fasciste» par David Ben Gourion ou Hannah Arendt à l'époque du massacre de Deir Yassin, en 1948, puis par Primo Levi à l'époque des massacres de Sabra et Chatila, en 1982. Begin qui, on le sait, n'était autre qu'un disciple de Vladimir Jabotinsky, auteur, en 1923, du *Mur de fer*, fondateur du «Parti sioniste révisionniste», d'une «Légion juive», puis du Betar [mouvement de jeunesse sioniste d'extrême droite], qui s'entraînait à l'époque de Mussolini dans le camp fasciste de Civitavecchia.

J'imagine aisément que beaucoup d'officiers de Tsahal se souviennent, depuis leur enfance, de ce qu'auront pu endurer, sous le nazisme, leurs propres grands-parents. Cette affirmation de l'un d'eux, le 25 janvier 2002 dans le journal *Haaretz*, n'en est que plus accablante et symptomatique d'une inversion mémorielle qui passe de la compassion pour les civils massacrés du ghetto à une préoccupation pragmatique sur la technique militaire des masseurs eux-mêmes: «Il est justifié et même essentiel de tirer des enseignements de toutes les sources possibles. Si la mission est de s'emparer d'un camp de réfugiés densément peuplé ou de prendre la casbah de Naplouse, et si l'obligation du commandant est d'essayer d'exécuter la mission sans victimes, ni d'un côté ni de l'autre, il lui faut d'abord analyser et intérioriser les leçons de batailles plus anciennes – et



BENYAMIN NÉTANYAHOU
N'EST APRÈS TOUT
QUE LE DISCIPLE ZÉLÉ
DE MENAHEM BEGIN, DÉJÀ
QUALIFIÉ DE «FASCISTE»
À L'ÉPOQUE DU MASSACRE
DE DEIR YASSIN, EN 1948

même, si choquant que cela puisse paraître, même la manière dont l'armée allemande s'est battue dans le ghetto de Varsovie.

Cette inversion mémorielle nous serre le cœur, nous fait honte, nous révolte. Elle ne caractérise pourtant ni la création de l'Etat d'Israël, ni la tradition démocratique de ses institutions fondamentales, ni l'appel à la justice – l'intensité des manifestations de rue à Tel-Aviv et des prises de position, ici et là, en témoigne – d'une partie de sa population. Elle n'autorise donc en rien l'aberrante inversion agitée par ceux qui voudraient faire des Palestiniens les «nouveaux juifs» et des juifs les «nouveaux nazis».

Fascisme en miroir

Mais ce genre d'inversion s'impose lorsqu'on s'abandonne à la politique paranoïaque et à la simple pulsion de vengeance, c'est-à-dire à une rivalité mimétique. Alors la haine de l'autre prend le pas sur tout (j'imagine Emmanuel Levinas se retournant, comme on dit, dans sa tombe) et l'on en vient à utiliser les mêmes armes politiques que son ennemi. Ainsi, combattre une organisation islamo-fasciste est une tâche qui devrait ne pas engendrer cette espèce de fascisme en miroir animé par un esprit de conquête coloniale et de domination absolue, tout cela que subit depuis trop longtemps la population civile de Gaza privée de réelle représentation politique.

Il paraît que les stratégies de Tsahal sont très intelligentes. Ils doivent certainement savoir comment lutter contre une organisation terroriste sans avoir à affamer et à massacrer autant de civils sous les bombes, à moins qu'ils ne servent d'instruments à un projet d'éradication pour lequel ils n'ont pas, que je sache, été formés dans leurs écoles militaires. Mais c'est aujourd'hui le projet d'un opportuniste politique et de quelques théocrates, ces fundamentalistes religieux absorbés dans leur terrifiant activisme messianique, leur fantasme du «Troisième Temple» ou leur perspective coloniale sur le «grand Israël». Agissant ainsi, les soldats de l'armée israélienne ne font en tout cas qu'insulter la mémoire de leur propre généalogie, de leur propre tradition éthique et religieuse vieille de vingt-sept siècles. Si espoir il y a, c'est aujourd'hui dans les manifestants qui, à Tel-Aviv, brandissent aussi les images d'enfants gazaouis, ou dans les centaines de militaires qui refusent de combattre pour avoir compris l'aberration humaine et politique que constitue l'assassinat de leurs – de nos – propres cousins au nom d'Abraham, le père d'Ismaël. ■



NOUS VOICI RECONDUTS MALGRÉ NOUS À LA SITUATION QUE HANNAH ARENDT RÉSUMAIT À TRAVERS UN APHORISME DE RENÉ CHAR: «NOTRE HÉRITAGE N'EST PRÉCÉDÉ D'AUCUN TESTAMENT»

Georges Didi-Huberman est philosophe et historien de l'art, directeur d'études à l'EHESS. Il a notamment publié «Eparses. Voyage dans les papiers du ghetto de Varsovie» (Minuit, 2020), «Le Témoin jusqu'au bout. Une lecture de Victor Klemperer» (2022) et «La Fabrique des émotions disjointes» (2024)

Nous, membres de forces politiques différentes, approuvons le projet d'adoption du scrutin proportionnel

François Bayrou a mis en chantier une réforme du mode de scrutin pour l'élection de l'Assemblée nationale afin d'adopter le scrutin proportionnel, comme le pratiquent déjà la plupart de nos voisins. Nous appartenons à des forces politiques différentes et divergeons souvent profondément au sujet de la politique menée par ailleurs par son gouvernement, mais nous approuvons ce projet. Nous sommes prêts à contribuer à le faire aboutir et nous appelons tous les démocrates à apporter leur concours à la réussite d'une telle réforme.

Depuis plusieurs décennies maintenant, le mode de scrutin majoritaire, censé apporter la stabilité au gouvernement de la France, a créé au contraire de l'instabilité. Il a permis à des courants politiques, qui demeuraient en réalité minoritaires dans le pays, de disposer d'une majorité absolue à l'Assemblée nationale. De ce fait, les politiques menées par ces « majorités » successives ont suscité de fortes résistances qui ont mené quasi systématiquement à des alternances à l'issue de chaque législature. Depuis 1958, 27 premiers ministres et 45 gouvernements se sont succédé dans la France de la Ve République. Avec la proportionnelle intégrale, nos voisins allemands ont connu dans la même période 11 chancelliers et 25 gouvernements, deux fois moins.

A chaque alternance, la nouvelle « majorité » a entendu défaire de toute urgence ce que la précédente avait décidé. Cela a suscité une instabilité des politiques publiques très dommageable à la fois au développement technologique et économique, à la solution des problèmes structurels du pays et aux mutations indispensables, comme la transition écologique, qui nécessitent

Un collectif d'élus et de membres de cercles de réflexion estime que le mode de scrutin proportionnel renforcerait le rôle du Parlement, et permettrait aux électeurs de ne plus voter uniquement contre ceux qu'ils redoutent le plus

au contraire des investissements matériels et immatériels de long terme et donc un environnement budgétaire, fiscal, législatif et réglementaire stable et prévisible.

Pendant longtemps, un des arguments majeurs utilisés par les défenseurs du scrutin majoritaire avait été aussi sa capacité à marginaliser l'extrême droite en ne lui accordant que très peu de sièges à l'Assemblée. Cela n'a cependant nullement empêché sa montée en puissance. Et aujourd'hui la menace principale pour l'avenir de notre démocratie est bien que l'extrême droite profite à son tour de ce mode de scrutin pour obtenir une majorité absolue à l'Assemblée nationale, bien qu'elle reste minoritaire dans le pays. Avec les institutions déséquilibrées de la Ve République, elle risquerait fort de parvenir dans ce cas à faire basculer en quelques mois la France dans le camp des régimes autoritaires.

Depuis 2022, le mode de scrutin actuel n'arrive même plus à permettre de dégager une majorité à l'Assemblée nationale. Entrainant une instabilité gouvernementale comme on en a rarement connu en France, même sous la très décriée IV^e République: quatre gouvernements se sont ainsi succédé durant la seule année 2024... On observe également de ce fait une paralysie quasi totale de l'action publique à un moment où le contexte géopolitique, comme la crise écologique et la dégradation de la situation économique, nécessiterait au contraire des décisions fortes.

On objecte souvent aux tenants de la proportionnelle que le blocage actuel montre qu'un changement de mode de scrutin ne contribuerait pas à résoudre la crise politique française puisque la composition de l'Assemblée nationale n'est pas très éloignée aujourd'hui du résultat qu'aurait donné un scrutin proportionnel. Soutenir un tel point de vue, c'est ne pas comprendre l'impact majeur que continue d'avoir le scrutin majoritaire sur le comportement quotidien des députés et des forces politiques. Il bloque en effet toute perspective de compromis, compte tenu de la nécessité de rester dans une logique de bloc contre bloc, en vue du renouvellement futur de l'Assemblée. Bref, non seulement le mode de scrutin majoritaire n'a jamais eu réelle-

ment les vertus qu'on lui a souvent prêtées, mais il est aujourd'hui à la fois un facteur de risque majeur pour l'avenir de notre démocratie en cas de victoire de l'extrême droite et une cause de blocage empêchant de faire face à la profonde crise politique, sociale, économique et démocratique que traverse le pays.

Le diable dans les détails

Personne ne prétend, et surtout pas nous, qu'un changement de mode de scrutin permettrait à lui seul de régler cette crise, mais il pourrait y contribuer en obligeant tous les acteurs politiques à se remettre en cause. Il permettrait aussi à nos concitoyens de voter enfin pour leurs convictions et le programme politique qu'ils préfèrent, et non plus seulement contre ceux qu'ils redoutent le plus comme les y oblige le plus souvent le scrutin majoritaire. Ce qui contribue à la profonde désaffection qu'on observe à l'égard de la politique. La proportionnelle renforcerait également le rôle du Parlement et permettrait une construction transparente de contrats de gouvernement.

Les temps sont mûrs pour une telle réforme de nos institutions. Celle-ci n'impose pas de modifier la Constitution, un processus toujours complexe et aléatoire. Elle nécessite seulement le vote d'une loi ordinaire au Parlement. La plupart des forces politiques se sont déjà exprimées en faveur du scrutin proportionnel. Il ne nous a pas échappé cependant que le diable se cache dans les dé-

tails et que de nombreuses modalités d'organisation sont envisageables. La solution retenue doit être un véritable scrutin proportionnel qui permette une représentation fidèle de l'ensemble des forces politiques au sein de l'Assemblée nationale. Nous avons la conviction qu'il est possible de rassembler les forces démocratiques et républicaines autour d'une telle réforme, urgente et indispensable à la fois pour répondre à la crise démocratique et pour limiter le risque que le pays ne bascule dans l'autoritarisme. Nous sommes prêts à y travailler dès maintenant. ■

Premiers signataires:
Erwan Balaïnt, député (MoDem, Finistère) ; **Charles de Courson**, député (LJOT, Marne), rapporteur général du budget ; **Maud Gatel**, secrétaire générale du MoDem ; **Guillaume Gouffier Valente**, député (Renaissance, Val-de-Marne) ; **Jérôme Guedj**, député (Parti socialiste, Essonne) ; **Jérémie Jordano**, député (Les Ecologistes, Isère), vice-président de l'Assemblée nationale ; **Yannick Jadot**, sénateur (Les Ecologistes, Paris) ; **Eric Kerrouche**, sénateur (PS, Landes) ; **Roland Lescure**, député (Renaissance, Français établis hors de France), vice-président de l'Assemblée nationale ; **Ludovic Mendes**, député (Renaissance, Moselle) ; **Aurélien Rousseau**, député (Place publique, Yvelines) ; **Thierry Soher** député (PS, Bas-Rhin) ; **Mélanie Vogel**, sénatrice (Les Ecologistes, Français établis hors de France). Retrouvez la liste complète des signataires sur « Lemonde.fr »

LA MENACE PRINCIPALE POUR L'AVENIR DE NOTRE DÉMOCRATIE EST BIEN QUE L'EXTRÊME DROITE PROFITE DU MODE DE SCRUTIN MAJORITAIRE

La gauche est inaudible dans un débat public droitisé; elle est faible politiquement, avec d'étroites bases militantes et un potentiel électoral plafonné à 30 %. Le seul message qu'elle semble émettre est celle de ses divisions qui désespèrent le peuple de gauche. Peut-elle se permettre d'aborder aussi fracturée la prochaine échéance présidentielle, alors que la menace d'une victoire de l'extrême droite n'a jamais été aussi crédible en 2027?

Si aucune initiative de rassemblement n'est rapidement lancée, c'est une primaire sauvage par les sondages qui s'imposera. La logique des gauches irréconciliables s'exacerbera. Dans l'anticipation d'une défaite, chaque parti jouera la carte mortifère de l'affirmation identitaire.

Aucun leadership présidentiel
Une candidature unique de la gauche apparaît à ce stade improbable – les prétendants Raphaël Glucksmann ou Jean-Luc Mélenchon cultivant leur espace resserré, social-démocrate chez l'un, gauche de rupture chez l'autre. Elle est pourtant la condition d'une victoire au second tour. Dans l'état de ses forces, la gauche est condamnée à se rassembler pour gagner. Mieux vaut qu'elle le fasse le plus tôt possible pour faire naître un espoir, enclencher une dynamique de mobilisation dans la société, renouer avec l'esprit du Nouveau Front populaire et faire arbitrer par les électeurs les différends que les dirigeants n'arrivent pas à trancher.

Pour produire cette candidature dans un cadre procédural réglé, une primaire de coalition ouverte

est non seulement possible mais indispensable. Certes, d'autres options existent (conclave, convention citoyenne...), mais il est peu probable que les partis s'y rallient et elles ne produiraient pas la légitimité populaire pour propulser un candidat.

Cette voie n'est pourtant pas simple. Les primaires ouvertes ont, jusque-là, départagé des candidats d'un même parti ou de partis très proches (hormis la primaire populaire, organisée en dehors des partis). En élargissant considérablement le périmètre politique et idéologique, une pri-

maire de rassemblement de toute la gauche pose des problèmes nouveaux. Le principe de ce mode de désignation est en effet que les candidats défaites se rallient sans états d'âme au vainqueur, ce qui suppose qu'ils partagent un socle idéologique et programmatique minimal.

Ethique de responsabilité
Les divergences de la gauche sont-elles insurmontables? Sont-elles vraiment plus fortes que dans les années 1970 où un programme commun avait été signé dans un contexte de guerre froide? Il y a un an, elles ont été surmontées en quelques jours à travers la signature d'une plate-forme politique qui a lancé le Nouveau Front populaire. Sur les questions socio-économiques, les accords sont nombreux.

Construire un socle d'une vingtaine de mesures n'est donc pas hors de portée. Elles seraient ensuite validées, enrichies, prioritaires sur une plateforme par des sympathisants de gauche, dans une démarche participative; ils pourraient parrainer ensuite une dizaine de candidats. Les impétrants seraient enfin départagés par un vote – pourquoi pas au

jugement majoritaire, ce qui permettrait d'enrichir le choix des électeurs et de conjurer le risque d'une trop grande conflictualité.

A travers ces diverses séquences, la primaire présenterait quatre avantages: dégager une base programmatique partagée; trancher des désaccords; produire un candidat sans humilier les perdants; mobiliser précocement les citoyens de gauche. Pour éviter d'être un tamis social excluant, la primaire pourrait être tournée vers la mobilisation des quartiers populaires et de la France rurale. Ses modalités peuvent être discutées: pourquoi pas réduire le nombre de candidats parrainés à travers une convention citoyenne ou procéder à une campagne courte pour ne pas favoriser la cristallisation des conflits?

On fait le pari que la pression de l'opinion sera tellement forte, dans un contexte de l'arrivée probable de l'extrême droite au pouvoir, qu'une éthique de responsabilité et de rassemblement prévaudra.

A gauche, la force fait-elle l'union ou l'inverse? Penser que le vote utile en faveur du candidat en tête des sondages sera une nouvelle fois le juge de paix est

un piège qui ne conduira qu'à une nouvelle déconvenue électorale. Jean-Luc Mélenchon, qui dispose toujours d'un réel capital politique, cherche à nouveau à passer en force. Sa stratégie de premier tour est crédible mais celle du second introuvable (comment peut-il rassembler au-delà de sa base?). Raphaël Glucksmann développe une stratégie symétrique au centre gauche. Il a déclaré récemment au *Monde* que « la démocratie, c'est assumer une vision du monde et de la France et la présenter aux électeurs »: une primaire ouverte lui offre le cadre de cet exercice.

La gauche ne peut prendre le risque, dans les prochains mois, de dilapider son maigre crédit politique et ses faibles ressources dans une dynamique non régulée et promise à l'échec. La route du rassemblement n'est pas simple à dégager mais en existe-t-il une autre qui conduise à la victoire? ■

Rémi Lefebvre A gauche, une primaire ouverte est non seulement possible mais indispensable

Mobilisateur, ce processus de sélection obligera à bâtir une base programmatique partagée et à produire un candidat sans humilier les perdants, explique le professeur de science politique

adapté à la situation de la gauche qui doit converger alors qu'aucun leadership présidentiel naturel ne s'affirme et que 79 % des électeurs de ce camp sont favorables à une candidature unique (sonde *Regards-Harris*, avril 2025).

Cette voie n'est pourtant pas simple. Les primaires ouvertes ont, jusque-là, départagé des candidats d'un même parti ou de partis très proches (hormis la primaire populaire, organisée en dehors des partis). En élargissant considérablement le périmètre politique et idéologique, une pri-

maire de rassemblement de toute la gauche pose des problèmes nouveaux. Le principe de ce mode de désignation est en effet que les candidats défaites se rallient sans états d'âme au vainqueur, ce qui suppose qu'ils partagent un socle idéologique et programmatique minimal.

Ethique de responsabilité
Les divergences de la gauche sont-elles insurmontables? Sont-elles vraiment plus fortes que dans les années 1970 où un programme commun avait été signé dans un contexte de guerre froide? Il y a un an, elles ont été surmontées en quelques jours à travers la signature d'une plate-forme politique qui a lancé le Nouveau Front populaire. Sur les questions socio-économiques, les accords sont nombreux.

Construire un socle d'une vingtaine de mesures n'est donc pas hors de portée. Elles seraient ensuite validées, enrichies, prioritaires sur une plateforme par des sympathisants de gauche, dans une démarche participative; ils pourraient parrainer ensuite une dizaine de candidats. Les impétrants seraient enfin départagés par un vote – pourquoi pas au

jugement majoritaire, ce qui permettrait d'enrichir le choix des électeurs et de conjurer le risque d'une trop grande conflictualité.

A travers ces diverses séquences, la primaire présenterait quatre avantages: dégager une base programmatique partagée; trancher des désaccords; produire un candidat sans humilier les perdants; mobiliser précocement les citoyens de gauche. Pour éviter d'être un tamis social excluant, la primaire pourrait être tournée vers la mobilisation des quartiers populaires et de la France rurale. Ses modalités peuvent être discutées: pourquoi pas réduire le nombre de candidats parrainés à travers une convention citoyenne ou procéder à une campagne courte pour ne pas favoriser la cristallisation des conflits?

On fait le pari que la pression de l'opinion sera tellement forte, dans un contexte de l'arrivée probable de l'extrême droite au pouvoir, qu'une éthique de responsabilité et de rassemblement prévaudra.

A gauche, la force fait-elle l'union ou l'inverse? Penser que le vote utile en faveur du candidat en tête des sondages sera une nouvelle fois le juge de paix est

un piège qui ne conduira qu'à une nouvelle déconvenue électorale. Jean-Luc Mélenchon, qui dispose toujours d'un réel capital politique, cherche à nouveau à passer en force. Sa stratégie de premier tour est crédible mais celle du second introuvable (comment peut-il rassembler au-delà de sa base?). Raphaël Glucksmann développe une stratégie symétrique au centre gauche. Il a déclaré récemment au *Monde* que « la démocratie, c'est assumer une vision du monde et de la France et la présenter aux électeurs »: une primaire ouverte lui offre le cadre de cet exercice.

La gauche ne peut prendre le risque, dans les prochains mois, de dilapider son maigre crédit politique et ses faibles ressources dans une dynamique non régulée et promise à l'échec. La route du rassemblement n'est pas simple à dégager mais en existe-t-il une autre qui conduise à la victoire? ■

un piège qui ne conduira qu'à une nouvelle déconvenue électorale. Jean-Luc Mélenchon, qui dispose toujours d'un réel capital politique, cherche à nouveau à passer en force. Sa stratégie de premier tour est crédible mais celle du second introuvable (comment peut-il rassembler au-delà de sa base?). Raphaël Glucksmann développe une stratégie symétrique au centre gauche. Il a déclaré récemment au *Monde* que « la démocratie, c'est assumer une vision du monde et de la France et la présenter aux électeurs »: une primaire ouverte lui offre le cadre de cet exercice.

La gauche ne peut prendre le risque, dans les prochains mois, de dilapider son maigre crédit politique et ses faibles ressources dans une dynamique non régulée et promise à l'échec. La route du rassemblement n'est pas simple à dégager mais en existe-t-il une autre qui conduise à la victoire? ■

un piège qui ne conduira qu'à une nouvelle déconvenue électorale. Jean-Luc Mélenchon, qui dispose toujours d'un réel capital politique, cherche à nouveau à passer en force. Sa stratégie de premier tour est crédible mais celle du second introuvable (comment peut-il rassembler au-delà de sa base?). Raphaël Glucksmann développe une stratégie symétrique au centre gauche. Il a déclaré récemment au *Monde* que « la démocratie, c'est assumer une vision du monde et de la France et la présenter aux électeurs »: une primaire ouverte lui offre le cadre de cet exercice.

La gauche ne peut prendre le risque, dans les prochains mois, de dilapider son maigre crédit politique et ses faibles ressources dans une dynamique non régulée et promise à l'échec. La route du rassemblement n'est pas simple à dégager mais en existe-t-il une autre qui conduise à la victoire? ■

un piège qui ne conduira qu'à une nouvelle déconvenue électorale. Jean-Luc Mélenchon, qui dispose toujours d'un réel capital politique, cherche à nouveau à passer en force. Sa stratégie de premier tour est crédible mais celle du second introuvable (comment peut-il rassembler au-delà de sa base?). Raphaël Glucksmann développe une stratégie symétrique au centre gauche. Il a déclaré récemment au *Monde* que « la démocratie, c'est assumer une vision du monde et de la France et la présenter aux électeurs »: une primaire ouverte lui offre le cadre de cet exercice.

La gauche ne peut prendre le risque, dans les prochains mois, de dilapider son maigre crédit politique et ses faibles ressources dans une dynamique non régulée et promise à l'échec. La route du rassemblement n'est pas simple à dégager mais en existe-t-il une autre qui conduise à la victoire? ■

un piège qui ne conduira qu'à une nouvelle déconvenue électorale. Jean-Luc Mélenchon, qui dispose toujours d'un réel capital politique, cherche à nouveau à passer en force. Sa stratégie de premier tour est crédible mais celle du second introuvable (comment peut-il rassembler au-delà de sa base?). Raphaël Glucksmann développe une stratégie symétrique au centre gauche. Il a déclaré récemment au *Monde* que « la démocratie, c'est assumer une vision du monde et de la France et la présenter aux électeurs »: une primaire ouverte lui offre le cadre de cet exercice.

La gauche ne peut prendre le risque, dans les prochains mois, de dilapider son maigre crédit politique et ses faibles ressources dans une dynamique non régulée et promise à l'échec. La route du rassemblement n'est pas simple à dégager mais en existe-t-il une autre qui conduise à la victoire? ■

un piège qui ne conduira qu'à une nouvelle déconvenue électorale. Jean-Luc Mélenchon, qui dispose toujours d'un réel capital politique, cherche à nouveau à passer en force. Sa stratégie de premier tour est crédible mais celle du second introuvable (comment peut-il rassembler au-delà de sa base?). Raphaël Glucksmann développe une stratégie symétrique au centre gauche. Il a déclaré récemment au *Monde* que « la démocratie, c'est assumer une vision du monde et de la France et la présenter aux électeurs »: une primaire ouverte lui offre le cadre de cet exercice.

La gauche ne peut prendre le risque, dans les prochains mois, de dilapider son maigre crédit politique et ses faibles ressources dans une dynamique non régulée et promise à l'échec. La route du rassemblement n'est pas simple à dégager mais en existe-t-il une autre qui conduise à la victoire? ■

un piège qui ne conduira qu'à une nouvelle déconvenue électorale. Jean-Luc Mélenchon, qui dispose toujours d'un réel capital politique, cherche à nouveau à passer en force. Sa stratégie de premier tour est crédible mais celle du second introuvable (comment peut-il rassembler au-delà de sa base?). Raphaël Glucksmann développe une stratégie symétrique au centre gauche. Il a déclaré récemment au *Monde* que « la démocratie, c'est assumer une vision du monde et de la France et la présenter aux électeurs »: une primaire ouverte lui offre le cadre de cet exercice.

La gauche ne peut prendre le risque, dans les prochains mois, de dilapider son maigre crédit politique et ses faibles ressources dans une dynamique non régulée et promise à l'échec. La route du rassemblement n'est pas simple à dégager mais en existe-t-il une autre qui conduise à la victoire? ■

un piège qui ne conduira qu'à une nouvelle déconvenue électorale. Jean-Luc Mélenchon, qui dispose toujours d'un réel capital politique, cherche à nouveau à passer en force. Sa stratégie de premier tour est crédible mais celle du second introuvable (comment peut-il rassembler au-delà de sa base?). Raphaël Glucksmann développe une stratégie symétrique au centre gauche. Il a déclaré récemment au *Monde* que « la démocratie, c'est assumer une vision du monde et de la France et la présenter aux électeurs »: une primaire ouverte lui offre le cadre de cet exercice.

La gauche ne peut prendre le risque, dans les prochains mois, de dilapider son maigre crédit politique et ses fa

Les juges fédéraux contre Donald Trump, un mécanisme contesté

ANALYSE

POUR ÉVITER LES DISPARITÉS DE TRAITEMENT ENTRE JUSTICIALES, LES JUGES ONT PRIS L'HABITUDE DE STATUER POUR TOUT LE PAYS

Dans le «Big Beautiful Bill», la loi budgétaire adoptée le 22 mai par la Chambre des représentants, les constitutionnalistes américains ont remarqué une disposition sur la justice. Glissée à la section 70302 («restriction budgétaire»), cette mesure limiterait le pouvoir des tribunaux fédéraux de sanctionner les membres du gouvernement qui ne se plient pas à leurs décisions.

Le texte interdit aux juges fédéraux d'utiliser des fonds publics pour «faire appliquer une condamnation pour outrage à la cour, liée à un refus de se conformer à une injonction ou à une ordonnance restrictive temporaire, sauf si une caution a été versée au moment de l'émission de l'injonction». En clair : il imposerait à toute personne poursuivant le gouvernement de produire une garantie financière avant que le tribunal puisse utiliser les outils en son pouvoir – sanctions, amendes, condamnation pour outrage à la cour – pour faire respecter ses ordonnances.

Selon la plupart des juristes, cette mesure, si elle est confirmée par le Sénat, reviendrait à priver les juges de mécanisme coercitif. Leurs ordonnances risqueraient de «devenir de simples avis consultatifs que les parties seraient libres d'ignorer», met en garde Erwin Chemerinsky, le doyen de la faculté de droit de l'université de Californie à Berkeley. Pour son collègue l'économiste Robert Reich, cette disposition «ferait de Trump un roi»

qu'aucun Congrès ne pourrait arrêter, faute de disposer de l'appui de la justice pour faire respecter ses demandes d'audition ou d'investigation. La section 70302 est un exemple des tentatives de Trump pour limiter le pouvoir des juges et se soustraire à leurs prérogatives de contrôle de constitutionnalité des lois. Leur cible principale : les «injonctions à portée nationale», ces mesures qui permettent à n'importe lequel des 875 juges fédéraux de suspendre l'application d'un décret ou d'une loi sur l'ensemble du territoire.

Depuis le 20 janvier, ces injonctions sont devenues le principal moyen utilisé par l'opposition pour bloquer les projets de l'administration. Le Congressional Research Service (CRS, service de recherche du Congrès) en a compté 25 dans les cent premiers jours du mandat du 47^e président (sur le droit du sol, les droits des personnes transgenres, l'annulation des crédits fédéraux). Six avaient été enregistrées pendant la même période de son premier mandat en 2017, et quatre pendant les 100 premiers jours de Joe Biden en 2021.

Fin mars, Donald Trump s'est agacé. «Arrêtez les injonctions nationales, avant qu'il ne soit trop tard», a-t-il tonné dans un message en lettres capitales posté sur son réseau social, Truth, et manifestement destiné au président de la Cour suprême, John Roberts, pressé de «régler immédiatement cette situation toxique». Deux semaines plus tard, la Chambre des représentants a adopté un projet de loi, appelé «No Rogue Rulings Act» («loi contre les décisions judiciaires incontrôlées») qui lui

donne satisfaction. Selon ce texte, en attente d'examen devant le Sénat, les juges ne pourraient plus émettre d'injonctions à portée nationale, sauf si deux Etats situés dans des circuits judiciaires différents saisissaient conjointement la justice. L'affaire serait alors traitée par un panel de trois magistrats.

Base juridique floue

Au-delà de la violence des attaques contre les juges – et de plus en plus directement contre John Roberts –, nombre de juristes admettent que les critiques contre les injonctions nationales ne sont pas tout à fait infondées. Depuis plusieurs années, les administrations républicaines comme démocrates se plaignent de voir leurs politiques bloquées par des «petits» juges, siégeant ici ou là dans le pays. Pour la totalité du XX^e siècle, le CRS a compté 27 de ces injonctions – aucune pendant le New Deal des années 1930, alors que des centaines de plaintes ont été déposées contre les mesures prises par le président Franklin Roosevelt. Douze ont été émises sous la présidence de George W. Bush (2001-2009), 19 sous celle de Barack Obama (2009-2017), 86 pendant le premier mandat de Donald Trump (2017-2021), et 28 sous Joe Biden (2021-2025). Une augmentation qui reflète l'extension du pouvoir exécutif. Et, concernant Donald Trump, le nombre record de décrets présidentiels.

La base juridique de ces injonctions reste floue. Elles ne sont pas mentionnées dans la Constitution ni dans la loi fédérale. En vertu

du principe de contrôle juridictionnel établi en 1803 par la Cour suprême, et universellement accepté jusqu'ici comme l'un des principaux mécanismes garantissant l'équilibre entre les trois branches du gouvernement, les juges ont la primauté sur l'interprétation de la Constitution. Pour éviter les disparités de traitement entre les justiciables, ils ont pris l'habitude de statuer pour tout le pays, en attendant que les tribunaux parviennent à une décision définitive sur le fond.

La Cour suprême ne s'y est jamais formellement opposée, même si plusieurs juges ont exprimé des réserves, et notamment Elena Kagan, l'une des trois juges progressistes de la Cour. En 2022, l'ancienne doyenne de la faculté de droit de Harvard s'inquiétait de la pratique de «forum shopping» (la recherche par les plaignants de juges favorables à leur cause). «Sous la présidence Trump, les gens allaient porter plainte dans le district nord de la Californie. Sous la présidence Biden, ils vont au Texas, observait-elle. Il n'est pas concevable qu'un seul juge de district puisse bloquer une politique nationale dans son intégralité (...).»

Sommée d'intervenir, la Cour acceptera-t-elle de limiter les prérogatives des juges, au risque d'accentuer la cacophonie judiciaire? Si elle était tentée de le faire, sous la pression des dérives autoritaires de Donald Trump, elle priverait les tribunaux d'un outil régulièrement utilisé ces dix dernières années pour endiguer les excès des présidents. ■

CORINE LESNES
(SAN FRANCISCO, CORRESPONDANTE)



CHRONIQUE | PAR ARNAUD LEPARMENTIER

L'échec de Musk est flagrant, et c'est dommage

Elon Musk se la jouait bravache lors de sa dernière apparition dans le bureau Oval, vendredi 30 mai. Son coquard à l'œil? C'était son fils de 5 ans et, a-t-il précisé aux côtés d'un Donald Trump hilare, «[il] n'était pas en France», allusion à la scène entre Brigitte et Emmanuel Macron lors de leur atterrissage à Hanoï, le 26 mai. Les accusations de consommation de drogue lancées vendredi par le *New York Times*? Elles l'ont fait bondir. Son bilan à la tête du département de l'efficacité gouvernementale, le DOGE, qui n'a réalisé que 175 milliards de dollars (153 milliards d'euros) d'économie? Il sera positif, à long terme. «Je suis convaincu qu'avec le temps nous réaliserons 1000 milliards de dollars d'économies», comme promis, a-t-il déclaré. Donald Trump a aussi répété que l'entrepreneur restait dans son entourage : «Elon ne part pas vraiment. Il va faire des allers-retours, [le DOGE] est son bébé.»

En réalité, Elon Musk s'en va bel et bien. La purge est en cours, comme en atteste le retrait de la candidature du milliardaire Jared Isaacman, un de ses proches, à la tête de la NASA. Pas en raison des risques de conflits d'intérêts avec SpaceX, la firme spatiale d'Elon Musk, mais parce que par le passé Jared Isaacman a financé le Parti démocrate. Quelques semaines plus tôt, le candidat d'Elon Musk désigné à la tête du fisc a lui aussi été écarté pour laisser la place à un protégé du secrétaire au Trésor, Scott Bessent. A la cour du président Trump, Elon Musk est effacé. Son échec est flagrant, et c'est dommage.

Car il est le seul à avoir mis le doigt sur un problème majeur : le déficit budgétaire américain. Celui-ci est hors de contrôle, et se monte à 6,25 % du PIB pour l'exercice clos le 30 septembre 2024. Les dépenses fédérales (6 750 milliards de dollars) sont de 37 % supérieures aux recettes (4 920 milliards) : c'est intenable. En

laissez filer les dépenses, Joe Biden porte une énorme responsabilité. Donald Trump a tout aggravé, décidant de baisser encore plus les impôts. Le déficit devrait augmenter de 3 300 milliards de dollars sur dix ans. Ce vote humilié Elon Musk en ruminant ses efforts. «J'ai été déçu de voir le projet de loi de dépenses massives, qui augmente le déficit budgétaire», a-t-il concédé sur CBS.

Dérive idéologique

Son échec est-il la nouvelle preuve que les patrons sont incapables de passer la barrière de la politique et qu'un Etat ne se gère pas comme une entreprise? Ce n'est pas le cas, car ce qui a tué Elon Musk, ce n'est pas son pragmatisme d'entrepreneur, c'est sa dérive idéologique, son aveuglement. Haineux au point de confondre la bande de Gaza palestinienne avec la province de Gaza au Mozambique et de couper un programme de lutte contre le sida, qui va, selon Bill Gates, conduire «l'homme le plus riche du monde à causer la mort des enfants les plus pauvres du monde». Obtus au point de vouloir réduire les dépenses de la direction de l'aviation civile à un moment de défaillances en série du système de contrôle aérien, dans un état de vétusté catastrophique.

Ce revers n'est pas vraiment une surprise : Elon Musk avait arraché à un Donald Trump réticent l'idée d'un audit des finances publiques à l'été 2024, en pleine campagne électorale. Mais, en bon promoteur immobilier, Donald Trump ne vit qu'avec de l'argent gratuit. Il est un populiste qui n'a aucune rigueur pour l'Etat social, et a interdit à Elon Musk de toucher à la Social Security (la retraite par répartition) et à Medicare (l'assurance médicale des seniors).

Le président n'aime pas la guerre, mais il aime les armes, lui qui va organiser un défilé bien français le 14 juin, jour de son anniversaire ; il ne veut pas non plus toucher au Pentagone. Réduit à l'impuissance, Elon Musk a fait de la petite politique, brutalisant l'Etat fédéral, sans s'attaquer aux dépenses significatives. Comme Donald Trump, il fait du catch, du faux combat.

Le show est fini, et l'Amérique, dégradée par les agences de notation, se trouve face à un gouffre. Car il faut être cohérent : on ne peut à la fois s'alarmer de la décrédibilisation du dollar et de la hausse des taux, et prétendre qu'il ne faut rien faire. ■

RÉDUIT À L'IMPUSSANCE, MUSK A FAIT DE LA PETITE POLITIQUE, BRUTALISANT L'ÉTAT FÉDÉRAL, SANS S'ATTAQUER AUX DÉPENSES SIGNIFICATIVES

LES DROITS HUMAINS, LEVIERS DE JUSTICE

LIVRE



LES DROITS DE L'HOMME SONT-ILS NÉOLIBÉRAUX?

de Pablo Gilabert, Danièle Lochak, Christian Nadeau et Julie Saada (Les Presses de Sciences Po, collection «Penser avec», 72 pages, 10 euros)

En ce printemps, les Presses de Sciences Po lancent la collection «Penser avec», dirigée par la philosophe Julie Saada. Des chercheurs en sciences humaines offriront, dans des ouvrages de 72 pages, un regard critique sur le monde contemporain. A l'heure de la dénonciation du «droit-de-l'hommes», le premier volume, intitulé *Les droits de l'homme sont-ils néolibéraux?* (72 pages, 10 euros), se demande si ces droits peuvent encore constituer des leviers en faveur de la justice sociale.

Danièle Lochak, Christian Nadeau, Pablo Gilabert et Julie Saada partent d'un constat difficilement contestable : dans un monde où l'illibéralisme progresse à grands pas, les droits de l'homme sont disqualifiés, voire vertement critiqués. Cette dénonciation était, depuis fort longtemps, au cœur du discours des mouvements antidémocratiques, mais elle s'exerce désormais «au nom de la démocratie, au nom d'un projet égalitaire, bref, au nom d'un idéal

de justice que ces droits, non seulement ne satisferaient pas, mais auxquels ils feraiient obstacle», constate Julie Saada. C'est aux seconds, et non aux premiers, que s'adressent les auteurs du livre.

Engagement civique

Qu'ils soient juriste, comme Danièle Lochak, ou philosophes politiques, comme Pablo Gilabert, Christian Nadeau et Julie Saada, tous retracent la généalogie intellectuelle de cette critique dite «démocratique». Karl Marx ouvre le bal, au milieu du XIX^e siècle, en affirmant que les droits humains sacrifient «l'homme égoïste, l'individu séparé de sa communauté, uniquement préoccupé de son intérêt personnel». Un siècle et demi plus tard, des auteurs comme Marcel Gauchet voit dans «l'idéologie des droits de l'homme» le fruit d'une «vision néolibérale» qui «lit la vie collective pratique à partir de l'individu abstrait».

C'est à ce philosophe que Danièle Lochak choisit de répondre. Dans un texte incisif et documenté, elle affirme que cette dénonciation est «sans fondement» : d'abord, parce que les droits humains ne se limitent pas aux libertés individuelles, comme le montre l'émergence, au XX^e siècle, des «droits-créances» économiques et sociaux et des droits de «troisième génération», dits de solidarité; ensuite, parce que les faits démentent toute alliance entre le néolibéralisme et les droits de l'homme; enfin, car la cause des droits humains est l'expression non d'un repli individualiste, mais d'un engagement civique.

Pablo Gilabert et Julie Saada montrent, de leur côté, que les droits de l'homme, loin de favoriser l'expansion du néolibéralisme, peuvent nourrir un «programme de gauche» s'ils associent, autour de la notion de dignité, la défense des droits humains et la mise en œuvre de programmes égalitaires ambitieux. «Une perspective de gauche renouvelée pourrait raisonnablement soutenir une articulation cohérente entre suffisance matérielle, égalité de statut, universalisme moral et poursuite de l'égalité distributive», concluent-ils. ■

ANNE CHEMIN

Simple question d'équilibre

| PAR SELÇUK



M en vente
actuellement

■ En kiosque



Dès jeudi 22 mai



Hors-série



Hors-série



Dès mercredi 28 mai



Parution le mardi 11 juin

Nos services

Lecteurs

■ Abonnements
Sur abo.lemonde.fr
Par tél. au 03 28 25 71 71
(prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures.

■ Le Carnet du Monde
carnet@mpublicite.fr

POUR DÉPOSER AU MONDE VOS DOCUMENTS CONFIDENTIELS
www.surepose.com

Le Monde
Le Carnet

Vous pouvez nous faire parvenir vos textes

soit par e-mail :
carnet@mpublicite.fr
(en précisant impérativement votre numéro de téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou de membre de la SDL)

soit sur le site :
<https://carnet.lemonde.fr>
L'équipe du Carnet reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour vous confirmer la parution.

carnet@mpublicite.fr
<https://carnet.lemonde.fr>

AU CARNET DU «MONDE»

Décès

Marseille.
Mme Nicole Pont-Kandel, sa sœur, Ses nièces et ses neveux, Les familles Abrial, Kandel, Papillon et Rémont, ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Raymond ABRIAL, survenu le 26 mai 2025, à Marseille.

Les obsèques auront lieu le 5 juin 2025 à 14 h 30, au funérarium municipal, 380, rue Saint-Pierre, à Marseille.

Simone Harari Baulieu, son épouse, Catherine et Marc Brun, Laurent et Deborah Baulieu, Frédérique Baulieu et Jean-Pierre Gadiou, ses enfants,

Philippe Brun, Mathilde Brun, Julie Baulieu, Elodie Baulieu, David Baulieu, Judith Naudet-Baulieu, Hugo Naudet-Baulieu, Cassia Naudet-Baulieu, ses petits-enfants,

Sofia, Layla, Magdalena, Lily, Nicolas, Aaron, Nina, Raphaëlle, Yzia, ses arrière-petits-enfants,

Les familles de Brunhoff, Peillon, Halberstadt, Pétin et Reichman,

ont l'immense douleur de faire part du décès du

professeur Étienne-Émile BAULIEU, grand-croix de la Légion d'honneur, survenu à son domicile le vendredi 30 mai 2025, dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année.

Ses obsèques auront lieu au cimetière du Montparnasse, le mercredi 4 juin, à 15 heures (entrée principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris 14^e).

La mémoire de la mère de ses enfants, Yolande Compagnon Baulieu, est rappelée.

Des dons à l'Institut Baulieu permettront de prolonger son œuvre scientifique.

L'administrateur, L'assemblée des professeurs Et toute la communauté du Collège de France, apprennent avec une profonde tristesse le décès de

Étienne-Émile BAULIEU, professeur émérite du Collège de France, titulaire de la chaire Fondements et principes de la reproduction humaine de 1993 à 1998.

Ils rendent hommage au professeur, à l'humaniste pionnier de l'endocrinologie de la reproduction humaine et au précurseur de l'étude moléculaire des hormones stéroïdes.

Le Bureau Et les membres de l'Académie des sciences, ont la tristesse de faire part de la disparition de leur confrère

Étienne-Émile BAULIEU, professeur émérite au Collège de France, grand-croix de la Légion d'honneur, grand-croix de l'ordre national du Mérite,

décédé le 30 mai 2025, à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans.

Ils adressent à sa famille leurs plus sincères condoléances.

(Le Monde du 3 juin).

Hubert Blanc, son mari, Emmanuelle Blanc, sa fille Et toute leur famille,

ont le grand chagrin de faire part du décès de

Rachel BLANC, née BONNET, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, ancien chef des services administratifs du secrétariat général du Conseil d'État,

survenu le 29 mai 2025, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 6 juin, à 14 h 30, en l'église paroissiale de Saint-Julien-Molin-Molette (Loire).

Une messe en mémoire sera célébrée à Paris, en la chapelle des Petites Sœurs des Pauvres, le lundi 16 juin, à 18 heures, au 49, rue Notre-Dame des Champs, Paris 6^e.

Jean Pierre Garaudet, son époux, Sa fille, Sa belle-fille, Ses petits-enfants et leurs conjoints, Son arrière-petite-fille, Parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès, survenu le 22 mai 2025, de

Mme Christiane CLAUZEL.

Les obsèques ont été célébrées ce 3 juin, à 14 heures, au crématorium d'Albi.

jeanpierre.garaudet@orange.fr

Gabrielle Guillaume, sa fille, Roman et Eva, ses petits-enfants, Paul Guillaume, son fils, Zina de Rosnay, La famille Walter, La famille Lamour,

ont le grand chagrin d'annoncer le décès de

Jean-Pierre GUILLAUME, dit Polo,

survenu le 13 mai 2025, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Decize, Charrin (Nièvre). Paris.

Julien et Anne Hanoteau, son fils et sa belle-fille, Paul, Marie, ses petits-enfants, Mme Micheline Lemoine-Hanoteau, Mme Christiane Hanoteau-Remblier, Claude et Geneviève Hanoteau, son frère et sa belle-sœur, Toute la famille Et ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean-William HANOTEAU, artiste peintre,

à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Ses obsèques religieuses seront célébrées le samedi 7 juin, à 10 heures, en l'église de Charrin.

Condoléances sur registre.

La famille remercie par avance les personnes qui prendront part à sa peine.

P.F. Nicolas Thause Saint-Léger-des-Vignes, Decize.

Lyon.

Magali Brocard-Krynen, son épouse, Elise et Gabrielle, ses enfants, Nicolas, Marion et Sophie, ses enfants et leur mère, Marie Madeleine, Damien Loyan, Elise Krynen, ses beau-fils et belle-fille,

Philippe, Marie-Christine, Denys (†), Jacques, Jean Dominique et Florence, ses frères et sœurs, Jacqueline, Michèle, Lydie et Valérie, ses belles-sœurs, Anie,

sa cousine Et toute la famille,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Bernard KRYNEN, ancien inspecteur général des affaires sociales, ENA 1988,

survenu le 1^{er} juin 2025, dans sa soixante-dix-huitième année.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale.

Famille Brocard-Krynen, 21, boulevard Anatole-France, 69006 Lyon.

Saint-Germain-en Laye.

Mme Jean Lemaire, née Josette Luyat, son épouse,

Anne et Martin Vincent, Hélène et Pierre Vareille, Luc et Pascale Lemaire, Olivier et Evelyne Lemaire, ses enfants,

Hélène et Alice, Carolyn et Ian, Olivier et Camille, Marie et Vincent, Clément et Olivia, Paul et Inès,

Marie et Pierre-Marie, Jean et Margot,

Pierre et Ksenija,

ses petits-enfants et leurs conjoints, Luc, Guillaume, Arthur, Margot, Manon, Scarlett, Juliette, Matilda, Alexandre, Sophie, ses arrière-petits-enfants,

Les familles Lemaire, Defossez, Théry, Luyat, Laurent, Parrot, parentes et alliées,

ont l'immense tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Jean LEMAIRE,

le 31 mai 2025 dans sa quatre-vingt-quatorzième année, à son domicile.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 5 juin, à 10 h 15, en la chapelle des Augustines, 1, place Lamant, à Saint-Germain-en Laye (Yvelines).

Cet avis tient lieu de faire-part.

condoleances.jean.lemaire@gmail.com

Paris.

Son épouse, Ses enfants et beaux-enfants Et ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Pierre MITHOIS,

survenu le 25 mai 2025.

La cérémonie d'adieu aura lieu le 6 juin, à 15 h 30, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e.

En union avec la famille Monnier, Pierre Bels avec Isabelle Bels, ses enfants et ses petits-enfants,

a la douleur de faire part du décès de sa sœur

Simone MONNIER,

née BELS,

survenu le 29 mai 2025, à Colomiers.

pierrebel13002@gmail.com

Société éditrice du «Monde» SA
Président du directoire, directeur de la publication Louis Dreyfus
Directeur du «Monde», directeur délégué de la publication, membre du directoire Jérôme Fenoglio
Directrice de la rédaction Caroline Monnot
Direction adjointe de la rédaction Grégoire Allix, Maryline Baumard, Philippe Broussard, Nicolas Chapuis, Emmanuelle Chevallereau, Alexis Delcambre, Anne Eveno, Marie-Pierre Lannelongue, Franck Nouchi, Cédric Pietralunga
Directrice déléguée au développement des services abonnés Françoise Tovo
Directeur délégué aux relations avec les lecteurs Gilles van Koten
Rédaction en chef Laurent Borredon, Emmanuel Davidenkoff (Événements), Jérôme Gautherot, Michel Guerrin, Nicolas Jimenez (photographie), Sabine Ledoux (cheffe d'édition), Alain Salles (Débats et Idées)
Direction artistique Emmanuel Laparra
Infographie Delphine Papin
Directrice des ressources humaines du groupe Emilie Conte
Secrétaire générale de la rédaction Sébastien Cargnac
Conseil de surveillance Aline Sylla-Walbaum, présidente, Gilles Paris, vice-président

Honorez la mémoire de vos proches en doublant la portée de votre message à des conditions préférentielles.

Le Monde vous offre la seconde parution à -50 %

Pour toute information : carnet@mpublicite.fr - Prix à la ligne : 30,60 € TTC.



FRANCE | CHRONIQUE

PAR FRANÇOISE FRESSOZ

La politique au risque de l'impuissance

Il n'est jamais inutile de regarder dans le rétroviseur pour tenter de comprendre la nature des blocages politiques qui menacent de paralyser le pays au moment où l'évolution de la situation internationale combinée à la dégradation des comptes publics imposent des choix structurants. Le constat est inquiétant. Près d'un an après la dissolution de l'Assemblée, en juin 2024, qui a privé le président de la République de majorité dans l'Hémicycle, la notion de compromis n'a pas substantiellement progressé. Ni la présence à Matignon du patron du MoDem, François Bayrou, qui s'en est fait le chantre depuis trois décennies, ni la possibilité donnée aux députés de déjouer la verticalité de la Ve République ne sont parvenues à débloquer le jeu.

Le Palais-Bourbon fonctionne au ralenti, le premier ministre se voit reprocher par l'opinion sa procrastination, mais dès qu'il esquisse le moindre mouvement sur la question des finances publiques, il s'expose au blocage. Depuis quelques jours, le Rassemblement national (RN) et la gauche le menacent de censure sur un supposé projet de TVA sociale dont personne n'a vu les contours. Cette façon de crier au loup est caractéristique de la période : on ne débat plus, on s'oppose au risque d'alimenter ce que Luc Rouban, directeur de recherche CNRS au Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof), appelle «un moment historique de doute» sur le rapport qu'entretenait la France au politique.

«La question que pose la séquence électorale de 2024 ne porte plus seulement sur les moyens de l'action publique et sur son efficacité. Elle porte désormais sur l'utilité même de l'action publique, sur l'incapacité systémique à pouvoir réformer l'Etat, à faire accepter des règles de vie commune, et sur l'émergence de pouvoirs et d'acteurs privés qui prennent en main le politique», s'alarme le chercheur dans le livre *Le Vote sans issues. Chroniques électoralles 2024* (Presses universitaires de Grenoble, 340 pages, 25 euros).

La préparation de la présidentielle, qui monopolise l'attention des états-majors politiques, ne rend pas plus optimiste. La plupart des prétendants se raccrochent à l'idée que le rendez-vous de 2027 rebattrà les cartes et permettra de dégager une majorité claire, mais personne n'en a l'assurance. La tripartition qui s'est installée en 2022, approfondie en 2024, complexifie les stratégies au point de susciter de fortes tensions dans chaque camp. Au RN, la volonté de Jordan Bardella de séduire l'électorat de droite sur une ligne probusiness entre en contradiction avec celle défendue par Marine Le Pen, qui se veut la défenseuse des plus faibles par-delà le clivage gauche-droite.

Chez Les Républicains, un vif débat a opposé Laurent Wauquiez, le président du groupe parlementaire à l'Assemblée nationale, au ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau, à propos de la ligne stratégique à suivre. Le premier préconisait une rupture franche avec le macronisme, le second se fait fort de redorer le blason de la droite en restant niché au gouvernement. A l'intérieur du bloc central, les prétendants à la succession, Edouard Philippe, Gabriel Attal, Gérald Darmanin, penchent de plus en plus à

EMMANUEL MACRON N'EST PAS PARVENU À CONTRER LA POUSSÉE DE JORDAN BARDELLA

LA TRIPARTITION, INSTALLÉE DEPUIS 2022, SUSCITE DE FORTES TENSIONS À L'INTÉRIEUR DE CHAQUE CAMP

droite, mais ne peuvent se couper du centre, sauf à renier la notion de dépassement qui a donné naissance au macronisme. Au sein de la gauche, tous ceux qui n'appartiennent pas à La France insoumise tentent de se dégager de l'emprise de Jean-Luc Mélenchon pour tenter de construire une alternative dont nul ne sait qui aura la dynamique pour l'imposer.

Une note de la fondation Terra Nova publiée à l'occasion des vingt ans du non au référendum sur le traité constitutionnel européen de 2005 contribue à éclairer la nature des clivages en jeu et la difficulté qu'éprouve chaque acteur à les surmonter. Choc majeur dans la vie politique française parce qu'il avait mis face à face deux France, l'une rassemblant les gagnants de la mondialisation, l'autre les perdants, ce rendez-vous n'est toujours pas soldé.

Défaite du camp présidentiel
La dynamique du non (54,68 % des suffrages exprimés) a, depuis, servi de point d'appui à une contestation peuple-élite, menée sur le double aspect du fonctionnement démocratique et de la question sociale. Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon en sont devenus les héritiers. Ils ont pris un réel ascendant, l'une sur la droite, l'autre sur la gauche, sans parvenir à leurs fins puisque le clivage gauche-droite résiste et que le bloc populaire qu'ils prétendaient incarner, chacun à leur manière, n'a jamais retrouvé la force électorale que lui avait assurée la consultation d'il y a vingt ans, organisée sur le mode binaire du oui et du non.

Le référendum européen de 2005 a mis en lumière un autre clivage sur lequel Emmanuel Macron a tenté de prendre l'ascendant, douze ans plus tard, lors de son élection de 2017 en incarnant le camp du progressisme face à celui du repli. Le thème de la souveraineté européenne qu'il a mis en avant, dès cette époque, visait à dévitaliser les souverainistes au moment où plusieurs acquis de la construction européenne, l'euro notamment, loin d'être contestés, apparaissaient, au contraire, comme protecteurs. Sa proposition de rassembler les «universalistes» de quelque bord qu'ils viennent pour s'opposer aux «nationalistes belliqueux» visait à substituer au clivage gauche-droite une nouvelle ligne de fracture sur laquelle il pensait avoir l'avantage.

L'affrontement entre le RN et La République en marche lors des élections européennes de mai 2019 a, de fait, marginalisé les autres formations politiques, mais il a conduit cinq ans plus tard à une nette défaite du camp présidentiel : en dépit de sa forte implication sur la scène européenne et des avancées qu'il y a obtenues, Emmanuel Macron n'est pas parvenu à contrer la poussée de Jordan Bardella. Les thèmes de l'immigration et des frontières sur lesquels le RN avait très tôt affirmé sa spécificité sont devenus des éléments structurants du débat politique français et de la querelle européenne. Dans ce contexte de chevauchement des clivages, la dissolution de l'Assemblée nationale prononcée dans la foulée du scrutin européen de juin 2024 par le président de la République n'avait guère de chance d'aboutir à la clarification revendiquée. ■

LE BILAN DOUTEUX D'ELON MUSK À LA TÊTE DU DOGE

ÉDITORIAL

M

le DOGE prend des allures de pétard mouillé et semble avoir créé davantage de chaos dans la fonction publique que d'économies pour le budget de l'Etat. Celles-ci s'élèveraient à 175 milliards de dollars (153 milliards d'euros), selon un décompte officiel sujet à caution. Chiffres invérifiables, souvent gonflés, données obsolètes : le bilan, largement enjolivé, peine à dissimuler une chasse aux coûts dont le ressort est essentiellement idéologique et l'efficacité de façade.

Cet échec était prévisible. Dès lors que Donald Trump avait promis de ne pas toucher au budget de la défense ni à celui de la protection sociale, le périmètre des dépenses sur lesquelles Elon Musk pouvait jouer était réduit à la portion congrue. Les ambitions disproportionnées ne pouvaient que se transformer en défaîlure antiétatiste.

La méthode s'est résumée à des coupes aveugles dans les agences gouvernementales et les effectifs de fonctionnaires, sans audit préalable de leur utilité publique. Inexpérience et méconnaissance du fonctionnement de l'Etat ont conduit les équipes d'Elon Musk à affaiblir certains dispositifs de santé publique, de sécurité nucléaire, de régulation aérienne, d'éducation et de recouvrement de l'impôt, sans se soucier de leurs effets contre-productifs à moyen terme sur l'économie des Etats-Unis.

Faute de marges de manœuvre, le DOGE s'est rabattu sur des victimes expiatoires

comme le programme de l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (Usaid), chargée en particulier de l'aide humanitaire. Cette décision démagogique d'un cynisme rare a fait basculer la vie de millions de personnes à travers le monde pour des économies ridicules à l'échelle du budget américain, et au prix d'un recul durable de l'influence du pays sur le plan international.

Pendant qu'Elon Musk tentait de faire des économies tenant plus de l'esbroufe que d'un plan de réforme de l'Etat calibré, Donald Trump a fait passer le 22 mai à la Chambre des représentants un projet de budget alourdisant de 3300 milliards de dollars le déficit public sur les dix prochaines années. Cette dérive budgétaire en dit long de la sincérité du président des Etats-Unis pour réduire les dépenses sous le couvert d'*«efficacité gouvernementale»*.

L'effet le plus spectaculaire du DOGE tient sans doute dans l'élan qu'il a donné à tout un courant de pensée à travers le monde prêt à croire qu'il suffisait de se saisir d'une tronçonner pour couper dans les budgets publics et résoudre instantanément les problèmes. Il faut espérer que, avec Elon Musk, l'illusion qu'un Etat se gère comme une entreprise fasse long feu. Entre des objectifs non atteints et un management aboutissant à braquer ses équipes, quel patron survivrait à un tel bilan? ■

UN HORS-SÉRIE

Le MondeHORS-SÉRIE
COLLECTION

Le Monde Michel Vaillant

Les coulisses d'une BD culte

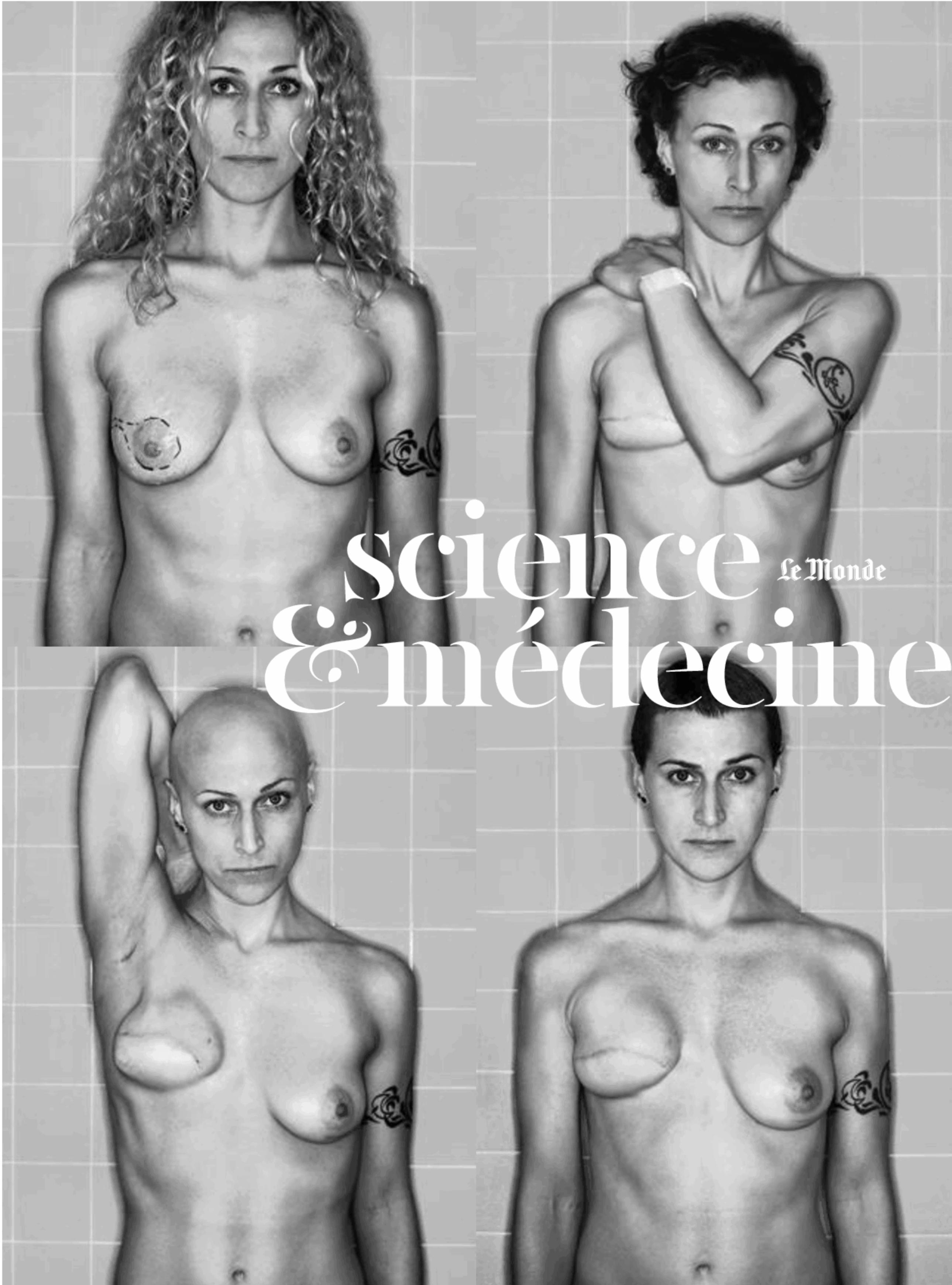


GRATON

MICHEL VAILLANT, UNE BD À 100 À L'HEURE

Vivez le suspense des grandes compétitions automobiles et la saga familiale de ce champion mythique : victoires à rebondissements, confrontations et rivalités, histoires d'amour et de famille. Explorez les coulisses des aventures de ce pilote d'exception.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX
ET SUR LEMONDE.FR/BOUTIQUE - 11,99 € - 124 PAGES



Photos issues de la série « Aftermath », de Kerry Mansfield, réalisée en 2010. KERRY MANSFIELD

Les progrès, pas à pas, de la lutte contre les cancers

La dernière édition du congrès annuel de la Société américaine d'oncologie clinique, du 30 mai au 3 juin, à Chicago, a été l'occasion d'un état des lieux des avancées scientifiques face à ce « fardeau croissant ». De nombreuses pistes restent à creuser

FLORENCE ROSIER
CHICAGO - envoyée spéciale

Une fièvre saisonnière, en cette fin de printemps, troubrait la quiétude des berges du lac Michigan, dans le sud de Chicago. Du 30 mai au 3 juin, plus de 30 000 médecins et chercheurs, venus de tous les continents, assistaient à ce rituel printanier : le congrès annuel de la Société américaine d'oncologie clinique, l'ASCO – suivi en ligne, en parallèle, par des milliers d'autres. « Je craignais que le contexte actuel défavorable à la recherche et à l'attribution de visas, aux Etats-Unis, ait un impact négatif sur la fréquentation, confie Alexandra Leary, oncologue à l'Institut Gustave-Roussy, à

Villejuif (Val-de-Marne). Mais je n'ai pas l'impression que ce soit le cas. » Les marées humaines qui déferlaient de tous côtés, il est vrai, confortaient cette impression.

L'édition 2025 de l'ASCO n'a pas déçu, avec ses 6 508 communications présentées à l'oral ou sous forme de posters – dont 340 ayant un auteur issu d'une institution française. Pas de révolution majeure, sans doute, mais une profusion d'avancées pas à pas.

De la dentelle et du sur-mesure, pour une diversité toujours plus grande de cancers. Et des protocoles de prise en charge sans cesse réajustés, améliorés et personnalisés – adaptés à la tumeur de chaque patient.

→ LIRE LA SUITE PAGES 4-5

La stratégie de communication de la Fondation FondaMental épingle

Une publication de chercheurs français reproche à cette entité consacrée aux maladies psychiatriques d'avoir embelli des résultats scientifiques

PAGE 2



Une mission chinoise à l'assaut de deux astéroïdes

Tianwen-2 devrait ramener d'ici à la fin de 2027 les échantillons de Kamo'oalewa. Ce possible morceau de Lune a été découvert en 2016

PAGE 3



Entretien
Sarah Abramowicz
répare les femmes excisées

La chirurgienne prône une prise en charge globale des mutilations génitales féminines

PAGE 8

Quand la communication d'une fondation s'emballe

ÉTHIQUE - Une étude met en cause FondaMental, consacrée aux maladies psychiatriques, pour usage « trompeur » de données scientifiques

Dix-huit milliards d'euros par an d'économies pour la Sécurité sociale! En pleine crise des finances publiques, ce chiffre spectaculaire est affiché par une proposition de loi déposée en février par le sénateur (LR) du Vaucluse Alain Milon et une douzaine d'autres parlementaires. Le texte assure que de telles économies sont possibles en généralisant à l'ensemble du territoire les Centres experts en psychiatrie pilotés par FondaMental, une fondation de droit privé créée en 2007 par des institutions publiques (CEA, AP-HP, Inserm, etc.). La consultation de ces structures par les personnes souffrant de troubles psychiatriques, lit-on dans la proposition de loi, permettrait de réduire fortement leur taux d'hospitalisation – ce qui coûte le plus cher dans la prise en charge des troubles mentaux. L'investissement serait modique, les bénéfices formidables.

Dans une étude publiée le 28 mai par *Social Science Medicine - Mental Health*, huit chercheurs et médecins jugent cet espoir infondé. Selon eux, il est la conséquence de l'intense activité de plaidoyer de la Fondation FondaMental, portée par un usage discutable, voire « *trompeur* », de données scientifiques à des fins de communication. Conduits par le neurobiologiste François Gonon (CNRS, université de Bordeaux) et le psychiatre Florian Naudet (Institut de recherche en santé, environnement et travail, et université de Rennes), les auteurs ont passé en revue les déclarations publiques des cadres de la fondation et y retrouvent souvent l'affirmation – reprise par les sénateurs – selon laquelle le passage des patients par l'un de ses Centres experts induit une baisse de 50 % des jours d'hospitalisation dans l'année qui suit.

En novembre 2023, par exemple, la fondation signe une lettre ouverte au ministre de la santé et aux parlementaires, dans laquelle elle assure que son dispositif a « déjà prouvé [son] efficacité en matière d'amélioration du pronostic des patients, avec une réduction de 50 % des réhospitalisations douze mois après un passage par un Centre expert ». Une mention mise en caractères gras dans le texte. La même affirmation est réitérée dans des communiqués de presse de la fondation, ou par des médecins et des chercheurs affiliés à elle lors d'auditions devant des parlementaires, dans des tribunes ou des entretiens à la presse – le dernier en date dans *Le Monde* du 24 mai.

« La seule étude à l'appui de cette affirmation a été publiée en 2017 par des chercheurs de la Fondation FondaMental, dans la revue *Bipolar Disorders*, explique François Gonon. Mais ces travaux n'évaluent l'effet d'un passage par un Centre expert que sur les patients atteints de troubles bipolaires : il est scientifiquement injustifiable de généraliser ce résultat à l'ensemble des maladies psychiatriques prises en charge par ces structures, comme le fait la fondation dans ses activités de plaidoyer. » Seule une note de pied de page dans un communiqué de presse publié en février 2024 sur le site de la fondation, mais ajoutée plusieurs mois après sa publication, cite une synthèse reprenant les résultats de 2017 et permet de faire la part des choses.

Une cinquantaine de Centres experts en psychiatrie sont déployés par la fondation à titre ex-



FORTU

périmental, notamment dans des centres hospitaliers. Les médecins peuvent y adresser leurs patients afin de bénéficier d'un bilan pluridisciplinaire pour les troubles bipolaires, les dépressions résistantes, certains troubles autistiques et les schizophrénies. Ces Centres experts permettent aussi de recueillir des données sur les patients, qui nourrissent de nombreuses publications scientifiques. Interrogée, la Fondation FondaMental assure que le dispositif est plébiscité par les malades, qu'il limite l'errance et que les bénéfices d'un diagnostic posé au plus tôt ne font pas débat.

« Pas de groupe témoin »

Au point de produire des effets aussi spectaculaires qu'une baisse de moitié des hospitalisations après une seule visite dans ces structures? L'étude de 2017 appuyant cette affirmation est loin d'apporter une preuve scientifique d'efficacité, estiment M. Gonon et ses coauteurs. « Les auteurs relèvent le taux d'hospitalisation de 984 patients au cours de l'année précédant leur passage dans un Centre expert, et les comparent avec le taux d'hospitalisation dans les deux ans qui suivent, explique Florian Naudet. Mais il n'y a pas de groupe témoin pour effectuer la comparaison. »

Pour ce spécialiste de l'évaluation de la qualité des preuves en médecine, « il est possible que ces patients aient consulté un Centre expert à la suite

d'une aggravation temporaire de leur condition, et que celle-ci soit ensuite revenue spontanément à son état précédent, moins sévère ». Un effet connu des épidémiologistes sous le nom de « régression à la moyenne ». Au reste, les auteurs de l'étude de 2017 le reconnaissent dans leur article. « Nous ne pouvons pas conclure que les changements [observés après un passage en Centre expert] ont été uniquement dus à ce modèle de soins », écrivent-ils. Une précaution qui disparaît dans la communication publique des cadres de la fondation. Celle-ci assure toutefois au *Monde* que, outre l'étude de 2017, elle dispose d'autres données non encore publiées allant dans le même sens.

Mais ce n'est pas tout. « Dans tout suivi de cohorte, on perd de vue un certain nombre de patients, et ce taux de perte est important pour juger de la solidité des résultats », explique M. Gonon. Dans leur article de 2017, les chercheurs de la fondation affirment que cette information se trouve dans les annexes de leur article. Or ces annexes sont introuvables sur le site de *Bipolar Disorders* [où est parue l'étude]. Je les ai demandées aux auteurs et à l'éditeur de la revue : depuis huit ans que l'article est publié, elles n'ont jamais été fournies. » Interrogé par *Le Monde*, l'une des autrices de l'article reconnaît un oubli, et que ces données n'ont pas été annexées à l'étude, mais elle assure qu'elles le seront dès qu'elles auront été retrouvées.

« Les conséquences de ce genre de communication publique peuvent s'avérer délétères, prévient M. Naudet. Si les responsables politiques pensent que la généralisation des Centres experts peut permettre des économies massives en frais d'hospitalisation, ils peuvent être tentés de fermer des lits en psychiatrie en contrepartie de la généralisation à peu de frais de telles structures. Or, l'un des principaux problèmes de la psychiatrie, c'est le manque de lits. » C'est au moins un point d'accord avec la Fondation FondaMental, qui assure qu'elle ne plaide en aucun cas pour une baisse des investissements dans la prise en charge hospitalière des malades.

Financée sur fonds publics, mais aussi par des entreprises, la fondation assure que ni elle ni ses cadres n'ont d'intérêt matériel à la promotion des Centres experts. Elle affirme aussi que plusieurs travaux indiquent une variété d'effets positifs pour les patients (meilleure adéquation des traitements aux troubles, observance renforcée des prescriptions, comorbidités réduites...). En outre, ajoute-t-elle en substance, elle n'est pas responsable de l'usage qui est fait de sa communication par les parlementaires. Alain Milon, le sénateur porteur de la proposition de loi visant à généraliser les Centres experts en psychiatrie, qui a été administrateur de la Fondation FondaMental entre 2011 et 2015, n'a pas répondu à nos sollicitations. ■

STÉPHANE FOUCART

Syndrome du nez blanc des chauves-souris : le mystère s'éclaircit

ZOOLOGIE - Un champignon venu d'Ukraine comprenant deux espèces est responsable de l'épidémie qui a décimé les chiroptères aux Etats-Unis

C'est l'un des derniers mystères du « syndrome du nez blanc », qui a décimé les chauves-souris aux Etats-Unis à partir de l'hiver 2006-2007, qui est levé. Une équipe européenne, dont la revue *Nature* du 28 mai publie l'étude, a découvert que le champignon responsable de cette épidémie était un agent double venu d'Ukraine.

Revenons à cet hiver américain. Des milliers de chauves-souris meurent pendant leur hibernation dans des grottes du nord-est des Etats-Unis. Leur museau et leurs ailes sont recouverts d'une moisissure blanche poudreuse. Ce n'est que le début du syndrome du nez blanc. « Il a causé l'un des plus grands nombres de décès dus à une maladie documentés chez les mammifères non humains », rappelle l'étude. Des colonies sont décimées, certaines espèces de chi-

roptères sont même menacées de disparition.

L'hécatombe a eu des conséquences en chaîne : une étude parue en septembre dans *Science* a montré qu'en réaction à l'effondrement de la population de ces insectivores, les agriculteurs des comtés touchés ont utilisé davantage d'insecticides, ce qui a été à l'origine d'une hausse de la mortalité infantile pendant plusieurs années.

Très vite, le coupable avait été identifié. *Pseudogymnoascus destructans* est un champignon présent en Europe et en Asie. Adapté à la vie dans l'obscurité, il se nourrit de la peau des chauves-souris.

C'est là qu'intervient Sébastien Puechmaille. Chercheur à l'Institut des sciences de l'évolution de Montpellier, il a fait appel à tout ce que le Vieux Continent compte d'amateurs ou de chercheurs passionnés de chauve-souris. Une

collection de 5479 isolats fongiques prélevés dans 264 grottes de 27 pays est ainsi constituée. Première signataire de l'étude, Nicola Fischer, alors doctorante à Montpellier, aujourd'hui à l'Institut zoologique de l'université allemande de Greifswald, s'est lancée dans une étude génomique de ces souches.

« Champignon vampire »

Les scientifiques sont allés de surprise en surprise. D'abord, souligne Sébastien Puechmaille qui a coordonné ces travaux, « nous avons découvert que *P. destructans* n'est pas une espèce unique, mais deux espèces. Personne ne s'y attendait, même si, après coup, on peut se dire que c'est logique. » Ainsi baptisés « *Pd-1* » et « *Pd-2* », les deux clades, semblables dans leur forme, mais qui ont divergé génétiquement il y a 750 000 générations, étaient présents dans

les échantillons issus de France, d'Allemagne, de Pologne de Suède ou encore de Hongrie.

L'enquête ne s'est pas arrêtée là. Le séquençage complet de plus de 60 isolats provenant d'Amérique du Nord a montré qu'ils provenaient tous de *Pd-1*. Mieux, par deux méthodes différentes, les chercheurs ont déterminé que le « *champignon vampire* » – comme le nomme Matthew Fisher (Imperial College de Londres), dans un commentaire qui accompagne l'article de *Nature* – qui a traversé l'Atlantique venait de Podilia. Cette région du centre-ouest de l'Ukraine abrite des grottes parmi les plus longues du monde. Elles ont attiré, après la chute du Mur, des spéléologues du monde entier.

Autre source d'étonnement, ces deux espèces de champignons cryptiques n'infestent pas les mêmes chauves-souris. Elles ont une spécialisation en fonction

des hôtes. Sur les échantillons issus de seize espèces de chauves-souris à travers l'Europe, « 87 % de ceux contenant des isolats *Pd-1* provenaient de chauves-souris *Myotis myotis* [grand murin] et *Myotis blythii* [petit murin], tandis qu'aucun n'a été trouvé sur *Myotis daubentonii* [murin de Daubenton]. En revanche, la majorité des prélevements contenant des isolats *Pd-2* provenaient de *M. daubentonii* », écrivent les chercheurs. Or, comme le souligne Matthew Fisher, « les chauves-souris de Daubenton, qu'on trouve dans une région qui s'étend de l'Irlande au Japon, n'étaient infectées que par le *Pd-2*, bien que leurs gîtes abritent le plus souvent le *Pd-1*. »

Reste à identifier le déterminisme génétique responsable de la spécialisation d'hôte de ce champignon. Ce qui fera l'objet d'études ultérieures, promet-on à Montpellier.

« Cette découverte met en évidence le risque important que représentent les activités spéléologiques internationales dans la propagation d'agents biologiques », alertent les auteurs, alors que l'émergence de maladies causées par des champignons pathogènes est considérée comme une menace pour la santé publique, la faune et la stabilité des écosystèmes. Si *Pd-2* devait traverser l'Atlantique, les conséquences sont inconnues.

Cette recherche est aussi une ode à la science participative. L'échantillonnage intensif et synchrone à l'échelle d'un continent, indispensable ici, n'a été possible que grâce à la mobilisation de centaines de volontaires. « Il est possible d'exploiter la synergie de l'engagement des citoyens pour la surveillance future des pathogènes émergents », concluent les chercheurs. ■

JEAN-BAPTISTE JACQUIN

Tianwen-2 part étudier deux astéroïdes

ESPACE - La sonde chinoise, qui a décollé le 29 mai, doit rapporter, fin 2027, des échantillons de Kamo'oalewa, qui proviendrait de la Lune. La mission explorera ensuite 311P/Panstarrs

A près les missions Chang'e, qui ont permis de ramener des échantillons lunaires, y compris de sa face cachée, et la première mission Tianwen, qui a exploré Mars, la Chine se lance à l'assaut des astéroïdes. Partie de la base de Xichang, dans le sud-ouest du pays, à bord d'une fusée Longue Marche 3B, la sonde Tianwen-2 a commencé jeudi 29 mai un périple de plus de dix ans qui la verra étudier deux astéroïdes aussi singuliers l'un que l'autre.

La première cible s'appelle «Kamo'oalewa», un astéroïde découvert en avril 2016 par l'observatoire hawaïen du Haleakala, qui a la particularité d'avoir une orbite très semblable à celle de la Terre autour du Soleil. Sa période de révolution est extrêmement proche de la nôtre (365,9 jours), sa distance au Soleil aussi, même si elle varie de 0,9 à 1,1 fois la distance Terre-Soleil – ce qui fait que l'astéroïde est relativement proche de notre planète.

Mais ce qui fait que ce «quasi-satellite» intéresse les scientifiques tient davantage à sa géologie: son orbite et son apparence suggèrent qu'il pourrait s'agir d'un morceau de la Lune arraché lors de la collision de celle-ci avec un impacteur. Plus précisément, Kamo'oalewa présente les mêmes caractéristiques spectroscopiques que les silicates lunaires. Il pourrait provenir du cratère Giordano-Bruno, formé après une collision sur la face cachée de la Lune il y a 1 à 10 millions d'années, une hypothèse que des modèles numériques ont validé, d'après une étude publiée par une équipe internationale dans *Nature*, en 2024.

L'origine de Kamo'oalewa

L'étude de Kamo'oalewa «va nous renseigner sur la physique des impacts, qui ont joué un rôle majeur dans l'histoire du Système solaire», explique Patrick Michel, directeur de recherche au CNRS, astronome à l'observatoire de la Côte d'Azur et spécialiste mondial des astéroïdes, qui ne cache pas son enthousiasme pour cette nouvelle mission. «Sachant qu'on a été surpris à chaque fois qu'on a eu de nouvelles images d'un astéroïde, on va certainement encore découvrir une nouvelle géologie grâce à cette



La fusée transportant la sonde Tianwen-2 décolle de la base de Xichang, en Chine, le 29 mai. CHINA DAILY/VIA REUTERS

mission», commente le chercheur. Si Kamo'oalewa est bien d'origine lunaire, l'examen de ses roches va permettre de reconstituer leur histoire complète, c'est-à-dire avant et après l'impact. Un puzzle que la mission chinoise Chang'e 6, qui a rapporté l'an dernier des échantillons de roche lunaire de cette même région, va contribuer à compléter.

La sonde devrait arriver dans le voisinage de Kamo'oalewa en juillet 2026. Après une période d'observation de l'astéroïde, et notamment de sa topographie, Tianwen-2 descendra lentement vers la surface de ce rocher dont le diamètre est estimé atteindre 40 à 100 mètres. Celle-ci devrait utiliser, fait inédit, deux méthodes différentes pour prélever les échantillons: celle dite du «*touch and go*», qui consiste ici à balayer la surface à l'aide de brosses qui tournent pour faire remonter des échantillons puis les capturer, et celle, plus ambitieuse, qui consiste à forer le sol de l'astéroïde à l'aide de quatre jambes robotisées. Des manœuvres d'une grande difficulté, en raison de la très faible gra-

vité à la surface de l'astéroïde, mais aussi du fait que celui-ci tourne très rapidement sur lui-même (un tour en vingt-huit minutes).

Une fois les échantillons collectés, la sonde reviendra dans le voisinage de la Terre et, lors de son survol fin 2027, larguera son précieux colis. Les scientifiques espèrent récupérer au moins une centaine de grammes de matière.

Un caillou un peu spécial

L'assistance gravitationnelle de la Terre lancera par la suite la sonde sur une trajectoire de rendez-vous avec 311P/Panstarrs, un caillou un peu spécial situé entre Mars et Jupiter, une orbite typique des astéroïdes. Il présente une ou plusieurs queues qui suggèrent qu'il éjecte des matériaux à l'instar des... comètes. Découvert en 2013, cet astéroïde dit «actif», montrait en effet six queues dont on ne comprend pas encore l'origine, faute d'avoir pu les observer de près.

«Le fait qu'on commence à découvrir des astéroïdes qui ont une activité nous a fait dire qu'il y avait peut-être une population intermédiaire entre les astéroïdes et les

comètes, se souvient Patrick Michel. Cette mission va être la première à aller voir un objet pour lequel nous n'avons pas une appellation unique, justement parce que nous ne savons pas ce que c'est.»

Tianwen-2 devrait atteindre l'astéroïde vers 2035 et faire progresser nos connaissances sur cette curieuse famille d'objets, et surtout quantifier la glace d'eau que 311P/Panstarrs pourrait receler.

Le programme Tianwen d'exploration du Système solaire de l'agence spatiale chinoise devrait monter en puissance dans les prochaines années, avec des missions scientifiques de plus en plus complexes. Tianwen-3, prévue pour 2028, est emblématique des ambitions de la nouvelle puissance spatiale, puisqu'elle visera un retour d'échantillon de sol martien, ce qui n'a jusqu'ici jamais été fait ni même tenté. La NASA et l'ESA développent de fait depuis des années la mission Mars Sample Return (MSR), dont l'objectif est identique. Mais, son budget n'ayant cessé de croître, de nombreuses incertitudes pèsent sur son devenir. ■

GARY DAGORN

TÉLESCOPE

BIBLIOMÉTRIE

Pour un chercheur, sortir de son champ d'expertise n'est pas payant

Changement climatique, pandémie de Covid-19, biologie synthétique... Sans cesse de nouvelles questions scientifiques émergent. S'y adapter est essentiel, mais semble peu payant, au vu des résultats publiés dans *Nature* par une équipe de recherche américaine. Cette dernière a analysé plusieurs millions de publications et brevets et constaté que les chercheurs s'éloignent de leur champ d'expertise souffraient d'une forte «*pénalité*» en matière de citations de leurs nouveaux travaux. Ce phénomène, très répandu, concerne tous les champs de recherche et tous les stades de carrière.

» Hill et al., «*Nature*», 28 mai

SANTÉ PUBLIQUE

La consommation de cannabis en hausse chez les plus de 65 ans aux Etats-Unis

La prévalence de la consommation actuelle de cannabis a augmenté chez les plus de 65 ans aux Etats-Unis. En 2023, 7 % déclarent en avoir consommé au cours du mois précédent, contre 4,8 % en 2021 et 5,2 % en 2022, selon une analyse menée par des chercheurs de l'Ecole de santé publique de l'université de New York. C'était moins de 1 % en 2006. La plupart des Américains vivent dans un Etat où le cannabis a été légalisé à des fins médicales, récréatives ou les deux. C'est d'ailleurs dans ces Etats que la consommation est la plus élevée. Ces résultats



montrent une hausse plus forte parmi les personnes âgées diplômées de l'enseignement supérieur, mariées, de sexe féminin et disposant de revenus plus élevés, notent les chercheurs.

» Han et al., «*Jama International Medicine*», 2 juin

TECHNOLOGIE

Une pile à combustible légère pour les avions

Une équipe de l'Institut de technologie du Massachusetts a mis au point une pile à combustible qui contient, par kilogramme, environ trois fois plus d'énergie qu'une batterie lithium-ion classique, soit plus de 1 200 watt-heures par kilogramme. Le couple chimique utilisé pour produire l'électricité est du sodium métallique liquide et de l'air humidifié. Au niveau d'une électrode, le métal se transforme en ion et en électron. Et de l'autre le sodium ionisé se lie avec de l'oxygène pour être évacué. Contrairement aux batteries, le système peut être alimenté par un réservoir de métal liquide. Autre avantage, le CO₂ de l'air pourrait être capturé par les ions sodium et former des carbonates réutilisables. Les chercheurs, qui ont créé la start-up Propel Aero pour développer leur technologie, envisagent des utilisations dans le secteur aéronautique pour qui le poids des sources d'énergie est un paramètre important.

» Sugano et al., «*Joule*», 27 mai

94

C'est le nombre de manquements à l'intégrité scientifique collectés par l'Office français de l'intégrité scientifique entre 2022 et 2023. C'est la première synthèse de ce genre pour ce département du Haut Conseil à l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, qui existe depuis 2017. Mais seuls 91 établissements sur 121 ont répondu au questionnaire. Cent cinquante-deux instructions ont été ouvertes pour aboutir à ces 94 fautes avérées. La plupart, 40, concernent des conflits de signatures d'articles (auteur oublié, auteur fantôme...). Trente-deux sont liées à des plagiats et 18 à des falsifications de données. Seize personnes ont fait l'objet de procédures disciplinaires. La biologie, la médecine et les sciences humaines et sociales sont les disciplines les plus concernées.

La frustration de la tête de moine

PHYSIQUE - Des chercheurs ont expliqué la forme singulière des tranches fines de ce fromage

L'histoire des sciences retiendra que c'est en France qu'un chercheur chinois a résolu l'énigme d'un fromage suisse. Jishen Zhang, en postdoctorat à l'ESPCI Paris, gastronome et physicien, a voulu comprendre comment la rotation d'une lame sur le célèbre fromage en forme de cylindre, la tête de moine, découpait de fines tranches plissées s'enroulant en forme de fleurs aux bords dentelés. «Jishen, qui travaillait dans un laboratoire voisin, est venu nous voir car nous avions étudié des formes analogues en déchirant du plastique», se souvient Benoît Roman, chercheur CNRS, coauteur avec son collègue et deux autres membres de l'ESPCI de l'article dans *Physical Review Letters* du 21 mai qui révèle les secrets de la tête de moine.

En déchirant un sac plastique, l'étiènement des extrémités est plus grand qu'au niveau du point de

rupture. Cette différence contraint le bord à se courber en vagues multiples. Idem pour les feuilles multiples. Idem pour les feuilles de salade ou d'orchidée dans lesquelles des croissances plus actives dans des directions différentes engendrent des contraintes géométriques obligeant la feuille plate à se gondoler. Ce principe dit de «frustration géométrique» est analogue à ce qui empêche de recouvrir un ballon avec une grande feuille plate.

Pourquoi cette différence entre le centre et le bord? La vitesse de rotation angulaire n'y est pour rien. En cause, les propriétés mécaniques du fromage, différentes entre la croûte et le cœur. Ce dernier, plus mou, résiste à l'avancée de la lame légèrement enfoncee. Le fromage se ratafine, monte le long de la lame, puis retombe devant elle, augmentant localement l'épaisseur. Tout en réduisant la longueur. Alors qu'aux bords, la tomme est plus sèche et

triangulaire, comme l'aurait fait un menuisier au ciseau à bois, ils obtiennent une forme de trompette, pincée au centre et évasée vers la périphérie. Cette différence est l'origine de la frustration géométrique. Elle oblige la surface découpée à se plisser et explique l'apparition de la forme conique si particulière, qui a également l'avantage d'offrir plus de fromage en bouche que si elle était plate.

Avec ses collègues, il veut prolonger cette logique: créer de nouvelles formes à partir de matériaux homogènes, comme une tête de moine sans croûte, mais en modifiant la manière de les découper, par exemple en faisant en sorte que la lame, plus ou moins inclinée, n'attaque pas de la même manière le fromage, un métal ou du bois, entre le centre et la périphérie. Fromage et dessert, en somme. ■

DAVID LAROUSSE

De nouvelles promesses contre les cancers

► SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

De fait, le «fardeau croissant» des cancers, selon l'Organisation mondiale de la santé, galvanise les efforts de recherche et développement (R&D) pour forger de nouvelles armes diagnostiques et thérapeutiques. Quelques chiffres: chaque année, 20 millions de nouvelles personnes sont touchées par un cancer à travers le monde; et 9,7 millions meurent d'une de ces maladies. Environ un individu sur cinq développera un cancer au cours de sa vie; un homme sur neuf et une femme sur 12 en mourront. Avec de grandes disparités de pronostics, selon les types de cancers et les pays.

Que retenir de cette édition? Un florilège d'annonces - loin d'être exhaustif: un progrès très notable dans la prise en charge des cancers du sein dits «HER2+» à un stade métastatique; l'intérêt potentiel du suivi régulier des patientes par l'ADN tumoral qui circule dans le sang pour orienter la décision thérapeutique, dans un autre type de cancers du sein métastatiques, les tumeurs hormonodépendantes; ou encore, la montée en puissance des immunothérapies, pour prévenir les récidives de tumeurs non métastatiques de la tête et du cou, du côlon, de l'estomac...

Mais, en marge de ces annonces, un point mérite d'être souligné, à l'heure où les Etats-Unis semblent se renfermer sur eux-mêmes. Les progrès révélés à Chicago, au bénéfice d'un nombre croissant de malades, ont en effet souvent été mis en évidence grâce à de grands essais cliniques internationaux. Les tumeurs, à l'évidence, ignorent les frontières - à l'instar d'un fameux virus, le SARS-CoV-2, qui fit irruption fin 2019 avant de déferler sur le monde. La guerre menée contre les cancers se doit donc d'être mondiale; et de mobiliser les forces de frappe de nombreux pays collaborant tous - n'en déplaise au président américain, Donald Trump.

Les temps forts du congrès ont eu, comme de coutume, l'honneur d'une «conférence plénière». Elle regroupait cinq études, dimanche 1^{er} juin, retransmises sur neuf écrans géants dans un hall immense, plein à craquer.

Cancers de la tête et du cou, du côlon ou de l'estomac localisés: une immunothérapie d'emblée Trois des présentations «en plénière», dans le jargon des congressistes, ont mis en lumière les promesses, on peut même dire l'efficacité des immunothérapies pour prévenir les rechutes dans trois types de cancers non métastasés, respectivement localisés dans la tête et le cou, le côlon et l'estomac.

«C'est la preuve que les immunothérapies ne font pas qu'augmenter la survie pour des patients atteints de cancers métastatiques, mais qu'elles offrent aussi l'espoir de guérir plus de patients atteints de formes localisées de tumeurs», relève Benjamin Besse, directeur de la recherche clinique de l'Institut Gustave-Roussy.

Petit rappel. Les immunothérapies sont des traitements injectables, qui visent à renforcer les défenses anticancer. Pour ce faire, elles lèvent les processus d'inhibition du système immunitaire induits par les cellules cancéreuses. Arrivées au début des années 2010, les premières immunothérapies spécifiques anticancer ont créé la stupeur: dans certaines tumeurs au pronostic auparavant très sombre, comme les mélanomes ou certains cancers du poumon, elles offraient des survies parfois très prolongées. Depuis, leurs indications n'ont cessé de s'étendre dans différents types de cancers métastatiques... Puis dans des cancers à des stades localisés - c'est-à-dire non métastasés. «Certaines immunothérapies sont déjà des standards de traitement pour la plupart des cancers localisés du poumon, par exemple, où elles sont administrées avant la chirurgie», observe Benjamin Besse.

«Les immunothérapies vont arriver de plus en plus tôt dans la prise en charge de cancers non métastatiques», relève Frédérique Penault-Llorca, vice-présidente d'Unicancer, la Fédération nationale des centres de lutte contre le cancer en France.

Prendons l'exemple des cancers de la tête et du cou. Une étude académique, menée par un groupe (le Gortec) de plus de 100 centres d'oncologie en France, en Suisse, en Belgique, en

Tunisie, en Allemagne, en Espagne, en Grèce et en Pologne, a recruté 666 patients (âge médian, 59 ans) atteints de cancers de la bouche, du pharynx ou du larynx localement avancés, à haut risque de rechute. Après chirurgie, ils ont été tirés au sort pour recevoir soit le standard de soins actuel, une radiochimiothérapie (334 patients), soit une immunothérapie de la famille des anti-PD1, le nivolumab (laboratoire BMS), associée au traitement standard (332 patients).

Résultat, après un suivi médian de 30,3 mois, 252 des 666 patients participant à l'essai ont présenté une récidive ou sont décédés (158 patients). Les chances de survie sans récidive étaient 24 % plus élevées chez ceux ayant reçu du nivolumab. «Parmi eux, 63,1 % ne présentaient aucun signe de récidive trois ans après le traitement, contre 52,5 % de ceux ayant reçu seulement une chimioradiothérapie», a annoncé Jean Bourhis, du centre hospitalier universitaire vaudois à Lausanne (Suisse), qui présentait l'étude. Il y avait une toxicité modérée un peu accrue dans le groupe ayant reçu le nivolumab [davantage de troubles thyroïdiens, en particulier], sans décès supplémentaire lié à ce traitement.»

Pour Yungan Tao, onco-radiothérapeute à Gustave-Roussy et coauteur de l'étude, «c'est une avancée majeure qui va changer les pratiques d'ici à quelques années». Le laboratoire devrait bientôt soumettre une demande d'extension d'indication pour cette immunothérapie.

Contactée l'avant-veille du congrès, Elvire (elle n'a donné que son prénom), 24 ans, témoigne de son parcours de patiente. «A 21 ans, en mars 2022, j'ai présenté un gonflement de la langue; une biopsie a révélé un cancer. J'ai été opérée à Gustave-Roussy, puis traitée par radiothérapie et chimiothérapie, suivie par une immunothérapie [l'essai clinique terminé, elle a su qu'elle faisait partie du groupe traité par le nivolumab]. Avec la radiothérapie et la chimiothérapie, j'ai dégusté. Ma bouche était brûlée, j'ai énormément maigrì; j'ai été alimentée par perfusion pendant deux mois et demi.» Comparée à ces traitements très lourds, l'immunothérapie lui semble bien plus douce. «J'ai reçu ma dernière perfusion de nivolumab un mercredi. Le lendemain, je reprenais mon stage de fin d'études.» Depuis janvier 2023, la jeune femme, en rémission, ne reçoit plus aucun traitement.

Sur les immunothérapies, le congrès aura mis en lumière deux points surprenants. Pourrait-on diminuer les doses de ces traitements sans en réduire l'efficacité? «Une étude indienne le suggère, pour différents types de cancers», selon Benjamin Besse. Autre objet d'étonnement, étayé par au moins trois études: «Il semblerait que les immunothérapies soient plus efficaces quand elles sont données le matin», glisse l'oncologue. Une affaire à suivre.

Cancers du sein hormonodépendants métastatiques: des «biopsies liquides» Autre étude présentée en plénière, autre tendance à suivre: «La place grandissante des biopsies liquides pour guider la stratégie thérapeutique», précise Muriel Dahan, directrice de la R&D d'Unicancer. En clair, il s'agit de traquer d'éventuels signes avant-coureurs d'une rechute, encore non visibles à l'imagerie, en analysant régulièrement l'ADN circulant dans le sang, relargué par les cellules tumorales.

L'étude internationale Serena-6, lancée par AstraZeneca, a notamment été menée à l'Institut Curie sous la responsabilité de François-Clément Bidard. Elle concerne des patientes atteintes de cancers du sein hormonodépendants, les plus fréquents (65 % de l'ensemble de ces cancers), à un stade métastatique. Soit de 5 000 à 10 000 patientes par an en France. Leurs cellules tumorales por-

tent, en surface, un nombre accru de récepteurs aux œstrogènes et/ou, parfois, à la progestérone.

Dans ces cas, le traitement standard repose sur une hormonothérapie: le plus souvent, une anti-aromatase, qui bloque l'activation du récepteur aux œstrogènes, combinée à une molécule inhibant la prolifération cellulaire (un anti-CDK4/6). Mais, chez près de 40 % des patientes, des mutations de résistance liées au traitement surviennent: elles touchent le gène ESR1, chargé de produire ce récepteur. Ces mutations peuvent être détectées dans l'ADN tumoral circulant, plusieurs mois avant que la récidive soit visible à l'imagerie.

Selon le postulat de François-Clément Bidard, ce délai ouvrirait «une fenêtre de tir» pour cibler ces mutations par des médicaments spécifiques, si elles sont détectées. Dans l'étude internationale Serena-6, 3 300 patientes ont participé à ce dépistage régulier des mutations dans le sang, tous les deux à trois mois. Parmi elles, 315 femmes (dont 31 en France) chez qui une telle mutation a été détectée, sans signe visible de récidive à l'imagerie, ont accepté de poursuivre l'étude. Elles ont été réparties en deux groupes par tirage au sort: l'un poursuivait le traitement standard en cours (groupe témoin); l'autre changeait de traitement pour un médicament oral en cours de développement, le camizestrant (AstraZeneca), associé à un anti-CDK4/6.

Le camizestrant appartient à une nouvelle famille d'hormonothérapie orale, les SERD, qui agissent en détournant les récepteurs aux œstrogènes - sans apparemment être sensibles aux mutations de résistance. Que montre le suivi de ces patientes? Dans le groupe témoin, la moitié des femmes ont fait une rechute dans un délai de neuf mois; dans le groupe traité par le camizestrant, c'est après un délai de seize mois. Les auteurs insistent aussi sur le fait que, dans ce dernier groupe, le temps jusqu'à détérioration de la qualité de vie, évaluée par questionnaire - liée à l'évolution de la maladie -, a été prolongé.

L'étude suscite beaucoup d'intérêt, mais aussi de nombreuses interrogations. «Le principe d'anticipation des signes avérés de l'évolution de la maladie avec un traitement introduit précocelement est intéressant, estime Etienne Brain, de l'Institut Curie. Cette stratégie de traitement accéléré pourrait être utile pour contrôler plus durablement la maladie métastatique.» L'oncologue évoque cependant les questions listées par Angela DeMichele, oncologue à l'université de Pennsylvanie, chargée de commenter l'étude en plénière, et auxquelles il faudra répondre: impact sur les résultats de l'absence de cross-over (permettant au groupe témoin, lorsqu'il existe, de recevoir le traitement étudié en cas de progression de la maladie), appréciation de la qualité de vie, traitements ultérieurs, etc.

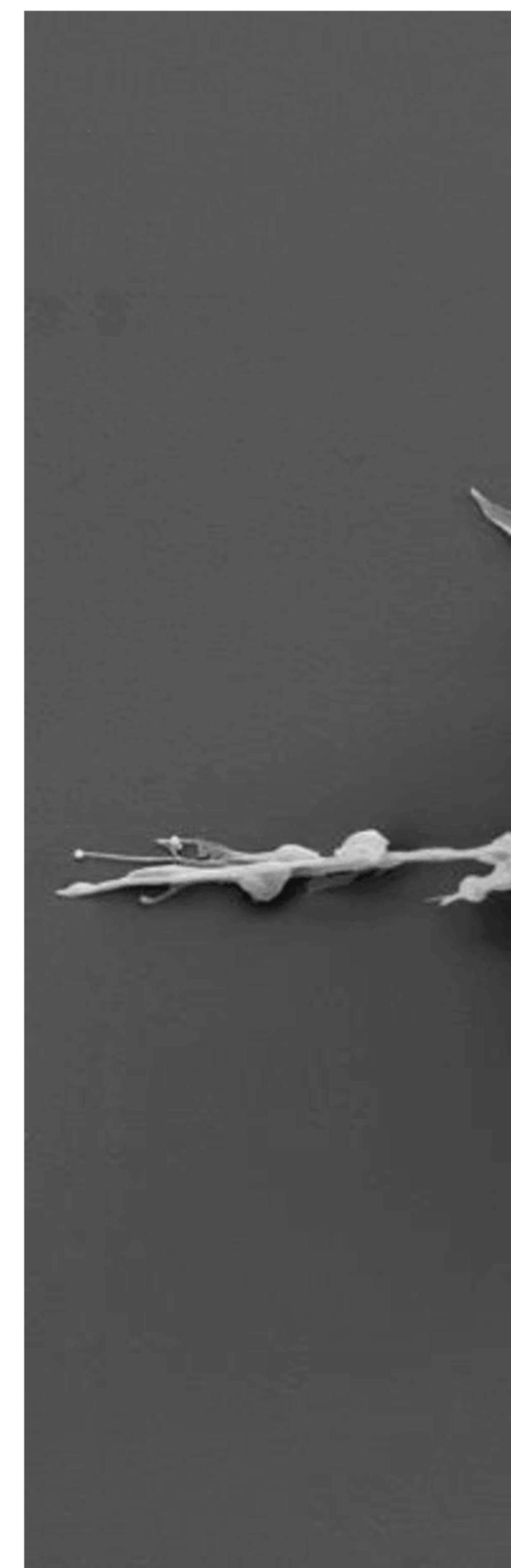
«Faire de cette stratégie un standard de soins reste prématuré», a dit en substance Angela DeMichele. Là encore, la piste reste à creuser.

Cancers du côlon: l'exercice physique réduit le risque de récidive Les bienfaits de l'exercice physique sur la santé ne sont plus à démontrer. Établir des preuves solides de son efficacité, pour les patients atteints de cancers, reste un enjeu important. Un essai clinique présenté dimanche à l'ASCO a été mené sur 889 patients atteints de cancers du côlon avancés (envahissant les organes voisins ou les ganglions lymphatiques), principalement au Canada et en Australie.

Recrutés entre 2009 et 2023, ces patients (âge médian, 61 ans, 51 % de femmes) ont été opérés, puis ont reçu une chimiothérapie. Ensuite, ils ont été répartis au hasard en deux groupes de même effectif. L'un participait à un programme d'exercices physiques structuré, avec des séances de coaching une ou deux fois par mois et une prescription d'exercices. L'autre, le groupe témoin, recevait un matériel éducatif encourageant l'activité physique et une alimentation saine.

Après un suivi médian de 7,9 ans, 93 patients du programme d'exercices structuré ont présenté une rechute de leur cancer, contre 131 patients du groupe témoin. A cinq ans, le taux de survie sans récidive était de 80 % dans le premier groupe, de 74 % dans le second. Petit bémol, les patients du groupe ayant suivi le programme d'exercices structuré ont signalé

LES PROGRÈS RÉVÉLÉS
À CHICAGO
ONT SOUVEN
ÉTÉ MIS EN ÉVIDENCE
GRÂCE À DE GRANDS
ESSAIS CLINIQUES
INTERNATIONAUX



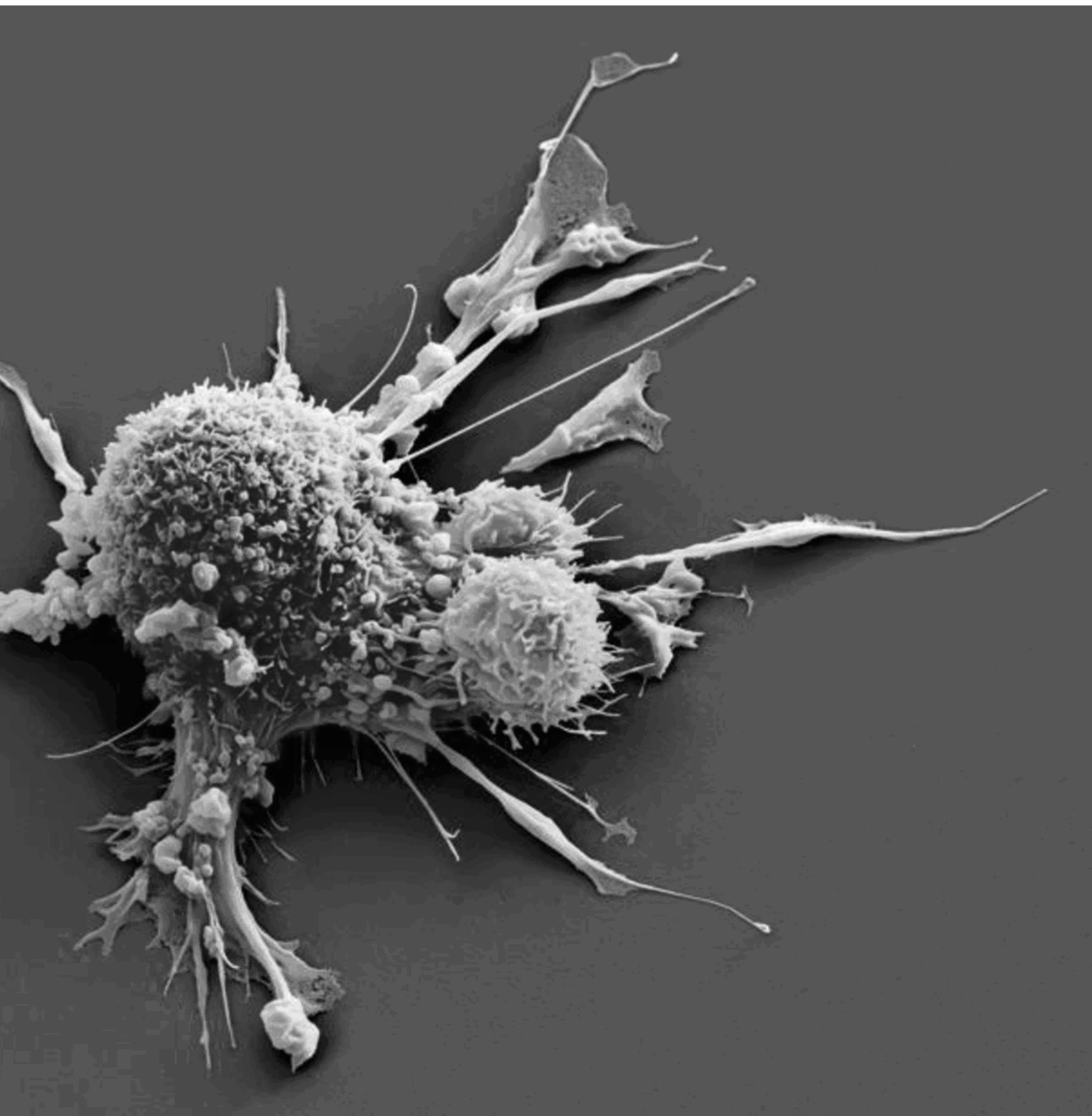
davantage de claquages musculaires ou de fractures osseuses. D'où l'importance d'une activité physique encadrée.

«Un programme d'exercices physiques encadré vous permettra de vous sentir mieux et vous aidera à vivre plus longtemps», conseille à ces patients l'auteur principal, Christopher Booth, de l'université Queen's à Kingston, au Canada.

Ce travail «démontre que l'exercice physique après le traitement est à la fois réalisable et efficace pour améliorer la survie sans récidive», estime Pamela Kunz, de la faculté de médecine Yale (Connecticut), qui n'a pas participé à l'étude. L'exercice physique en tant qu'intervention devrait être largement mis en œuvre».

Cancers de la tête et du cou: un vaccin thérapeutique à l'étude Dimanche, c'est une autre stratégie de prise en charge des cancers de la tête et du cou qui était présentée en communication orale: un vaccin thérapeutique, développé par la société de biotech française Transgene, produit à façon pour chaque patient. Lors d'un essai de phase 1, 33 patients ont été recrutés entre janvier 2021 et avril 2023, tous atteints d'un carcinome épidermoïde de la tête et du cou localement avancé, mais opérable. Tous avaient obtenu une rémission complète de leur tumeur après chirurgie, suivie d'une radiothérapie. Mais il faut savoir qu'en moyenne un tiers de ces patients récidivent.

Dans l'essai, «l'ADN des cellules tumorales de chaque patient, prélevées lors de la chirurgie, a été séquencé par la société japonaise NEC», explique Christophe Le Tourneau, responsable du département développement et innovation du médicament de l'Institut Curie, à Paris, qui présentait les résultats de cette étude. Puis une IA a identifié, pour chaque patient, les 30 mutations les plus importantes. A la suite de quoi, Transgene a développé le vaccin de chaque patient en seulement trois mois». En l'occurrence, un vaccin à base de virus atténué (un virus Ankara) portant dans son génome les 30 séquences d'ADN mutées de chaque patient. «Nous faisons le pari que les produits de ces ADN mutés, au contact du système



Micrographie électronique à balayage colorée d'une cellule de cancer du sein (en rose) attaquée par des cellules T à récepteur d'antigène chimérique (en jaune). EYE OF SCIENCE/SCIENCE PHOTO LIBRARY

49 % le taux de récidive, en association avec une immunothérapie (pembrolizumab). Un essai de phase 3 est en cours.

Un nouveau traitement pour un cancer rare du sang, la maladie de Vaquez Qu'une maladie rare fasse l'objet d'une présentation en plénière à l'ASCO mérite d'être souligné. Il s'agit d'une forme de cancer du sang : la maladie de Vaquez, qui touche environ 1000 nouvelles personnes par an en France. «*Cette hémopathie maligne est liée à une prolifération incontrôlée des globules rouges*, explique Steven Le Gouill, hématologue et directeur de l'ensemble hospitalier de l'Institut Curie. Résultat, le sang devient plus épais et visqueux, d'où un risque accru de thrombose veineuse profonde, d'accident vasculaire cérébral ou d'embolie pulmonaire.» La maladie est d'évolution lente, mais, à terme, la moelle osseuse se sclérose, ses cellules s'épuisent et ne parviennent plus à fabriquer de cellules sanguines. «Le traitement repose sur des saignées régulières pour appauvrir l'organisme en fer, ce métal essentiel à la prolifération des globules rouges, ajoute l'hématologue. C'est une des dernières indications de ce traitement archaïque.»

Le mode de régulation du fer dans l'organisme a inspiré le recours à un autre traitement : le rusertide. Cette molécule mime l'action d'une hormone naturelle produite par le foie, l'hepcidine, chargée de contrôler l'internalisation du fer dans les cellules. «Le rusertide détourne le fer de la voie de la fabrication des globules rouges pour le stocker dans les macrophages», explique Steven Le Gouill. Un médicament en réalité déjà indiqué dans une maladie génétique liée à une dérégulation du fer, l'hémochromatose. «C'est un bel exemple de repositionnement de médicament», note l'hématologue.

Un essai randomisé a donc été mené sur 293 patients atteints de la maladie de Vaquez pour évaluer l'intérêt du rusertide, administré une fois par semaine par injection sous-cutanée, comparé à un placebo. Tous avaient besoin de saignées régulières avant le début de l'essai. Résultats, présentés dimanche : au terme des huit mois de suivi, 77 % des patients sous rusertide n'ont pas eu besoin de saignée, contre 32 % dans le groupe témoin. «Le traitement a significativement réduit le recours aux saignées, a annoncé Andrew Tucker Kuykendall, du centre de cancérologie Moffitt (Floride), qui a coordonné l'essai. Il pourrait faire partie de la nouvelle norme de traitement.» ■

FLORENCE ROSIER

immunitaire des patients, iront stimuler leurs défenses dirigées spécifiquement contre leurs cellules tumorales», poursuit Christophe Le Tourneau.

Les 33 patients ont été tirés au sort pour recevoir soit des doses hebdomadaires de ce vaccin pendant six semaines, suivies d'une dose toutes les trois semaines jusqu'à 20 doses ; soit aucun vaccin. Ils avaient entre 26 et 79 ans (avec un âge médian de 61 ans) ; la localisation tumorale

était la cavité buccale (24 patients), le pharynx (quatre cas), le larynx (un cas).

Résultats : le vaccin est apparu sûr et bien toléré, avec seulement des événements indésirables légers à modérés. Après un suivi médian de 28,5 mois, aucune rechute n'a été observée chez les 17 patients recevant le vaccin, contre trois chez les 16 patients du groupe témoin, a annoncé Christophe Le Tourneau, à Chicago.

«Des vaccins thérapeutiques sont actuellement développés contre de nombreux types de cancers : mélanomes, cancers du poumon, de la vessie, du rein, du pancréas...», ajoute l'oncologue. Le plus avancé est celui que promeut le groupe Pfizer contre le mélanome cutané : un vaccin à base d'ARN. Dans un essai mené sur un petit nombre de patients (phase 2 randomisée), il est parvenu, après trois ans de suivi, à réduire de

«LES SOINS DE SUPPORT SONT LOIN D'ÊTRE ANECDOTIQUES»

Médecin oncologue radiothérapeute, Philippe Bergerot, 69 ans, a exercé à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) jusqu'à sa retraite en 2023. Il a rejoint la Ligue contre le cancer en 1998, à la suite des premiers Etats généraux des personnes touchées par cette maladie. En mai 2024, il a succédé à Daniel Nizri à la présidence de l'association et briguera sa réélection fin juin. Entretien avec un fervent défenseur des droits des patients.

Lors de votre élection, vous avez insisté sur le besoin d'améliorer la prise en charge et la qualité de vie des patients atteints de cancer. Quel constat faites-vous ?

J'ai connu l'époque où le cancer était une maladie quasiment mortelle à chaque fois... Il s'agit désormais d'une maladie chronique, avec des traitements comme les hormonothérapies qui peuvent durer jusqu'à dix ans. C'est

une véritable révolution. Mais pour les quelque 4 millions de Français qui actuellement vivent ou ont dû vivre avec la maladie, le parcours de soins est toujours très compliqué. A côté des soins médicaux, il faut s'occuper de la personne : les patients ont besoin d'un accompagnement, qu'on les aide à «supporter» leurs traitements. Or, le constat actuel est plutôt celui d'un recul des droits et d'une hausse des inégalités au sein du système de santé.

Vous avez justement publié cette année un manifeste pour alerter sur ces inégalités...

Nous avons monté un collectif de personnes malades et de proches aidants en novembre, à l'occasion d'un bilan des Etats généraux, afin de faire remonter la voix des patients sur le terrain. Ceci a conduit à l'élaboration d'un manifeste qui a été remis en février au président de la République, avec dix recommandations

allant du dépistage à la fin de vie, en passant par l'accès au médicament, l'accès au soin, la suppression du reste à charge, le retour à l'emploi ou encore la reconnaissance du rôle des aidants. On s'est, par exemple, rendu compte, au travers d'un certain nombre d'enquêtes, qu'environ un tiers des patients n'avaient pas bénéficié d'une consultation spécifique pour l'annonce de leur diagnostic, et que, par ailleurs, le temps consacré à cette annonce était bien souvent inférieur à quinze minutes.

Qu'en est-il de l'accès aux soins de support, dont l'importance augmente du fait de la chronicisation des cancers ?

Nous avons constaté que dans plus d'un cas sur trois, les patients n'étaient pas orientés vers ces soins, qui comprennent un accompagnement social et psychologique, une prise en charge de la douleur, des conseils nutritionnels, des programmes d'activité

physique, une aide au sevrage tabagique ou encore un accompagnement relatif aux séquelles sexuelles. Or, il s'agit pour ces personnes d'une période d'extrême fragilité. Celles qui ne se sentent pas écoutées ou accompagnées peuvent alors avoir tendance à se tourner vers d'autres voies, hors de la médecine traditionnelle.

C'est d'ailleurs pour cela que nous venons de renouveler notre convention avec la Miviludes [Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires]. La confiance dans la santé s'est un peu écornée et il est très important qu'un accompagnement soit proposé lors de l'annonce du diagnostic, pour que les personnes ne se sentent pas isolées. Les soins de support peuvent paraître accessoires mais, en réalité, ils participent grandement à la réussite des traitements et diminuent le risque de récidive. C'est loin d'être anecdotique. A la Ligue, nous avons mis en place le dispositif «Au fil de la Ligue» pour aller à la rencontre des patients, directement dans les salles d'attente mais aussi dans les territoires isolés, en partenariat avec les mairies, pour mieux informer et orienter.

Que faut-il cibler en priorité pour améliorer la prise en charge des patients et leur qualité de vie ?

Le meilleur moyen de mieux vivre sa maladie, c'est de ne pas l'avoir. Il y a donc beaucoup à faire sur la prévention, autour du tabac, de l'exposition au soleil, de la vaccination HPV... Il faut intégrer le fait que la prévention est un investissement et non un coût. Ensuite, il est nécessaire de proposer une prise en charge financière égale : actuellement, le reste à charge peut atteindre 1 000 euros par an, ce qui se traduit par des refus de soins chez les personnes qui n'ont pas de revenus suffisants. Par ailleurs, il faut améliorer l'accès à l'innovation en facilitant la

participation aux essais thérapeutiques. Et s'atteler à la question du retour à l'emploi, dans un contexte où les patients – qui sont de plus en plus jeunes – peuvent être mis au ban de leur entreprise alors qu'ils sont tout à fait en capacité de continuer à travailler.

Aviez-vous des attentes particulières vis-à-vis du congrès mondial de cancérologie qui se tient jusqu'au 3 juin à Chicago ?

Le soutien à la recherche fait partie des missions de la Ligue et nous allons suivre de près les annonces concernant les avancées thérapeutiques. Mais ce qui nous importe surtout, c'est que ces avancées soient accessibles aux patients. Le bénéfice de certaines découvertes peut être extrêmement important, mais à condition de s'assurer qu'elles profitent bien à tous. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR SYLVIE BURNOUF

L'EXPOSITION

Une œuvre pour panser le souffle

A Paris, l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière propose un dispositif interactif, né de la collaboration entre un artiste et des soignants

Une œuvre d'art peut-elle permettre de sensibiliser à cette fonction vitale qu'est la respiration, aider à faire comprendre ce que vivent les malades des poumons et proposer un apaisement à ces derniers ? C'est là l'ambition de l'étonnant projet *Réexpiration*, conçu par l'artiste Samuel Bianchini, en collaboration avec le pneumologue Thomas Similowski et l'équipe de soignants du département R3S (respiration, réanimation, réadaptation et sommeil) de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, à Paris. L'installation sera visible dans le bâtiment Gosset, le samedi 7 juin, dans le cadre de la Nuit blanche 2025. Elle sera ensuite exposée à la chapelle de l'hôpital, cet été, avant de retourner dans le service de pneumologie, où elle fait l'objet d'une étude scientifique, incluant des volontaires sains et des patients atteints d'une maladie pulmonaire chronique.

Pour découvrir ce dispositif interactif, le visiteur est invité à s'asseoir devant une parabole de 1,70 mètre de diamètre. Là, un objet évoquant un torse, recouvert d'une broderie qui joue avec la lumière, se déforme comme s'il respirait, puis se met au rythme de la personne qui lui fait face, qu'elle tente ensuite de ralentir. L'immersion est complétée par des effets sonores, mélange d'inspirations, d'expirations et de musique.

« Empathie respiratoire »

Derrière cette œuvre poétique et élégante, se cache une technologie de pointe. L'objet respirant, dispositif pneumatique, se déforme sous l'effet de flux d'air. Il a été entraîné par intelligence artificielle, à partir de données respiratoires provenant d'individus malades et en bonne santé. L'interactivité fait appel à une caméra thermique, qui se focalise sur les narines du spectateur, analyse le flux thermique pour en déduire le flux respiratoire, permettant une synchronisation.

« Disposant ainsi de ses propres caractéristiques respiratoires, l'œuvre cherchera à entrer dans une relation d'influence réciproque avec la personne lui faisant face, mettant à profit l'« empathie respiratoire », un phénomène encore peu étudié bien qu'intuitivement (...) perçu », est-il écrit sur le site du projet.

« Réexpiration reste une œuvre artistique, mais qui a vocation à un mieux-être. On peut imaginer qu'elle devienne une forme de soin, souligne Samuel Bianchini. Ce qui est intéressant ici, c'est que ce n'est pas l'œuvre qui sera évaluée, mais son impact. »

« Avec ce projet, on prend les personnes non pas par la main, mais par la respiration », résume de son côté le professeur Similowski. Pour les patients atteints de maladies respiratoires chroniques, qui souffrent de difficultés à respirer et sont souvent isolés socialement, c'est un moyen d'accéder à l'art, de les remettre dans la vie et, espérons-le, de leur faire du bien. » Pour le grand public, l'expérience est en tout cas singulière et riche de sens. ■

SANDRINE CABUT

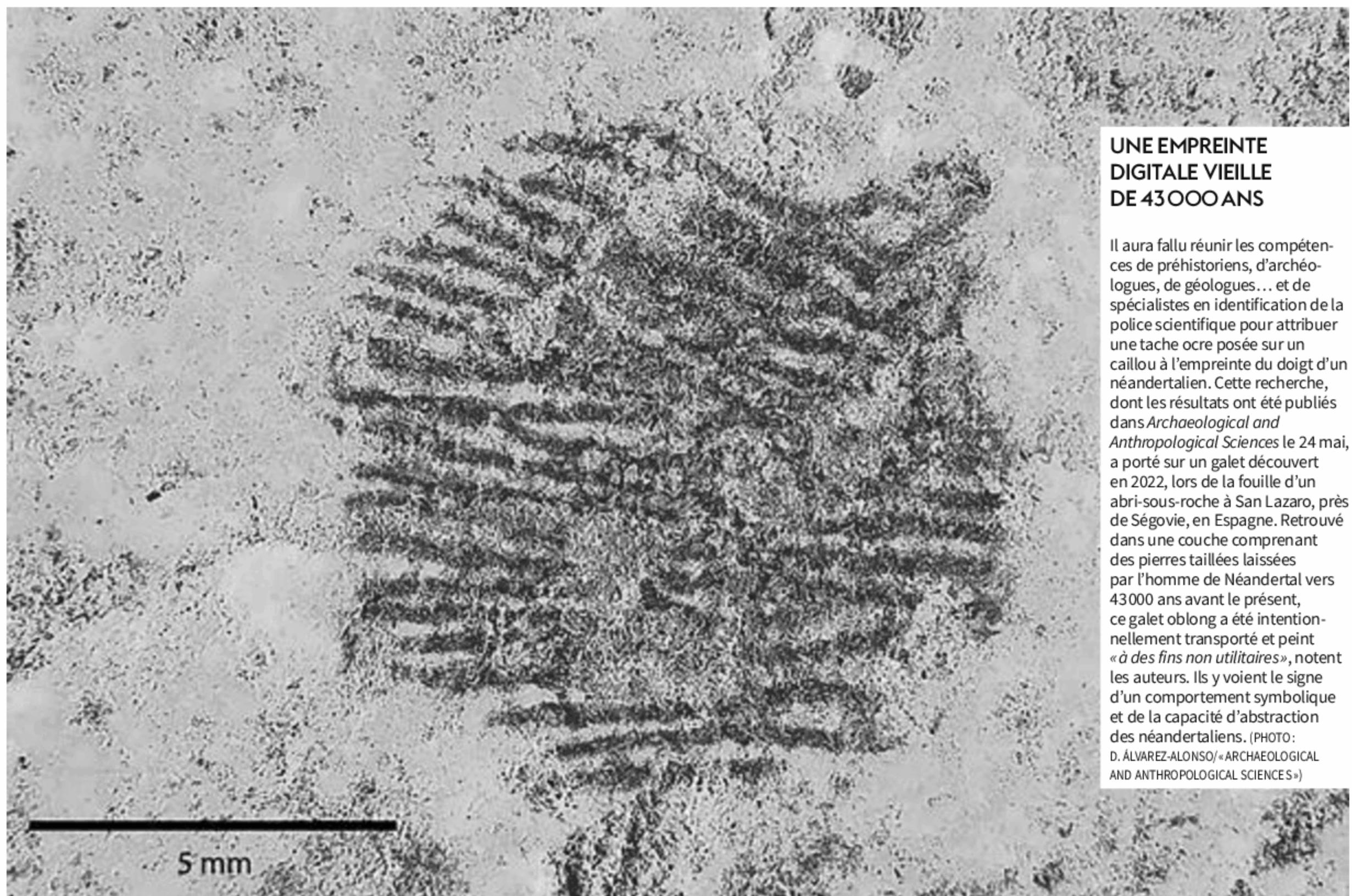
Exposition de l'œuvre « Réexpiration », le 7 juin, de 19 heures à minuit, à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, Paris (13^e).

L'AGENDA

ASTRONOMIE

Le Soleil a rendez-vous avec la Lune

La sixième édition d'*«On the Moon Again»* commémore les 100 ans de la disparition de Camille Flammarion, fondateur de la Société astronomique de France qui organise l'événement depuis 2019. Elle invite à cette occasion les amateurs équipés d'instruments astronomiques à proposer, au détour d'une rue, d'une place ou d'un parc, l'observation du Soleil en plus de celle de la Lune. Le célèbre astronome avait en effet créé, dès le début du XX^e siècle, une fête du Soleil. Du 6 au 8 juin, près de 400 sites d'observation de notre satellite seront déployés dans toute la France, et 200 seront consacrés à notre étoile. ▶ Liste des sites sur Onthemoonagain.org



UNE EMPREINTE DIGITALE VIEILLE DE 43 000 ANS

Il aura fallu réunir les compétences de préhistoriens, d'archéologues, de géologues... et de spécialistes en identification de la police scientifique pour attribuer une tache ocre posée sur un caillou à l'empreinte du doigt d'un néandertalien. Cette recherche, dont les résultats ont été publiés dans *Archaeological and Anthropological Sciences* le 24 mai, a porté sur un galet découvert en 2022, lors de la fouille d'un abri-sous-roche à San Lazaro, près de Ségovie, en Espagne. Retrouvé dans une couche comprenant des pierres taillées laissées par l'homme de Néandertal vers 43 000 ans avant le présent, ce galet oblong a été intentionnellement transporté et peint «à des fins non utilitaires», notent les auteurs. Ils y voient le signe d'un comportement symbolique et de la capacité d'abstraction des néandertaliens. (PHOTO: D. ÁLVAREZ-ALONSO/«ARCHAEOLOGICAL AND ANTHROPOLOGICAL SCIENCES»)



DIX MILLE PAS ET PLUS

DU KARATÉ POUR LES VICTIMES DE VIOLENCE

Par PASCALE SANTI

Ce jeudi de mai, elles sont cinq femmes en kimono à suivre la séance de karaté dans la Maison Calypso, à Plaisir (Yvelines), un lieu d'accueil, d'écoute et de prise en charge des femmes victimes de violences, l'une des 13 maisons des femmes soutenues par l'agence régionale de santé d'Ile-de-France. C'est le personnel soignant qui propose l'atelier, intégré dans le parcours de soins. Il est imaginé par l'association Fight for Dignity, créée en 2017 par Laurence Fischer, triple championne du monde de karaté. Son objectif : accompagner les femmes victimes de violences grâce à une pratique sportive adaptée, respectueuse de leur corps et de leur histoire.

Rappelons qu'une femme sur trois expérimentera des violences physiques, psychologiques, et/ou sexuelles au cours de sa vie, selon des chiffres de l'Organisation mondiale de la santé. Les conséquences sur la santé psychique (avec des risques accusés de dépression ou de stress post-traumatique, notamment) et sur la santé physique sont nombreuses.

Dans l'une des salles flambant neuves, trois nouvelles venues et deux habituées sont sur les tatamis. La séance, qui a lieu tous les jeudis, est menée par Sophie Manuguerra-Aillaud, professeure de karaté. Pas de performance attendue ici, seulement une progres-

sion, chacune à son rythme. La séance commence par un échauffement en marchant lentement, puis en trottinant. Les échanges se font par des gestes codifiés : on tente de poser une main sur une épaule ou sur le ventre, avec le consentement de l'autre. Petit à petit, les visages se détendent, des sourires se dessinent.

« Chasser les idées noires »

Les coups, ou plutôt les *tsuki*, du nom japonais, sont portés uniquement sur des cibles en mousse. « Vous êtes libres de faire ou de ne pas faire l'exercice », rappelle l'enseignante. « Ce travail corporel permet souvent de renouer avec des sensations du corps parfois oubliées, notamment grâce à la respiration ou à l'engagement du périnée », souligne Sophie Manuguerra-Aillaud, également sophrologue. Une attention particulière est portée au vocabulaire utilisé : aucun mot associé à la violence n'est prononcé. Pas de « coup », pas « d'attaque ». « Au début, j'avais une fausse idée de ce que c'était, mais j'ai tout de suite accroché », confie Isabelle, enseignante d'une cinquantaine d'années qui suit l'atelier depuis plus d'un an. Cela m'aide à me vider la tête, à chasser les idées noires, parfois suicidaires, et à me reconnecter à mon corps. » Elle parle d'un apaisement retrouvé, d'une meilleure gestion des angoisses grâce aux exercices de respiration. « Je garde beaucoup la co-

lère en moi. Là, je peux enfin relâcher. Je repars avec plus de confiance et d'énergie. »

Petit à petit, les gestes sont de plus en plus précis. Puis elles font le *kiāi*, le cri qui accompagne le mouvement, à plusieurs reprises, qui résonne fort dans la salle. Al l'issue d'une heure trente, la séance se termine par une relaxation, guidée, puis par un goûter, moment de débriefing informel. « Je pense tout le temps, ici j'arrive à couper », dit en souriant l'une des participantes. « Ici, on n'est pas là pour apprendre à se défendre, mais pour reprendre confiance en soi, sentir son corps de manière positive », leur dit Sophie. Elles ne se sentent pas jugées, mais écoutes avec bienveillance.

Le premier atelier proposé par Fight for Dignity a eu lieu en 2014, en République démocratique du Congo, à la Maison Dorcas de la Fondation Panzi, créée par le docteur Denis Mukwege, Prix Nobel de la paix. Le premier en France, en 2018, à la Maison des femmes de Saint-Denis, fondée par la gynécologue obstétricienne Ghada Hatem. Il y en a 19 aujourd'hui. Quelque 4500 femmes y ont participé.

Une étude menée par l'université de Strasbourg auprès d'une vingtaine de participantes à la Maison des femmes de Saint-Denis a montré que « la pratique du karaté adapté abaisse l'anxiété et la sévérité de l'état de stress post-traumatique » et peut améliorer l'état dépressif et l'estime de soi. ■

L'ÉNIGME MATHS - N°61

Chaque semaine, le mathématicien Mickaël Launay vous soumet un problème. A vous de jouer !

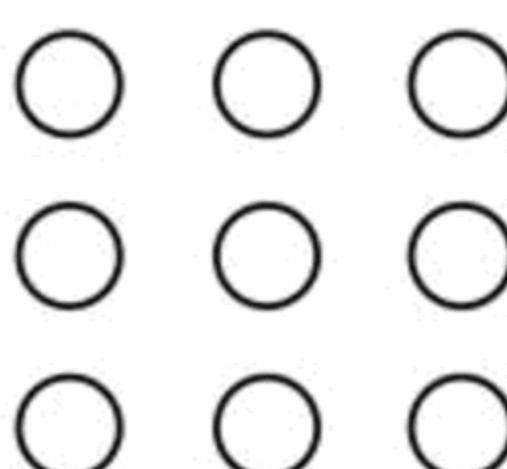
LE CARRÉ FANTASTIQUE

Les énigmes les plus courtes à énoncer sont-elles aussi les plus courtes à résoudre ? A vous de voir... ▶

► Pouvez-vous inscrire les nombres de 1 à 9 dans ces neuf cercles, de façon à ce que, à chaque fois que quatre d'entre eux forment les sommets d'un carré, leur somme soit toujours la même ?

INDICE

elanogaïd ne neyom nu te stitep ertaou, dnarg nu : ellrig al snad sérrac xis a y ll



SOLUTION DE L'ÉNIGME N°60

Lorsque le facteur arrive à la maison 6, il avance de 6 maisons, c'est-à-dire qu'il fait un tour complet, revient devant la maison 6 et arrête sa tournée. La maison 6 est donc nécessairement la dernière visitée. En visitant, les maisons 1 à 5 (pas forcément dans l'ordre), le facteur avance de $1 + 2 + 3 + 4 + 5 = 15$ maisons. Il va donc faire exactement deux tours et demi de la rue ($15 = 2 \times 6 + 3$). La maison 6 se trouve donc diamétralement opposée à la maison 1 (à la place de la maison anciennement n° 4). Après avoir commencé par la maison 1, le facteur ne peut tomber ni sur la maison 2 (ce qui l'amènerait immédiatement au n° 6) ni sur la maison 5 (ce qui le ramènerait en 1). Ce ne peut pas non plus être la maison 3 (il serait ensuite impossible de passer à la fois par les maisons anciennement 3 et 6). La deuxième maison visitée (anciennement n° 2) est donc nécessairement la 4. Par le même type de raisonnement, la suivante (anciennement n° 6) est numérotée 3. Puis viennent les maisons 2 et 5. Les maisons sont donc numérotées comme indiqué sur la figure A, que le facteur visite dans l'ordre 1-4-3-2-5-6. En ce qui concerne la rue Dodéca, par le même raisonnement la maison n° 12 doit se trouver diamétralement opposée à la n° 1. Il est alors possible de deviner un motif général en s'inspirant de la figure A et en faisant visiter au facteur les maisons en zigzag en partant du haut. Ceci donne la répartition des numéros présentée sur la figure B. Les numéros pairs se

trouvent par ordre décroissant du côté droit et les impairs par ordre croissant du côté gauche. Le même schéma se généralise à toute rue ayant un nombre pair de maisons. Il est préférable de ne pas confier la rue Hepta à ce facteur. En effet, comme précédemment, la maison n° 7 devrait être la dernière visitée, mais $1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 = 21$, ce qui signifie qu'après avoir visité les six premières maisons le facteur aura fait exactement trois tours et sera revenu à la maison n° 1, oubliant la n° 7. Dans la rue Hepta (comme dans toute rue ayant un nombre impair de maisons), aucune permutation des numéros ne permet que tous les habitants reçoivent leur courrier.

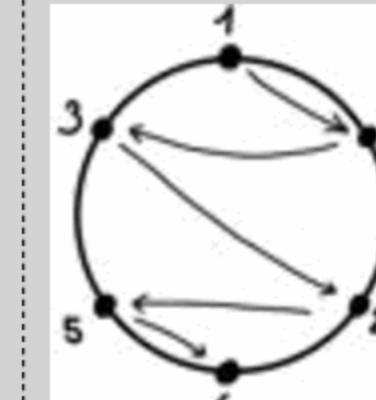


Figure A.

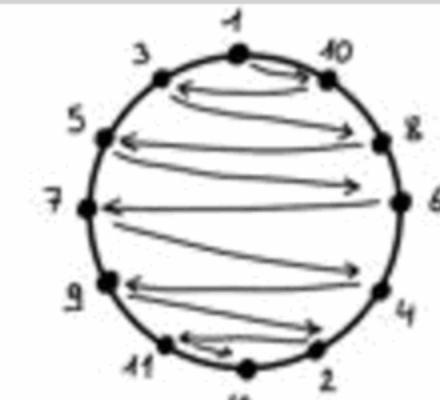


Figure B.



CARTE
BLANCHE

Chronique garantie 100 % quantique

Par WIEBKE DRENCKHAN et JEAN FARAGO

Avez-vous remarqué à quel point la mécanique quantique est à la mode ces derniers temps ? Les échos médiatiques des efforts des grands acteurs du numérique et d'une multitude de start-up pour bâtir l'ordinateur quantique ont propulsé sur le devant de la scène ce domaine de la physique et ses mystères.

Les publicitaires et les gourous s'en sont emparés et il n'est pas un secteur de l'activité humaine qui n'échappe désormais à la lettre Q : pour la voiture de demain, les moteurs et autres batteries « quantiques », vont, c'est pour bientôt messieurs-mesdames, faire rugir le « modèle Q » ou le « Quant concept ». Parfois, les frontières entre la publicité et le charlatanisme se brouillent, ainsi a-t-on pu voir des crèmes de jour quantiques issues « des avancées importantes dans le domaine de la biologie quantique », désormais disponibles pour qui veut y croire et peut se les payer.

Pourtant, au cœur de leurs laboratoires, les chercheurs continuent d'explorer le vrai domaine quantique de la matière, qui, contrairement à ce que la bimbeloterie évoquée ci-dessus laisse entendre, est difficile à observer, comme le montre une fois encore une très récente expérience menée au laboratoire Kastler-Brossel à Paris. Pour la comprendre, il faut rappeler tout d'abord une extraordinaire caractéristique du monde quantique que l'esprit humain peine à se représenter.

2 n'est pas 1 + 1

Si on cherche à décrire deux balles de ping-pong dans notre monde classique, elles ne perdent jamais leur identité. Chaque balle peut en principe être suivie dans son trajet individuel, même si on ne mesure pas à chaque instant sa position : la balle A et la balle B sont, à tout instant, réputées être quelque part. Aux échelles quantiques, il se passe deux choses bizarres : d'une part, une particule laissée à elle-même perd peu à peu sa localisation (on dit que « son paquet d'ondes s'étale », un bon concept pour un futur beurre quantique...); d'autre part, si les deux particules sont identiques, la paire doit être pensée comme un système entièrement différent de la juxtaposition de deux balles. Il est ainsi inexact de penser ici la particule A comme une entité à part entière évoluant dans le temps. On dit que A et B sont « indiscernables », un terme presque incorrect car il suggère que leur identité propre existe, même si elle n'est pas mesurée. Il serait plus juste de dire que, pour la mécanique quantique, 2 n'est pas égal à 1 + 1, 2 c'est « autre chose »...

C'est cette propriété étonnante qu'a illustrée directement l'expérience du laboratoire parisien : quelques dizaines d'atomes ultrafroids de lithium-⁶Li sont confinés par un piège optique dans un plan où ils forment un gaz dilué qui évolue en partageant cette propriété étrange, « 2 ≠ 1 + 1 », évoquée ci-dessus. Pour les observer, les chercheurs illuminent périodiquement le plan d'atomes par une grille de lasers qui les emprisonnent dans une « case » de la grille (ils y « réduisent leur paquet d'ondes ») et les rendent en même temps détectables. En analysant statistiquement les résultats qu'ils obtiennent, ils montrent que ces derniers portent la signature du « trou de Fermi », une propriété qui est, dans le cas du ⁶Li, directement associée à l'indiscernabilité des particules.

Ce travail s'inscrit dans une tendance de fond de la physique qui parvient désormais, grâce au contrôle optique, à observer le régime quantique des gaz, une véritable prouesse qui aurait fait rêver les pères fondateurs de la mécanique ondulatoire ! Ces nouveaux microscopes sont désormais opérationnels pour aller sonder des propriétés beaucoup plus exotiques des atomes en interaction, qui nous en apprendront davantage sur la physique fascinante de ces échelles microscopiques. N'en doutons pas : elle alimentera aussi, pour notre amusement, la machine à fantasmes que l'industrie publique est décidément capable de nourrir de n'importe quel fourrage... ■

Wiebke Drenckhan (CNRS)
et Jean Farago (université de Strasbourg)
Physicienne et physicien à l'Institut
Charles-Sadron à Strasbourg
drenckhan@unistra.fr et farago@unistra.fr

Bien que l'IA soit conçue pour alléger la charge des cliniciens, elle pourrait l'aggraver

TRIBUNE - L'intelligence artificielle doit être un outil collaboratif, intégré à un cadre de formation, où les erreurs sont corrigées et non punies, affirment trois professeurs américains

L'intelligence artificielle (IA) est souvent saluée comme la solution aux défis les plus complexes de la médecine moderne. Qu'il s'agisse de prévoir des infections chez les prématués ou de recommander des traitements personnalisés, les outils d'IA promettent plus de précision et d'efficacité. En tant que chercheurs et médecins, nous voyons l'immense potentiel de l'IA. Mais nous constatons aussi un problème croissant : bien que l'IA soit conçue pour alléger la charge des cliniciens, elle pourrait en réalité l'aggraver.

Comme nous l'avons souligné en mars dans un article publié dans le *JAMA Health Forum*, on demande aux médecins d'accomplir l'impossible. L'IA s'introduit dans les hôpitaux à un rythme que les réglementations ne peuvent pas suivre. Les médecins doivent décider – souvent seuls – quand se fier aux recommandations d'un algorithme et quand les rejeter. Et si le résultat est mauvais, ce sont eux qui en portent la responsabilité.

Des recherches montrent que le public tend à blâmer davantage les médecins qui suivent une recommandation erronée d'IA que ceux qui suivent un avis humain fautif. Les médecins restent perçus comme les décideurs finaux, même lorsque la technologie échoue. Résultat : on demande aux médecins d'évaluer parfaitement la fiabilité d'outils qu'ils n'ont pas conçus et ne peuvent entièrement comprendre, tout en les tenant seuls responsables du résultat.

Nous appelons cela le « dilemme surhumain du médecin ». La société

attend depuis longtemps des médecins qu'ils soient infaillibles et l'IA ne fait qu'amplifier ces attentes. On demande désormais aux médecins d'interpréter instantanément des résultats algorithmiques, en naviguant entre deux risques constants : les faux positifs (faire confiance à une IA défectueuse) et les faux négatifs (rejeter une IA fiable).

Les voilà ainsi pris dans un double piège. S'ils suivent l'IA et que celle-ci se trompe, ils peuvent être blâmés pour avoir fait confiance à une machine. S'ils la rejettent et qu'un préjugé survient, ils peuvent être blâmés pour l'avoir ignorée. Cela ajoute de la pression, brouille leur jugement et érode la confiance, tant envers la technologie qu'envers eux-mêmes.

Ces décisions ne se résument pas à un simple « oui, j'accepte » ou « non, je rejette ». Évaluer correctement quand faire confiance aux recommandations générées par l'IA nécessite de prendre en compte les normes institutionnelles, le contexte du patient, l'intuition clinique et les biais cognitifs.

De nombreux systèmes d'IA utilisés aujourd'hui fonctionnent encore comme des « boîtes noires », fournissant des conclusions sans expliquer comment elles ont été atteintes. Dans des organisations axées sur les données, les médecins peuvent se sentir obligés de traiter l'IA comme détentrice d'une vérité absolue. Pourtant, leur formation clinique les pousse à remettre en question les résultats d'une boîte noire. Cette incertitude peut paralyser la prise de décision au lieu de la clarifier.

Même si l'IA devient plus transparente, un problème reste entier :

IL FAUT REDÉFINIR CE QUE SIGNIFIE « FAIRE CONFIANCE » À L'IA. LA VRAIE CONFIANCE SE GAGNE AVEC LE TEMPS

médecins et machines raisonnent différemment. L'IA détecte des motifs à travers d'énormes ensembles de données. Les médecins interprètent des récits de patients en constante évolution. Réconcilier ces modes de pensée n'est pas qu'une question technique : c'est un défi psychologique et organisationnel.

Lorsque les attentes irréalistes s'accumulent, les médecins peuvent hésiter, trop réfléchir ou se désengager émotionnellement. À terme, plutôt que de diminuer le risque d'erreur, cela l'accroît. Plutôt que de faire peser toute la charge sur les médecins individuellement, les responsables de la santé doivent intervenir. Les hôpitaux devraient mettre en place des systèmes de soutien – des protocoles standardisés, des listes de vérification interprétable et des formations basées sur la simulation – pour permettre aux cliniciens de s'entraîner à utiliser l'IA sans mettre les patients en danger. Tout comme les pilotes s'exercent sur des simulateurs avant de décoller, les médecins devraient pouvoir répéter des décisions complexes impliquant l'IA.

Et il faut redéfinir ce que signifie « faire confiance » à l'IA : pas d'acceptation aveugle, mais un jugement éclairé. La véritable confiance se gagne avec le temps, se construit par l'expérience et repose sur des systèmes organisationnels qui facilitent l'évaluation des données algorithmiques par rapport aux réalités cliniques. Attendre des médecins qu'ils maîtrisent l'IA sans accompagnement, c'est comme demander à des pilotes de concevoir leurs propres avions – tout en les pilotant. Ce n'est pas seulement injuste. C'est dangereux.

Enfin, les dirigeants du secteur de la santé doivent faire évoluer la culture : passer d'une recherche de perfection individuelle à une responsabilité partagée. L'IA doit être un outil collaboratif – utilisé avec précaution, soutenu par des systèmes adéquats et intégré dans un environnement d'apprentissage où les erreurs sont comprises et corrigées, et non punies.

L'IA transformera la médecine. Mais, pour que cette transformation soit sûre, éthique et durable, les dirigeants doivent préciser les conditions dans lesquelles ces technologies doivent être adoptées et surtout se demander comment soutenir les humains qui les utiliseront. ■

¶ Yemeng Lu-Myers, otorhinolaryngologue, hôpital Johns-Hopkins, à Baltimore (Maryland); Christopher G. Myers, professeur associé de management des institutions de santé, université Johns-Hopkins, à Baltimore (Maryland); Shefali V. Patil, professeure associée de management, université du Texas.

Le supplément « Science & médecine » publie chaque semaine une tribune libre. Si vous souhaitez soumettre un texte, prière de l'adresser à sciences@lemonde.fr

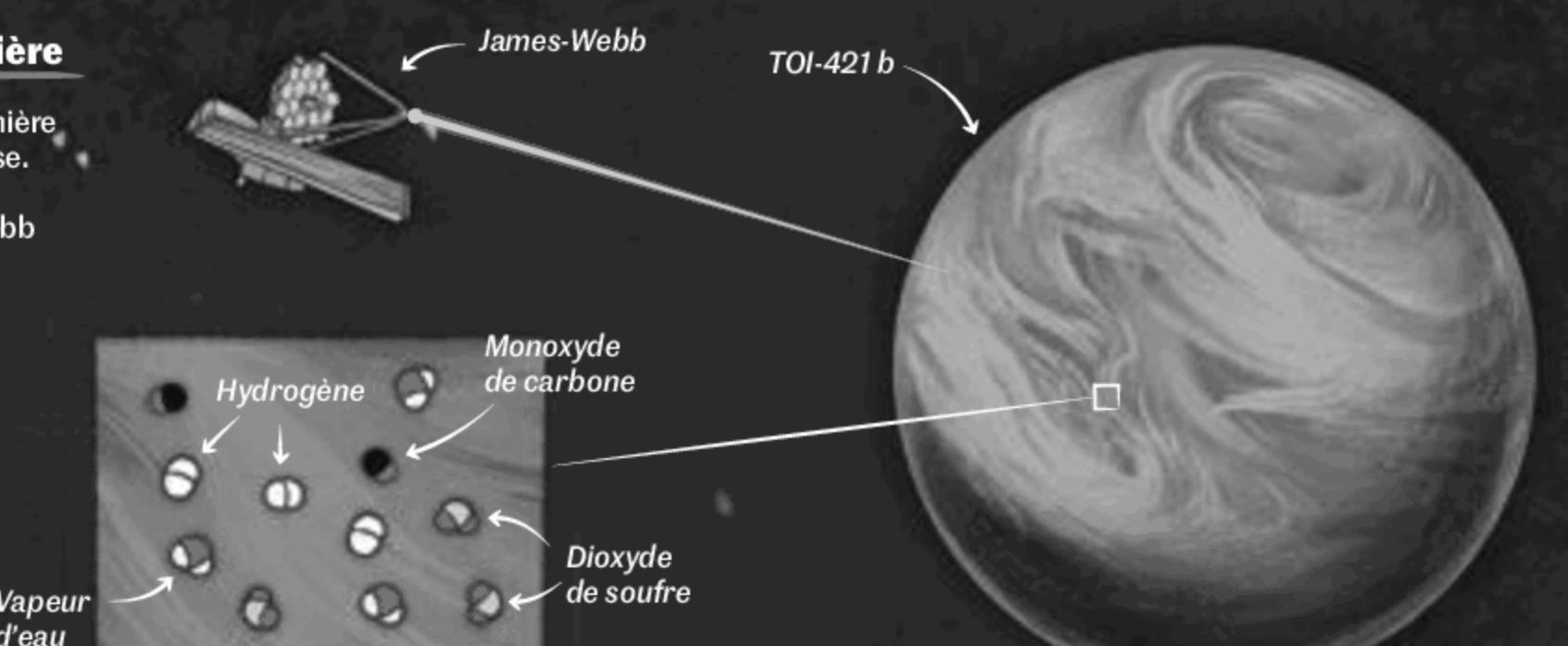
TOI-421 B, UNE MINI-NEPTUNE À L'ATMOSPHÈRE SI PARTICULIÈRE

1. Une mini-Neptune chaude singulière

Découverte en 2020 et située à 244 années-lumière de la Terre, TOI-421 b est une exoplanète gazeuse. Les chercheurs ont récemment pu observer son atmosphère avec le télescope spatial James-Webb et en déduire sa composition chimique.

Résultats

Les astronomes ont mis en évidence des traces de vapeur d'eau, de monoxyde de carbone, d'hydrogène et de dioxyde de soufre dans son atmosphère, mais aucun de dioxyde de carbone ou de méthane. Mais les résultats sont fragiles et d'autres observations sont nécessaires pour les confirmer.



2. Les mini-Neptune, des planètes à la fois communes et inconnues

Les mini-Neptune sont des exoplanètes gazeuses plus petites que Neptune, mais plus grosses que les super-Terre (dont le rayon est compris entre deux et trois fois celui de notre planète). Elles nous intéressent, car ce sont les exoplanètes les plus courantes que l'on a observées, alors même que notre Système solaire n'en comporte aucune.



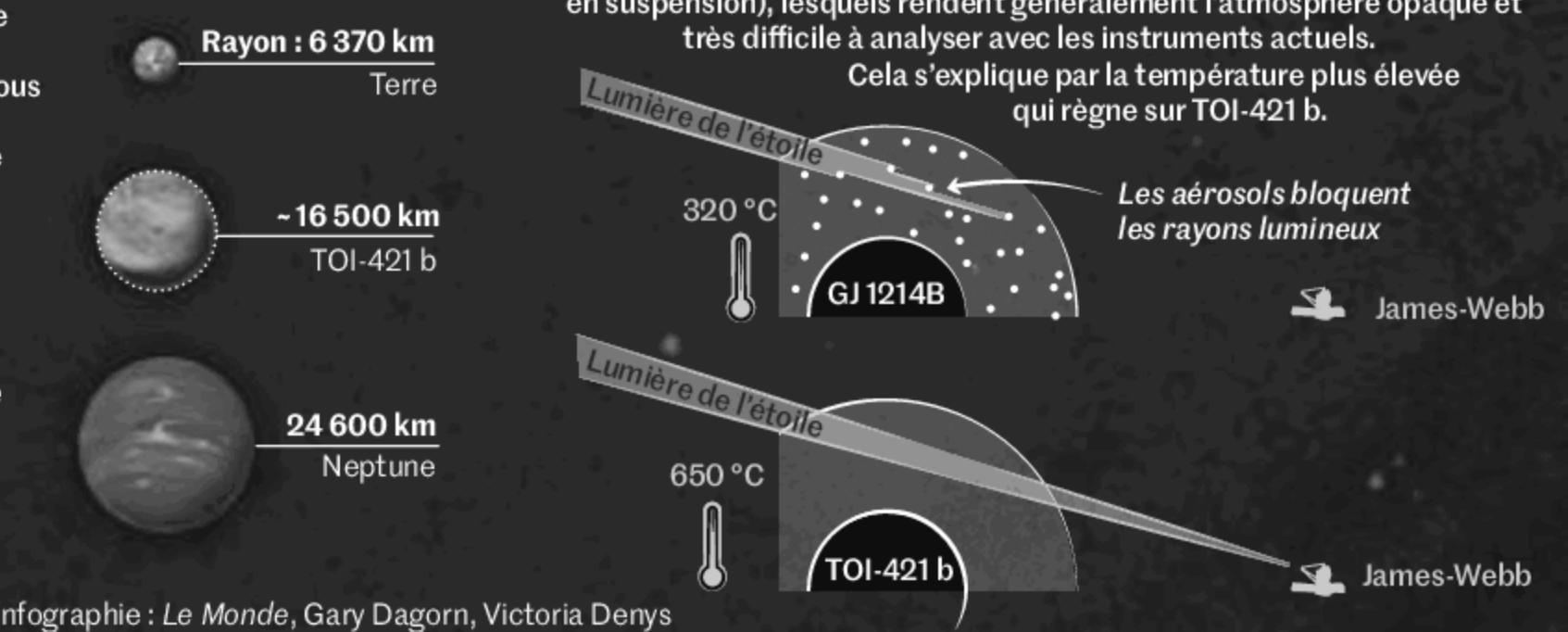
Source : *The Astrophysical Journal Letters*

3. L'atmosphère de TOI-421 b est unique (pour l'instant)

Contrairement à celle des quatre mini-Neptune observées jusqu'à présent, l'atmosphère de TOI-421 b ne contient pas d'aérosols (fines particules en suspension), lesquels rendent généralement l'atmosphère opaque et très difficile à analyser avec les instruments actuels.

Cela s'explique par la température plus élevée

qui règne sur TOI-421 b.



Infographie : Le Monde, Gary Dagorn, Victoria Denys

A force d'accumuler les observations, les astronomes ont dû se rendre à l'évidence : les mini-Neptune sont partout. Sur les 7464 exoplanètes recensées dans la base de données du site Exoplanet.eu au 2 avril 2025, 1568 (soit

21 %) en sont. Une part qui monte à 26,5 % si l'on exclut les planètes non classables, ce qui en fait le type le plus courant des planètes observées jusqu'ici. Une « bizarrie » que les astronomes, qui vivent dans un Système

solaire qui n'en compte aucune, ne s'expliquent pas toujours très bien.

Pour répondre à leurs questions, les scientifiques comptent depuis 2021 sur le télescope spatial James-Webb et ses capacités d'observation inédites. Grâce

à lui, une équipe américaine a ainsi publié, le 5 mai, dans *The Astrophysical Journal Letters*, l'étude de l'atmosphère d'une mini-Neptune caractérisée par sa température élevée, TOI-421b. ■

GARY DAGORN


LA VIE DES LABOS

Des IA comme psychologues des chatbots ?

Yoshua Bengio a de la suite dans les idées. Prix Turing en 2018, directeur scientifique du MILA, l'Institut en intelligence artificielle (IA) de Montréal, cet informaticien canadien est réputé pour être l'un des pionniers de l'apprentissage profond, à l'origine du réveil de l'IA depuis une quinzaine d'années. Il est aussi connu pour alerter, depuis plus récemment, sur les risques inhérents à ces technologies, y compris sur des scénarios catastrophe pouvant conduire à l'anéantissement de l'humanité.

En janvier, il publiait un vaste travail qu'il avait coordonné pour évaluer les risques. Si le rapport était équilibré, lui-même a une opinion plus tranchée, s'inquiétant d'une possible extinction de masse et appelant au principe de précaution pour freiner le développement actuel. Le 3 juin, il a franchi une nouvelle étape, ne se contentant plus d'alerter. Il lance, en effet, un nouveau laboratoire de recherche privé pour développer des «solutions techniques de systèmes d'IA sûrs par conception». C'est-à-dire, comme il le détaille au *Monde* en visio, pour fabriquer des IA «qui ne se retourneront pas contre nous et qui ne pourront pas être utilisées pour nuire».

Pour y parvenir, il a opté pour une organisation privée à but non lucratif, selon les statuts canadiens. «Les universités ont d'autres buts, comme l'enseignement ou l'exploration. Nous avons une mission précise : fabriquer ces solutions d'atténuation des risques. Ce qui demande de l'ingénierie, des ressources en calculs...», justifie Yoshua Bengio. Et, à l'inverse, les entreprises sont plus dans la course au profit et aux produits que sur la fiabilité, la sécurité...»

Le nom de cette organisation confirme les intentions. LoiZéro est en effet une allusion à la première loi de la robotique du romancier Isaac Asimov : «Un robot ne peut porter atteinte à un être humain.» «La loi zéro est plus vaste : «Une IA ne peut porter atteinte à l'humanité», explique Yoshua Bengio, qui sera le directeur scientifique du laboratoire.

Il assure avoir déjà reçu «presque 30 millions de dollars» de donateurs bien connus, comme la fondation Eric et Wendy Schmidt, mais également Open Philanthropy ou l'investisseur Jaan Tallinn, qui ont déjà soutenu des initiatives alertant sur les risques existentiels de l'IA.

«Garde-fous»
 Il affirme également avoir un plan précis pour disposer de premières solutions «dans un an ou deux». Ses IA ne seront pas «agentiques», contrairement à celles qui existent actuellement. Le terme désigne, en général, des systèmes capables d'effectuer plusieurs actions (surfer, envoyer des courriels, résumer des documents...), mais Yoshua Bengio inclut également les chatbots dans cette catégorie. «Ils cherchent à satisfaire les humains. Ils ont des objectifs et l'honnêteté n'est pas leur but», explique-t-il. Il cite d'ailleurs des comportements nuisibles, observés en poussant les chatbots dans leurs retranchements, comme des «tromperies», des «tricheries» ou des «manigances» pour échapper aux consignes. Ils peuvent aussi persuader des humains de changer d'opinion. Récemment, Anthropic a constaté que son IA Claude faisait du chantage à un informaticien pour ne pas être arrêtée. Pour Yoshua Bengio, ces risques sont inhérents aux IA actuelles, car elles nous copient, y compris nos travers, et sont mues par des systèmes de récompenses qui peuvent aggraver les situations.

Les IA de LoiZéro ne seront donc pas des chatbots, mais des «garde-fous» capables d'évaluer les probabilités que la réponse d'un chatbot provoque des dégâts. «Les IA actuelles sont comme des acteurs qui imitent les humains. Les nôtres seront plus des psychologues qui cherchent à comprendre les réponses», ajoute Yoshua Bengio. La méthode, qui reste encore un peu floue, a été expliquée dans un texte mis en ligne en février. Il s'agit d'une «IA scientifique», baptisée ainsi car, comme un chercheur, elle fait des hypothèses à partir de données et essaie d'élaborer «un modèle du monde».

L'article précise également que ce concept pourrait aussi aider la recherche en IA pour fabriquer des systèmes plus sûrs et... intelligents. La course est sans fin. ■

DAVID LAROUSSE

« Réparer l'excision, ce n'est pas seulement réparer un clitoris »

ENTRETIEN - A Montreuil, la chirurgienne Sarah Abramowicz dirige une unité pluridisciplinaire qui propose une prise en charge globale des victimes de mutilations sexuelles féminines

Sarah Abramowicz dirige l'unité de prise en charge des victimes de mutilations sexuelles de l'hôpital André-Grégoire, à Montreuil (Seine-Saint-Denis), créée en 2017. Son équipe propose aux femmes un suivi multidisciplinaire. Fondatrice de l'association Réparons l'excision, en 2022, la chirurgienne obstétricienne milite pour une approche globale, alliant médecine, chirurgie, accompagnement psychologique et sexologique.

En septembre et octobre 2024, la photographe Elodie Ratsimbazafy et la documentariste sonore Karine Le Loët ont passé deux mois au sein de l'unité dirigée par Sarah Abramowicz, à l'écoute des professionnelles de santé et des patientes. Leur travail se décline en un podcast, «Réparer les vivantes», et une exposition photographique et sonore, visible jusqu'à la fin de l'été sur les grilles extérieures de l'hôpital, et au 1^{er} étage de la maternité. L'exposition devient ensuite itinérante.

L'excision a quasiment disparu sur le sol français, mais combien de femmes sont-elles concernées dans le monde, et en France ?

Plus de 230 millions de filles et de femmes ont subi des mutilations génitales dans le monde, selon un rapport publié en 2024 par l'Unicef. En France, on en comptait 124 355 en 2019 selon le Bulletin épidémiologique hebdomadaire de Santé publique France, c'est beaucoup ! Et il y en a aujourd'hui 134 000, selon l'étude MSF-Préval. Ce chiffre augmente en raison d'une meilleure évaluation et de l'évolution des migrations. En Seine-Saint-Denis, 7,2 % des femmes sont excisées, il s'agit d'un véritable problème de santé publique.

Pouvez-vous nous rappeler en quoi consiste l'excision ?

Les mutilations génitales féminines sont définies par l'Organisation mondiale de la santé comme une ablation totale ou partielle des organes génitaux externes, pour un motif non thérapeutique. L'excision consiste en l'ablation partielle ou totale du clitoris, des petites lèvres, voire, parfois, des grandes lèvres, et, parfois, la fermeture (infibulation) du sexe au moyen de sutures. Elle est classée en quatre types.

Elle se pratique soit dans les sept premiers jours de vie, soit un peu plus tard dans l'enfance, soit même en préadolescence, comme un rite de passage à l'âge adulte. Cela varie selon les ethnies. Certaines jeunes filles françaises peuvent être «coupées en bas» lors de vacances dans leur pays d'origine.

Ce qui est présenté comme une «tradition» est une forme de contrôle des hommes sur les femmes, pour qu'elles restent vierges jusqu'au mariage. J'étais récemment en mission humanitaire en Côte d'Ivoire. Le chanteur ivoirien Tiken Jah Fakoly, qui a fait une chanson contre l'excision, disait aux femmes : «C'est tout sauf une fête.» Il a raison, ce n'est pas une tradition, c'est une oppression. L'excision est d'ailleurs considérée comme un crime en France et dans de nombreux pays.

Et les conséquences sur la santé des femmes sont graves...

Elles sont multiples. Outre une atteinte à leur intégrité et à leur dignité, les conséquences sont d'abord physiques : infections, douleurs (notamment pendant les rapports sexuels), complications lors des accouchements avec plus de saignements, de déchirures, d'épisiotomies, de césariennes, etc. Elles sont aussi psychiques : anxiété, états dépressifs, stress post-traumatique, parfois tentatives de suicide.

L'excision est souvent vécue comme la perte d'une partie de soi, certaines femmes n'osent pas en parler, ne savent pas qu'elles peuvent être prises en charge. Comment se passe l'accompagnement dans votre service ?

La prise en charge de quelqu'un qui a subi une mutilation sexuelle est, et doit être, multidisciplinaire. Elle comprend la chirurgie réparatrice, mais aussi une aide psychologique, sociale, sexologique, etc. Beaucoup de nos patientes ont vécu des parcours traumatiques : mariages forcés, viols conjugaux... Chaque histoire est unique. Il est nécessaire de réparer, bien sûr, s'il y a des tissus qui gênent, mais ce n'est pas suffisant. L'intervention chirurgicale seule n'a de sens que si elle s'inscrit dans un suivi global. C'est donc très important que ces femmes soient orientées vers des unités



Sarah Abramowicz, à l'hôpital André-Grégoire, à Montreuil (Seine-Saint-Denis), le 5 mai.

ÉLODIE RATSIMBAZAFY POUR « LE MONDE »

pluridisciplinaires et pas, comme on le voit parfois, vers des chirurgiens esthétiques qui vont réparer le clitoris entre une rhinoplastie et la pose de prothèses mammaires, sans suivi. Réparer, ce n'est pas seulement réparer un clitoris ou une vulve, c'est aussi prendre soin de la souffrance psychique, sexuelle, etc.

Que signifie «réparer» le clitoris ?

Sur environ 200 femmes que nous recevons chaque année, la moitié est opérée. L'objectif est de libérer le clitoris : on retire le tissu cicatriciel, puis on replace en avant le clitoris, qui fait environ 10 à 12 centimètres et a été coupé d'environ 2 centimètres. Je fais aussi, selon le souhait des femmes, une reconstruction des petites lèvres et, parfois, des grandes lèvres, pour un aspect esthétique et psychologique. Cela fait partie de la réappropriation de leur corps.

Est-ce qu'il y a des études qui montrent que les femmes qui ont été opérées se remettent mieux que celles qui ne l'ont pas été ?

Les résultats varient d'une femme à l'autre. Des travaux montrent que, chez les femmes opérées, il y a une amélioration de la sexualité, de l'identité féminine, du bien-être... Certaines me disent : « Vous m'avez rendue femme », estiment retrouver ce qu'on leur a pris. D'autres trouvent aussi un équilibre après une prise en charge médico-psychologique sans chirurgie.

Nous avons lancé il y a peu une étude pour mieux comprendre ces parcours. Pourquoi certaines femmes ne vont pas jusqu'à l'opération ? Comment les femmes excisées prises en charge de manière pluridisciplinaire vivent-elles l'examen gynécologique par rapport à celles qui ne bénéficient pas de cette approche ? Nous avons la plus importante cohorte de patientes excisées et prises en charge en France, avec quelque 400 femmes.

Pour quelles raisons le sujet reste-t-il encore aussi peu abordé ?

Les choses changent un peu, mais il reste encore un immense tabou autour de l'excision, non seulement chez les femmes victimes,

mais aussi, en général, dans la population. Il faut rappeler que cela touche majoritairement des femmes noires, issues de l'immigration, ce qui n'aide pas à mobiliser l'opinion... Il y a une sorte de racisme structurel dans ce silence.

Nous essayons de faire reconnaître l'excision comme une violence sexuelle à part entière. Pour moi, c'est la première violence, celle qui précède parfois les autres. Certes, il y a des avancées récentes grâce au mouvement #MeToo et au travail des associations féministes, qui ont libéré en partie la parole. Mais l'excision n'est pas encore considérée comme une violence sexuelle parce que c'est toujours – et trop souvent – assimilé à une tradition. Or, il s'agit d'une violence faite sur le sexe de petites filles ou de femmes, une violence institutionnalisée, qu'il faut bannir.

Que mettez-vous en place pour sensibiliser ?

C'est l'idée de l'exposition « Réparer les vivantes », de sensibiliser le grand public. Pour que ça s'arrête, il faut que les gens soient informés. Il faut en parler le plus possible, c'estordial, pour que les femmes qui sont générées puissent venir en parler, qu'elles soient «réparées». Il faut que les exciseuses posent les couleaux, que les hommes se lèvent contre l'excision en disant qu'ils ne veulent plus épouser des femmes excisées.

Et vous, qu'est-ce qui vous a amenée à vouloir réparer ces violences ?

Le féminisme. Et la colère. Quand je me suis rendu compte qu'on faisait une telle atrocité sur le corps des femmes pour l'honneur des hommes, j'ai été révoltée. Ensuite, ce sont aussi des rencontres : avec Pierre Foldes, qui a inventé la chirurgie réparatrice et qui m'a formée ; avec Ghada Hatem, qui a fondé la Maison des femmes à Saint-Denis ; avec Isabelle Gillette-Faye, directrice du Groupe pour l'abolition des mutilations sexuelles ; avec les femmes, leurs récits, leur force. C'est pour elles qu'on se bat tous les jours. ■

 PROPOS RECUEILLIS PAR
 PASCALE SANTI